



VILLE DE
MARTIGNY

COMPTES 2024

VILLE DE MARTIGNY - COMPTES 2024

TABLE DES MATIERES	PAGE
MESSAGE	5
RESULTATS	
Aperçu du compte annuel	27
Aperçu du compte de résultats et investissements	28
Compte de résultats échelonné	29
Aperçu du bilan	30
Tableau de flux de trésorerie	31
Compte de résultats selon les tâches	32
Compte de résultats selon les natures	35
Compte des investissements selon les tâches	43
Compte des investissements selon les natures	44
Tableau des crédits d'engagements	48
Tableau des crédits supplémentaires	49
Indicateurs financiers	50
COMPTES DE RESULTATS ET DES INVESTISSEMENTS	
Administration générale	57
Sécurité publique	73
Formation	89
Culture, sport, loisirs, église	105
Santé	125
Prévoyance sociale	131
Mobilité et voies de communications	147
Environnement et aménagement du territoire	161
Services économiques	183
Finances et impôts	195
BILAN DETAILLE	
Actif du bilan	209
Passif du bilan	211
CONCLUSIONS	215
RAPPORT	
Rapport succinct de l'organe de révision	219
ANNEXE AUX COMPTES	
Principes pour la présentation et tenue du compte	223
Etat du capital propre	228
Tableau des provisions	229
Tableau des participations	230
Tableau des garanties	231
Tableau des immobilisations	232

**Message
du Conseil municipal
au Conseil général**

MESSAGE DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL GENERAL

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions légales, de soumettre à votre approbation la gestion et les comptes de l'Administration municipale de Martigny pour l'année 2024.

En préambule

- Nous rappelons que, simultanément à l'avancement des formalités sur le plan communal, les Sociétés anonymes Sinergy poursuivent les procédures inhérentes au bouclage de la comptabilité 2024. Les membres de la Commission de gestion du Conseil général recevront une information particulière en même temps que l'envoi des comptes des deux sociétés.
- En séance du 25 mars 2025, le Conseil municipal a approuvé les comptes 2024 tels que présentés ainsi que les crédits supplémentaires globaux ci-après, à savoir, selon le règlement précisant que ces derniers sont soumis à approbation s'ils sont d'un montant supérieur à 5 % du budget net du Département (charges moins revenus), de même que les justificatifs des dépassements faisant partie du rapport annuel de gestion, qui excèdent 10 % du budget net des rubriques concernées, si le dépassement est au minimum de CHF 5'000.-.

Comptes	Départements	Ecarts	%
4	Santé	652'815	14.03

Comptes	Rubriques	Ecarts	%
0111	Bureaux électoraux	30'025.00	41.88
1510	Service du feu	115'157.89	20.95
2122	Activités sportives et culturelles	27'941.40	17.57
2124	Frais de transports	51'576.30	23.44
2125	Ecolage et frais de pension	26'692.40	29.65
3412	Stades Octodure, Forum, Longeraies	184'260.45	19.10
3413	Piscine extérieure	96'675.17	19.09
3425	Jardins publics, squares, avenues	290'393.35	18.53
5440	Protection de la jeunesse	31'265.00	14.79
7690	Assainissement de sites pollués	14'147.55	35.36

1. TOUR D'HORIZON

Message des Comptes 2024 de la Ville de Martigny

L'année 2024 s'achève sur une note positive pour la Ville de Martigny, avec des comptes qui se bouclent dans les chiffres noirs, contrairement aux prévisions budgétaires initiales. Le Conseil municipal se réjouit de ce résultat excédentaire, reflet d'une gestion rigoureuse et d'un travail collectif minutieux.

Ce résultat s'explique principalement par plusieurs éléments. Les recettes fiscales des personnes physiques ont été supérieures aux attentes, tout comme celles liées aux transactions immobilières sur le territoire communal. Les recettes issues des successions et des donations ont également contribué à ce bilan positif. Par ailleurs, les charges maîtrisables ont été contenues avec efficacité, ce qui a permis d'optimiser la gestion financière.

Durant l'année écoulée, d'importants investissements ont été engagés, notamment avec la construction de la nouvelle piscine. En parallèle, plusieurs projets d'envergure se poursuivent, comme le passage inférieur des Neuvilles, l'UAPE de l'École Club Migros et la sécurisation de la Dranse. Ces initiatives témoignent de la volonté de la Ville de renforcer ses infrastructures et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

L'état d'esprit positif et la solidarité restent des valeurs fondamentales qui guident l'action municipale. À cela s'ajoute une belle réussite en 2024 avec la fin des travaux de l'Auberge de jeunesse, rendue possible grâce à la générosité de Léonard Gianadda et de sa Fondation Léonard Gianadda Mécénat. Ces soutiens sont une source d'inspiration et un atout précieux pour la collectivité.

L'année 2024 marque également la fin d'une législature et le début d'une nouvelle dans la continuité de la précédente. Avec un esprit de collaboration et de transparence avec le Conseil général, l'Exécutif reste guidé par l'intérêt commun de la population martigneraise. Le bien-vivre ensemble, l'intégration et le dynamisme économique demeurent des priorités essentielles, tandis que le tissu économique diversifié de la ville continue d'affirmer sa solidité et son attractivité.

Cette attractivité économique se confirme concrètement, puisque la Ville de Martigny comptait au 31 décembre 2024 un total de 3 208 entreprises, dont 288 nouvellement créées au cours de l'année écoulée. Ce dynamisme illustre bien la capacité d'accueil et le potentiel économique local.

Toutefois, selon les données fournies par le Service cantonal de l'industrie, du commerce et du travail, cette vigueur économique s'accompagne d'une légère hausse du taux de chômage. À fin décembre 2024, celui-ci s'élevait à 2,5 % pour le canton du Valais et à 3,7 % spécifiquement pour Martigny, représentant une légère augmentation par rapport aux moyennes annuelles de 2023 (respectivement 2,3 % pour le canton et 3,1 % pour Martigny). Cette évolution de chômage en Valais reflète la tendance observée à l'échelle nationale. En moyenne, Martigny comptait ainsi 411 personnes inscrites au chômage et 664 demandeurs d'emploi chaque mois entre janvier et décembre 2024.

Dans ce contexte économique, les perspectives pour l'année 2025 restent modérées. Le groupe d'experts de la Confédération prévoit en effet une croissance économique suisse de 1,5 %, une progression qui demeure toutefois inférieure à la moyenne des dix dernières années. Cette dynamique conjoncturelle modérée devrait également s'accompagner d'une augmentation progressive du taux de chômage sur le plan national.

Face à ces défis et opportunités, le Conseil municipal tient à remercier chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de la Ville pour leur engagement et leur professionnalisme. Il exprime également sa gratitude envers les anciens municipaux, qui ont contribué à façonner la politique locale et à poser les bases des succès actuels. Grâce à ce travail collectif, la Ville de Martigny aborde l'avenir avec confiance et ambition, au service de ses citoyens et de son développement durable.

2. COMPTES 2024

Généralités

Les comptes 2024 présentent un excédent de revenus de CHF 386'921.13 et une attribution d'un montant de CHF 1'300'000.- au capital propre.

2.1 Aperçu du compte de résultats

Aperçu du compte de résultats		Compte 2024	Budget 2024	Compte 2023
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	117 604 538.72	115 293 660.00	116 974 457.72
Revenus financiers	+ CHF	126 728 259.17	120 980 010.00	126 389 942.67
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	9 123 720.45	5 686 350.00	9 415 484.95
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	9 123 720.45	5 686 350.00	9 415 484.95
Amortissements planifiés	- CHF	11 086 944.46	9 095 000.00	7 618 366.74
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	1 259 848.90	1 169 500.00	1 024 669.62
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	4 911 894.04	1 178 800.00	1 895 821.94
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	1 900.00	-	4.00
Attributions au capital propre	- CHF	1 300 000.00	-	2 500 000.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	3 399 350.00	-
Excédent de revenus	= CHF	386 921.13	-	168 266.53

Le résultat est supérieur au budget qui prévoyait un excédent de charges de CHF 3'399'350.-.

Les principales augmentations des charges financières par rapport au budget 2024 proviennent des charges de réfection et d'entretien courants pour CHF 882'867.95 pour des travaux non prévus aux Escoteaux ainsi qu'à la stap de Charrat et au stade d'Octodure. La comptabilisation de l'énergie gratuite non budgétée crée également une charge supplémentaire de CHF 374'099.97. Une augmentation est également à noter au niveau des participations et subventions à des collectivités publiques et à des tiers pour CHF 868'708.59, notamment pour les régimes sociaux, pour le personnel enseignant ainsi que pour la participation au financement des EMS. L'écart pour l'ensemble des autres charges financières est de CHF 185'202.21, soit un dépassement de 0.16%.

En ce qui concerne les recettes fiscales, les revenus des personnes physiques sont plus importants que les montants budgétés alors que pour les personnes morales, le montant global est légèrement inférieur. Dans l'ensemble la rubrique « impôts » a enregistré des revenus supérieurs aux prévisions budgétaires pour un montant de CHF 3'352'353.32. L'écart provient en partie du solde des taxations 2022, qui ont enregistré une progression réjouissante au-delà de nos prévisions, aux recettes plus importantes sur les gains immobiliers et les droits de mutations ainsi qu'aux impôts sur les successions et donations. Une augmentation importante des rétrocessions d'impôt à la source reçues de la part du Canton du Valais est également enregistrée sur l'exercice 2024 en comparaison des comptes 2023 et du budget 2024.

Les taxes et redevances augmentent également par rapport au budget 2024 de CHF 1'258'088.27. Les revenus supplémentaires proviennent du Service de la curatelle, d'un

dédommagement d'assurance pour l'usine de Pont-Neuf ainsi que des indemnités d'assurance maladie et accidents pour nos collaboratrices et collaborateurs. L'écart pour l'ensemble des autres revenus financiers est de CHF 938'455.29, soit une augmentation de 0.77%.

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 9'123'720.45 alors qu'elle était budgétée à CHF 5'686'350.-.

Les évènements ponctuels et difficilement prévisibles mentionnés ci-dessus expliquent de manière prépondérante cet écart favorable de CHF 3'437'370.45, qui a permis l'attribution à la réserve budgétaire d'un montant de CHF 1'300'000.-.

Nous pouvons également constater que l'approche dans le cadre du budget 2024, basée sur l'analyse des charges indispensables au maintien de la qualité des prestations et des infrastructures, a été concluante.

Aperçu du compte de résultats échelonné et comparaison avec le budget 2024 et les comptes 2023

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2024	Compte 2023
Charges d'exploitation				
30	Charges de personnel	CHF 29 264 313.04	30 661 590.00	29 040 470.26
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF 24 305 804.91	21 788 660.00	25 051 855.88
33	Amortissements du patrimoine administratif	CHF 7 114 017.61	8 108 000.00	6 916 076.34
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF 1 259 848.90	1 169 500.00	1 024 669.62
36	Charges de transferts	CHF 49 090 437.38	45 254 610.00	42 856 641.97
37	Subventions redistribuées	CHF -	-	-
	Total des charges d'exploitation	CHF 111 034 421.84	106 982 360.00	104 889 714.07
Revenus d'exploitation				
40	Revenus fiscaux	CHF 73 688 884.96	70 325 000.00	71 249 372.23
41	Patentes et concessions	CHF 2 285 911.90	1 790 000.00	3 051 243.52
42	Taxes	CHF 15 524 738.27	14 235 000.00	14 621 732.26
43	Revenus divers	CHF 161 282.85	160 000.00	161 282.85
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF 4 911 894.04	1 178 800.00	1 895 821.94
46	Revenus de transferts	CHF 9 774 392.73	9 859 800.00	9 998 108.89
47	Subventions à redistribuer	CHF -	-	-
	Total des revenus d'exploitation	CHF 106 347 104.75	97 548 600.00	100 977 561.69
R1	Résultat provenant de l'activité d'exploitation	-4 687 317.09	-9 433 760.00	-3 912 152.38
34	Charges financières	CHF 3 821 589.59	3 666 400.00	6 037 427.06
44	Revenus financiers	CHF 10 195 827.81	9 700 810.00	12 617 845.97
R2	Résultat provenant de l'activité de financement	CHF 6 374 238.22	6 034 410.00	6 580 418.91
O1	Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)	1 686 921.13	-3 399 350.00	2 668 266.53
38	Charges extraordinaires	CHF 1 300 000.00	-	2 500 000.00
48	Revenus extraordinaires	CHF -	-	-
E1	Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF -1 300 000.00	-	-2 500 000.00
	Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF 386 921.13	-3 399 350.00	168 266.53

Le compte de résultats se présente sous une forme échelonnée. Le premier niveau montre le résultat opérationnel, le second les activités liées au financement et enfin le troisième le résultat extraordinaire. Chaque niveau peut présenter un excédent de charges ou de revenus. Le résultat total du compte de résultats modifie l'excédent ou le découvert au bilan.

Le résultat provenant de l'activité d'exploitation s'améliore en comparaison au budget et est inférieur aux comptes 2023. Cette amélioration est due en grande partie aux recettes fiscales plus importantes qu'attendues.

Le résultat négatif de l'activité extraordinaire correspond à l'attribution d'un montant à la réserve de politique budgétaire.

Considérations sur les comptes 2024

Les comptes 2024 présentent un résultat bénéficiaire impacté principalement par des recettes fiscales supérieures aux prévisions malgré l'augmentation des charges contenue.

Les charges du compte de résultats s'élèvent à **CHF 131'253'232.08** contre CHF 125'558'160 au budget 2024 et CHF 128'117'498.08 aux comptes 2023.

Les revenus du compte de résultats s'élèvent à **CHF 131'640'153.21** contre CHF 122'158'810 au budget 2024 et CHF 128'285'764.61 aux comptes 2023.

La marge d'autofinancement de **CHF 9'123'720.45** est inférieure de CHF 291'764.50 par rapport aux comptes précédents (CHF 9'415'484.95). Elle est supérieure à celle du budget 2024 qui s'élevait à CHF 5'686'350.

Les amortissements comptables atteignent le total de **CHF 11'086'944.46** contre CHF 9'095'000 pour le budget 2024. Cette augmentation est liée au volume des investissements réalisés durant l'année 2023 et 2024 ainsi qu'à l'amortissement de la subvention d'investissement de CHF 3'000'000.- pour la participation à l'extension du chauffage à distance par la société Sinergy Infrastructures SA. Nous vous rappelons que le Conseil général a approuvé ce financement en date du 19 septembre 2023.

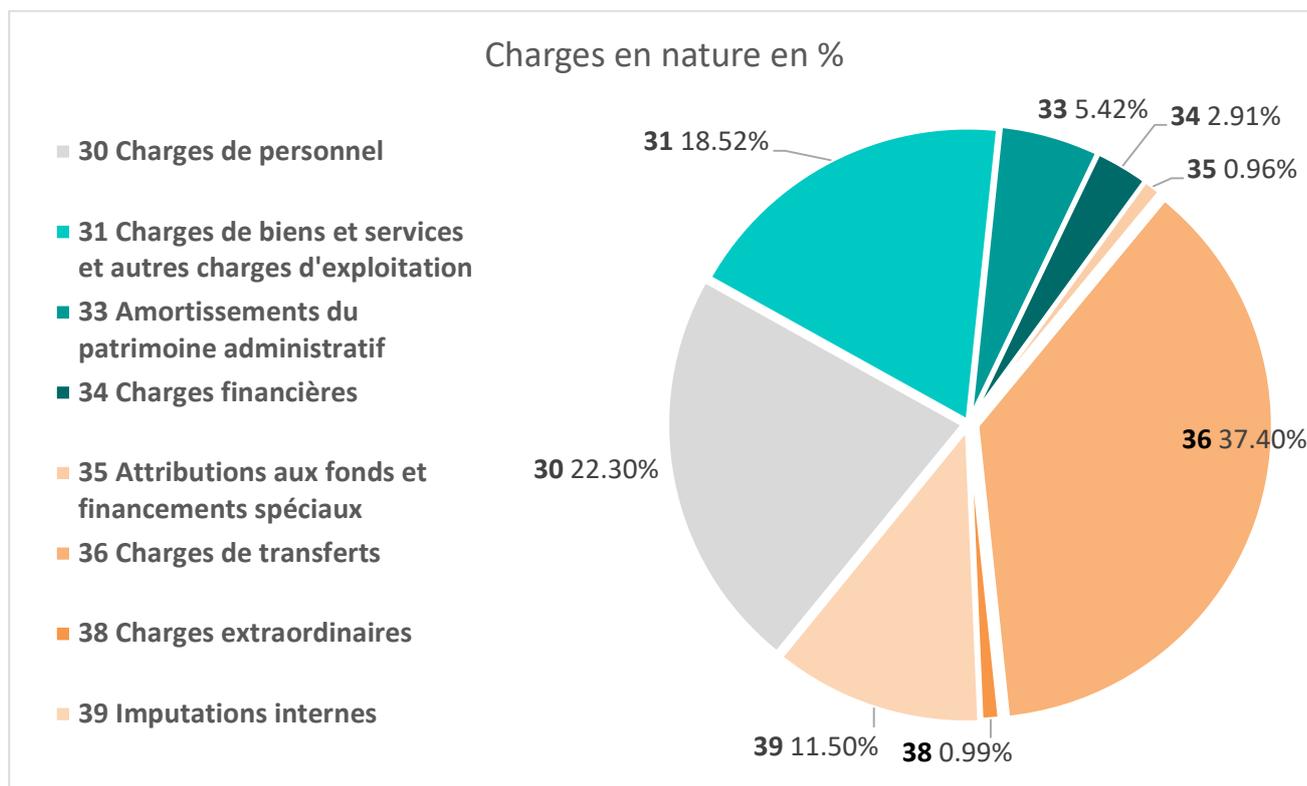
Les investissements nets qui s'élèvent à **CHF 13'103'263.01** sont inférieurs à ceux planifiés dans le cadre du budget (CHF 19'476'000) et inférieurs à ceux réalisés en 2023 (CHF 18'311'585.99).

Enfin, la marge d'autofinancement ne couvrant pas les investissements planifiés, le recours à l'emprunt s'est avéré nécessaire pour l'année 2024.

Comparaison des charges et produits de fonctionnement par nature avec le budget 2024 et les comptes 2023

Compte de résultats selon les natures						
	Compte 2024		Budget 2024		Compte 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	29 264 313.04		30 661 590.00		29 040 470.26	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	24 305 804.91		21 788 660.00		25 051 855.88	
33 Amortissements du patrimoine administratif	7 114 017.61		8 108 000.00		6 916 076.34	
34 Charges financières	3 821 589.59		3 666 400.00		6 037 427.06	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1 259 848.90		1 169 500.00		1 024 669.62	
36 Charges de transferts	49 090 437.38		45 254 610.00		42 856 641.97	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	1 300 000.00		-		2 500 000.00	
39 Imputations internes	15 097 220.65		14 909 400.00		14 690 356.95	
40 Revenus fiscaux		73 688 884.96		70 325 000.00		71 249 372.23
41 Patentes et concessions		2 285 911.90		1 790 000.00		3 051 243.52
42 Taxes		15 524 738.27		14 235 000.00		14 621 732.26
43 Revenus divers		161 282.85		160 000.00		161 282.85
44 Revenus financiers		10 195 827.81		9 700 810.00		12 617 845.97
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		4 911 894.04		1 178 800.00		1 895 821.94
46 Revenus de transferts		9 774 392.73		9 859 800.00		9 998 108.89
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		15 097 220.65		14 909 400.00		14 690 356.95
Total des charges et des revenus	131 253 232.08	131 640 153.21	125 558 160.00	122 158 810.00	128 117 498.08	128 285 764.61
Excédent de charges		-		3 399 350.00		-
Excédent de revenus	386 921.13			-	168 266.53	

Charges d'exploitation



Charges de personnel (30)

Les charges de personnel sont inférieures de CHF 1'397'276.96 par rapport au budget 2024 et en augmentation de CHF 223'842.78 en comparaison aux comptes 2023. Le budget 2024 prévoyait des engagements de personnel sur l'année complète tandis que les engagements effectifs des nouveaux collaborateurs se sont étalés en cours d'année. Le budget prévoyait également les salaires de l'Office de la protection civile et ceux des employés de la Step. L'Office de la protection civile a été transféré

au 1^{er} janvier 2024 à l'Etat du Valais et les employés de la Step à Sinergy Infrastructure SA à la même date.

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (31)

Les charges de cette nature sont supérieures au budget de CHF 2'517'141.91 et inférieures aux comptes 2023 de CHF 746'050.97. De manière générale, les charges d'eau, électricité, chauffage ont augmenté de CHF 519'999.92 par rapport au budget. Les prestations de services et honoraires ont augmenté de CHF 709'045.42 notamment avec le transfert des employés de la Step à Sinergy Infrastructure SA pour CHF 581'671.20 et l'augmentation du volume collecté des ordures ménagères et commerciales pour CHF 166'080.86. Les charges de réfection et entretien courants ont été supérieurs de CHF 882'867.95 notamment à cause de la remise en état de la route des Escoteaux et de travaux sur la station de pompage de Charrat ainsi que des travaux au stade d'Octodure.

De plus, le changement de comptabilisation de l'énergie gratuite augmente de CHF 374'099.97 le total des charges de la nature 31. Pour rappel l'énergie gratuite des Forces Motrices de Mauvoisin SA est comptabilisée dans le compte **8710.3120.11 Energie de restitution FMM SA** en charges dans le département **Services économiques** et elle est neutralisée par le compte **9500.4100.00 Energie gratuite** dans le département des **Finances et Impôts**. Cette méthode de comptabilisation permet la récupération de la TVA dans les usines de turbinages. L'énergie gratuite provient de la perte de turbinage des Forces Motrices de Martigny-Bourg SA sur la retenue d'eau par les Forces Motrices de Mauvoisin SA.

Après retraitements des événements particuliers et non budgétés, nous pouvons constater que les charges de la nature 31 ont été maîtrisées, validant ainsi l'approche budgétaire basée sur les charges indispensables.

Amortissements du patrimoine administratif (33)

Les charges d'amortissements comptables sont inférieures de CHF 993'982.39 entre le budget 2024 et les comptes 2024 et supérieures de CHF 197'941.24 par rapport aux comptes 2023. Le volume d'amortissement dépend des investissements de ces dernières années. L'écart entre le budget et les comptes 2024 explique la différence d'amortissement enregistrée dans les comptes.

Charges financières (34)

Les charges financières augmentent de CHF 155'189.59 par rapport au budget 2024 et de CHF 336'190.93 par rapport aux comptes 2023. La perte comptable réalisée sur la démolition des bâtiments du patrimoine financier pour le projet du Castel se monte à CHF 162'337.-.

Les emprunts ont été renouvelés à des taux variant entre 1,45% et 1.36%, inférieurs à ceux des emprunts arrivés à échéance durant l'année. Ainsi, le taux moyen de financement est passé de 1.33% au 31 décembre 2023 à 1.24% au 31 décembre 2024. Le volume des emprunts est lié aux montants des investissements et au découvert de financement. Ce dernier se monte à CHF 4'009'839.60 pour les comptes 2024.

Attributions aux fonds et financements spéciaux (35)

L'attribution aux fonds et financements spéciaux concerne le service de gestion des déchets urbains et les eaux usées. Le service de gestion des déchets est divisé en deux centres de coûts. Actuellement, seule la partie ordures ménagères et commerciales génère une attribution aux financements spéciaux.

Deux autres attributions ont eu lieu durant l'année 2024 pour les places de jeux et les places de parc manquantes lors de la délivrance des autorisations de construire.

Charges de transferts (36)

Les charges de transferts concernent toutes les subventions et contributions destinées à d'autres collectivités publiques (Canton, Communes et associations intercommunales) ainsi que les subventions aux entreprises publiques et organisations privées (sociétés locales).

Les charges augmentent de CHF 3'835'827.38 entre le budget 2024 et les comptes 2024. Elles augmentent de CHF 2'884'211.02 par rapport aux comptes 2023.

Les participations et subventions cantonales augmentent de CHF 869'385.95 entre le budget et les comptes 2024. La participation au financement des EMS augmente également de CHF 478'219.45.

Les principales diminutions de charges concernent les aides sociales individuelles pour CHF 177'337.60 ainsi que la subvention aux associations de la petite enfance pour CHF 483'838.23

L'amortissement de la subvention d'investissement Sinergy Infrastructure SA pour un montant de CHF 3'000'000.- explique une grande partie de la variation entre le budget et les comptes 2024 pour cette nature.

Ces charges sont pour la grande majorité non maîtrisables et la Municipalité ne peut que prendre acte de ces variations sans pouvoir influencer le résultat des comptes. Il est à noter que le volume de ces dépenses concerne la plus grande partie du budget avec **37.40%** des coûts.

Charges extraordinaires (38)

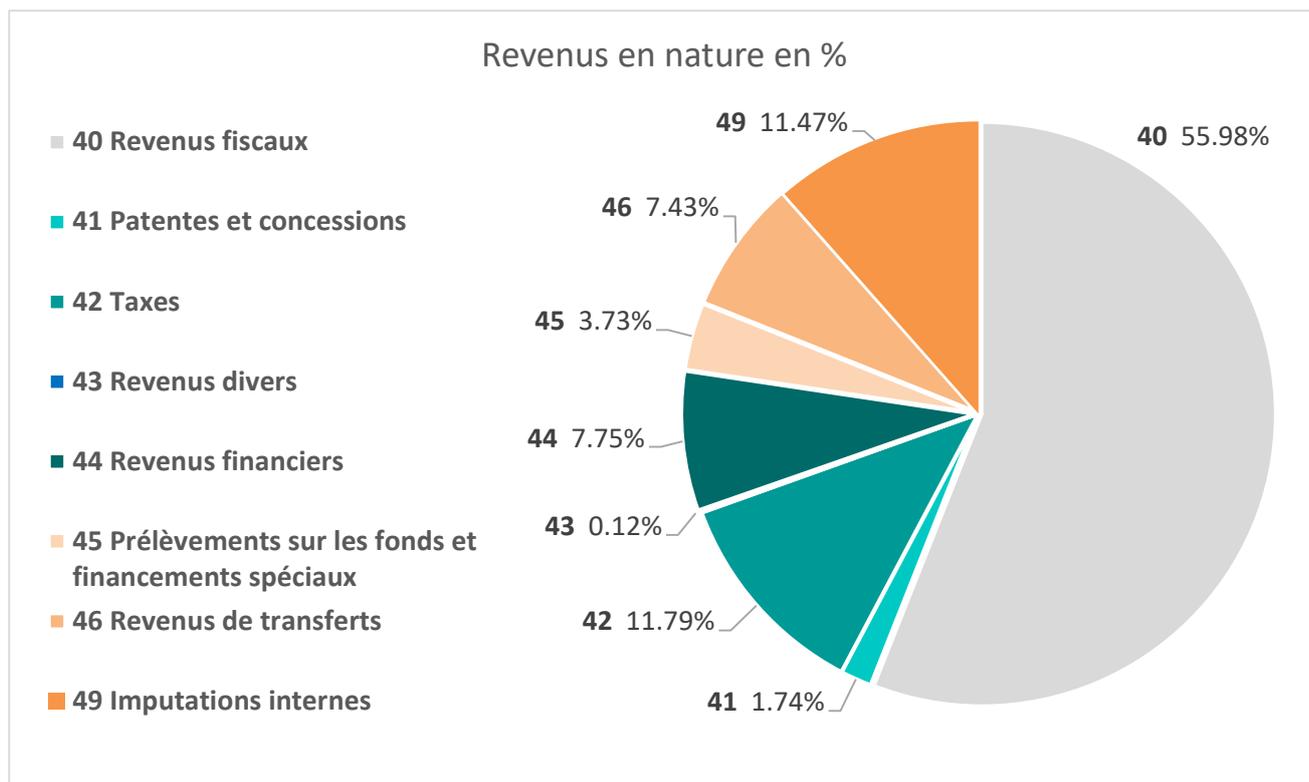
Les charges extraordinaires concernent l'attribution à la réserve de politique budgétaire pour un montant de CHF 1'300'000.-.

La réserve de politique budgétaire pourra être utilisée pour la couverture de futurs déficits du compte de résultats ou pour compenser des charges extraordinaires non budgétés.

Imputations internes (39)

Les charges d'imputations internes augmentent de CHF 187'820.65 et sont compensées à l'identique par l'augmentation des recettes d'imputations internes. Ces charges et recettes servent à répartir des coûts afin que les charges de chaque service reflètent la réalité économique. Elles n'ont aucune incidence sur le résultat du compte annuel.

Revenus d'exploitation



Revenus fiscaux (40)

Les revenus fiscaux représentent plus de la moitié des recettes des comptes communaux. Pour les comptes 2024, ils participent à 55.98% des recettes. Les revenus fiscaux augmentent de CHF 3'363'884.96 entre le budget et les comptes 2024 et de CHF 2'439'512.73 par rapport aux comptes 2023.

L'augmentation des recettes provient principalement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Le solde de la taxation 2022 a été supérieur aux projections établies lors du bouclage de l'exercice précédent. La progression des impôts 2023 et 2024 a été revue à la hausse lors de l'ajustement des provisions. Une augmentation importante des revenus de l'impôt à la source est également enregistrée sur l'exercice 2024 en comparaison des comptes 2023 et du budget 2024.

Les revenus fiscaux ont également été plus importants entre le budget et les comptes 2024 pour l'impôt sur les gains immobiliers, l'impôt sur les droits de mutations et pour l'impôt sur les successions et les donations pour un montant de CHF 1'004'034.25. Ces revenus supplémentaires ne sont pas prévisibles et la Municipalité ne peut que se réjouir de ces variations qui influencent de manière positive le résultat des comptes.

Au niveau des impôts sur les personnes morales, les comptes 2024 enregistrent une légère augmentation des revenus de CHF 90'255.90 par rapport aux comptes 2023. L'impôt sur le capital reste inférieur aux estimations budgétaires. L'impôt sur le bénéfice correspond à la prévision.

Patentes et concessions (41)

Les revenus des patentes et concessions diminuent par rapport aux comptes 2023 et augmentent par rapport au budget 2024.

Le revenu de l'énergie gratuite diminue fortement par rapport aux comptes 2023 en raison de la baisse des tarifs de l'énergie sur les marchés financiers. Le montant passe de CHF 1'292'211.47 en 2023 à CHF 374'099.97 pour un volume quasi identique. Pour rappel l'énergie gratuite des Forces Motrices de Mauvoisin SA est comptabilisée dans le compte **8710.3120.11 Energie de restitution FMM SA** en charges dans le département **Services économiques** et elle est neutralisée par le compte **9500.4100.00 Energie gratuite** dans le département des **Finances et Impôts**. Cette méthode de

comptabilisation permet la récupération de la TVA dans les usines de turbinages. L'énergie gratuite provient de la perte de turbinage des Forces Motrices de Martigny-Bourg SA sur la retenue d'eau par les Forces Motrices de Mauvoisin SA.

Les redevances hydrauliques enregistrent un montant plus important tant par rapport au budget qu'à l'année 2023. Les autres revenus restent stables.

Taxes (42)

Le montant du volume des taxes augmente de façon importante tant entre le budget 2024 que les comptes 2023.

Les grandes variations entre les comptes et le budget 2024 proviennent des revenus du Service intercommunal de la curatelle pour CHF 311'417.30 et d'un dédommagement d'assurance de CHF 472'275.10 concernant l'usine de turbinage de Pont-Neuf.

Durant l'année 2024, les indemnités journalières maladie et accidents pour nos collaboratrices et collaborateurs ont également été plus importantes que le montant budgété pour CHF 438'042.10.

Il est également à relever l'augmentation des taxes sur l'épuration suite à l'entrée en vigueur du règlement sur la gestion des eaux usées au 1^{er} janvier 2024. Ces taxes sont inférieures au budget 2024 pour CHF 234'977.55 et supérieures aux comptes 2023 pour CHF 598'961.90.

Revenus divers (43)

Les revenus divers concernent le prélèvement sur la provision du projet de 3^{ème} correction du Rhône.

Revenus financiers (44)

Les revenus financiers augmentent entre le budget et les comptes 2024. Les locations des immeubles et des terrains du patrimoine financier augmentent de CHF 192'539.65. Les intérêts des liquidités et des créances augmentent également de CHF 125'008.71. De plus, l'exercice 2024 enregistre un gain sur la vente d'immobilisations pour CHF 91'289.25. Il s'agit du bénéfice sur la vente du réseau d'eau potable de Charrat et de la vente d'une partie d'un terrain à Charrat.

Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (45)

L'augmentation importante des revenus des prélèvements sur les financements spéciaux concerne les prélèvements sur le fonds pour l'autonomie énergétique du montant de CHF 3'496'073.72 pour la participation au financement de l'extension du chauffage à distance par la société Sinergy Infrastructures SA et pour couvrir l'investissement des panneaux photovoltaïques durant l'année 2024.

Les prélèvements concernent également le traitement des eaux usées et le centre de ramassage des déchets. Ces services sont autofinancés et les taxes doivent couvrir les charges de fonctionnement et d'investissement du service. Le service du traitement des eaux usées est actuellement en déficit de couverture. Le prélèvement pour l'exercice 2024 est de CHF 347'872.53. L'échelonnement de l'augmentation des taxes comme le prévoit le nouveau règlement adopté par le Conseil général permettra de régulariser cette situation dans le respect des directives cantonales.

Revenus de transferts (46)

Les revenus de transfert correspondent à tous les dédommagements et subventions reçus par des collectivités publiques (Confédération, Canton, Communes et associations intercommunales). Les revenus des subventions de l'Etat du Valais restent stables. Les refacturations aux communes diminuent de CHF 144'806.25 sur l'exercice 2024. Les revenus de patentes et la participation à l'impôt sur les immeubles bâtis augmentent de CHF 45'067.17 en comparaison avec le budget.

Imputations internes (49)

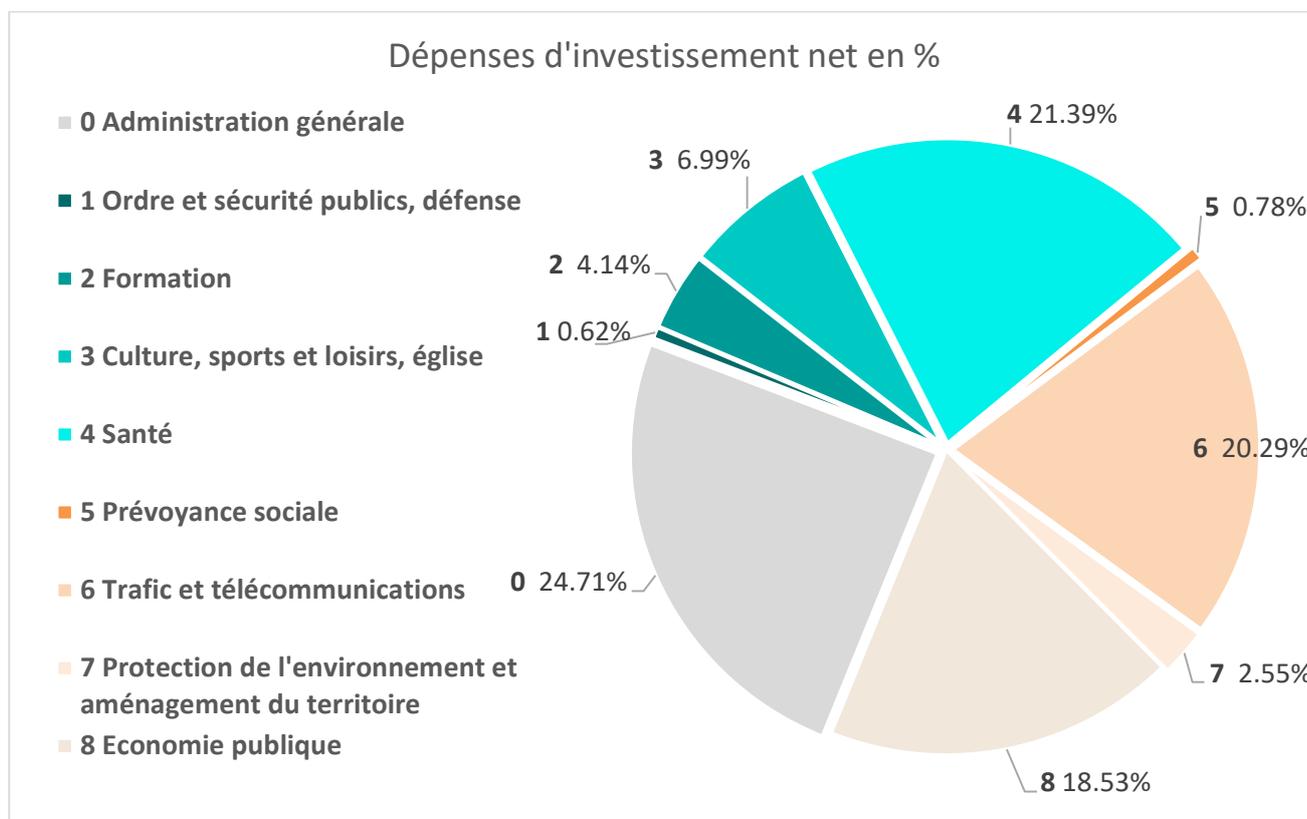
Les recettes d'imputations internes augmentent de CHF 187'820.65 et sont compensées à l'identique par l'augmentation des charges d'imputations internes. Ces charges et recettes servent à répartir des coûts afin que les charges de chaque service reflètent la réalité économique. Elles n'ont aucune incidence sur le résultat du compte annuel.

Investissements 2024

Aperçu du compte des investissements		Compte 2024	Budget 2024	Compte 2023
Dépenses	+ CHF	28 710 909.90	34 879 800.00	30 304 446.04
Recettes	- CHF	15 607 646.89	15 403 800.00	11 992 860.05
Investissements nets	= CHF	13 103 263.01	19 476 000.00	18 311 585.99
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Au niveau du compte des investissements, les comptes 2024 sont inférieurs au budget 2024 mais restent important en termes de volume. Le total net des investissements 2024 s'élève à **CHF 13'103'263.01** contre **CHF 19'476'000** pour le budget 2024.

La limite de l'activation des investissements se monte à CHF 50'000.



La majorité des dépenses concerne l'administration générale, la santé, le trafic et télécommunications ainsi que l'économie publique.

Au chapitre des principales dépenses, nous pouvons notamment citer :

Administration générale

- Mise en place de nouveaux modules informatiques pour les RH et le service des finances
- Poursuite des travaux de transformation des locaux de l'Ecole Club Migros pour l'aménagement d'une UAPE
- Poursuite des travaux du Bâtiment des Vorziers pour le Centre de jeunesse et loisirs

Sécurité publique

- Début des travaux de réaménagement des vestiaires du local du feu

Formation

- Fin des travaux de l'Ecole de Ville A et début des travaux de rénovation de l'Ecole de Ville B et C
- Fin des travaux de rénovation de la salle de gymnastique de l'Ecole du Bourg

Culture, sports et loisirs, église

- Poursuite des travaux de la piscine municipale
- Rénovation de la patinoire municipale
- Prêt au Tennis Club Martigny

Santé

- Subventionnement de la construction du nouveau Castel

Mobilité et voies de communications

- Fin des travaux de l'Avenue de la Gare
- Poursuite des travaux du passage inférieur à la rue des Neuilles
- Début des travaux de la Rue des Neuilles
- Fin des travaux de la rue du Grand Verger
- Début des travaux de la route de Chenevière
- Etudes sur les travaux à la Gare CFF, dépose minute
- Etudes sur les travaux de l'interface du HUB de Martigny-Croix
- Aménagement Place du CERM (Zone Tennis)

Protection de l'environnement et aménagement du territoire

- Poursuite des travaux sur les bâtiments de la STEP
- Poursuite de la mise à niveau du PGEE
- Poursuite des travaux de sécurisation des digues de la Dranse
- Poursuite des aménagements paysagers de la Dranse
- Poursuite des travaux de sécurisation de la route de Salvan

Services économiques

- Début des travaux à la source des Barnettes à Charrat
- Subvention d'investissement à Sinergy Infrastructure SA pour le CAD
- Pose de photovoltaïque sur l'UAPE le Totem, le bassin du Manoir, la salle Versillia et le bâtiment B du CO d'Octodure.

Au niveau du patrimoine financier, les comptes 2024 enregistrent des mouvements dans les objets suivants :

- Démolition de la villa Meunier et des annexes du Castel.
- Rénovation des voies industrielles à la Rue des Finettes
- L'achat de places de parc dans le parking ATRIUM
- L'achat de l'Hôtel du Forum
- L'achat de deux habitations à Martigny et Charrat

Investissements pluriannuels

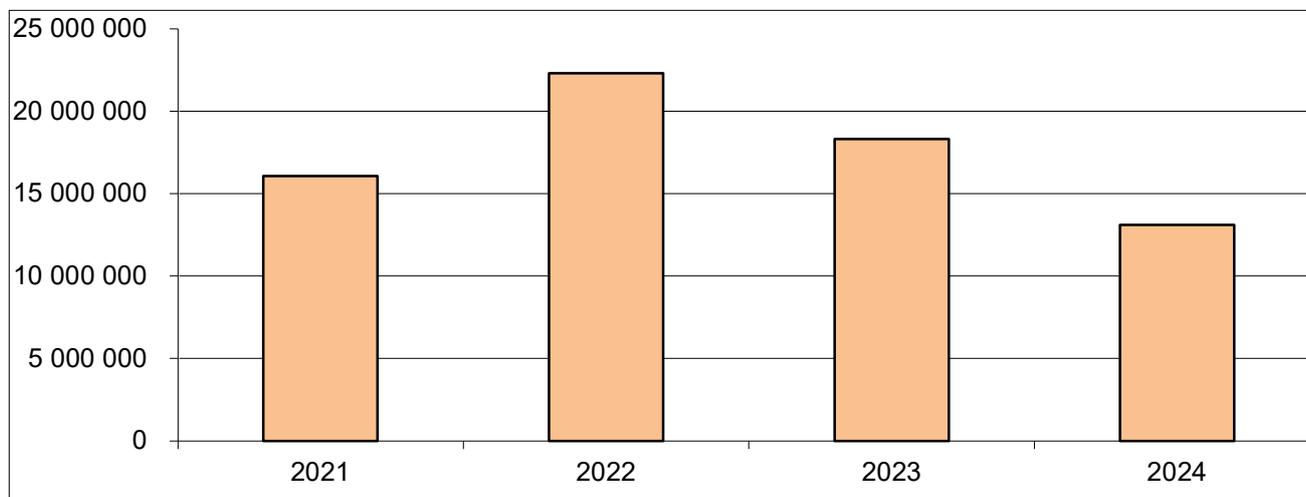
Les investissements pluriannuels sont présentés sous la forme de leur crédit d'engagement initial ainsi que les crédits complémentaires. Ils figurent dans le tableau ci-dessous :

Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible au 31.12.2024
	Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal décision du :	Montant	Conseil Général décision du :			
		Conseil Municipal	Conseil Général							
Salle de gymnastique Ecole du Bourg	5 180 000		14.12.2021			1 310 000	31.05.2022	6 490 000	6 484 833	5 167
Aménagement de l'Avenue de la Gare	10 000 000		01.12.2020					10 000 000	8 651 955	1 348 045
Rénovation de la piscine communale	8 500 000		05.12.2023					8 500 000	2 375 664	6 124 336
Subvention d'investissements nouveau castel	12 200 000		05.12.2023					12 200 000	2 803 369	9 396 631
Parking souterrain du Manoir	2 700 000	27.07.2021		400 000	05.04.2022			3 435 000	3 405 489	29 511
Stade d'Octodure - piste d'athlétisme	4 950 000	11.10.2022		335 000	22.08.2023			4 950 000	4 525 394	424 606
PCEE les Chantons	2 700 000	12.10.2021						2 700 000	1 408 785	1 291 215
Agrandissement déchetterie avec partenaire	1 600 000	11.10.2022						1 600 000	256 715	1 343 285
Passage inférieur rue des Neuvilles	5 000 000	11.10.2022						5 000 000	388 047	4 611 953
Centre de loisirs	1 680 000	11.10.2022		320 000	28.03.2023			2 000 000	1 806 232	193 768
Transformation anciens locaux Ecole-Club Migros	5 200 000	11.10.2022						5 200 000	2 148 991	3 051 009
Digitalisation - transformation numérique - nouvelles technologies	2 100 000	11.10.2022						2 100 000	488 590	1 611 410
Ecole de Ville A	365 000	11.10.2022						365 000	184 175	180 825
Aménagements paysagers de la Dranse	500 000	11.10.2022						500 000	387 033	112 967
Place de Vison Charrat	250 000	11.10.2022						250 000	162 895	87 105
Nouveau complexe scolaire	200 000	11.10.2022						200 000	90 551	109 449
Prolongement rue du Grand-Verger (route + égouts)	1 100 000	11.10.2022						1 100 000	1 075 436	24 564
Signalisation générale	240 000	05.09.2023						240 000	128 374	111 626
Ecole de Ville B	280 000	03.10.2023						280 000	111 604	168 396
Local du feu	250 000	03.10.2023						250 000	80 822	169 178
Patinoire	1 000 000	03.10.2023						1 000 000	927 875	72 125
Gare CFF Nord - dépose minute	250 000	03.10.2023						250 000	38 368	211 632
Rue des Neuvilles	1 500 000	03.10.2023						1 500 000	891 325	608 675
Agglo - Interface du HUB de Martigny-Croix	546 800	03.10.2023						546 800	74 859	471 942
Parking Palce du Midi	300 000	03.10.2023						300 000	3 782	296 218
Source des Barettes Charrat	250 000	03.10.2023						250 000	80 518	169 483

L'avancement de travaux peut influencer sur les crédits budgétaires annuels qui seront mis à jour lors de l'établissement des budgets futurs. Les crédits disponibles au 31 décembre 2024 sont mentionnés.

Le graphique suivant présente l'évolution des investissements nets du patrimoine administratif depuis 2021 :

	2021	2022	2023	2024
INVESTISSEMENTS NETS	16'065'019	22'304'791	18'311'586	13'103'263

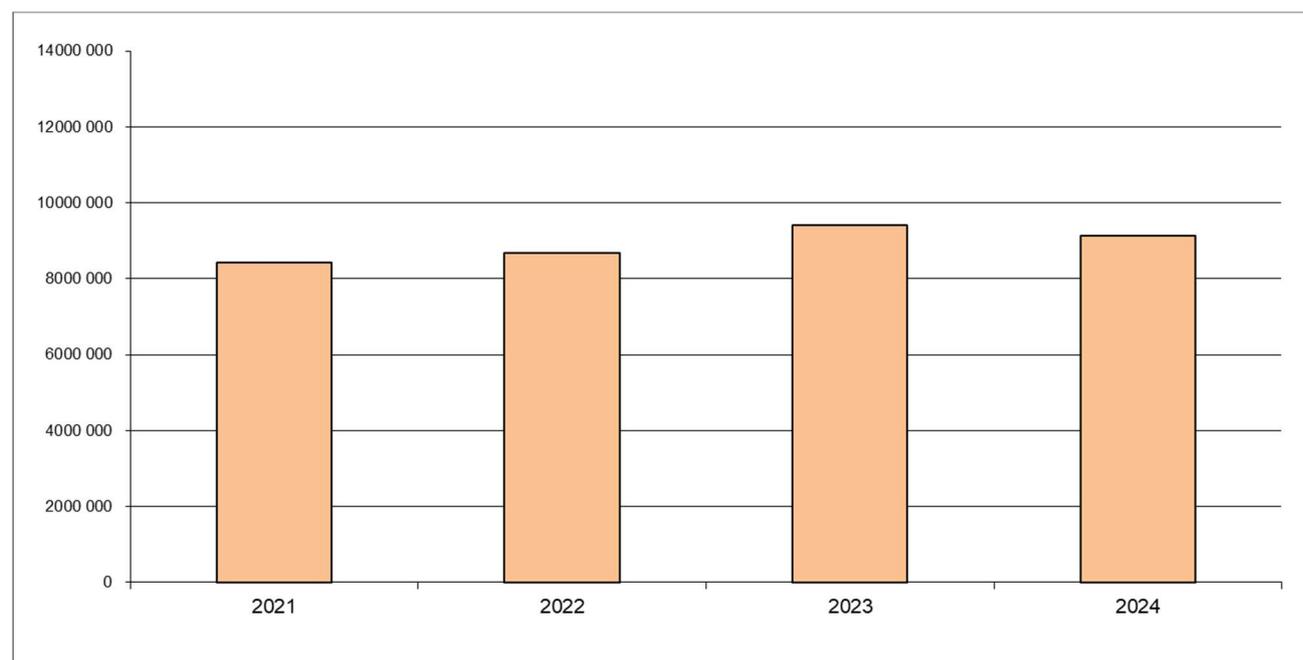


Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement des comptes 2024 se monte à **CHF 9'123'720.45** contre **CHF 5'686'350** pour le budget 2024.

Le graphique suivant présente l'évolution de la marge d'autofinancement depuis 2021. L'années 2021 a été retraitées conformément au MCH2.

	2021 (MCH 2)	2022 (MCH 2)	2023 (MCH 2)	2024 (MCH 2)
MARGE AUTOFINANC. (MAF)	8'414'178	8'681'244	9'415'485	9'123'720



Indicateurs financiers MCH2

Les indicateurs financiers ci-dessous sont mis à disposition des collectivités publiques. Ils portent principalement sur la problématique de l'endettement, du poids de la dette et de la capacité à faire face aux engagements et investissements.

Taux d'endettement :

Ce ratio calcule la dette nette en % des revenus fiscaux. Il renseigne sur la part des revenus fiscaux qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette. Le résultat de **29.4 %** est considéré comme **bon**.

Degré d'autofinancement :

Ce ratio renseigne sur la part des investissements que la Ville de Martigny peut financer par ses propres moyens. Le résultat de **69.6 %** nous informe que plus des deux tiers des investissements sont financés par la marge d'autofinancement.

Part des charges d'intérêts :

Ce ratio compare le volume des intérêts nets à l'ensemble des revenus courants. Les revenus courants sont l'ensemble des revenus diminués des subventions à redistribuer (nature 47) et des imputations internes (nature 49). Le résultat de **1.7 %** est considéré comme **bon**.

Dette brute par rapport aux revenus :

Ce ratio compare la dette brute par rapport aux revenus courants. Ce ratio renseigne sur le niveau de la dette par rapport à la capacité de la collectivité publique à générer des recettes. Le résultat de **158.9%** est considéré comme **mauvais**. Le volume important d'investissement de ces dernières années financés par des fonds étrangers influencent négativement cet indicateur malgré la hausse des recettes fiscales.

Proportion des investissements :

Ce ratio compare les investissements bruts réalisés par rapport aux dépenses totales (dépenses courantes et d'investissements). Le résultat de **21.90%** dénote un **effort d'investissement élevé** de la Ville de Martigny.

Part du service de la dette :

Ce ratio nous indique la part des revenus qui est absorbée par les charges d'intérêts nets et par les amortissements de patrimoine administratif. Plus la Commune investit et s'endette, plus ce taux se péjore. Le résultat de **11.2 %** est considéré comme une **charge acceptable**.

Dette nette par habitant :

Ce ratio mesure l'importance de la dette par rapport au nombre d'habitants. Il s'élève à **CHF 996** ce qui est considéré comme un endettement **faible**.

Taux d'autofinancement :

Ce ratio informe sur la part des revenus courants qu'il nous reste pour financer les investissements. Le résultat de **7.8 %** est considéré comme **mauvais**. L'augmentation des recettes fiscales améliore légèrement le ratio en comparaison des comptes 2023. Toutefois, le montant de la marge d'autofinancement demeure faible par rapport au volume des revenus courants.

Evolution des engagements, de l'endettement et du capital propre

Evolution des engagements

La valeur des engagements (provisions incluses) au 31 décembre 2024, se monte à **CHF 217'610'862.15**.

L'évolution de la valeur des engagements au 31 décembre 2024 se détermine comme suit :

Engagements au 1 ^{er} janvier 2024	CHF	216'817'012.90
+ Variation des engagements courants	CHF	+ 615'307.39
+ Variation des engagements financiers à court terme	CHF	+ 5'371'250.00
+ Variation des passifs de régularisation	CHF	+ 156'665.64
+ Variation des provisions à court terme	CHF	+ 5'893.62
- Variation des engagements financiers à long terme	CHF	- 1'500'000.00
- Variation des provisions à long terme	CHF	- 3'788'683.40
- Variation des engagements envers les financements spéciaux	CHF	- 66'584.00
Engagements au 31 décembre 2024	CHF	217'610'862.15

Evolution de l'endettement net I du compte administratif

L'endettement net I du compte administratif au 31 décembre 2024 présente un solde de **CHF 21'700'697.52**.

L'évolution de l'endettement au 31 décembre 2024 se détermine comme suit :

Endettement net I au 1 ^{er} janvier 2024	CHF	17'757'441.92
+ Insuffisance de financement des comptes 2024	CHF	3'979'542.56
- Variation des engagements envers les financements spéciaux	CHF	- 66'584.00
Endettement au 31 décembre 2024	CHF	21'670'400.48

L'endettement par habitant passe ainsi de **CHF 847** au 1^{er} janvier 2024 à **CHF 996** au 31 décembre 2024. Cet endettement est considéré comme **faible** selon les indicateurs de l'Etat du Valais.

Evolution de la fortune

La fortune figurant au bilan au 31 décembre 2024, se monte à **CHF 44'872'328.97**.

L'évolution de la fortune au 31 décembre 2024 se présente comme suit :

Fortune au 1 ^{er} janvier 2024	CHF	44'487'704.88
+ Excédent de revenus du compte de résultats 2024	CHF	+ 386'921.13
Fortune au 31 décembre 2024	CHF	44'874'626.01

L'exercice 2024 enregistre une attribution à la réserve de politique budgétaire de CHF 1'300'000.-. Le montant de la réserve de politique budgétaire est de CHF 6'515'000.- au 31 décembre 2024.

3. EVOLUTION DU PERSONNEL

EFFECTIF DU PERSONNEL - RESULTAT		FIXE 2024		FIXE 2023	
		Nombre	EPT	Nombre	EPT
ADMINISTRATION GENERALE					
CONSEIL GENERAL	110				
BUREAUX ELECTORAUX	111				
CONSEIL MUNICIPAL	120				
ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS	210	12	10.88	12	10.88
COMMUNICATION ET INFORMATIQUE	220	5	5.43	5	5.63
CHANCELLERIE	221	10	7.67	10	8.87
BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS	223	11	9.44	11	9.44
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	290	3	3.00	3	3.00
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE		41	36.42	41	37.82
SECURITE PUBLIQUE					
POLICE MUNICIPALE	1110	31	30.40	31	29.40
JUGE ET VICE-JUGE DE COMMUNE - <i>Secrétariat</i>	1201	1	0.60	1	0.40
AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE	1220				
TRIBUNAL DE POLICE	1290				
OFFICE DE LA POPULATION - ACCUEIL CITOYEN	1400	8	6.00	8	5.80
REGISTRE FONCIER, GEOMETRE, CADASTRE	1401				
SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE	1510	5	4.00	5	4.00
PROTECTION CIVILE	1620			3	2.50
TOTAL SECURITE PUBLIQUE		45	41.00	48	42.10
FORMATION					
ADMINISTRATION ET ECONOMAT	2120	5	5.26	6	5.25
COURS SPECIAUX - COURS D'APPUI	2123	6	3.51	6	3.51
BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE	2126				
SPORTS FACULTATIFS	2127	1	0.30	1	0.30
CO D'OCTODURE	2130	1	1.00	1	1.00
BÂTIMENTS SCOLAIRES	2170	3	3.00	3	3.00
CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE	2200	3	2.50	3	2.50
FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	2300				
TOTAL FORMATION		19	15.57	20	15.56
CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE					
AFFAIRES CULTURELLES	3100	5	3.45	5	3.45
MEDIATHEQUE - BIBLIOTHEQUE	3210	7	5.50	7	5.50
MAISON DE LA MUSIQUE	3230	1	0.30	1	0.30
SERVICE DES SPORTS	3410	12	10.25	13	10.65
TOTAL CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE		25	19.50	26	19.90
PREVOYANCE SOCIALE					
AGENCE COMMUNALE AVS	5310	1	0.60	1	0.60
COORDINATION DE LA PETITE ENFANCE	5450	1	0.80	1	0.70
SERVICE INTERCOMMUNAL DE LA CURATELLE	5452	21	18.35	21	18.35
DELEGUEE ET AFFAIRES SOCIALES	5790	2	0.90	1	0.60
INTEGRATION ENFANTS-FAMILLE	5791	4	2.30	4	2.30
TOTAL PREVOYANCE SOCIALE		29	22.95	28	22.55
MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS					
BUREAU ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	6150	7	6.25	7	6.35
SERVICE D'EXPLOITATION	6152	56	53.40	55	53.20
TOTAL MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS		63	59.65	62	59.55
ENVIRONNMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
STEP ET EGOITS	7200	2	1.50	6	5.95
CENTRE RAMASSAGE DES DECHETS	7301	4	3.49	4	3.49
NATURE ET PAYSAGE	7500	2	1.50	2	1.50
TOTAL ENVIRONNMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		8	6.49	12	10.94
SERVICES ECONOMIQUES					
PROMOTION ECONOMIQUE	8500	1	0.60	2	1.60
TOTAL SERVICES ECONOMIQUES		1	0.60	2	1.60
FINANCES ET IMPOTS					
BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	9630				
TOTAL FINANCES ET IMPOTS		0	0.00	0	0.00
TOTAL GENERAL		231	202.17	239	210.02

L'évolution de l'effectif du personnel communal se manifeste de la manière suivante :

Administration générale

0220

- Informaticien coordinateur digitalisation à engager à 80-100 %

0221

- Spécialiste RH à engager à 80-100 %
- Départ de 2 Collaboratrices au Greffe municipal à 200 %
- Engagement de 2 Collaboratrices au Greffe municipal à 180 %

Sécurité publique

1110

- Départ à la retraite d'un Agent de Police membre de l'unité spéciale à 100 %
- Nomination interne d'un Agent de Police en tant que membre de l'unité spéciale à 100 %
- Engagement de 2 aspirants de Police à 200 %

1201

- Augmentation du taux d'activité de la Secrétaire du Juge de Commune de 20 %

1400

- Départ à la retraite d'une Collaboratrice à l'accueil citoyen à 80 %
- Engagement d'un Collaborateur à l'accueil citoyen à 100 %

1620

- Cantonalisation de la PCI départ de 3 collaborateurs à 250 %

Culture, Sport, Loisirs, Eglise

3410

- Départ de la Cheffe du Service des sports à 80 %
- Réorganisation responsabilité des sports à 70 %
- Augmentation du taux d'activité du Chef garde-bains de 20 %
- Départ du stagiaire des sports à 50 %

Prévoyance sociale

5450

- Augmentation du taux d'activité de la Coordinatrice à la Petite enfance de 10 %

5452

- Départ à la retraite d'une Curatrice à 100 %
- Engagement d'une Curatrice à 80 %
- Baisse du taux d'activité d'un curateur de 20 %
- Augmentation du taux d'activité d'une Collaboratrice administrative de 30 %
- Augmentation du taux d'activité d'une Collaboratrice administrative de 10 %

5790

- Engagement d'une Secrétaire administrative aux affaires sociales à 30 %

Mobilité et voies de communications

6152

- Départ à la retraite de 2 mécaniciens à 200 %
- Engagement d'un mécatronicien à 100 %
- Engagement d'un aide-mécanicien à 80 %
- Modification d'un contrat d'un horticulteur-paysagiste à 40 %

Environnement et aménagement du territoire

7200

- Transfert de 5 collaborateurs STEP c/o Sinergy SA à 445 %

Services économiques

8500

- Responsable de la Promotion économique à repourvoir à 80-100 %

EFFECTIF DU PERSONNEL - RESULTAT		AUXILIAIRE 2024		AUXILIAIRE 2023	
		Nombre	EPT	Nombre	EPT
ADMINISTRATION GENERALE					
CONSEIL GENERAL	110				
BUREAUX ELECTORAUX	111				
CONSEIL MUNICIPAL	120				
ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS	210			1	0.05
COMMUNICATION ET INFORMATIQUE	220				
CHANCELLERIE	221	10	0.64	7	0.14
BÂTIMENTS ET CONSTRUCTIONS	223				
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	290	40	7.73	16	6.23
TOTAL ADMINISTRATION GENERALE		50	8.37	24	6.42
SECURITE PUBLIQUE					
POLICE MUNICIPALE	1110	1	0.15	1	0.04
JUGE ET VICE-JUGE DE COMMUNE	1201	2	0.77	2	0.79
AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE	1220				
TRIBUNAL DE POLICE	1290	1	0.07	1	0.05
OFFICE DE LA POPULATION - ACCUEIL CITOYEN	1400				
REGISTRE FONCIER, GEOMETRE, CADASTRE	1401				
SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE	1510	1	0.64		
PROTECTION CIVILE	1620				
TOTAL SECURITE PUBLIQUE		5	1.63	4	0.88
FORMATION					
ADMINISTRATION ET ECONOMAT	2120	3	0.09	1	0.10
COURS SPECIAUX - COURS D'APPUI	2123	36	1.23	37	1.50
BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE	2126	4	0.46	4	0.46
SPORTS FACULTATIFS	2127	59	0.30	62	0.67
CO D'OCTODURE	2130	22	3.29	16	4.05
BATIMENTS SCOLAIRES	2170	31	7.22	15	6.12
CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE	2200	74	9.77	48	7.69
FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	2300	18	0.34	20	0.42
TOTAL FORMATION		247	22.70	203	21.01
CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE					
AFFAIRES CULTURELLES	3100	3	0.08		
MEDIATHEQUE - BIBLIOTHEQUE	3210	1	0.03	2	0.34
MAISON DE LA MUSIQUE	3230				
SERVICE DES SPORTS	3410	18	2.65	8	0.68
TOTAL CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE		22	2.76	10	1.02
PREVOYANCE SOCIALE					
AGENCE COMMUNALE AVS	5310				
COORDINATION DE LA PETITE ENFANCE	5450				
SERVICE INTERCOMMUNAL DE LA CURATELLE	5452				
DELEGUEE ET AFFAIRES SOCIALES	5790				
INTEGRATION ENFANTS-FAMILLE	5791	22	1.41	14	0.95
TOTAL PREVOYANCE SOCIALE		22	1.41	14	0.95
MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS					
BUREAU ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	6150	2	0.77		
SERVICE D'EXPLOITATION	6152	32	3.67	48	6.73
TOTAL MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS		34	4.44	48	6.73
ENVIRONNMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
STEP ET EGOUTS	7200				
CENTRE RAMASSAGE DES DECHETS	7301				
NATURE ET PAYSAGE	7500				
TOTAL ENVIRONNMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		0	0.00	0	0.00
SERVICES ECONOMIQUES					
PROMOTION ECONOMIQUE	8500				
TOTAL SERVICES ECONOMIQUES		0	0.00	0	0.00
FINANCES ET IMPOTS					
BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	9630				
TOTAL FINANCES ET IMPOTS		0	0.00	0	0.00
TOTAL GENERAL		380	41.31	303	37.01

Résultats

Aperçu du compte annuel						
	Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
Compte de résultats	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	128 117 498.08		125 558 160.00		131 253 232.08	
Total des revenus		128 285 764.61		122 158 810.00		131 640 153.21
Excédent de revenus	168 266.53		-		386 921.13	
Excédent de charges		-		3 399 350.00		-
Total	128 285 764.61	128 285 764.61	125 558 160.00	125 558 160.00	131 640 153.21	131 640 153.21
Compte des investissements	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	30 304 446.04		34 879 800.00		28 710 909.90	
Total des recettes reportées au bilan		11 992 860.05		15 403 800.00		15 607 646.89
Investissements nets 3)		18 311 585.99		19 476 000.00		13 103 263.01
Total	30 304 446.04	30 304 446.04	34 879 800.00	34 879 800.00	28 710 909.90	28 710 909.90
Financement						
Report des investissements nets	18 311 585.99		19 476 000.00		13 103 263.01	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		7 618 366.74		9 095 000.00		11 086 944.46
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		1 024 669.62		1 169 500.00		1 259 848.90
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1 895 821.94		1 178 800.00		4 911 894.04	
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-
Report réévaluation des participations du PA		4.00		-		1 900.00
Report attributions au capital propre		2 500 000.00		-		1 300 000.00
Report réévaluation du PA	-		-		-	
Report prélèvements sur le capital propre	-		-		-	
Excédent de revenus du compte de résultats		168 266.53		-		386 921.13
Excédent de charges du compte de résultats		-		3 399 350.00		-
Excédent de financement		-		-		-
Insuffisance de financement		8 896 101.04		13 789 650.00		3 979 542.56
Total	20 207 407.93	20 207 407.93	24 054 150.00	24 054 150.00	18 015 157.05	18 015 157.05
Modification du capital						
Report de l'excédent de financement		-		-		-
Report de l'insuffisance de financement	8 896 101.04		13 789 650.00		3 979 542.56	
Report des dépenses d'investissement au bilan		30 304 446.04		34 879 800.00		28 710 909.90
Report des recettes d'investissement au bilan	11 992 860.05		15 403 800.00		15 607 646.89	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif	7 618 366.74		9 095 000.00		11 086 944.46	
Report réévaluation prêts du PA	-		-		-	
Report réévaluation des participations du PA	4.00		-		1 900.00	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-		-		-	
Report réévaluation du PA		-		-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers		103 190.00		100 000.00		66 584.00
Augmentation du capital propre	1 900 304.21		-		-	
Diminution du capital propre		-		3 308 650.00		1 898 540.01
Total	30 407 636.04	30 407 636.04	38 288 450.00	38 288 450.00	30 676 033.91	30 676 033.91

Aperçu du compte de résultats et investissements

Compte
2023Budget
2024Compte
2024

Compte de résultats

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	116 974 457.72	115 293 660.00	117 604 538.72
Revenus financiers	+ CHF	126 389 942.67	120 980 010.00	126 728 259.17
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	9 415 484.95	5 686 350.00	9 123 720.45

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	9 415 484.95	5 686 350.00	9 123 720.45
Amortissements planifiés	- CHF	7 618 366.74	9 095 000.00	11 086 944.46
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	1 024 669.62	1 169 500.00	1 259 848.90
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	1 895 821.94	1 178 800.00	4 911 894.04
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	4.00	-	1 900.00
Attributions au capital propre	- CHF	2 500 000.00	-	1 300 000.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	3 399 350.00	-
Excédent de revenus	= CHF	168 266.53	-	386 921.13

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	30 304 446.04	34 879 800.00	28 710 909.90
Recettes	- CHF	11 992 860.05	15 403 800.00	15 607 646.89
Investissements nets	= CHF	18 311 585.99	19 476 000.00	13 103 263.01
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	9 415 484.95	5 686 350.00	9 123 720.45
Investissements nets	- CHF	18 311 585.99	19 476 000.00	13 103 263.01
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	8 896 101.04	13 789 650.00	3 979 542.56
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Compte de résultats échelonné		Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	29 040 470.26	30 661 590.00	29 264 313.04
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	25 051 855.88	21 788 660.00	24 305 804.91
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	6 916 076.34	8 108 000.00	7 114 017.61
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	1 024 669.62	1 169 500.00	1 259 848.90
36 Charges de transferts	CHF	42 856 641.97	45 254 610.00	49 090 437.38
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	104 889 714.07	106 982 360.00	111 034 421.84
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	71 249 372.23	70 325 000.00	73 688 884.96
41 Patentes et concessions	CHF	3 051 243.52	1 790 000.00	2 285 911.90
42 Taxes	CHF	14 621 732.26	14 235 000.00	15 524 738.27
43 Revenus divers	CHF	161 282.85	160 000.00	161 282.85
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	1 895 821.94	1 178 800.00	4 911 894.04
46 Revenus de transferts	CHF	9 998 108.89	9 859 800.00	9 774 392.73
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	100 977 561.69	97 548 600.00	106 347 104.75
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-3 912 152.38	-9 433 760.00	-4 687 317.09
34 Charges financières	CHF	6 037 427.06	3 666 400.00	3 821 589.59
44 Revenus financiers	CHF	12 617 845.97	9 700 810.00	10 195 827.81
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	6 580 418.91	6 034 410.00	6 374 238.22
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		2 668 266.53	-3 399 350.00	1 686 921.13
38 Charges extraordinaires	CHF	2 500 000.00	-	1 300 000.00
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-2 500 000.00	-	-1 300 000.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	168 266.53	-3 399 350.00	386 921.13

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2023

Etat 31.12.2024

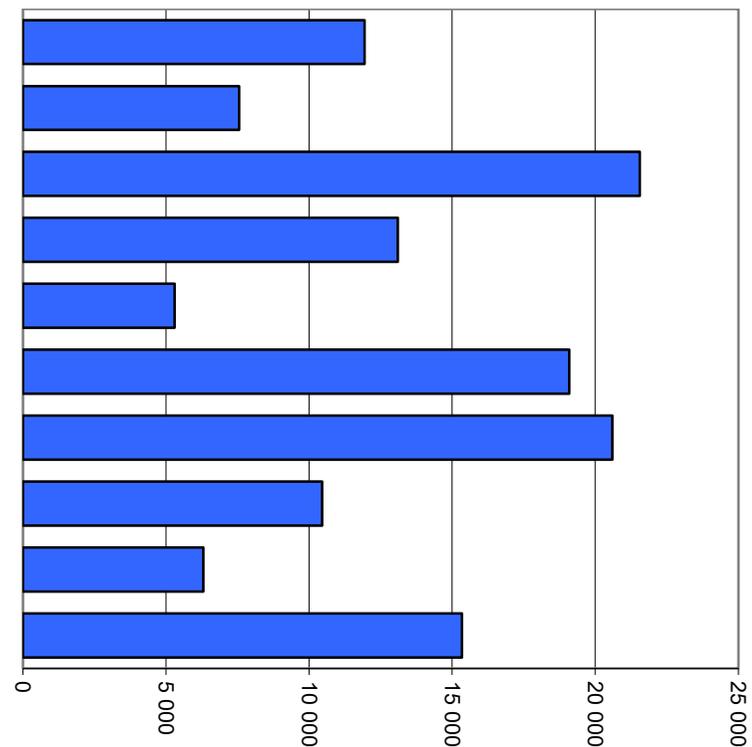
1	Actif	281 587 104.43	280 482 413.67
	Patrimoine financier	199 059 570.98	195 940 461.67
100	Disponibilités et placements à court terme	13 056 008.98	6 163 081.87
101	Créances	34 022 057.88	29 304 083.22
102	Placements financiers à court terme	-	150 000.00
104	Actifs de régularisation	9 058 598.97	11 835 391.78
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	101 155.25	101 155.25
107	Placements financiers	887 000.00	832 640.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	141 934 749.90	147 554 109.55
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	82 527 533.45	84 541 952.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	73 048 895.75	73 716 759.00
142	Immobilisations incorporelles	-	135 000.00
144	Prêts	8 432 713.70	7 103 800.00
145	Participation capital social	900 023.00	900 023.00
146	Subventions d'investissement	145 901.00	2 686 370.00
2	Passif	281 587 104.43	280 482 413.67
	Capitaux de tiers	216 817 012.90	217 610 862.15
200	Engagements courants	10 392 361.40	11 007 668.79
201	Engagements financiers à court terme	16 128 750.00	21 500 000.00
204	Passifs de régularisation	10 474 697.81	10 631 363.45
205	Provisions à court terme	187 314.63	193 208.25
206	Engagements financiers à long terme	154 150 000.00	152 650 000.00
208	Provisions à long terme	22 209 584.15	18 420 900.75
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	3 274 304.91	3 207 720.91
	Capital propre	64 770 091.53	62 871 551.52
29	Capital propre	64 770 091.53	62 871 551.52

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passifs	provenance des fonds (+)	
	Augmentation des actifs et diminution des passifs	emploi de fonds (-)	
	Résultat ordinaire du compte de résultats		1 686 921.13
	Résultat extraordinaire du compte de résultats		-1 300 000.00
	Amortissements planifiés	+	11 086 944.46
	Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	1 259 848.90
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	4 911 894.04
	Réévaluations des prêts du PA	+	-
	Réévaluations des participations du PA	+	1 900.00
	Attributions au capital propre	+	1 300 000.00
	Prélèvements sur le capital propre	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			9 123 720.45
Dépenses d'investissements			
50	Immobilisations corporelles	-	21 748 241.10
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	197 372.95
54	Prêts	-	250 000.00
55	Participations et capital social	-	1 900.00
56	Propres subventions d'investissement	-	6 513 395.85
57	Subventions d'investissement redistribuées	-	-
Recettes d'investissements			
60	Transferts au patrimoine financier	+	1 215 239.75
61	Remboursements	+	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	+	-
63	Subventions d'investissement acquises	+	12 813 493.44
64	Remboursement de prêts	+	1 578 913.70
65	Transferts de participations	+	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	+	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-13 103 263.01
		Etat 31.12.2023	Etat 31.12.2024
100	Disponibilités et placements à court terme	13 056 008.98	6 163 081.87
101	Créances	34 022 057.88	29 304 083.22
102	Placements financiers à court terme	-	150 000.00
104	Actifs de régularisation	9 058 598.97	11 835 391.78
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	101 155.25	101 155.25
107	Placements financiers	887 000.00	832 640.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	141 934 749.90	147 554 109.55
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
200	Engagements courants	10 392 361.40	11 007 668.79
201	Engagements financiers à court terme	16 128 750.00	21 500 000.00
204	Passifs de régularisation	10 474 697.81	10 631 363.45
205	Provisions à court terme	187 314.63	193 208.25
206	Engagements financiers à long terme	154 150 000.00	152 650 000.00
208	Provisions à long terme	22 209 584.15	18 420 900.75
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	3 274 304.91	3 207 720.91
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			-2 913 384.55
29	Capital propre	64 770 091.53	62 871 551.52
Variation des liquidités et placements à court terme			-6 892 927.11
100	Disponibilités et placements à court terme	13 056 008.98	6 163 081.87

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	11 538 789.34	5 230 355.40	12 307 950.00	5 707 800.00	11 941 141.01	5 608 169.81
1 Ordre et sécurité publics, défense	7 783 260.03	3 061 459.80	8 055 050.00	2 760 500.00	7 557 743.84	2 797 469.95
2 Formation	20 591 708.59	3 001 395.63	20 598 300.00	2 760 800.00	21 552 335.45	3 134 727.66
3 Culture, sports et loisirs, église	12 389 481.11	1 627 574.00	12 346 060.00	1 582 100.00	13 098 548.04	1 704 287.90
4 Santé	4 268 708.60	-	4 651 400.00	-	5 304 215.30	-
5 Prévoyance sociale	17 705 267.42	4 843 686.73	19 554 000.00	5 187 200.00	19 092 441.22	5 375 194.45
6 Trafic et télécommunications	20 323 702.36	8 303 030.25	20 574 800.00	8 204 100.00	20 599 540.67	8 330 261.25
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	11 027 237.61	9 060 586.41	10 540 100.00	8 625 800.00	10 451 933.40	8 847 124.17
8 Economie publique	3 922 763.90	2 848 411.22	3 273 500.00	2 430 000.00	6 309 801.05	6 345 603.78
9 Finances et impôts	18 566 579.12	90 309 265.17	13 657 000.00	84 900 510.00	15 345 532.10	89 497 314.24
Total des charges et des revenus	128 117 498.08	128 285 764.61	125 558 160.00	122 158 810.00	131 253 232.08	131 640 153.21
Excédent de charges		-		3 399 350.00		-
Excédent de revenus	168 266.53		-		386 921.13	

Compte de résultats selon les tâches, charges

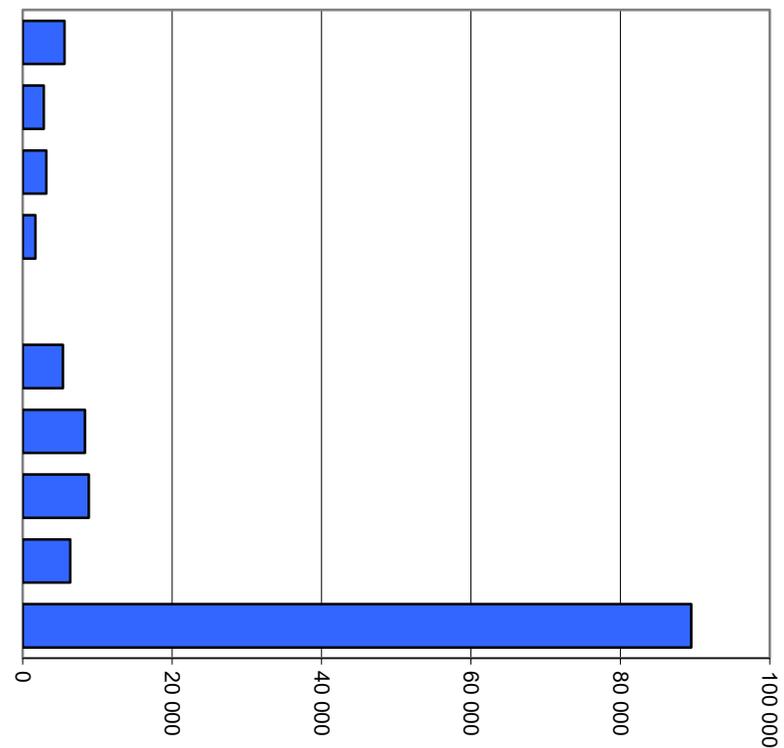
0	Administration générale	9.1%	11 941 141
1	Ordre et sécurité publics, défense	5.8%	7 557 744
2	Formation	16.4%	21 552 335
3	Culture, sports et loisirs, église	10.0%	13 098 548
4	Santé	4.0%	5 304 215
5	Prévoyance sociale	14.5%	19 092 441
6	Trafic et télécommunications	15.7%	20 599 541
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	8.0%	10 451 933
8	Economie publique	4.8%	6 309 801
9	Finances et impôts	11.7%	15 345 532
Total			131 253 232



Milliers

Compte de résultats selon les tâches, revenus

0	Administration générale	4.3%	5 608 170
1	Ordre et sécurité publics, défense	2.1%	2 797 470
2	Formation	2.4%	3 134 728
3	Culture, sports et loisirs, église	1.3%	1 704 288
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	4.1%	5 375 194
6	Trafic et télécommunications	6.3%	8 330 261
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	6.7%	8 847 124
8	Economie publique	4.8%	6 345 604
9	Finances et impôts	68.0%	89 497 314
Total			131 640 153



Milliers

Compte de résultats selon les natures

Compte 2023

Budget 2024

Compte 2024

	Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	29 040 470.26		30 661 590.00		29 264 313.04	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	25 051 855.88		21 788 660.00		24 305 804.91	
33 Amortissements du patrimoine administratif	6 916 076.34		8 108 000.00		7 114 017.61	
34 Charges financières	6 037 427.06		3 666 400.00		3 821 589.59	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1 024 669.62		1 169 500.00		1 259 848.90	
36 Charges de transferts	42 856 641.97		45 254 610.00		49 090 437.38	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	2 500 000.00		-		1 300 000.00	
39 Imputations internes	14 690 356.95		14 909 400.00		15 097 220.65	
40 Revenus fiscaux		71 249 372.23		70 325 000.00		73 688 884.96
41 Patentes et concessions		3 051 243.52		1 790 000.00		2 285 911.90
42 Taxes		14 621 732.26		14 235 000.00		15 524 738.27
43 Revenus divers		161 282.85		160 000.00		161 282.85
44 Revenus financiers		12 617 845.97		9 700 810.00		10 195 827.81
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		1 895 821.94		1 178 800.00		4 911 894.04
46 Revenus de transferts		9 998 108.89		9 859 800.00		9 774 392.73
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		14 690 356.95		14 909 400.00		15 097 220.65
Total des charges et des revenus	128 117 498.08	128 285 764.61	125 558 160.00	122 158 810.00	131 253 232.08	131 640 153.21
Excédent de charges		-		3 399 350.00		-
Excédent de revenus	168 266.53		-		386 921.13	

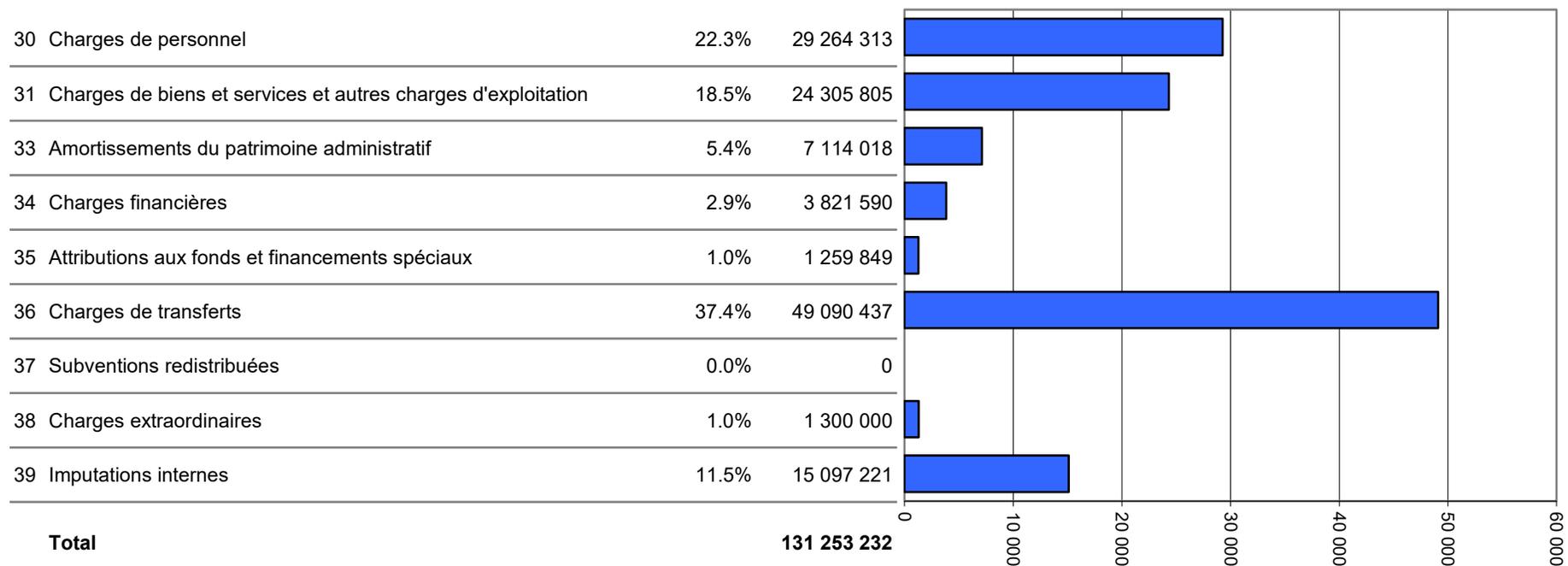
Compte de résultats selon les natures, charges

	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
3 CHARGES	128 117 498.08	125 558 160	131 253 232.08
30 Charges du personnel	29 040 470.26	30 661 590	29 264 313.04
300 Autorités et commissions	751 304.40	802 800	772 731.25
301 Traitements	22 129 111.50	23 296 000	22 315 338.40
302 Personnel enseignant	134 647.15	85 000	99 335.80
303 Travailleurs temporaires	18 160.90	18 500	53 096.10
304 Allocations périodiques	661 671.55	704 200	653 759.55
305 Charges sociales	5 125 244.50	5 474 600	5 099 946.95
309 Autres charges de personnel	220 330.26	280 490	270 104.99
31 Biens, services, marchandises	25 051 855.88	21 788 660	24 305 804.91
310 Fournitures de bureau, imprimés, matériel scolaire	1 842 602.96	1 687 450	1 836 397.33
311 Mobilier, machines, véhicules	957 232.52	997 200	989 257.62
312 Eau, énergie, combustible	5 080 099.95	3 689 300	4 209 299.92
313 Prestations de services et honoraires	7 797 075.54	6 906 090	7 645 738.38
314 Réfection et entretien d'immeubles, routes et territoires	6 376 798.41	6 139 400	7 022 267.95
315 Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	988 447.42	872 750	961 867.74
316 Loyers, fermage et redevances d'utilisation	445 991.25	338 300	342 136.20
317 Dédommagements	407 776.01	308 170	346 128.55
318 Pertes sur créances	1 155 831.82	850 000	952 711.22
33 Amortissements	6 916 076.34	8 108 000	7 114 017.61
330 Patrimoine administratif - amortissements immobilisations corporelles	6 653 861.39	7 715 000	6 910 644.66
332 Patrimoine administratif - amortissements immobilisations incorporelles	262 214.95	393 000	203 372.95

Compte de résultats selon les natures, charges

	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
34 Charges financières	6 037 427.06	3 666 400	3 821 589.59
340 Charges d'intérêts	2 569 701.86	2 900 600	2 905 892.79
341 Pertes réalisées sur les immobilisations	2 730 842.00	0	162 337.00
343 Charges pour biens-fonds du patrimoine financier	736 883.20	765 800	753 359.80
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1 024 669.62	1 169 500	1 259 848.90
351 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1 024 669.62	1 169 500	1 259 848.90
36 Charges de transferts	42 856 641.97	45 254 610	49 090 437.38
360 Parts de revenus destinés à des tiers	400 869.95	465 000	463 950.25
361 Parts de revenus destinés à des collectivités publiques	566 370.05	600 000	580 341.69
362 Péréquation financière intercommunale			
363 Subvention à des collectivités publiques et particuliers	41 187 107.57	43 202 610	44 071 318.59
365 Réévaluations, participations PA	4.00		1 900.00
366 Amortissements subventions d'investissements	702 290.40	987 000	3 972 926.85
38 Charges extraordinaires	2 500 000.00	0	1 300 000.00
389 Attribution à la réserve budgétaire	2 500 000.00	0	1 300 000.00
39 Imputations internes	14 690 356.95	14 909 400	15 097 220.65
390 Approvisionnement en matériel et en marchandises	109 051.00	112 000	95 786.65
391 Prestations de service	6 907 605.95	6 796 600	6 954 844.00
393 Frais administratifs et d'exploitation	300 000.00	300 000	300 000.00
394 Intérêts et charges financières théoriques	7 373 700.00	7 700 800	7 746 590.00
	0.00	0	0.00

Compte de résultats selon les natures, charges



Compte de résultats selon les natures, revenus

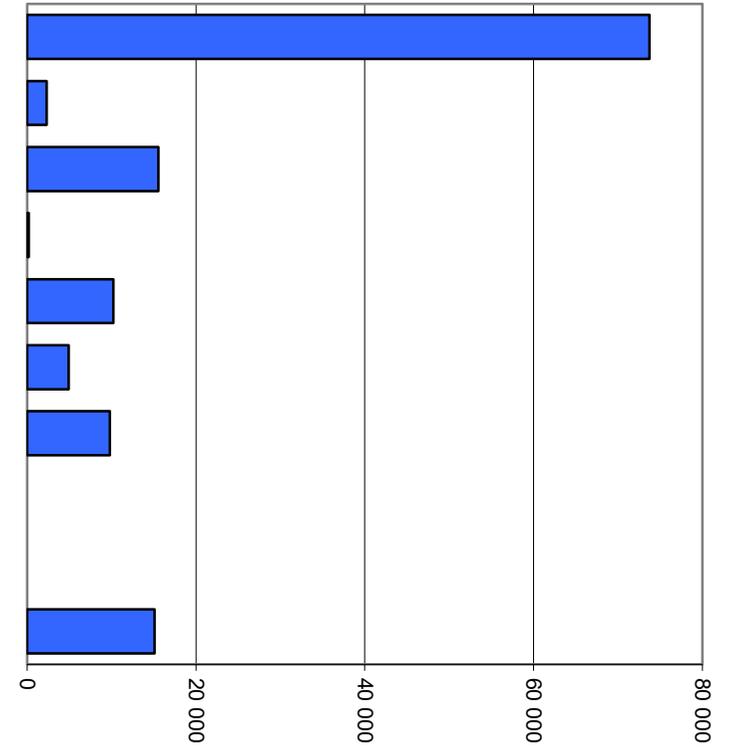
	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
4 Revenus	128 285 764.61	122 158 810	131 640 153.21
40 Impôts	71 249 372.23	70 325 000	73 688 884.96
400 Impôts sur les personnes physiques	51 304 688.83	50 805 000	53 534 130.96
401 Impôts sur les personnes morales	12 544 540.25	12 950 000	12 675 920.25
402 Autres impôts directs	7 247 567.35	6 420 000	7 317 206.75
403 Impôt sur la propriété	152 575.80	150 000	161 627.00
41 Patentes, concessions	3 051 243.52	1 790 000	2 285 911.90
410 Patentes	1 292 211.47		374 099.97
412 Concessions	1 759 032.05	1 790 000	1 911 811.93
42 Taxes et redevances	14 621 732.26	14 235 000	15 524 738.27
420 Taxes de compensation	357 303.75	340 000	395 756.38
421 Emoluments pour actes administratifs	1 317 484.69	1 158 000	1 552 066.48
423 Frais d'écolage et taxes de cours	88 704.00	71 000	77 749.80
424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	7 124 395.58	7 830 000	7 736 457.68
425 Recettes sur ventes	3 085 127.47	2 697 500	2 537 739.21
426 Remboursements	1 801 565.31	1 363 500	2 428 953.99
427 Amendes	847 151.46	775 000	796 014.73
43 Revenus financiers	161 282.85	160 000	161 282.85
439 Autres revenus divers	161 282.85	160 000	161 282.85

Compte de résultats selon les natures, revenus

	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
44 Revenus financiers	12 617 845.97	9 700 810	10 195 827.81
440 Revenus des intérêts	884 517.88	856 000	981 008.71
441 Gains réalisés sur le patrimoine financier	2 740 249.75	0	91 289.25
443 Produits des immeubles du patrimoine financier	4 746 819.02	4 310 410	4 502 949.65
445 Revenus financiers des prêts et participations du patrimoine adm.	912 841.23	792 900	881 299.35
447 Revenus des immeubles du patrimoine administratif	3 333 418.09	3 741 500	3 739 280.85
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1 895 821.94	1 178 800	4 911 894.04
450 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux de tiers	103 190.00	100 000	66 584.00
451 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux propres	1 792 631.94	1 078 800	4 845 310.04
46 Revenus de transferts	9 998 108.89	9 859 800	9 774 392.73
460 Parts à des revenus de tiers	525 366.99	496 000	547 777.17
462 Péréquation financière intercommunale	27.00	4 400	3 055.00
463 Subventions de collectivités publiques et particuliers	9 459 123.25	9 359 400	9 208 338.56
469 Autres revenus de transfert	13 591.65		15 222.00
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0.00
489 Prélèvements sur le capital propre			
49 Imputations internes	14 690 356.95	14 909 400	15 097 220.65
490 Approvisionnement en matériel et en marchandises	109 051.00	112 000	95 786.65
491 Prestations de service	6 907 605.95	6 796 600	6 954 844.00
493 Frais administratifs et d'exploitation	300 000.00	300 000	300 000.00
494 Intérêts et charges financières théoriques	7 373 700.00	7 700 800	7 746 590.00

Compte de résultats selon les natures, revenus

40 Revenus fiscaux	56.0%	73 688 885
41 Patentes et concessions	1.7%	2 285 912
42 Taxes	11.8%	15 524 738
43 Revenus divers	0.1%	161 283
44 Revenus financiers	7.7%	10 195 828
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	3.7%	4 911 894
46 Revenus de transferts	7.4%	9 774 393
47 Subventions à redistribuer	0.0%	0
48 Revenus extraordinaires	0.0%	0
49 Imputations internes	11.5%	15 097 221
Total		131 640 153



Milliers

EVOLUTION DES RECETTES FISCALES

	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES	2022 COMPTES	2023 COMPTES	2024 COMPTES
PERSONNES PHYSIQUES						
REMISES ET NON-VALEURS	-744 889	-964 513	-823 124	-575 343	-1 051 356	-832 573
PART IMPOT IMMEUBLES BATIS	-426 018	-430 684	-494 080	-434 942	-400 870	-463 950
IMPOT SUR LE REVENU	32 775 744	32 513 236	37 684 523	38 477 112	40 036 273	42 129 205
IMPOT SUR LA FORTUNE	6 959 851	6 025 439	7 141 536	6 662 655	7 652 221	7 179 087
IMPOT A LA SOURCE	2 725 230	2 665 959	3 020 834	2 887 057	3 124 848	3 760 388
IMPOT PERSONNEL	130 634	134 446	144 606	154 600	118 463	193 124
IMPOT GLOBAL	404 671	397 200	338 052	359 904	372 884	272 327
IMPOT FONCIER	1 318 610	1 344 412	1 564 790	1 541 970	1 571 542	1 557 405
IMPOT SUR GAINS IMMOBILIERS	812 933	2 285 372	709 669	1 140 685	1 190 364	1 009 396
DROIT SUR LES MUTATIONS	1 093 525	1 197 038	1 351 061	1 629 154	1 334 577	1 775 260
IMPOT SUR LES SUCCESSIONS	24 597 213	470 882	166 639	606 222	1 167 773	1 019 378
IMPOT SUR LES CHIENS	108 984	107 237	142 212	149 612	152 576	161 627
AMENDES FISCALES	21 158	9 850	4 350	42 250	42 900	33 500
PARTICIPATION IMPOT SUR IMMEUBLES BATIS	421 802	430 181	507 589	469 654	487 189	489 752
TOTAL DES PERSONNES PHYSIQUES	70 199 448	46 186 054	51 458 656	53 110 588	55 799 384	58 283 926
Indexation impôt communal	160	160	160	160	163	163
Coefficient	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
PERSONNES MORALES						
VARIATION DE LA PROVISION POUR PERTES SUR DEBITEURS						600 000
REMISES ET NON-VALEURS	-144 711	-131 982	-336 859	-77 390	-79 760	-643 260
IMPOT SUR LE BENEFICE	8 843 447	10 080 853	7 097 307	6 510 326	7 656 472	7 033 335
IMPOT MINIMUM	172 636	209 720	393 914	125 831	151 851	167 879
IMPOT SUR LE CAPITAL	6 268 948	5 255 620	5 522 119	5 464 594	4 736 217	5 474 706
IMPOT FONCIER	1 488 303	1 511 114	1 893 061	2 016 752	1 983 311	1 955 768
AMENDES FISCALES				1 421	50 081	
TOTAL DES PERSONNES MORALES	16 628 624	16 925 326	14 569 542	14 041 534	14 498 172	14 588 428
PRODUIT NET DES IMPOTS	86 828 072	63 111 380	66 028 199	67 152 122	70 297 555	72 872 353

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	5 382 547.25	400 290.00	5 065 000.00	-	3 319 841.90	81 968.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	80 821.65	-
2 Formation	5 086 556.30	840 000.00	785 000.00	195 000.00	628 099.45	85 000.00
3 Culture, sports et loisirs, église	4 150 646.95	-	1 000 000.00	119 000.00	3 404 101.52	2 488 249.55
4 Santé	-	-	3 260 000.00	460 000.00	2 803 369.00	-
5 Prévoyance sociale	97 317.15	-	120 000.00	-	101 759.00	-
6 Trafic et télécommunications	8 399 247.85	3 000 000.00	14 168 800.00	7 028 800.00	7 337 962.80	4 679 610.50
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	6 801 364.99	6 176 970.05	8 886 000.00	6 226 000.00	7 232 363.36	6 897 818.84
8 Economie publique	386 765.55	-	1 595 000.00	1 375 000.00	3 802 591.22	1 375 000.00
9 Finances et impôts	-	1 575 600.00	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	30 304 446.04	11 992 860.05	34 879 800.00	15 403 800.00	28 710 909.90	15 607 646.89
Excédent de dépenses		18 311 585.99		19 476 000.00		13 103 263.01
Excédent de recettes						

Compte des investissements selon les natures	Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	28 697 924.99		30 229 800.00		21 748 241.10	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	291 216.95		615 000.00		197 372.95	
54 Prêts	627 113.70		-		250 000.00	
55 Participations et capital social	-		-		1 900.00	
56 Propres subventions d'investissement	688 190.40		4 035 000.00		6 513 395.85	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
Report au bilan	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		1 215 239.75
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		10 417 260.05		13 824 800.00		12 813 493.44
64 Remboursement de prêts		1 575 600.00		1 579 000.00		1 578 913.70
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	30 304 446.04	11 992 860.05	34 879 800.00	15 403 800.00	28 710 909.90	15 607 646.89
Excédent de dépenses		18 311 585.99		19 476 000.00		13 103 263.01
Excédent de recettes	-		-		-	

DEPENSES ET RECETTES DES COMPTES D'INVESTISSEMENTS
Récapitulation et détail par nature

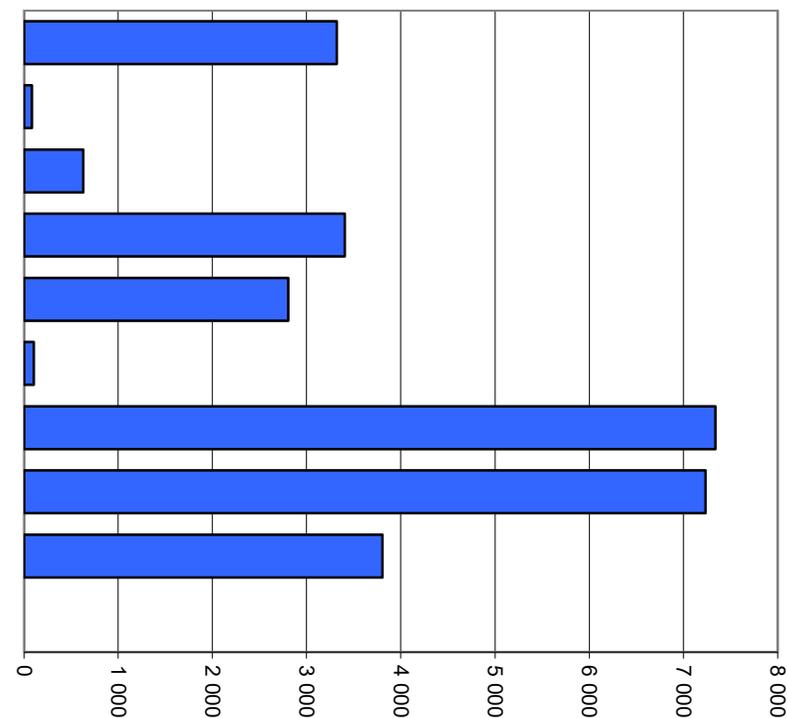
	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
DEPENSES	30 304 446.04	34 879 800	28 710 909.90
50 Immobilisations corporelles	28 697 924.99	30 229 800	21 748 241.10
500 Terrains	3 848 826.20		
501 Routes et voies de communication	6 619 670.65	12 958 000	6 518 355.29
502 Aménagement des cours d'eau	4 531 910.70	5 000 000	4 363 681.55
503 Autres travaux de génie civil	1 890 754.59	3 500 000	2 310 143.65
504 Bâtiments	11 061 992.45	6 296 000	7 204 197.12
506 Biens meubles	744 770.40	2 475 800	1 351 863.49
52 Immobilisations incorporelles	291 216.95	615 000	197 372.95
520 Logiciels	291 216.95	615 000	197 372.95
54 Prêts	627 113.70	0	250 000.00
542 Collectivités publiques locales	627 113.70		
545 Entreprises privées			250 000.00
55 Participations et capital social	0.00	0	1 900.00
552 Collectivités publiques locales			1 900.00
554 Entreprises publiques			
56 Propres subventions d'investissements	688 190.40	4 035 000	6 513 395.85
561 Cantons et concordats	592 387.50	680 000	614 010.35
562 Collectivités publiques locales		95 000	96 016.50
564 Entreprises publiques	95 802.90	3 260 000	5 803 369.00
RECETTES	-11 992 860.05	-15 403 800	-15 607 646.89
60 Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	0.00	0	-1 215 239.75
600 Transfert de terrains			-13 500.00
603 Charges accessoires			-1 201 739.75
63 Subventions d'investissement acquises	-10 417 260.05	-13 824 800	-12 813 493.44
631 Cantons et concordats	-6 301 865.10	-6 858 800	-4 888 644.40
632 Communes et associations de communes	-358 631.45	-1 516 000	-3 528 672.59
634 Subventions d'entreprises publiques	-3 000 000.00	-5 000 000	-4 000 000.00
636 Subventions d'organismes privés			
637 Subventions de personnes physiques	-756 763.50	-450 000	-396 176.45
64 Remboursement des prêts	-1 575 600.00	-1 579 000	-1 578 913.70
642 Collectivités publiques locales	-115 600.00	-119 000	-118 913.70
644 Entreprises publiques	-1 460 000.00	-1 460 000	-1 460 000.00
Excédent de dépenses	18 311 585.99	19 476 000	13 103 263.01

Compte des investissements selon les tâches, dépenses

0	Administration générale	11.6%	3 319 842
1	Ordre et sécurité publics, défense	0.3%	80 822
2	Formation	2.2%	628 099
3	Culture, sports et loisirs, église	11.9%	3 404 102
4	Santé	9.8%	2 803 369
5	Prévoyance sociale	0.4%	101 759
6	Trafic et télécommunications	25.6%	7 337 963
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	25.2%	7 232 363
8	Economie publique	13.2%	3 802 591
9	Finances et impôts	0.0%	0

Total

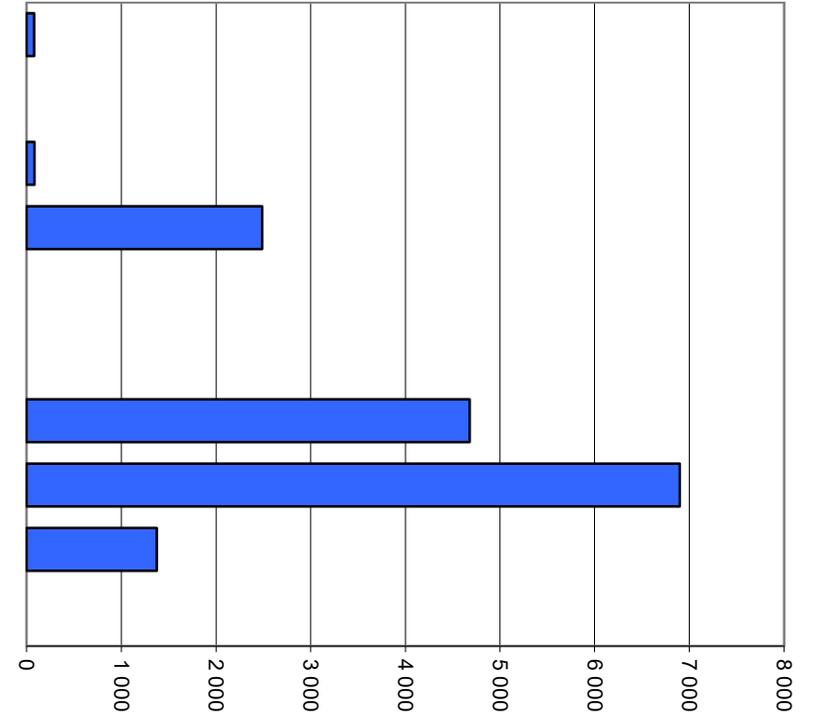
28 710 910



Milliers

Compte des investissements selon les tâches, recettes

0	Administration générale	0.5%	81 968
1	Ordre et sécurité publics, défense	0.0%	0
2	Formation	0.5%	85 000
3	Culture, sports et loisirs, église	15.9%	2 488 250
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	0.0%	0
6	Trafic et télécommunications	30.0%	4 679 611
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	44.2%	6 897 819
8	Economie publique	8.8%	1 375 000
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			15 607 647



Milliers

**Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles pour le Conseil Municipal
OGFCo, art. 81 et 82**

Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible au 31.12.2024	Crédit valable jusqu'en
	Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal décision du :	Montant	Conseil Général décision du :				
		Conseil Municipal	Conseil Général								
Salle de gymnastique Ecole du Bourg	5 180 000		14.12.2021			1 310 000	31.05.2022	6 490 000	6 484 833	5 167	2030
Aménagement de l'Avenue de la Gare	10 000 000		01.12.2020					10 000 000	8 651 955	1 348 045	2028
Rénovation de la piscine communale	8 500 000		05.12.2023					8 500 000	2 375 664	6 124 336	2031
Subvention d'investissements nouveau castel	12 200 000		05.12.2023					12 200 000	2 803 369	9 396 631	2031
Parking souterrain du Manoir	2 700 000	27.07.2021		400 000	05.04.2022			3 435 000	3 405 489	29 511	terminé
				335 000	22.08.2023						
Stade d'Octodure - piste d'athlétisme	4 950 000	11.10.2022						4 950 000	4 525 394	424 606	terminé
PGEE les Chantons	2 700 000	12.10.2021						2 700 000	1 408 785	1 291 215	2029
Agrandissement déchetterie avec partenaire	1 600 000	11.10.2022						1 600 000	256 715	1 343 285	2030
Passage inférieur rue des Neuilles	5 000 000	11.10.2022						5 000 000	388 047	4 611 953	2030
Centre de loisirs	1 680 000	11.10.2022		320 000	28.03.2023			2 000 000	1 806 232	193 768	2030
Transformation anciens locaux Ecole-Club Migros	5 200 000	11.10.2022						5 200 000	2 148 991	3 051 009	2030
Digitalisation - transformation numérique - nouvelles technologies	2 100 000	11.10.2022						2 100 000	488 590	1 611 410	2030
Ecole de Ville A	365 000	11.10.2022						365 000	184 175	180 825	2030
Aménagements paysagers de la Dranse	500 000	11.10.2022						500 000	387 033	112 967	2030
Place de Vison Charrat	250 000	11.10.2022						250 000	162 895	87 105	2030
Nouveau complexe scolaire	200 000	11.10.2022						200 000	90 551	109 449	2030
Prolongement rue du Grand-Verger (route + égouts)	1 100 000	11.10.2022						1 100 000	1 075 436	24 564	2030
Signalisation générale	240 000	05.09.2023						240 000	128 374	111 626	2031
Ecole de Ville B	280 000	03.10.2023						280 000	111 604	168 396	2031
Local du feu	250 000	03.10.2023						250 000	80 822	169 178	2031
Patinoire	1 000 000	03.10.2023						1 000 000	927 875	72 125	2031
Gare CFF Nord - dépose minute	250 000	03.10.2023						250 000	38 368	211 632	2031
Rue des Neuilles	1 500 000	03.10.2023						1 500 000	891 325	608 675	2031
Agglo - Interface du HUB de Martigny-Croix	546 800	03.10.2023						546 800	74 859	471 942	2031
Parking Palce du Midi	300 000	03.10.2023						300 000	3 782	296 218	2031
Source des Barnettes Charrat	250 000	03.10.2023						250 000	80 518	169 483	2031

Tableau des crédits supplémentaires

Compte de résultats	Libellé du compte	Montant	Date décision
0220.3153.01	Raccordement au réseau	35 300.00	25.03.2025
0240.3134.01	Primes assurance RC	14 900.00	25.03.2025
0250.3130.22	Autres évènements particuliers	26 000.00	25.03.2025
1110.3111.01	Véhicules et équipement	10 700.00	25.03.2025
2810.3634.11	Subvention IDIAP	86 000.00	25.03.2025
3412.3144.00	Frais d'entretien du stade d'octodure	153 700.00	25.03.2025
3413.3144.00	Frais d'entretien piscine	26 100.00	25.03.2025
3414.3144.00	Frais d'entretien bassin	18 500.00	25.03.2025
3418.3636.04	Subvention aux sociétés locales	44 440.00	25.03.2025
5790.3101.05	Mesures d'accompagnement	26 000.00	25.03.2025
6154.3141.00	Frais d'entretien rues et places	340 000.00	25.03.2025
7200.3143.02	Frais d'entretien stations pompages	137 000.00	25.03.2025
7301.3143.00	Frais d'entretien	130 000.00	25.03.2025
7900.3634.13	Participation antenne régionale	31 500.00	25.03.2025
9610.3130.08	Frais bancaires	20 000.00	25.03.2025
9631.3439.02	Loyer et charges	50 400.00	25.03.2025
9631.3439.02	Loyer et charges	15 600.00	25.03.2025
9910.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	1 300 000.00	25.03.2025

Compte des investissements	Libellé du compte	Montant	Date décision
3417.5450.000	Prêt Tennis club Martigny	200 000.00	25.03.2025
8500.5450.000	Prêt à l'UCOM	50 000.00	25.03.2025

Aperçu des indicateurs financiers

1. Taux d'endettement net (I1)	2023	2024	Moyenne
Dette nette en % des revenus fiscaux	24.9%	29.4%	27.2%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2023	2024	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	51.4%	69.6%	59.0%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2023	2024	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	1.5%	1.7%	1.6%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2023	2024	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	159.0%	158.9%	159.0%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2023	2024	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	22.9%	21.9%	22.4%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2023	2024	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	8.2%	11.2%	9.7%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2023	2024	Moyenne
Dette nette I par habitant	847	996	923

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2023	2024	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	8.3%	7.8%	8.1%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

Evolution indicateurs	Compte	Compte	Moyenne
	2023	2024	
1. Taux d'endettement net (I1)	24.92%	29.41%	27.20%
	bon	bon	bon
2. Degré d'autofinancement (I2)	51.42%	69.63%	59.01%
	récession	récession	récession
3. Part des charges d'intérêts (I3)	1.48%	1.65%	1.57%
	bon	bon	bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	159.05%	158.88%	158.96%
	mauvais	mauvais	mauvais
5. Proportion des investissements (I5)	22.86%	21.88%	22.37%
	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. élevé
6. Part du service de la dette (I6)	8.19%	11.17%	9.70%
	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	847	996	923
	endettement faible	endettement faible	endettement faible
8. Taux d'autofinancement (I8)	8.29%	7.83%	8.06%
	mauvais	mauvais	mauvais

Comptes de résultats et d'investissements par département

Administration générale

ADMINISTRATION GENERALE

Législatif

Le Conseil général a siégé à deux reprises en séance plénière, avec les ordres du jour suivants :

- 28 mai 2024
 - o Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 05 décembre 2023
 - o Approbation des comptes 2023 de la Commune de Martigny
 - o Message du Conseil municipal relatif au règlement sur le cimetière et approbation par le Conseil général
 - o Divers
- 10 décembre 2024
 - o Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 28 mai 2024
 - o Message relatif au financement de la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de la salle de sports Versilia, de l'UAPE TOTEM ainsi que du bâtiment B du Cycle d'orientation d'Octodure
 - o Approbation du budget 2025 de la Commune de Martigny
 - o Postulat : Pour la stimulation de la culture auprès de la jeunesse à travers l'AG culturel
 - o Postulat : Pour l'étude d'un plan de prévention et lutte contre la canicule
 - o Divers

Exécutif

En 2024, le Conseil municipal s'est réuni à 22 reprises.

Communication et informatique

Le 28 mai 2024, la Ville de Martigny a mis en route son nouveau site internet. Il a été réalisé en vue d'être plus intuitif et plus moderne.

Networking

- Mise en service de l'infrastructure réseau :
 - o Infrastructure réseau mise en place dans le nouveau Centre des Loisirs.
 - o Les postes enseignants des classes du Bâtiment B ont été raccordés au réseau informatique via câblage filaire.
 - o Chaque classe est équipée d'une antenne Wi-Fi.
 - o Nouveau raccordement Internet FTTH Swisscom installé aux Ecoles.
 - o Extension du réseau de téléjalonnement indiquant la disponibilité des places de parking.
 - o La Piscine Municipale raccordée au réseau Skidata pour la gestion des abonnements et entrées.

Sécurité / Mobilité

Gestion sécurisée des accès :

- o Gestion des accès sécurisée via Microsoft Entra.

- Mise en œuvre et sécurisation de la synchronisation de Microsoft Active Directory (OnPrem) et Microsoft Entra (Cloud) pour l'exploitation de Microsoft Intune pour le déploiement des postes de travail et appareils mobiles.

Accompagnement et remédiations

- Accompagnement des services Petite Enfance, Chantovent, et Centre des Loisirs dans leur processus de mise en conformité cyber.
- Remédiations techniques effectuées.
- Audit de notre Microsoft Active Directory par un prestataire tiers terminé. Mesures de remédiations entreprises.
- Appliance de sécurité VPN installée pour assurer la sécurité des postes de travail et autres appareils mobiles.

Projets en cours

- Déploiement en cours de PC portables pour les collaborateurs ayant un besoin de mobilité.
- Analyse du marché et test de solutions de type SIEM (Security Information and Event Management) pour détecter les menaces avant qu'elles ne perturbent l'activité.
- Déploiement de diverses solutions OpenSource pour automatiser certains processus IT.

Postes de travail scolaires

- Migration des postes enseignants vers Windows 11.
- Réduction du nombre de postes de travail par classe (1 pour l'enseignant, 2 pour les élèves).
- Déploiement de chariots de PC portables.

Vidéosurveillance

- Analyse d'impact relative à la Protection Données de la vidéosurveillance en cours.
- Remédiations techniques des réseaux de vidéosurveillance effectuées.

Chancellerie

Dans le registre des prestations directes aux citoyens, en 2024, le Greffe a notamment :

- émis plus de 10'000 chèques-famille
- offert près de 270 cartes de bus aux seniors
- octroyé plus de 1'800 cartes de résident
- établi 188 légalisations de signature
- autorisé plus de 140 manifestations sur le territoire
- établi une centaine autorisations occasionnelles d'exploiter
- organisé les visites de 53 nonagénaires et 1 centenaire

Le Greffe s'est également chargé d'organiser les votations et élections, précisément les scrutins suivants :

- Votations fédérales et cantonales du 3 mars 2024
 - Initiative pour une 13e rente AVS
 - Initiative sur les rentes

- Constitution du canton du Valais du 25 avril 2023
- Votations fédérales du 9 juin 2024
 - Initiative d'allègement des primes
 - Initiative pour un frein aux coûts
 - Initiative «Pour la liberté et l'intégrité physique»
 - Approvisionnement en électricité sûr
- Votations fédérales du 22 septembre 2024
 - Initiative biodiversité
 - Réforme de la prévoyance professionnelle
- Elections communales des octobre et novembre 2024
 - Conseil municipal
 - Conseil général
 - Juge
 - Vice-Juge
- Votations fédérales du 24 novembre 2024
 - Aménagement des routes nationales
 - Sous-location
 - Résiliation pour besoin propre
 - Financement des prestations

Bâtiments administratifs

Principaux chantiers et projets en cours

- Bâtiment de l'Horloge : des travaux complets de rénovation et de transformation en auberge de jeunesse se terminent pour ce bâtiment historique de Martigny-Bourg avec notamment l'ajout d'un ascenseur, l'isolation thermique, la création de chambres avec salles de bains et les réfections intérieures. Cette nouvelle auberge, exploitée par les Auberges de Jeunesse Suisses, sera inaugurée en mars 2025.
- Local du feu : la mise en conformité parasismique du bâtiment ainsi que la transformation des vestiaires, des espaces sanitaires et des salles de conférence ont commencé pour une fin prévue en automne 2025.
- UAPE Manoir : les locaux de l'École-club Migros au Manoir ont été repris par la Ville. Environ 900 m² seront dévolus à la création de la nouvelle UAPE Tribu et les travaux de transformation arrivent à bout touchant. Il est prévu d'ouvrir cette nouvelle UAPE en mars 2025.
- Nouveau Castel Notre-Dame : à la suite d'un concours d'architecture, le projet lauréat a été mis à l'enquête publique pour la Fondation Castel Notre-Dame. Les travaux préparatoires du chantier ont débuté.
- Cimetière : l'aménagement d'un ossuaire ainsi que d'un jardin du souvenir ont actuellement lieu au cimetière de Martigny.
- Piscine : les travaux de rénovation et de mise aux normes du bassin principal, la réalisation d'une nouvelle pataugeoire et la construction d'un nouveau pavillon en bois abritant les installations techniques ont débuté dès la fermeture de la piscine.
- Stade d'Octodure : à la suite du renouvellement et de l'agrandissement des pistes d'athlétisme, la transformation et la réfection des entrées du stade ont été approuvées.
- Etudes parasismiques : divers travaux de vérification et de renforcement parasismiques ont débuté afin de renforcer nos bâtiments publics comme à l'école de ville bâtiment C, la salle Versilia, la halle SFS, etc...
- Installations photovoltaïques : l'année 2024 a vu l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de trois bâtiments de la Ville, à savoir le bâtiment B du

CO d'Octodure, la salle Versilia et l'UAPE Totem pour un total de 2'086 m² de surface supplémentaire de panneaux.

- Ecole de la Bâtiaz : La Municipalité travaille actuellement à l'organisation d'un concours d'architecture pour la construction d'un nouveau centre scolaire situé au Chemin du milieu et qui sera lancé en février 2025.
- CO Ste-Jeanne : l'ancien CO Ste-Jeanne fait l'objet d'une étude de faisabilité afin d'y loger la Médiathèque. Une réflexion est aussi menée pour y adjoindre les locaux du Tribunal de District de Martigny et Saint-Maurice et le bureau de l'Office cantonal d'Archéologie (OCA).
- Patinoire : un projet de nouvelle construction sur la parcelle « Orsat » ainsi qu'un projet sur le site de la patinoire actuelle sont actuellement examinés afin d'étudier leur faisabilité. Une analyse au géoradar (GPR) a été effectuée sur le site existant en décembre 2024 par l'OCA. La Municipalité demeure à l'écoute des besoins du club de hockey.

Inaugurations et fins de chantiers principaux ayant eu lieu en 2024 :

- La salle de gymnastique de l'école du Bourg a été entièrement rénovée. Les travaux ont permis d'augmenter la capacité des gradins, de rénover les vestiaires et de la mettre en conformité aux normes tout en assainissant son enveloppe et son chauffage. L'ancien abri PC a été transformé en dortoir. Des panneaux photovoltaïques ont été installés en toiture. L'inauguration a eu lieu le 30 août.
- Le Centre de loisirs et de culture a fait l'objet d'une profonde rénovation du bâtiment notamment avec la mise en place d'un ascenseur, le passage au CAD, le réaménagement des combles, l'isolation thermique de la toiture, la réfection de la cuisine, des sanitaires et des installations électriques. En outre, un nouveau pavillon financé par la Fondation Léonard Gianadda Mécénat a été ajouté dans le parc. L'inauguration a eu lieu le 31 août.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	11 941 141.01	12 307 950.00	-443 008.99	-3.58%
Crédits supplémentaires		76 200.00		
Revenus	5 608 169.81	5 707 800.00	-99 630.19	-1.75%
Excédent de charges	6 332 971.20	6 676 350.00	-343 378.80	5.14%

Crédits supplémentaires

0220.3153.01	Raccordement au réseau Liaisons fibres optiques des infrastructures communales sur le réseau de Sinergy.	35'300
0290.3144.00	Prime d'assurances responsabilité civile Assurance responsabilité civile cyber protection.	14'900
0250.3130.22	Autres évènements particuliers Location écran géant pour l'Euro Foot 2024 sur la Place centrale.	26'000

Commentaires sur les écarts

0110.3001.00	Indemnités et frais de commissions Dépend du nombre de séances effectuées par les membres du Conseil générale	- 39'128
0111.3100.00	Matériel de bureau Cette rubrique a enregistré les frais liés aux élections communales (enveloppes, bulletins de votes, feuilles de réexpéditions) ainsi que les frais de la brochure Easyvote établie par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes.	+ 24'473
0210.3130.05	Frais de poursuites Les frais de contentieux ont été supérieurs aux prévisions. Cette rubrique est étroitement liée à celle des pertes sur débiteurs impôts N° 9100.3181.01.	+ 52'478
0210.4260.00	Remboursement de traitement Indemnités perçues des assurances sociales pour les incapacités de travail liées aux accidents et aux maladies.	+ 25'968
0220.3010.00	Traitements L'engagement d'un informaticien coordinateur digitalisation planifié en cours d'année 2024 n'a pas été réalisé.	- 46'359
0220.3113.00	Matériel informatique La charge liée à l'acquisition de nouveaux ordinateurs portables a été enregistrée dans la rubrique N° 0220.5200.000, applications et infrastructures informatiques.	- 46'094
0220.4250.01	Vente de matériel informatique	- 52'249
0220.4260.06	Prestations du service informatique Les prestations fournies par notre service informatiques auprès des utilisateurs du réseau municipal ont été inférieures aux prévisions.	- 74'840
0221.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel Les différentes formations suivies par les collaborateurs et les collaboratrices de notre Administration ont été supérieures aux prévisions. Principalement en lien avec les ressources humaines et la protection des données.	+ 25'495
0221.4260.00	Remboursement de traitement Indemnités perçues des assurances sociales pour les incapacités de travail liées aux accidents et aux maladies.	+ 75'971
0223.3010.00	Traitements Le traitement d'une collaboratrice a été enregistré dans le centre de charges du bureau administratif et technique N° 06150.3010.00.	- 44'552
0223.4260.00	Remboursement de traitement Indemnités perçues des assurances sociales pour les incapacités de travail liées aux accidents et aux maladies.	+ 60'462

0223.4500.00	Prélèvement fonds pour abris PC Dépend du nombre d'abris protection civile ainsi que du nombre de places protégées contrôlés durant l'année.	- 33'416
0240.3181.02	Pertes sur débiteurs Pertes enregistrées sur les prestations et taxes facturées.	+ 26'878
0240.3637.05	Opération chèques familles Dépend du nombre d'enfants bénéficiaires. Le budget 2025 a été adapté en conséquence.	+ 38'650
0250.3111.00	Machine, appareils, outils L'opération du sapin de Noël a été plus conséquent que les années dernières. Il y a eu plus de frais de mise en éclairage et d'installation. D'autre part, l'aménagement de la Salle du midi pour le Gospel et le Fifo a engendré des coûts supplémentaires.	+ 24'165
0250.3910.00	Imputations internes frais de personnel Ces imputations dépendent du nombre de manifestations qui ont sollicité les collaborateurs des services techniques municipaux.	- 60'990
0290.3010.00	Traitements Heures effectives effectuées par notre service de conciergerie dans les bâtiments et infrastructures du patrimoine administratif. Dépend également du nombre de réceptions, manifestations organisées durant l'année écoulée.	- 66'910
0290.3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques Ecart lié à la tarification ainsi qu'à la consommation des différents agents énergétiques pour les bâtiments du patrimoine administratif. Le prochain budget sera adapté en conséquence.	+ 46'068
0290.3144.00	Frais d'entretien Les travaux planifiés n'ont pas été réalisés dans leur totalité.	- 69'583
0290.3144.02	Utilisation provision pour développement durable	+ 47'169
0290.4511.00	Prélèvement provision pour développement durable Solde des frais d'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de la Salle de gymnastique de l'Ecole du Bourg.	+ 47'169
0291.3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques Le volume d'eau potable livré par la Commune d'Orsières, au travers de sa source du Revers et sa chambre du Marioty, a été inférieur aux prévisions. Cette rubrique est étroitement liée à la rubrique N° 0291.4250.07.	- 52'447
0291.4120.02	Concessions utilisation du domaine public Les concessions pour l'utilisation du domaine public, facturées à la société Sinergy Commerce SA, dépendent de la consommation des différents agents énergétiques sur l'ensemble du territoire municipal.	- 79'162

- 0291.4250.07 **Ventes d'eau** - 39'000
 Recettes liées au nombre de m3 vendu par la société Sinergy Commerce SA sur l'ensemble du territoire municipal. Cette rubrique est étroitement liée à la rubrique N° 0291.3120.10.
- 0291.4472.02 **Occupation du domaine public** - 28'232
 Les concessions pour l'utilisation du domaine public, facturées à la société Sinergy Commerce SA, dépendent de la consommation des différents agents énergétiques sur l'ensemble du territoire municipal.

Compte d'investissements

	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Dépenses	3 319 841.90	5 065 000.00	-1 745 158.10	-34.46%
Crédits supplémentaires				
Recettes	81 968.00		81 968.00	
Investissements nets	3 237 873.90	5 065 000.00	-1 827 126.10	36.07%

Commentaires sur les écarts

- 0220.5200.002 **Gestion électronique des documents (GED)** - 332'447
 Les frais d'avancement des prestations effectives sont comptabilisés dans cette rubrique dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée du projet estimée.
 Le tableau des engagements figurant en page 48 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2024.
- 0290.5040.020 **Optimisation énergétique des installations sportives et bâtiments** + 67'867
- 0290.6310.000 **Subventions cantonales** + 68'468
 Les travaux d'optimisation énergétiques sur nos infrastructures communales sont au bénéfice de subventions cantonales. Cela concerne principalement le remplacement de chaudières à gaz par du chauffage à distance.
- 0290.5040.028 **Transformation de l'étage de l'Ecole Club Migros** - 1'483'824
- 0290.5040.037 **Centre de jeunesse et loisirs** + 436'717
- 0290.5040.050 **Local du feu – réaménagement des vestiaires** - 250'000
 Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les différentes rubriques d'investissement dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée des travaux estimée.
 Le tableau des engagements figurant en page 48 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2024.
- 0290.5040.054 **Salle communale** - 100'000
 Les travaux planifiés n'ont pas été réalisés.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		0					
11 538 789,34	12 307 950						
	76 200						
	S						
5 230 355,40	5 707 800				5 608 169,81	-443 009	-3,58
-6 308 433,94	-6 676 350				6 332 971,20	-99 630	-1,75
		01					
766 012,05	802 400						
41 625,00	35 000						
-724 387,05	-767 400			797 997,90	43 875,00	-4 402	-0,55
					754 122,90	8 875	25,36
		011					
115 459,20	161 500						
-115 459,20	-161 500			145 372,75	145 372,75	-16 127	-9,99
		0110					
60 700,20	89 800						
-60 700,20	-89 800			43 647,95	43 647,95	-46 152	-51,39
59 883,55	82 500	3001.00	Indemnités et frais des commissions	43 371,60		-39 128	-47,43
368,35	3 600	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	170,30		-3 430	-95,27
156,30	1 500	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	72,60		-1 427	-95,16
72,00	700	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	33,45		-667	-95,22
220,00	1 500	3170.01	Frais divers			-1 500	
		0111					
54 759,00	71 700						
-54 759,00	-71 700			101 724,80	101 724,80	30 025	41,88
37 745,10	54 000	3001.00	Indemnités et frais des commissions	60 665,00		6 665	12,34
920,50	3 500	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	1 834,70		-1 665	-47,58
13,95		3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	72,00		72	
111,75		3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	131,85		132	
397,60		3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	799,85		800	
230,40	700	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	487,95		-212	-30,29
15 339,70	13 000	3100.00	Matériel de bureau	37 472,65		24 473	188,25
	500	3170.01	Frais divers	260,80		-239	-47,84
		012					
650 552,85	640 900						
41 625,00	35 000			652 625,15	43 875,00	11 725	1,83
-608 927,85	-605 900				608 750,15	8 875	25,36
		0120					
650 552,85	640 900			652 625,15		11 725	1,83

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%		
41 625,00	35 000		Revenus		43 875,00	8 875	25,36		
-608 927,85	-605 900		Excédent de charges		608 750,15				
495 000,00	495 000	3000.00	Vacations	495 000,00					
31 146,20	61 200	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	66 650,90		5 451	8,91		
64 350,00	57 000	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	64 350,00		7 350	12,89		
8 248,95	8 300	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	7 131,90		-1 168	-14,07		
13 257,70	13 300	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	13 346,05		46	0,35		
6 107,30	6 100	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	6 146,30		46	0,76		
32 442,70		3059.00	Charges sociales		43 875,00				
41 625,00	35 000	4260.04	Participation de tiers			8 875	25,36		
		02	SERVICES GENERAUX						
10 772 777,29	11 505 550		Charges	11 143 143,11		-438 607	-3,79		
	76 200		Crédit supplémentaire						
5 188 730,40	5 672 800		Revenus		5 564 294,81	-108 505	-1,91		
-5 584 046,89	-5 908 950		Excédent de charges		5 578 848,30				
		021	ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS						
1 562 477,60	1 581 200		Charges	1 626 397,95		45 198	2,86		
261 190,72	160 000		Revenus		208 491,09	48 491	30,31		
-1 301 286,88	-1 421 200		Excédent de charges		1 417 906,86				
		0210	ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS						
1 562 477,60	1 581 200		Charges	1 626 397,95		45 198	2,86		
261 190,72	160 000		Revenus		208 491,09	48 491	30,31		
-1 301 286,88	-1 421 200		Excédent de charges		1 417 906,86				
1 099 476,60	1 124 800	3010.00	Traitements	1 126 742,25		1 942	0,17		
4 290,00	4 900	3040.00	Allocations pour enfants	4 070,00		-830	-16,94		
11 140,20	10 400	3045.00	Allocations de ménage	11 770,20		1 370	13,18		
17 966,80	18 300	3046.00	Allocations caisses-maladie	18 274,80		-25	-0,14		
67 080,25	73 700	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	72 139,20		-1 561	-2,12		
120 757,85	125 400	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	124 734,60		-665	-0,53		
17 115,80	19 800	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	16 006,00		-3 794	-19,16		
28 510,05	31 500	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	31 031,90		-468	-1,49		
13 131,05	14 400	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	14 288,35		-112	-0,78		
157 699,50	130 000	3130.05	Frais de poursuites	182 477,65		52 478	40,37		
25 309,50	28 000	3132.01	Honoraires organes de révision	24 863,00		-3 137	-11,20		
41 150,47	50 000	4210.01	Frais de sommations		58 274,79	8 275	16,55		
6 800,00	7 000	4210.02	Emoluments travaux de taxation			-7 000			
94 554,20		4260.00	Remboursement de traitement		25 967,65	25 968			
118 686,05	103 000	4260.05	Prestations à des tiers et frais récupérés		124 248,65	21 249	20,63		
		022	SERVICES GENERAUX						
4 509 767,70	5 012 850		Charges	4 734 718,31		-313 432	-6,21		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
349 294,59		35 300	S		Crédit supplémentaire				
-4 160 473,11		413 500			Revenus		397 941,57	-15 558	-3,76
		-4 634 650			Excédent de charges		4 336 776,74		
				0220	COMMUNICATION ET INFORMATIQUE				
1 499 001,22		1 745 250			Charges	1 516 568,16		-263 982	-14,83
		35 300	S		Crédit supplémentaire				
175 173,95		285 000			Revenus		157 378,90	-127 621	-44,78
-1 323 827,27		-1 495 550			Excédent de charges		1 359 189,26		
482 985,70		559 500		3010.00	Traitements	513 141,25		-46 359	-8,29
4 073,90		5 000		3040.00	Allocations pour enfants	4 279,00		-721	-14,42
6 821,70		8 600		3045.00	Allocations de ménage	7 437,00		-1 163	-13,52
7 880,30		11 100		3046.00	Allocations caisses-maladie	8 335,60		-2 764	-24,90
31 428,30		36 600		3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	33 967,90		-2 632	-7,19
49 985,90		52 400		3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	55 287,40		2 887	5,51
976,15				3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires				
8 655,30		9 900		3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	7 882,15		-2 018	-20,38
13 333,90		15 700		3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	14 483,85		-1 216	-7,75
6 284,15		7 200		3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	6 668,35		-532	-7,38
14 344,05		21 550		3100.00	Matériel de bureau	12 349,70		-9 200	-42,69
100 469,50		80 000		3113.00	Matériel informatique	33 906,45		-46 094	-57,62
6 366,95		11 800		3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	4 353,55		-7 446	-63,11
42 680,10		42 000		3130.01	Frais de téléphones	43 738,90		1 739	4,14
87 210,10		84 000		3130.11	Publications, informations, plaquette	84 142,50		143	0,17
7 662,86		2 000		3130.12	Supports visuels			-2 000	
1 884,75				3132.00	Honoraires conseillers externes, experts	15 365,05		15 365	
525,05		40 000		3132.13	Interventions informatiques	57 562,15		17 562	43,91
57 786,15		12 000		3153.01	Raccordement réseau	40 993,90		-6 306	-13,33
		35 300	S						
		51 000		3153.02	Infrastructure réseau	54 358,58		3 359	6,59
336 954,36		280 400		3158.00	Licences informatiques	287 032,33		6 632	2,37
13 876,10		12 300		3158.01	Archivage électronique	12 760,15		460	3,74
4 600,00		9 200		3158.02	Site internet	15 149,45		5 949	64,67
212 215,95		393 000		3320.00	Amortissements immobilisations incorporelles	203 372,95		-189 627	-48,25
35 939,40		35 000		4240.16	Recettes téléphoniques		33 964,85	-1 035	-2,96
62 097,95		100 000		4250.01	Ventes de matériel informatique		47 751,10	-52 249	-52,25
641,60				4260.00	Remboursement de traitement		502,90	503	
76 495,00		150 000		4260.06	Prestations du service informatique		75 160,05	-74 840	-49,89
				0221	CHANCELLERIE				
1 670 478,18		1 766 000			Charges	1 794 653,00		28 653	1,62
68 334,64		28 500			Revenus		113 516,97	85 017	298,31
-1 602 143,54		-1 737 500			Excédent de charges		1 681 136,03		
1 008 452,55		1 090 500		3010.00	Traitements	1 052 512,20		-37 988	-3,48
				3030.00	Travailleurs temporaires	33 369,30		33 369	
1 533,00		1 800		3040.00	Allocations pour enfants	3 363,00		1 563	86,83

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%		
7 714,20	7 100	3045.00	Allocations de ménage	9 094,20		1 994	28,09		
13 332,20	23 600	3046.00	Allocations caisses-maladie	13 643,20		-9 957	-42,19		
65 057,55	71 400	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	61 989,40		-9 411	-13,18		
92 119,20	109 400	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	102 009,10		-7 391	-6,76		
1 128,75		3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	1 889,60		1 890			
500,45		3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	720,80		721			
15 936,35	19 200	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	13 446,90		-5 753	-29,96		
26 888,25	30 500	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	26 162,15		-4 338	-14,22		
12 775,30	14 000	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	12 426,90		-1 573	-11,24		
35 144,65	12 000	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	37 495,10		25 495	212,46		
55 813,40	50 000	3100.00	Matériel de bureau	50 595,10		595	1,19		
53 646,40	60 000	3102.00	Imprimés, annonces, publications	60 971,45		971	1,62		
6 371,95	8 000	3110.00	Meubles et appareils de bureau	10 517,70		2 518	31,47		
140 495,58	128 500	3130.02	Frais d'affranchissements et taxes	178 303,50		49 804	38,76		
30 746,55	25 000	3132.00	Honoraires conseillers externes, experts	8 204,90		-16 795	-67,18		
10 743,20	10 000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais	4 812,60		-5 187	-51,87		
92 078,65	105 000	3170.01	Frais divers	113 125,90		8 126	7,74		
800,00	1 000	4210.00	Emoluments administratifs		60,00	-940	-94,00		
38 293,95		4260.00	Remboursement de traitement		75 970,80	75 971			
29 240,69	27 500	4260.05	Prestations à des tiers et frais récupérés		37 486,17	9 986	36,31		
		0223	BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS						
1 340 288,30	1 501 600		Charges	1 423 497,15		-78 103	-5,20		
105 786,00	100 000		Revenus		127 045,70	27 046	27,05		
-1 234 502,30	-1 401 600		Excédent de charges		1 296 451,45				
1 056 294,50	1 170 900	3010.00	Traitements	1 126 348,15		-44 552	-3,80		
6 900,00	6 900	3040.00	Allocations pour enfants	6 940,00		40	0,58		
10 215,00	10 300	3045.00	Allocations de ménage	10 080,00		-220	-2,14		
16 963,40	18 400	3046.00	Allocations caisses-maladie	17 537,40		-863	-4,69		
70 286,85	76 700	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	71 511,30		-5 189	-6,76		
117 678,05	131 300	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	125 997,60		-5 302	-4,04		
16 384,40	37 800	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	15 708,90		-22 091	-58,44		
29 920,60	32 800	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	30 610,55		-2 189	-6,68		
13 781,90	15 000	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	14 093,45		-907	-6,04		
1 536,00	1 500	3130.01	Frais de téléphones	1 536,00		36	2,40		
327,60		3170.00	Frais de déplacement et autres frais	3 133,80		3 134			
2 596,00		4260.00	Remboursement de traitement		60 461,70	60 462			
103 190,00	100 000	4500.00	Prélèvement fonds pour abris PC		66 584,00	-33 416	-33,42		
		024	PRESTATION DE PORTEE GENERALE						
906 704,69	918 900		Charges	1 000 089,89		66 290	7,10		
	14 900	S	Crédit supplémentaire						
-906 704,69	-933 800		Excédent de charges		1 000 089,89				
		0240	PRESTATION DE PORTEE GENERALE						

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
906 704,69		918 900			Charges	1 000 089,89		66 290	7,10
		14 900	S		Crédit supplémentaire				
-906 704,69		-933 800			Excédent de charges		1 000 089,89		
135 465,65		140 000	3130.42		Frais divers	144 058,66		4 059	2,90
40 219,50		40 500	3134.01		Prime d'assurances responsabilité civile	62 257,60		6 858	12,38
		14 900	S						
24 715,54		50 000	3181.02		Pertes sur débiteurs	76 877,88		26 878	53,76
54 054,00		60 000	3632.05		Subvention à la Bourgeoisie	54 054,00		-5 946	-9,91
6 000,00		6 000	3634.10		Cotisation CREM	6 000,00			
56 400,00		56 400	3636.14		Subvention pour loyers - Association des archives communales	56 400,00			
60 000,00		60 000	3636.15		Participation Association des archives communales	60 000,00			
503 850,00		476 000	3637.05		Opération chèques familles	514 649,75		38 650	8,12
26 000,00		30 000	3637.06		Opérations séniors	25 792,00		-4 208	-14,03
			025		MANIFESTATIONS ET RECEPTIONS				
747 243,60		829 800			Charges	810 714,70		-45 085	-5,27
		26 000	S		Crédit supplémentaire				
-747 243,60		-855 800			Excédent de charges		810 714,70		
			0250		MANIFESTATIONS				
696 787,15		779 800			Charges	760 445,30		-45 355	-5,63
		26 000	S		Crédit supplémentaire				
-696 787,15		-805 800			Excédent de charges		760 445,30		
79 383,85		90 000	3111.00		Machine, appareils, outils	114 165,15		24 165	26,85
12 462,85		5 900	3120.10		Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	6 248,20		348	5,90
75 900,45		80 000	3130.22		Autres événements particuliers	102 408,80		-3 591	-3,39
		26 000	S						
12 850,00		10 000	3130.33		Prestations pour manifestations	5 113,15		-4 887	-48,87
800,00		1 000	3170.01		Frais divers	600,00		-400	-40,00
430 390,00		507 900	3910.00		Imputations internes frais de personnel	446 910,00		-60 990	-12,01
85 000,00		85 000	3930.00		Imputations internes enlèvement OCI	85 000,00			
			0251		RECEPTIONS				
50 456,45		50 000			Charges	50 269,40		269	0,54
-50 456,45		-50 000			Excédent de charges		50 269,40		
50 456,45		50 000	3170.01		Frais divers	50 269,40		269	0,54
			029		SALLES, BATIMENTS, TERRAINS ADMINISTRATIFS				
3 046 583,70		3 162 800			Charges	2 971 222,26		-191 578	-6,06
4 578 245,09		5 099 300			Revenus		4 957 862,15	-141 438	-2,77
1 531 661,39		1 936 500			Excédent de revenus	1 986 639,89			
			0290		BATIMENTS ADMINISTRATIFS				
2 989 072,55		3 085 500			Charges	2 946 368,96		-139 131	-4,51
3 007 453,34		3 439 300			Revenus		3 452 657,30	13 357	0,39
18 380,79		353 800			Excédent de revenus	506 288,34			

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
569 374,75	646 500	3010.00	Traitements	579 590,25		-66 910	-10,35
2 400,00	2 400	3040.00	Allocations pour enfants	2 400,00			
3 600,00	3 600	3045.00	Allocations de ménage	3 600,00			
5 040,00	5 000	3046.00	Allocations caisses-maladie	5 040,00		40	0,80
29 898,55	42 300	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	31 290,20		-11 010	-26,03
30 142,20	30 900	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	30 720,60		-179	-0,58
22 109,10	21 800	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	15 164,95		-6 635	-30,44
21 519,45	20 900	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	19 831,75		-1 068	-5,11
16 727,85	18 100	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	17 253,15		-847	-4,68
7 714,75	8 300	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	7 969,60		-330	-3,98
570 065,35	547 300	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	593 367,85		46 068	8,42
10 681,50	10 000	3130.00	Prestation de services de tiers			-10 000	
1 440,00	1 500	3130.01	Frais de téléphones	1 440,00		-60	-4,00
152 791,40	30 000	3132.02	Honoraires frais d'études	50 972,05		20 972	69,91
85 044,50	90 000	3132.09	Mandats d'études	86 830,00		-3 170	-3,52
35 896,60	46 000	3134.00	Primes d'assurances de choses	46 647,90		648	1,41
750 471,65	580 000	3144.00	Frais d'entretien	510 417,36		-69 583	-12,00
137 496,00	141 500	3144.02	Utilisation provision pour développement durable	47 169,20		47 169	
409 214,10	681 000	3160.00	Loyers et charges	137 496,00		-4 004	-2,83
27 724,80	30 000	3300.40	Amortissements des bâtiments	623 000,95		-57 999	-8,52
82 720,00	111 400	3900.00	Imputations internes matériel	25 657,15		-4 343	-14,48
17 000,00	17 000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	93 510,00		-17 890	-16,06
27 540,00	20 000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI	17 000,00			
18 734,70		4240.12	Recettes chapelle funéraire		15 560,00	-4 440	-22,20
		4260.00	Remboursement de traitement		17 232,40	17 232	
		4260.01	Dédommagement des assurances		1 684,50	1 685	
2 382 621,64	2 427 000	4470.00	Locations		2 381 967,20	-45 033	-1,86
564 900,00	976 500	4472.00	Mise à disposition bâtiments du patrimoine administratif		976 500,00		
		4511.00	Prélèvement provision développement durable		47 169,20	47 169	
13 657,00	15 800	4910.00	Imputations internes frais de personnel		12 544,00	-3 256	-20,61
57 511,15	77 300	0291	TERRAINS ADMINISTRATIFS				
1 570 791,75	1 660 000		Charges	24 853,30		-52 447	-67,85
1 513 280,60	1 582 700		Revenus		1 505 204,85	-154 795	-9,33
			Excédent de revenus	1 480 351,55			
57 511,15	77 300	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	24 853,30		-52 447	-67,85
1 083 134,00	1 150 000	4120.02	Concessions utilisation du domaine public		1 070 838,00	-79 162	-6,88
126 630,90	145 000	4250.07	Ventes d'eau		106 000,20	-39 000	-26,90
159 108,15	165 000	4451.02	Résultat Valver		156 598,50	-8 402	-5,09
201 918,70	200 000	4472.02	Occupation du domaine public		171 768,15	-28 232	-14,12

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Dépenses	Recettes	Fr.	%
		0					
5 382 547,25	5 065 000		ADMINISTRATION GENERALE				
400 290,00			Dépenses	3 319 841,90		-1 745 158	-34,46
-4 982 257,25	-5 065 000		Recettes		81 968,00	81 968	
			Investissements nets		3 237 873,90		
		02					
			SERVICES GENERAUX				
5 382 547,25	5 065 000		Dépenses	3 319 841,90		-1 745 158	-34,46
400 290,00			Recettes		81 968,00	81 968	
-4 982 257,25	-5 065 000		Investissements nets		3 237 873,90		
		022					
			SERVICES GENERAUX				
291 216,95	615 000		Dépenses	197 372,95		-417 627	-67,91
-291 216,95	-615 000		Investissements nets		197 372,95		
		0220					
			COMMUNICATION ET INFORMATIQUE				
291 216,95	615 000		Dépenses	197 372,95		-417 627	-67,91
-291 216,95	-615 000		Investissements nets		197 372,95		
231 055,75	240 000	5200.000	Applications et infrastructures informatiques	166 253,65		-73 746	-30,73
16 155,00	30 000	5200.001	Nouvelles technologies de communication	18 566,20		-11 434	-38,11
44 006,20	345 000	5200.002	Gestion électronique des documents (GED)	12 553,10		-332 447	-96,36
		029					
			SALLES, BATIMENTS, TERRAINS ADMINISTRATIFS				
5 091 330,30	4 450 000		Dépenses	3 122 468,95		-1 327 531	-29,83
400 290,00			Recettes		81 968,00	81 968	
-4 691 040,30	-4 450 000		Investissements nets		3 040 500,95		
		0290					
			BATIMENTS ADMINISTRATIFS				
1 242 504,10	4 450 000		Dépenses	3 122 468,95		-1 327 531	-29,83
400 290,00			Recettes		68 468,00	68 468	
-842 214,10	-4 450 000		Investissements nets		3 054 000,95		
59 869,75	50 000	5040.006	Sécurité feu dans les bâtiments communaux	51 709,00		1 709	3,42
201 825,55	250 000	5040.020	Optimisation énergétique des installations sportives et bâtiments	317 867,30		67 867	27,15
432 815,20	3 200 000	5040.028	Tranformation de l'étage de l'Ecole Club Migros	1 716 176,15		-1 483 824	-46,37
547 993,60	600 000	5040.037	Centre de jeunesse et loisirs	1 036 716,50		436 717	72,79
	250 000	5040.050	Local du feu - réaménagement des vestiaires			-250 000	
	100 000	5040.054	Salle communale			-100 000	
12 570,00		6310.000	Subventions cantonales		68 468,00	68 468	
387 720,00		6370.028	Pavillon Centre de Loisirs - Léonard Gianadda				
		0291					
			TERRAINS ADMINISTRATIFS				
3 848 826,20			Dépenses				
			Recettes		13 500,00	13 500	
-3 848 826,20			Investissements nets				
			Excédent de recettes	13 500,00			
3 848 826,20		5000.000	Achat de terrains				
		6000.000	Transfert de terrains dans le patrimoine financier		13 500,00	13 500	

Sécurité publique

SECURITE PUBLIQUE

Police municipale

Corps de police

Police-secours 24h/24 + Unités spécialisées

- 31.2 postes : 1 commissaire, 2 adjudants chef de poste, 1 sergent-major, 7 sergents, 3 caporaux, 3 caporales dont 1x60% et 1x40%, 3 appointés, 2 appointées, 5 agents, 3 assistants de sécurité publique, 2 aspirants, 1 secrétaire-assistante à 20%.
- Formation continue : Self-défense et tir à Martigny.

Faits marquants

- 2 aspirants de police ont suivi l'école de police et ils intégreront le Corps de police dès le 01.01.2025 pour leur deuxième année de formation.

Interventions

- On recense plus de 6'362 mains-courantes pour des interventions en tous genres : police de proximité, relations de voisinage, contrôles d'identité, tapage nocturne et diurne, signalisation, alarmes diverses, violences domestiques, cambriolages, brigandages, bagarres, prostitution, mœurs, établissements publics, tentatives de suicide, suicides, violences/menaces contre les autorités/fonctionnaires, recherches de personnes, aides de personnes, aides au portage, hospitalisation, animaux, chiens, dommages à la propriété, déprédations, incendies, stupéfiants, vols, vols à l'étalage, incivilités, travail au noir, objets et vélos trouvés, gens du voyage, etc.
- Infractions au Règlement de police : 1'505
- Infractions LCR : 674 concernant contrôles de circulation et stationnement, ivresses, accidents.
- Radar : 3'602 véhicules mesurés lors de 68 contrôles dont 155 AO et 7 mesures administratives, 7 dénonciations au Ministère public
- Rapports d'ivresse : 30
- PV Tripol : 102
- PV de circulation : 80
- Mandats de répression : 0 Etablissements publics + 69 Contrôle des habitants + 44 Chiens et 5 taxis.
- Stupéfiants : 20
- Mises en cellule : 16
- Notifications de commandements de payer : 3'307, en hausse de 7.82%.
- Requêtes administratives/collaboration interservices : plus de 800 pour APEA, Caisse municipale, Contrôle des habitants, Greffe et Tribunal de Police.
- Requêtes administratives diverses : 597 pour notifications, recherche de domiciliation, dépôt de papiers, attestation caisse-maladie, attestation de domicile, renouvellement et encaissement des permis, enquête travail sans autorisation, enquête mariage de complaisance, demande de renseignements naturalisation facilitée et ordinaire, enquête pour activité annexe non déclarée avec l'Inspection cantonale de l'emploi « travail au noir », etc.
- Amendes d'ordre : 13'199, dont 268 recours (= 2%)

Manifestations gérées par la Police

- Agrovina, Carnaval du Bourg, Carnaval des Enfants Charrat, La Brocante, Evènement Rhône FM Distillerie Morand, Tour de Romandie 2024, Passion Auto-Show, Jardin Secret, Eveil de la Bâtiaz, Championnat valaisan d'agrès, Gospel Air, Bartry Day, Marché des Sorcières, Marathon des Terroirs, Arena Silent Disco, Giron du Rhône, Procession Fête-Dieu, Vide grenier du Bourg, Fête Bâtiaz, Tournoi de foot Cap-Vert, Vide grenier Coin de la Ville, Championnat d'Europe de Pétanque, Valais Pride 24,

Fête Bourg-Vieux, FIFO, Animations de quartiers, 1^{er} Août, Festival du riz, Kendama Cup, Marché des Artisans Charrat, Hérisson sous gazon Charrat, Fête paroisse catholique, Marché Coin de la Ville, Fête du Parvis, Fête villageoise Charrat, Saveurs Bordillonnes, Foire du Valais et After Foire, Combat de Reines, Rallye du Valais, Vide Grenier Bâtiáz, Open Air Cinéma, 5 Continents, Jeudis Jazzy, Braderie d'Automne, Corrida d'Octodure, Marché de Noël Charrat, Hameau de Noël Place Centrale, Foire au Lard, etc.

- Labellisation Fiesta pour de grands événements : Carnaval, Pride 24, Foire du Valais, Tente After Foire, 5 Continents, Hérisson sous gazon, Bal de la Majorité
- Fermetures estivales Place centrale et Bâtiáz
- Concerts à la Fondation Pierre Gianadda
- Ouvertures et fermetures quotidiennes de la Fondation Pierre Gianadda
- Efficace collaboration avec la Police cantonale et d'autres Polices municipales, le Service du feu, les Douaniers, les Hôpitaux et le 144

Prévention routière

- Education routière : Ville – Bourg – Charrat : 3'525 élèves sensibilisés. Martigny-Combe : 149 élèves. 173 Classes visitées pour Martigny et 8 classes visitées pour Martigny-Combe.
- Cours « Jardin de la circulation » (6-7-8H) 591 élèves, cours « Traverser la route » pour classes enfantines (1-2H) 418 élèves, cours « Le chemin de l'école » (3-4H) 447 élèves, cours « Vélos & signaux routiers » (5-6H) 438 élèves, cours « Signaux routiers & priorités » (7-8H) 303 élèves.
- Patrouilleurs scolaires : 85 élèves de 4 classes de 8H assurent un tournus par 2 pour sécuriser 4 passages pour piétons en Ville et au Bourg.
- Préparation théorique permis cyclo et agricole : 19 élèves.

Domaine public / Ordures

- Prélèvements eaux de piscine : 27 échantillons
- Foire au Lard : 72 stands le 01.12.2024 et 69 stands le 02.12.2024.
- Empiètement domaine public : 34 divers chantiers et homologations.

Service de taxi

- Application du Règlement communal sur le service de taxi : contrôles des Autorisations A (15) avec permis de stationner sur le domaine public et de l'Autorisation B (1) avec interdiction de stationner sur le domaine public.

Accueil Citoyen

Le Contrôle des habitants et le Bureau des étrangers sont rattachés administrativement à l'Accueil citoyen qui occupe 8 postes, soit une responsable à 80%, une adjointe à la responsable à 80% et 6 employées, respectivement deux à 100%, une à 80%, une à 60% et deux à 50%.

Statistiques

Population totale au 31.12.2024 : 23'449 habitants

Population établie au 31.12.2024 : 22'305 habitants (dont 7'329 étrangers, 115 nationalités différentes, soit 32.86% de la population totale, répartis comme suit : 11.18% Portugal, 5.33% France, 4.35% Italie, 1.08% Espagne, 1.06% Kosovo, 0.85% Ukraine, 0.78% Erythrée, 0.75% Syrie, 0.60% Roumanie et 6.88% autres pays) et 543 frontaliers.

Plus de 10'000 mutations, dont : 2'682 arrivées et retours, 200 naissances, 26 reconnaissances en paternité, 2'382 départs, 173 décès, 201 mariages, 176 séparations, 101

divorces/dissolutions, 86 naturalisations, 255 majorités, 177 changements de nom, 1'676 déménagements dans la Commune, 4'486 corrections d'adresse.

Permis

3'891 permis étrangers établis ou renouvelés, accompagnés des dossiers réclamés par le Service cantonal de la Population et des Migrations et plus de 900 compléments d'informations ou documents.

Attestations

Plus de 10'000 documents délivrés, dont 843 demandes de carte d'identité et 131 déclarations de perte ou de vol, 1'853 réponses aux demandes de renseignements, 96 cartes de légitimation, 2'072 quittances de dépôt et demandes de restitution de l'Acte d'origine, 195 attestations de domicile secondaire, 3'666 déclarations de domicile, 1'729 attestations de départ.

Registre électoral

Tenue à jour du Registre civique et contrôle du dépôt des actes d'origine, 2'888 signatures d'initiatives et de référendums contrôlées.

Harmonisation des registres

Tenue à jour des numéros AVS de toute la population et du registre des 11'093 ménages ; livraisons trimestrielles et livraisons test mensuelles, comparaison et modifications de nos données avec la plate-forme fédérale ; livraisons mensuelles à la plate-forme cantonale et corrections y relatives. Suivi hebdomadaire des mutations d'arrivées et de départs et des mutations d'état civil par les plates-formes.

Impôt sur les chiens

Contrôles et encaissement de l'impôt pour les 2'516 chiens, inscription des nouveaux propriétaires sur le fichier Amicus, vérification de la couverture Responsabilité civile, de l'autorisation pour détenteurs de chiens interdits, contrôle et mise à jour du fichier Amicus.

Service du feu

En 2024, les intempéries exceptionnelles de juin et juillet ont fortement mobilisé les sapeurs-pompiers. Au total, le service est intervenu plus de 430 fois dans l'année, principalement en semaine et en journée et ce en parallèle des quelques 500 activités de cours, manifestations et autres.

Le service s'est mobilisé pour la population en participant au Téléthon avec le Rotary Club, permettant un don de plus de CHF 10'000.-.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	7 557 743.84	8 055 050.00	-508 006.16	-6.30%
Crédits supplémentaires		10 700.00		
Revenus	2 797 469.95	2 760 500.00	36 969.95	1.34%
Excédent de charges	4 760 273.89	5 305 250.00	-544 976.11	10.27%

Crédits supplémentaires

1510.3111.01	Véhicules et équipement	10'700
	Achat de deux radars préventifs.	

Commentaires sur les écarts

1110.3010.00	Traitements	- 176'646
	Le départ à la retraite d'un agent de police n'a pas été remplacé. D'autre part, les indemnités de piquets ont été surestimées.	
1110.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	- 34'261
	Les forfaits de formations pour les deux aspirants ont coûté moins cher que prévus.	
1110.4240.11	Travaux pour tiers	+ 30'201
	Recettes supplémentaires liées aux prestations effectuées par la Police municipale pour la saison 2023/2024 en faveur du HCV Martigny.	
1110.4260.00	Remboursement de traitement	+ 185'374
	Indemnités perçues des assurances sociales pour les incapacités de travail liées aux accidents et aux maladies.	
1220.3637.01	Prestations aux personnes concernées	- 100'000
	Suite à la cantonalisation des APEA au 1 ^{er} janvier 2023, il n'y a plus de prestations versées directement par la Commune aux personnes concernées. Cette rubrique a été supprimée dans le cadre du budget 2025.	
1400.3101.04	Rétrocession permis de séjour et cartes d'identité	+ 41'139
1400.4210.04	Permis de séjour et cartes d'identités	+ 31'687
	Ces rubriques enregistrent les émoluments perçus par l'Accueil citoyen pour l'établissement des documents officiels dont une partie est rétrocédée à l'Etat du Valais. Ces rubriques peuvent varier en fonction des échéances des différents permis de séjour.	

1510.3010.00	Traitements Engagement d'un collaborateur à durée déterminée, via l'Association Tremplin, pour le remplacement d'un collaborateur en incapacité de travail. Voir également rubrique N° 1510.4260.00.	+ 39'427
1510.3010.01	Soldes sapeurs-pompiers	+ 118'110
1510.4240.11	Travaux pour tiers L'année 2024 a été chargée avec une augmentation significative des interventions dues aux intempéries 2024 (440 alors que la moyenne habituelle avoisine 300). Etant donné que le Canton du Valais a décrété l'état d'urgence, une centaine d'interventions n'ont pas pu être facturées.	- 60'921
1510.3111.00	Machine, appareils, outils La subvention cantonale liée à l'acquisition d'un véhicule pick-up été directement déduite du prix d'achat.	- 32'881
1510.3130.24	Régionalisation CSI Les dépenses des Communes partenaires ont été moins importantes que prévues.	- 25'562
1510.3144.00	Frais d'entretien Les coûts supplémentaires sont liés aux intempéries durant l'année écoulée ainsi qu'au changement du rail du portail d'accès au local du feu.	+ 38'739
1510.3151.00	Entretien appareils Les coûts supplémentaires sont essentiellement imputables aux nombreuses intempéries survenues durant l'année écoulée.	+ 40'307
1510.4632.02	Participation des Communes Cette rubrique enregistre la participation aux frais effectifs des Communes membre du CSI ainsi que les interventions et prestations fournies à d'autres Communes.	+ 80'575
1620.	Protection Civile La protection civile est cantonalisée depuis le 1 ^{er} janvier 2024. Les rubriques liées aux frais de traitements ont été supprimées dans le cadre du budget 2025.	- 330'346

Compte d'investissements

	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Dépenses	80 821.65	0.00	80 821.65	
Crédits supplémentaires				
Recettes	0.00		0.00	
Investissements nets	80 821.65	0.00	80 821.65	

Commentaires sur les écarts

1510.5040.050	Local du feu – réaménagement des vestiaires	+ 80'822
	Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans cette rubrique dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée du projet estimée.	
	Le tableau des engagements figurant en page 48 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2024.	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
7 783 260,03		8 055 050		1	SECURITE PUBLIQUE				
		10 700	S		Charges	7 557 743,84		-508 006	-6,30
3 061 459,80		2 760 500			Crédit supplémentaire		2 797 469,95	36 970	1,34
-4 721 800,23		-5 305 250			Revenus		4 760 273,89		
					Excédent de charges				
				11	POLICE MUNICIPALE				
4 236 267,50		4 664 200			Charges	4 343 912,25		-330 988	-7,08
		10 700	S		Crédit supplémentaire				
911 551,96		870 500			Revenus		1 087 863,68	217 364	24,97
-3 324 715,54		-3 804 400			Excédent de charges		3 256 048,57		
				111	POLICE MUNICIPALE				
4 236 267,50		4 664 200			Charges	4 343 912,25		-330 988	-7,08
		10 700	S		Crédit supplémentaire				
911 551,96		870 500			Revenus		1 087 863,68	217 364	24,97
-3 324 715,54		-3 804 400			Excédent de charges		3 256 048,57		
				1110	POLICE MUNICIPALE				
4 236 267,50		4 664 200			Charges	4 343 912,25		-330 988	-7,08
		10 700	S		Crédit supplémentaire				
911 551,96		870 500			Revenus		1 087 863,68	217 364	24,97
-3 324 715,54		-3 804 400			Excédent de charges		3 256 048,57		
3 034 286,35		3 275 700		3010.00	Traitements	3 099 053,75		-176 646	-5,39
18 180,00		19 100		3040.00	Allocations pour enfants	19 720,00		620	3,25
37 770,00		38 900		3045.00	Allocations de ménage	40 140,00		1 240	3,19
49 672,00		52 800		3046.00	Allocations caisses-maladie	51 506,00		-1 294	-2,45
199 433,20		214 600		3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	197 432,40		-17 168	-8,00
332 833,85		365 800		3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	339 431,50		-26 369	-7,21
52 626,55		57 800		3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	45 815,95		-11 984	-20,73
83 755,35		91 700		3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	84 180,00		-7 520	-8,20
				3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	38 758,35		-3 242	-7,72
38 576,55		42 000		3059.00	Charges sociales	7 092,45		7 092	
				3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	105 739,45		-34 261	-24,47
88 899,35		140 000		3100.00	Matériel de bureau	18 990,00		-1 510	-7,37
24 448,85		20 500		3101.02	Achat de carburant	17 056,65		-2 943	-14,72
18 868,20		20 000		3101.06	Frais de signalisation	9 629,15		-2 871	-22,97
8 570,50		12 500		3111.01	Véhicules et équipement	13 682,90		-17	-0,12
		3 000							
		10 700	S						
38 002,90		50 000		3112.00	Achat d'uniformes et équipement	43 140,15		-6 860	-13,72
9 700,45		8 000		3130.01	Frais de téléphones	13 910,00		5 910	73,88
		1 000		3130.10	Cotisation aux associations	280,00		-720	-72,00
		1 000		3130.13	Mises en cellule	804,95		-195	-19,51
		2 000		3130.15	Fourrière	670,00		-1 330	-66,50
108 200,30		95 000		3130.16	Frais de sécurité	99 209,75		4 210	4,43
1 089,65		1 200		3134.00	Primes d'assurances de choses	1 195,05		-5	-0,41

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
13 116,45	20 000	3151.00	Entretien appareils	13 348,10		-6 652	-33,26
2 455,55	14 600	3158.00	Licences informatiques	32 958,90		18 359	125,75
10 655,35	6 000	3170.01	Frais divers	9 633,10		3 633	60,55
38 000,00	79 000	3300.60	Amortissements des biens mobiliers	15 000,00		-64 000	-81,01
24 456,10	28 000	3631.00	Subventions cantonales	25 223,70		-2 776	-9,92
2 670,00	4 000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	310,00		-3 690	-92,25
7 807,10	5 000	4240.11	Travaux pour tiers		35 201,10	30 201	604,02
1 027,00	1 500	4250.00	Ventes et recettes diverses		774,00	-726	-48,40
51 597,40		4260.00	Remboursement de traitement		185 373,85	185 374	
689 091,41	700 000	4270.01	Produit des amendes d'ordre		698 755,83	-1 244	-0,18
58 029,05	60 000	4270.02	Produit des amendes		63 758,90	3 759	6,26
104 000,00	104 000	4910.00	Imputations internes frais de personnel		104 000,00		
		12	JUSTICE				
709 687,98	681 200		Charges	571 465,27		-109 735	-16,11
185 921,19	155 000		Revenus		151 737,49	-3 263	-2,10
-523 766,79	-526 200		Excédent de charges		419 727,78		
		120	JUSTICE COMMUNE				
194 906,49	213 100		Charges	203 954,12		-9 146	-4,29
90 442,54	60 000		Revenus		72 251,10	12 251	20,42
-104 463,95	-153 100		Excédent de charges		131 703,02		
		1201	JUGE ET VICE-JUGE DE COMMUNE				
194 906,49	213 100		Charges	203 954,12		-9 146	-4,29
90 442,54	60 000		Revenus		72 251,10	12 251	20,42
-104 463,95	-153 100		Excédent de charges		131 703,02		
141 778,15	152 300	3000.00	Vacations	150 691,50		-1 609	-1,06
720,00	1 400	3040.00	Allocations pour enfants	1 080,00		-320	-22,86
720,00	1 400	3045.00	Allocations de ménage	1 080,00		-320	-22,86
672,00	1 000	3046.00	Allocations caisses-maladie	1 008,00		8	0,80
9 330,20	10 000	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	9 890,70		-109	-1,09
3 042,00	17 100	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	4 768,20		-12 332	-72,12
7 460,55		3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	7 593,15		7 593	
2 511,40	2 700	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	2 286,15		-414	-15,33
3 958,70	4 300	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	4 217,50		-83	-1,92
1 823,40	1 900	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	1 941,55		42	2,19
1 149,25	1 000	3130.01	Frais de téléphones	315,00		-685	-68,50
21 740,84	20 000	3130.39	Frais du juge de Commune	19 082,37		-918	-4,59
90 442,54	60 000	4210.07	Recettes juge de commune		72 251,10	12 251	20,42
		121	JUSTICE DU DISTRICT				
169 607,00	179 100		Charges	168 322,00		-10 778	-6,02
83 069,00	80 000		Revenus		78 947,00	-1 053	-1,32
-86 538,00	-99 100		Excédent de charges		89 375,00		
		1210	TRIBUNAL DU DISTRICT				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
169 607,00	179 100		Charges	168 322,00		-10 778	-6,02
83 069,00	80 000		Revenus		78 947,00	-1 053	-1,32
-86 538,00	-99 100		Excédent de charges		89 375,00		
23 417,00	30 800	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	23 213,00		-7 587	-24,63
1 533,00	1 500	3134.00	Primes d'assurances de choses	1 565,00		65	4,33
131 000,00	131 000	3631.10	Mise à disposition des locaux	131 000,00			
13 657,00	15 800	3910.00	Imputations internes frais de personnel	12 544,00		-3 256	-20,61
83 069,00	80 000	4632.02	Participation des Communes		78 947,00	-1 053	-1,32
		122	AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET L'ADULTE				
307 536,49	260 000		Charges	163 597,20		-96 403	-37,08
6 759,65			Revenus		539,39	539	
-300 776,84	-260 000		Excédent de charges		163 057,81		
		1220	AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET L'ADULTE				
307 536,49	260 000		Charges	163 597,20		-96 403	-37,08
6 759,65			Revenus		539,39	539	
-300 776,84	-260 000		Excédent de charges		163 057,81		
18 883,55		3010.00	Traitements				
96,75		3040.00	Allocations pour enfants				
290,30		3045.00	Allocations de ménage				
270,95		3046.00	Allocations caisses-maladie				
1 138,00		3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs				
2 661,90		3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe				
306,30		3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz				
482,80		3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales				
222,35		3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie				
26 951,35		3132.05	Honoraires expertises médicales				
143 671,90	160 000	3631.00	Subventions cantonales	163 597,20		3 597	2,25
112 560,34	100 000	3637.01	Prestations aux personnes concernées			-100 000	
305,70		4210.08	Recettes APEA		539,39	539	
4 411,05		4260.00	Remboursement de traitement				
10 865,00		4632.00	Subventions communales				
		129	AUTRES TACHES DE JUSTICE				
37 638,00	29 000		Charges	35 591,95		6 592	22,73
5 650,00	15 000		Revenus			-15 000	
-31 988,00	-14 000		Excédent de charges		35 591,95		
		1290	TRIBUNAL DE POLICE				
10 812,55	3 000		Charges	12 463,40		9 463	315,45
5 650,00	15 000		Revenus			-15 000	
-5 162,55	12 000		Excédent de charges		12 463,40		
			Excédent de revenus				
	3 000	3000.00	Vacations			-3 000	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
9 527,40		3010.00	Traitements	11 224,55		11 225	
624,05		3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	731,80		732	
50,35		3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	51,35		51	
264,75		3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	312,05		312	
122,00		3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	143,65		144	
224,00		3170.01	Frais divers				
5 650,00	15 000	4270.02	Produit des amendes			-15 000	
		1291	MINISTERE PUBLIC				
26 825,45	26 000		Charges	23 128,55		-2 871	-11,04
-26 825,45	-26 000		Excédent de charges		23 128,55		
26 825,45	26 000	3632.08	Participation aux frais du ministère public	23 128,55		-2 871	-11,04
		14	QUESTIONS JURIDIQUES				
995 373,95	970 200		Charges	1 014 598,00		44 398	4,58
533 799,10	552 000		Revenus		607 879,60	55 880	10,12
-461 574,85	-418 200		Excédent de charges		406 718,40		
		140	QUESTIONS JURIDIQUES				
995 373,95	970 200		Charges	1 014 598,00		44 398	4,58
533 799,10	552 000		Revenus		607 879,60	55 880	10,12
-461 574,85	-418 200		Excédent de charges		406 718,40		
		1400	OFFICE DE LA POPULATION - ACCUEIL CITOYEN				
852 430,25	825 500		Charges	869 382,05		43 882	5,32
407 879,30	410 000		Revenus		465 770,50	55 771	13,60
-444 550,95	-415 500		Excédent de charges		403 611,55		
464 096,10	481 900	3010.00	Traitements	487 444,35		5 544	1,15
1 540,00	1 600	3040.00	Allocations pour enfants	1 845,00		245	15,31
4 740,00	4 900	3045.00	Allocations de ménage	4 822,50		-78	-1,58
9 968,00	9 700	3046.00	Allocations caisses-maladie	10 185,00		485	5,00
31 052,35	31 600	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	32 802,40		1 202	3,81
49 377,20	51 600	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	49 652,20		-1 948	-3,77
8 357,55	8 500	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	7 611,05		-889	-10,46
13 174,75	13 500	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	13 986,05		486	3,60
6 068,30	6 200	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	6 439,85		240	3,87
5 780,00		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel				
19 778,70	18 000	3100.00	Matériel de bureau	15 454,75		-2 545	-14,14
220 497,30	180 000	3101.04	Rétrocession permis de séjour et cartes d'identité	221 138,90		41 139	22,85
18 000,00	18 000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	18 000,00			
28 040,00	30 000	4210.03	Emoluments droit de cité		38 580,00	8 580	28,60
379 839,30	380 000	4210.04	Permis de séjour et cartes d'identité		411 686,90	31 687	8,34
		4260.00	Remboursement de traitement		15 503,60	15 504	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
106 943,70	107 700	1401	REGISTRE FONCIER, GEOMETRE, CADASTRE				
74 969,00	82 000		Charges	109 215,95		1 516	1,41
-31 974,70	-25 700		Revenus		84 744,00	2 744	3,35
			Excédent de charges		24 471,95		
19 769,45	19 400	3010.00	Traitements	21 679,80		2 280	11,75
3 509,25	1 100	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	3 610,70		2 511	228,25
241,75	1 000	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	425,05		-575	-57,50
112,35	500	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	169,60		-330	-66,08
88,35	500	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	146,15		-354	-70,77
40,70	200	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	67,25		-133	-66,38
83 181,85	85 000	3160.00	Loyers et charges	83 117,40		-1 883	-2,21
23 545,00	30 000	4210.05	Mutations au cadastre		32 445,00	2 445	8,15
51 424,00	52 000	4632.02	Participation des Communes		52 299,00	299	0,58
	1 000	1402	CONTROLE POIDS ET MESURES				
	-1 000		Charges			-1 000	
			Excédent de charges				
	1 000	3130.00	Prestation de services de tiers			-1 000	
		1403	PATENTES, FOIRES ET MARCHES				
36 000,00	36 000		Charges	36 000,00			
50 950,80	60 000		Revenus		57 365,10	-2 635	-4,39
14 950,80	24 000		Excédent de revenus	21 365,10			
30 000,00	30 000	3130.00	Prestation de services de tiers	30 000,00			
6 000,00	6 000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	6 000,00			
28 930,80	20 000	4120.00	Patentes et concessions		31 400,00	11 400	57,00
22 020,00	40 000	4120.01	Patentes foires et marchés		25 965,10	-14 035	-35,09
		15	SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE				
1 399 217,55	1 398 280		Charges	1 603 273,07		204 993	14,66
994 591,90	848 700		Revenus		938 535,18	89 835	10,59
-404 625,65	-549 580		Excédent de charges		664 737,89		
		151	SERVICE DU FEU , ORGANISATION INTERCOMMUNALE				
1 399 217,55	1 398 280		Charges	1 603 273,07		204 993	14,66
994 591,90	848 700		Revenus		938 535,18	89 835	10,59
-404 625,65	-549 580		Excédent de charges		664 737,89		
		1510	SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE				
1 399 217,55	1 398 280		Charges	1 603 273,07		204 993	14,66
994 591,90	848 700		Revenus		938 535,18	89 835	10,59
-404 625,65	-549 580		Excédent de charges		664 737,89		
3 675,85	2 000	3001.00	Indemnités et frais des commissions	1 693,25		-307	-15,34
374 342,00	377 100	3010.00	Traitements	416 526,65		39 427	10,46

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
473 305,80	400 000	3010.01	Soldes sapeurs-pompiers	518 110,00		118 110	29,53
2 400,00	2 400	3040.00	Allocations pour enfants	2 400,00			
6 300,00	6 300	3045.00	Allocations de ménage	6 300,00			
6 720,00		3046.00	Allocations caisses-maladie	6 720,00		6 720	
24 134,90	24 700	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	27 459,10		2 759	11,17
40 241,40	41 400	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	44 668,25		3 268	7,89
6 495,80	6 600	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	5 564,00		-1 036	-15,70
10 239,80	10 600	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	10 224,15		-376	-3,55
4 716,25	4 800	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	4 707,30		-93	-1,93
19 770,60	27 450	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	30 202,50		2 753	10,03
	39 040	3099.00	Autres charges de personnel	35 057,63		-3 982	-10,20
27 397,65	14 360	3100.00	Matériel de bureau	23 138,70		8 779	61,13
	10 000	3101.00	Achat de matériel et fournitures	10 359,55		360	3,60
18 807,95	20 640	3101.02	Achat de carburant	20 235,70		-404	-1,96
17 825,05	59 600	3111.00	Machine, appareils, outils	26 719,20		-32 881	-55,17
104 771,85	115 600	3111.01	Véhicules et équipement	125 997,84		10 398	8,99
39 738,90	34 300	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	26 385,55		-7 914	-23,07
19 112,20	17 640	3130.01	Frais de téléphones	17 392,35		-248	-1,40
49 451,15	92 500	3130.24	Régionalisation CSI	66 938,25		-25 562	-27,63
4 718,85	4 000	3130.25	Ecole de formation des cadets	3 893,75		-106	-2,66
11 326,60	15 000	3134.00	Primes d'assurances de choses	12 392,65		-2 607	-17,38
11 936,35	8 000	3144.00	Frais d'entretien	46 739,45		38 739	484,24
64 575,70	49 250	3151.00	Entretien appareils	89 556,60		40 307	81,84
19 171,30		3170.00	Frais de déplacement et autres frais				
29 051,60		3170.01	Frais divers	8 968,00		8 968	
	15 000	3300.40	Amortissements des bâtiments	6 822,65		-8 177	-54,52
8 990,00		3910.00	Imputations internes frais de personnel	8 100,00		8 100	
351 903,75	340 000	4200.00	Taxes d'exemption service du feu		366 156,38	26 156	7,69
135 291,50	155 000	4240.11	Travaux pour tiers		94 078,60	-60 921	-39,30
	10 000	4250.00	Ventes et recettes diverses		3 000,00	-7 000	-70,00
8 833,15		4260.00	Remboursement de traitement		23 770,75	23 771	
106 982,30	61 500	4631.00	Subventions cantonales		96 754,05	35 254	57,32
40 000,00	48 000	4631.03	Subventions cantonales interventions routes nationales		40 000,00	-8 000	-16,67
279 281,20	161 900	4632.02	Participation des Communes		242 475,40	80 575	49,77
72 300,00	72 300	4910.00	Imputations internes frais de personnel		72 300,00		
		16	PROTECTION CIVILE				
442 713,05	341 170		Charges	24 495,25		-316 675	-92,82
435 595,65	334 300		Revenus		11 454,00	-322 846	-96,57
-7 117,40	-6 870		Excédent de charges		13 041,25		
		162	PROTECTION CIVILE				
442 713,05	334 300		Charges	4 022,90		-330 277	-98,80
435 595,65	334 300		Revenus		3 954,00	-330 346	-98,82
-7 117,40			Excédent de charges		68,90		
		1620	PROTECTION CIVILE				
442 713,05	334 300		Charges	4 022,90		-330 277	-98,80

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
435 595,65		334 300		Revenus			3 954,00	-330 346	-98,82
-7 117,40				Excédent de charges			68,90		
257 257,00		259 100	3010.00	Traitements				-259 100	
600,00		600	3040.00	Allocations pour enfants				-600	
3 600,00		3 600	3045.00	Allocations de ménage				-3 600	
4 200,00		4 200	3046.00	Allocations caisses-maladie				-4 200	
17 125,30		17 000	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs				-17 000	
28 665,60		28 900	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe				-28 900	
4 609,95		4 600	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz				-4 600	
7 266,35		7 300	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales				-7 300	
3 346,90		3 300	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie				-3 300	
13 371,10			3100.00	Matériel de bureau					
36 146,80			3101.00	Achat de matériel et fournitures					
3 000,00			3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques					
2 258,90			3130.01	Frais de téléphones					
521,05	500		3134.00	Primes d'assurances de choses	502,40			2	0,48
7 547,40			3151.00	Entretien appareils					
39 931,10			3170.00	Frais de déplacement et autres frais					
5 921,80			3170.01	Frais divers					
3 423,80			3611.00	Participation système d'alarme POLYALERT	3 520,50			3 521	
3 920,00	5 200		3910.00	Imputations internes frais de personnel				-5 200	
17 391,60			4260.00	Remboursement de traitement			3 954,00	3 954	
418 204,05	334 300		4631.00	Subventions cantonales				-334 300	
			163	ETAT-MAJOR DE CONDUITE REGIONAL					
	6 870			Charges	20 472,35			13 602	198,00
				Revenus			7 500,00	7 500	
	-6 870			Excédent de charges			12 972,35		
			1630	ETAT-MAJOR DE CONDUITE REGIONAL					
	6 870			Charges	20 472,35			13 602	198,00
				Revenus			7 500,00	7 500	
	-6 870			Excédent de charges			12 972,35		
	2 000		3001.00	Indemnités et frais des commissions	1 028,05			-972	-48,60
	500		3100.00	Matériel de bureau	864,60			365	72,92
	1 000		3111.00	Machine, appareils, outils	14 780,00			13 780	1 378,00
			3130.01	Frais de téléphones	2 600,60			2 601	
	3 370		3170.01	Frais divers	1 199,10			-2 171	-64,42
			4631.00	Subventions cantonales			7 500,00	7 500	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023	Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	%
			Dépenses	Recettes		
Fr.	Fr.				Fr.	
		1	SECURITE PUBLIQUE			
			Dépenses	80 821,65		80 822
			Investissements nets		80 821,65	
		15	SERVICE DU FEU,ORGANISATION INTERCOMMUNALE			
			Dépenses	80 821,65		80 822
			Investissements nets		80 821,65	
		151	SERVICE DU FEU , ORGANISATION INTERCOMMUNALE			
			Dépenses	80 821,65		80 822
			Investissements nets		80 821,65	
		1510	SERVICE DU FEU, ORGANISATION INTERCOMMUNALE			
			Dépenses	80 821,65		80 822
			Investissements nets		80 821,65	
		5040.050	Local du feu - réaménagement des vestiaires	80 821,65		80 822

Formation

FORMATION

Ecoles enfantines et primaires

Elèves

Les directions adressent au Service de l'Enseignement leurs demandes d'enveloppe d'heures pour l'année suivante au mois de janvier. Le tableau ci-dessous illustre les changements qui interviennent entre le mois de février 2024 et la rentrée scolaire en août. Depuis le printemps, une augmentation globale des effectifs d'une quarantaine d'élèves est enregistrée. (Environ 65 arrivées et 25 départs)

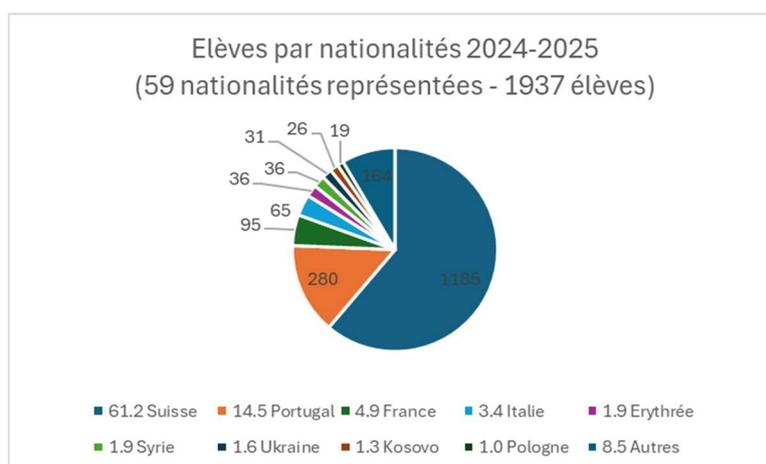
Effectifs au 27.08.2024 :

	Charrat	Arrivées	Bourg	Arrivées	Bâtiaz	Arrivées	Ville	Arrivées	Total Martigny	Vernayaz	Arrivées	Total général
1H	30		47	1	31	2	118		226	18	2	244
2H	34	1	45		27	1	91		197	15	1	212
3H	18		65	4	34	1	107		224	17	1	241
4H	37	1	59		31		131	11	258	23		281
5H	25		50	7	26	6	104		205	17	3	222
6H	28		50	4	31		121		230	20	1	250
7H	24	3	55	3			135	8	214	21		235
8H	33		53				147	3	233	20	1	253
	229	5	424	19	180	10	954	22	1787	151	9	1938

Plus d'une vingtaine d'élèves ont été inscrits à l'école la semaine juste avant la rentrée ou la semaine de la rentrée, ce qui génère passablement d'incertitudes et devoirs d'adaptation. Certaines classes du Bourg et de la Ville ont des effectifs allant jusqu'à 25 élèves, notamment sur les degrés 5H et 6H. Des heures supplémentaires ont été accordées par le SE pour soutenir ces classes. Ces heures d'enseignement peuvent être confiées à une équipe de retraitées très motivées.

Le nombre de classes reste inchangé à la rentrée 2024-2025, soit 12 à Charrat, 20 à l'école du Bourg, 9 à La Bâtiaz, 45 en Ville et 8 à Vernayaz, pour un total de 104. Les écoles de Martigny et Vernayaz approchent des 2'000 élèves.

La proportion des différentes nationalités représentées dans la population d'élèves est stable avec une légère augmentation de la communauté française.



Personnel enseignant

A la suite de plusieurs départs à la retraite et la création de postes supplémentaires, 23 nouvelles personnes sont engagées dans les écoles de Martigny ainsi qu'au CPS. La pénurie de Personnel Enseignant est compensée en partie par la mise à disposition des étudiants de 3ème année de HEP (Haute Ecole Pédagogique) qui terminent leur formation en emploi.

L'expérience se montre concluante et sera reconduite pour l'année scolaire 2025-2026. D'autre part, plusieurs enseignantes belges ont pu être engagées pour des postes fixes ou des remplacements. Tous les postes ont dès lors pu être repourvus à la rentrée 2024.

A noter qu'une revalorisation des conditions de travail du Personnel Enseignant de l'école obligatoire dès le 1er septembre 2024 a été décidée par le DEF et communiquée au printemps 2024. Les enseignants de l'école primaire voient ainsi leur temps de présence hebdomadaire face aux élèves passer de 32 à 30 périodes de 45 minutes. Comme les Communes participent à hauteur de 30% au salaire du Personnel Enseignant, cette mesure a une influence importante sur les comptes 2024, mais aura un impact encore plus grand sur l'année 2025.

Les élèves du Cycle 2 (5H à 8H) restent eux à 32 périodes hebdomadaires. Les Directions doivent dès lors trouver des solutions pour les classes dans lesquelles les enseignants travaillent à temps plein, soit 30 périodes. Ces deux périodes ont pu être comblées avec du sport, des AC&M ou encore des cours de sciences.

Bâtiments scolaires

Les éclairages du bâtiment B en Ville sont progressivement remplacés par du LED. Les postes informatiques de ce même bâtiment sont câblés pour une connexion internet de meilleure qualité.

Un investissement constant et conséquent est toujours fourni pour l'équipement informatique des classes, en particulier les tableaux blancs interactifs (TBI) qui ont une durée de vie moyenne de 10 ans.

Les ordinateurs fixes à disposition dans les classes sont progressivement renouvelés par des portables déposés sur des chariots qui peuvent circuler d'une classe à l'autre.

Le SE a émis une directive concernant les standards pour les équipements numériques des classes. Une période hebdomadaire d'éducation numérique a été ajoutée à la grille horaire des élèves de 7H et 8H.

Le projet d'une nouvelle école à La Bâtiaz et le cahier des charges du concours d'architecture est finalisé en fin d'année.

Bourses et prêts d'honneur

Au début de l'année 2023, la Commission a finalisé l'adaptation d'un nouveau règlement arrêté par le Conseil communal le 28.02 et adopté par le Conseil Général du 19.09. Ce règlement est étroitement lié à la loi cantonale sur les bourses et prêts d'études (LBPE) et son ordonnance (OBPE). L'octroi d'une bourse ou d'un prêt communal est basé sur le calcul du canton.

L'octroi des aides à la formation se fait par année scolaire. Pour 2022-2023, 67 demandes ont été adressées à la Commission. Un montant de CHF 126'680.- de bourses et un autre de CHF 23'032.- de prêts ont été accordés. 14 demandes ont été refusées dont 9 pour cause de revenus suffisants du requérant.

L'octroi des aides à la formation se fait par année scolaire. Pour 2023-2024, 68 demandes ont été adressées à la Commission. Un montant de CHF 141'289.- de bourses et un autre de CHF 58'350.- de prêts ont été accordés (CHF 39144 refusés par les requérants seul CHF 13'806.- ont été payés aux requérants). 28 demandes ont été refusées dont 16 pour cause de revenus suffisants du requérant, 11 pour cause de résidence, 1 pour cause d'école non reconnue.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2024 Fr.	Budget 2024 Fr.	Ecart	
			Fr.	%
Charges	21 552 335.45	20 598 300.00	868 035.45	4.20%
Crédits supplémentaires		86 000.00		
Revenus	3 134 727.66	2 760 800.00	373 927.66	13.54%
Excédent de charges	18 417 607.79	17 923 500.00	494 107.79	-2.76%

Crédits supplémentaires

2810.3634.11	Subvention IDIAP	86'000
	Participation aux frais d'investissements et de loyers ainsi que solde de la subvention annuelle 2024.	

Commentaires sur les écarts

2120.3010.00	Traitements	+ 47'123
	Le budget a été sous-évalué suite à la mise en place de la nouvelle Direction d'école et reprise de la direction de Vernayaz lors de l'année scolaire 2023/2024. Le budget 2025 a été adapté en conséquence.	
2121.3104.00	Matériel et mobilier scolaire	+ 41'824
	Le renouvellement des moyens obligatoires d'enseignement de français et de musique dans plusieurs degrés et l'introduction de l'éducation numérique engendrent un supplément de charges.	
2121.3631.01	Subventions cantonales pour le personnel enseignant	+ 340'464
	Cette rubrique enregistre la participation aux frais de traitement du personnel enseignant selon facture provisoire 2024 ainsi que le solde résiduel de la facture définitive 2023.	
2122.3130.28	Activités sportives et culturelles	+ 46'026
2122.4631.00	Subventions cantonales	+ 28'242
	L'augmentation de charges par rapport au budget est principalement liée aux frais de transport pour les sorties d'hiver et au plus grand nombre d'élèves qui skient. Cette augmentation est en partie comblée par les subventions pour les sorties à skis et une refacturation de certaines activités à la commune de Vernayaz.	
2125.3130.38	Frais de scolarité	+ 21'574
	Un plus grand nombre d'enfants de la Commune de Martigny sont placés en institution, principalement à la Castalie. (Castalie à Monthey, Notre Dame de Lourdes à Sierre, Don Bosco et Sainte Agnès à Sion).	

2131.3631.01	Subventions cantonales pour le personnel enseignant	+ 105'984
	Cette rubrique enregistre la participation aux frais de traitement du personnel enseignant selon facture provisoire 2024 ainsi que le solde résiduel de la facture définitive 2023.	
2170.3132.02	Honoraires frais d'études	- 53'486
	Les mandats d'études liées aux travaux parasismiques des Bâtiments A et B l'Ecole de Ville n'ont pas été réalisés.	
2200.3010.00	Traitements	+ 157'363
2200.4631.00	Subventions cantonales	+ 138'472
	Augmentation du nombre d'auxiliaires à la vie scolaire pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap. Pour rappel, le Canton du Valais finance l'exploitation du Centre Pédagogique Spécialisé.	
2200.3631.02	Subventions cantonales aux frais de transports	+ 72'513
	Participation versée à l'Etat du Valais relative à l'ensemble des frais de transports en lien avec les institutions spécialisées cantonales.	
2301.3637.03	Bourses accordées	- 108'389
	Une baisse des demandes est enregistrée depuis quelques années, sans explication rationnelle. Les conditions d'octroi n'ont pas changé.	

Compte d'investissements

	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Dépenses	628 099.45	785 000.00	-156 900.55	-19.99%
Crédit supplémentaire				
Recettes	85 000.00	195 000.00	-110 000.00	-56.41%
Investissements nets	543 099.45	590 000.00	-46 900.55	7.95%

Commentaires sur les écarts

2170.5040.041	Salle de gymnastique de l'Ecole du Bourg	+ 236'526
2170.5040.043	Nouveau complexe scolaire	- 140'110
2170.5040.049	Ecole de Ville « B »	- 278'396
2170.6310.023	Subvention Ecole de Ville « B »	- 110'000
	Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les différentes rubriques d'investissement dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée des travaux estimée.	
	Le tableau des engagements figurant en page 48 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2024.	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023	Budget 2024			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024		
	Fr.	Fr.		Charges	Revenus	Fr.	%	
20 591 708,59	20 598 300		2	FORMATION				
	86 000	S		Charges	21 552 335,45		868 035	4,20
3 001 395,63	2 760 800			Crédit supplémentaire				
-17 590 312,96	-17 923 500			Revenus		3 134 727,66	373 928	13,54
				Excédent de charges		18 417 607,79		
			21	SCOLARITE OBLIGATOIRE				
17 417 876,19	17 688 400			Charges	18 438 884,74		750 485	4,24
1 352 914,70	1 176 800			Revenus		1 321 231,70	144 432	12,27
-16 064 961,49	-16 511 600			Excédent de charges		17 117 653,04		
			212	ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES				
9 205 251,79	9 114 000			Charges	9 767 470,71		653 471	7,17
732 217,20	752 200			Revenus		813 264,65	61 065	8,12
-8 473 034,59	-8 361 800			Excédent de charges		8 954 206,06		
			2120	ADMINISTRATION ET ECONOMAT				
744 933,70	794 500			Charges	850 245,50		55 746	7,02
124 755,60	192 000			Revenus		189 332,70	-2 667	-1,39
-620 178,10	-602 500			Excédent de charges		660 912,80		
3 953,25	5 000	3001.00		Indemnités et frais des commissions	3 808,65		-1 191	-23,83
577 974,80	620 200	3010.00		Traitements	667 323,15		47 123	7,60
2 777,40	3 200	3040.00		Allocations pour enfants	3 240,00		40	1,25
4 226,10	4 700	3045.00		Allocations de ménage	4 680,00		-20	-0,43
3 944,40	8 600	3046.00		Allocations caisses-maladie	4 368,00		-4 232	-49,21
37 276,25	40 600	3050.00		Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	43 603,00		3 003	7,40
69 363,70	70 800	3052.00		Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	76 618,50		5 819	8,22
9 806,40	11 000	3053.01		Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	9 708,55		-1 291	-11,74
15 831,05	17 400	3054.00		Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	18 669,70		1 270	7,30
7 291,90	8 000	3055.00		Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	8 596,25		596	7,45
9 354,55	3 000	3100.00		Matériel de bureau	5 690,45		2 690	89,68
3 133,90	2 000	3170.00		Frais de déplacement et autres frais	3 939,25		1 939	96,96
69,00		4260.00		Remboursement de traitement		1 114,20	1 114	
94 686,60	120 000	4631.00		Subventions cantonales		116 218,50	-3 782	-3,15
30 000,00	72 000	4632.02		Participation des Communes		72 000,00		
		2121		CLASSES ENFANTINES ET PRIMAIRES				
6 853 341,58	6 878 700			Charges	7 286 649,66		407 950	5,93
296 065,85	241 000			Revenus		265 070,55	24 071	9,99
-6 557 275,73	-6 637 700			Excédent de charges		7 021 579,11		
319 032,32	300 000	3104.00		Matériel et mobilier scolaire	341 823,66		41 824	13,94
144 232,95	120 000	3113.01		Equipement informatique	138 203,70		18 204	15,17
79 191,50	60 000	3153.00		Entretien de matériel informatique	49 207,90		-10 792	-17,99
53 583,11	45 000	3170.01		Frais divers	55 480,20		10 480	23,29
6 192 771,70	6 295 700	3631.01		Subventions cantonales pour le personnel enseignant	6 636 164,20		340 464	5,41

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
64 530,00	58 000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	65 770,00		7 770	13,40
78 300,00	60 000	4230.00	Finances de scolarité		62 100,00	2 100	3,50
	1 000	4230.01	Frais d'écolage		935,80	-64	-6,42
217 765,85	180 000	4631.02	Subventions cantonales achat matériel		202 034,75	22 035	12,24
		2122	ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES				
232 026,41	205 000		Charges	254 886,20		49 886	24,33
52 108,70	46 000		Revenus		67 944,80	21 945	47,71
-179 917,71	-159 000		Excédent de charges		186 941,40		
156 229,55	150 000	3130.28	Activités sportives et culturelles	196 026,30		46 026	30,68
75 796,86	55 000	3130.30	Sorties de classes	58 859,90		3 860	7,02
15 523,70	16 000	4260.03	Participation des élèves		7 316,40	-8 684	-54,27
36 585,00	30 000	4631.00	Subventions cantonales		58 242,15	28 242	94,14
		4632.02	Participation des Communes		2 386,25	2 386	
		2123	COURS SPECIAUX - COURS D'APPUI				
707 740,30	613 300		Charges	684 362,90		71 063	11,59
11 600,00	10 000		Revenus		32 176,00	22 176	221,76
-696 140,30	-603 300		Excédent de charges		652 186,90		
437 698,30	414 000	3010.00	Traitements	451 583,70		37 584	9,08
134 647,15	85 000	3020.01	Etudes, appuis et accompagnants scolaires	99 335,80		14 336	16,87
547,80	500	3040.00	Allocations pour enfants	547,80		48	9,56
821,40	800	3045.00	Allocations de ménage	821,40		21	2,68
1 942,80	2 000	3046.00	Allocations caisses-maladie	1 942,80		-57	-2,86
35 860,55	32 700	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	33 397,10		697	2,13
64 390,60	47 100	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	66 201,80		19 102	40,56
544,20		3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	1 320,65		1 321	
8 453,15	8 800	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	7 481,80		-1 318	-14,98
15 250,95	14 000	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	14 239,25		239	1,71
7 474,40	6 400	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	6 866,75		467	7,29
	1 000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais			-1 000	
109,00	1 000	3170.01	Frais divers	624,05		-376	-37,60
9 420,00	10 000	4240.18	Participation à la surveillance d'études		9 875,00	-125	-1,25
2 180,00		4260.00	Remboursement de traitement		22 301,00	22 301	
		2124	FRAIS DE TRANSPORTS				
367 604,25	300 000		Charges	341 942,10		41 942	13,98
68 290,85	80 000		Revenus		70 365,80	-9 634	-12,04
-299 313,40	-220 000		Excédent de charges		271 576,30		
367 604,25	300 000	3130.35	Frais de transports	341 942,10		41 942	13,98
10 465,00	10 000	4260.03	Participation des élèves		6 270,00	-3 730	-37,30
57 825,85	70 000	4632.01	Participation du CO d'Octodure		64 095,80	-5 904	-8,43
		2125	ECOLAGE ET FRAIS DE PENSION				
98 195,90	110 000		Charges	131 574,40		21 574	19,61

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
17 742,00		20 000			Revenus		14 882,00	-5 118	-25,59
-80 453,90		-90 000			Excédent de charges		116 692,40		
98 195,90		110 000	3130.38		Frais de scolarité	131 574,40		21 574	19,61
17 742,00		20 000	4260.02		Participation des parents		14 882,00	-5 118	-25,59
			2126		BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE				
39 755,45		49 300			Charges	44 317,15		-4 983	-10,11
-39 755,45		-49 300			Excédent de charges		44 317,15		
27 818,00		35 000	3010.00		Traitements	28 697,90		-6 302	-18,01
1 811,15		2 300	3050.00		Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	1 871,00		-429	-18,65
47,10		600	3053.01		Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	60,00		-540	-90,00
768,35		1 000	3054.00		Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	797,80		-202	-20,22
356,10		400	3055.00		Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	367,35		-33	-8,16
8 954,75		10 000	3104.01		Achat de livres	12 523,10		2 523	25,23
			2127		SPORTS FACULTATIFS				
161 654,20		163 200			Charges	173 492,80		10 293	6,31
161 654,20		163 200			Revenus		173 492,80	10 293	6,31
138 340,50		135 500	3010.00		Traitements	148 036,15		12 536	9,25
360,00		400	3040.00		Allocations pour enfants	360,00		-40	-10,00
540,00		500	3045.00		Allocations de ménage	540,00		40	8,00
504,00		500	3046.00		Allocations caisses-maladie	504,00		4	0,80
8 106,40		8 900	3050.00		Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	8 589,45		-311	-3,49
3 950,40		4 000	3052.00		Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	4 089,90		90	2,25
			3052.01		Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	333,00		333	
943,65		3 900	3053.01		Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	1 100,50		-2 800	-71,78
3 447,95		3 800	3054.00		Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	3 662,55		-137	-3,62
1 746,60		1 700	3055.00		Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	1 765,35		65	3,84
3 714,70		4 000	3130.29		Sport facultatif scolaire	4 511,90		512	12,80
			4260.03		Participation des élèves		11 627,00	11 627	
48 510,33		50 000	4631.07		Office cantonal jeunesse et sports		52 109,42	2 109	4,22
113 143,87		113 200	4637.00		Opération chèques familles		109 756,38	-3 444	-3,04
			213		CYCLE D'ORIENTATION				
6 007 977,35		6 263 000			Charges	6 450 580,18		187 580	3,00
400 117,70		375 000			Revenus		416 445,85	41 446	11,05
-5 607 859,65		-5 888 000			Excédent de charges		6 034 134,33		
			2130		CO OCTODURE				
848 453,70		903 100			Charges	900 793,40		-2 307	-0,26
400 117,70		375 000			Revenus		416 445,85	41 446	11,05
-448 336,00		-528 100			Excédent de charges		484 347,55		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%		
293 223,20	278 700	3010.00	Traitements	306 056,30		27 356	9,82		
1 800,00	1 800	3045.00	Allocations de ménage	1 800,00					
1 680,00	1 700	3046.00	Allocations caisses-maladie	1 680,00		-20	-1,18		
19 233,85	18 300	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	19 835,65		1 536	8,39		
8 727,60	8 900	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	8 898,00		-2	-0,02		
10 612,85	11 700	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	11 718,35		18	0,16		
10 318,40	9 000	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	9 769,20		769	8,55		
8 160,45	7 800	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	8 457,45		657	8,43		
3 758,30	3 600	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	3 886,85		287	7,97		
10 196,10	20 000	3101.00	Achat de matériel et fournitures	16 930,85		-3 069	-15,35		
133 891,25	141 900	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	124 733,60		-17 166	-12,10		
360,00	500	3130.01	Frais de téléphones	360,00		-140	-28,00		
27 450,90	30 200	3134.00	Primes d'assurances de choses	30 932,70		733	2,43		
135 040,80	200 000	3144.00	Frais d'entretien	186 734,45		-13 266	-6,63		
184 000,00	169 000	3300.40	Amortissements des bâtiments	169 000,00					
450,70		4260.00	Remboursement de traitement		4 865,85	4 866			
345 487,00	320 000	4260.04	Participation de tiers		356 860,00	36 860	11,52		
54 180,00	55 000	4631.00	Subventions cantonales		54 720,00	-280	-0,51		
		2131	PARTICIPATIONS ASSOCIATION DU CO						
5 159 523,65	5 359 900		Charges	5 549 786,78		189 887	3,54		
-5 159 523,65	-5 359 900		Excédent de charges		5 549 786,78				
2 072 760,40	2 207 900	3631.01	Subventions cantonales pour le personnel enseignant	2 313 883,70		105 984	4,80		
2 990 960,35	3 125 000	3632.07	Participation au CO d'Octodure	3 139 886,58		14 887	0,48		
95 802,90	27 000	3660.20	Amortissements subventions d'investissements CO d'Octodure	96 016,50		69 017	255,62		
		217	BATIMENTS SCOLAIRES						
2 204 647,05	2 311 400		Charges	2 220 833,85		-90 566	-3,92		
220 579,80	49 600		Revenus		91 521,20	41 921	84,52		
-1 984 067,25	-2 261 800		Excédent de charges		2 129 312,65				
		2170	BATIMENTS SCOLAIRES						
2 204 647,05	2 311 400		Charges	2 220 833,85		-90 566	-3,92		
220 579,80	49 600		Revenus		91 521,20	41 921	84,52		
-1 984 067,25	-2 261 800		Excédent de charges		2 129 312,65				
693 729,85	738 600	3010.00	Traitements	715 945,35		-22 655	-3,07		
1 200,00	1 200	3040.00	Allocations pour enfants	950,00		-250	-20,83		
5 400,00	5 400	3045.00	Allocations de ménage	5 400,00					
5 040,00	5 000	3046.00	Allocations caisses-maladie	5 040,00		40	0,80		
45 740,05	44 100	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	45 802,95		1 703	3,86		
24 685,20	25 500	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	25 269,00		-231	-0,91		
27 490,10	25 900	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	29 068,15		3 168	12,23		
24 656,85	21 700	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	22 573,85		874	4,03		
19 407,25	18 900	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	19 530,00		630	3,33		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
8 938,85	8 600	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	8 982,40		382	4,45
426 974,75	404 500	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	419 125,60		14 626	3,62
1 080,00	1 500	3130.01	Frais de téléphones	1 080,00		-420	-28,00
	60 000	3132.02	Honoraires frais d'études	6 513,55		-53 486	-89,14
43 296,95	40 500	3134.00	Primes d'assurances de choses	37 835,05		-2 665	-6,58
286 551,45	340 000	3144.00	Frais d'entretien	321 259,65		-18 740	-5,51
528 854,40	510 000	3300.40	Amortissements des bâtiments	503 985,95		-6 014	-1,18
53 601,35	52 000	3900.00	Imputations internes matériel	44 472,35		-7 528	-14,48
3 000,00	3 000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	3 000,00			
5 000,00	5 000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI	5 000,00			
628,50		4260.00	Remboursement de traitement		31 303,45	31 303	
2 536,30		4260.01	Dédommagement des assurances		10 720,75	10 721	
23 160,00	23 000	4470.00	Locations		23 160,00	160	0,70
179 695,00	11 300	4631.00	Subventions cantonales		11 337,00	37	0,33
14 560,00	15 300	4910.00	Imputations internes frais de personnel		15 000,00	-300	-1,96
		22	ECOLES SPECIALISEES				
1 494 114,85	1 572 700		Charges	1 786 991,50		214 292	13,63
1 421 415,48	1 356 000		Revenus		1 571 961,31	215 961	15,93
-72 699,37	-216 700		Excédent de charges		215 030,19		
		220	ECOLES SPECIALISEES				
1 494 114,85	1 572 700		Charges	1 786 991,50		214 292	13,63
1 421 415,48	1 356 000		Revenus		1 571 961,31	215 961	15,93
-72 699,37	-216 700		Excédent de charges		215 030,19		
		2200	CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE				
1 494 114,85	1 572 700		Charges	1 786 991,50		214 292	13,63
1 421 415,48	1 356 000		Revenus		1 571 961,31	215 961	15,93
-72 699,37	-216 700		Excédent de charges		215 030,19		
736 666,15	722 300	3010.00	Traitements	879 663,20		157 363	21,79
71 315,00	78 000	3010.04	Traitement mesures particulières	68 850,00		-9 150	-11,73
63 064,15	52 400	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	72 319,50		19 920	38,01
18 112,70	81 700	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	19 445,75		-62 254	-76,20
23 196,50		3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	31 978,65		31 979	
2 167,30		3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1 431,75		1 432	
11 136,40	14 100	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	12 552,45		-1 548	-10,98
21 888,05	22 400	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	25 941,30		3 541	15,81
10 080,85	10 200	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	11 943,40		1 743	17,09
12 902,25	20 000	3101.00	Achat de matériel et fournitures	18 577,15		-1 423	-7,11
13 169,40	13 000	3130.00	Prestation de services de tiers	17 018,25		4 018	30,91
877,85	1 000	3130.01	Frais de téléphones	957,25		-43	-4,28
271 204,10	280 000	3130.36	Frais de transports des enfants et des enseignants	298 048,50		18 049	6,45
27 687,15	40 000	3130.37	Frais de repas	27 074,70		-12 925	-32,31
23 160,00	23 000	3160.00	Loyers et charges	23 160,00		160	0,70
10 893,25	13 000	3170.01	Frais divers	4 191,20		-8 809	-67,76

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
37 568,40	46 300	3631.01	Subventions cantonales pour le personnel enseignant	46 325,40		25	0,05
124 465,35	140 000	3631.02	Subventions cantonales aux frais de transports	212 513,05		72 513	51,80
14 560,00	15 300	3910.00	Imputations internes frais de personnel	15 000,00		-300	-1,96
17 579,40		4260.00	Remboursement de traitement		7 460,80	7 461	
17 420,00	22 000	4260.02	Participation des parents		15 840,00	-6 160	-28,00
1 149 309,13	1 194 000	4631.00	Subventions cantonales		1 332 472,40	138 472	11,60
237 106,95	140 000	4631.01	Subventions cantonales frais de transports		216 188,11	76 188	54,42
		23	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE				
397 842,25	504 200		Charges	400 001,05		-104 199	-20,67
122 786,20	123 000		Revenus		132 825,40	9 825	7,99
-275 056,05	-381 200		Excédent de charges		267 175,65		
		230	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE				
397 842,25	504 200		Charges	400 001,05		-104 199	-20,67
122 786,20	123 000		Revenus		132 825,40	9 825	7,99
-275 056,05	-381 200		Excédent de charges		267 175,65		
		2300	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE				
262 638,25	274 200		Charges	273 676,05		-524	-0,19
112 382,20	113 000		Revenus		118 111,40	5 111	4,52
-150 256,05	-161 200		Excédent de charges		155 564,65		
7 978,50	6 000	3001.00	Indemnités et frais des commissions	15 873,20		9 873	164,55
40 236,80	50 000	3010.00	Traitements	40 016,00		-9 984	-19,97
2 381,05	3 300	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	2 430,65		-869	-26,34
8,65	900	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	12,15		-888	-98,65
1 010,25	1 400	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	1 036,40		-364	-25,97
498,60	600	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	511,70		-88	-14,72
	6 000	3130.41	Prix des apprentis	3 819,45		-2 181	-36,34
5 802,90	6 000	3631.00	Subventions cantonales	5 851,75		-148	-2,47
204 721,50	200 000	3634.04	Participation aux frais de transports des apprentis	204 124,75		4 125	2,06
12 782,65	13 000	4631.00	Subventions cantonales		12 395,25	-605	-4,65
99 599,55	100 000	4631.05	Subventions cantonales frais de transport apprentis		105 716,15	5 716	5,72
		2301	BOURSES ET PRÊTS D'HONNEUR				
135 204,00	230 000		Charges	126 325,00		-103 675	-45,08
10 404,00	10 000		Revenus		14 714,00	4 714	47,14
-124 800,00	-220 000		Excédent de charges		111 611,00		
124 800,00	220 000	3637.03	Bourses accordées	111 611,00		-108 389	-49,27
10 404,00	10 000	3637.04	Prêts d'honneur	14 714,00		4 714	47,14
10 404,00	10 000	4231.02	Activation prêts d'honneur		14 714,00	4 714	47,14
		25	ECOLE DE FORMATION GENERALE				
217 884,05	211 000		Charges	218 626,25		7 626	3,61
104 279,25	105 000		Revenus		108 709,25	3 709	3,53
-113 604,80	-106 000		Excédent de charges		109 917,00		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
				251	ECOLE DE MATURITE GYMNASIALE				
217 884,05		210 000			Charges	218 626,25		8 626	4,11
104 279,25		105 000			Revenus		108 709,25	3 709	3,53
-113 604,80		-105 000			Excédent de charges		109 917,00		
				2510	ECOLE DE MATURITE GYMNASIALE				
217 884,05		210 000			Charges	218 626,25		8 626	4,11
104 279,25		105 000			Revenus		108 709,25	3 709	3,53
-113 604,80		-105 000			Excédent de charges		109 917,00		
217 884,05		210 000		3634.05	Participation aux frais de transports étudiants	218 626,25		8 626	4,11
104 279,25		105 000		4631.06	Subventions cantonales frais de transport étudiants		108 709,25	3 709	3,53
				252	ECOLE DE CULTURE GENERALE				
		1 000			Charges			-1 000	
		-1 000			Excédent de charges				
				2520	ECOLE DE CULTURE GENERALE				
		1 000			Charges			-1 000	
		-1 000			Excédent de charges				
		1 000		3631.00	Subventions cantonales			-1 000	
				28	RECHERCHE				
1 063 991,25		622 000			Charges	707 831,91		-168	-0,02
		86 000	S		Crédit supplémentaire				
-1 063 991,25		-708 000			Excédent de charges		707 831,91		
				281	RECHERCHE				
1 063 991,25		622 000			Charges	707 831,91		-168	-0,02
		86 000	S		Crédit supplémentaire				
-1 063 991,25		-708 000			Excédent de charges		707 831,91		
				2810	INSTITUTS DE RECHERCHES				
1 063 991,25		622 000			Charges	707 831,91		-168	-0,02
		86 000	S		Crédit supplémentaire				
-1 063 991,25		-708 000			Excédent de charges		707 831,91		
78 407,00		49 500		3634.10	Subvention CREM	49 320,00		-180	-0,36
875 584,25		502 500		3634.11	Subvention IDIAP	588 511,91		12	
		86 000	S						
70 000,00		70 000		3634.12	Subvention IDEARK	70 000,00			
40 000,00				3636.05	Subvention pour loyers				

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Dépenses	Recettes	Fr.	%
		2	FORMATION				
5 086 556,30	785 000		Dépenses	628 099,45		-156 901	-19,99
840 000,00	195 000		Recettes		85 000,00	-110 000	-56,41
-4 246 556,30	-590 000		Investissements nets		543 099,45		
		21	SCOLARITE OBLIGATOIRE				
5 086 556,30	785 000		Dépenses	628 099,45		-156 901	-19,99
840 000,00	110 000		Recettes			-110 000	
-4 246 556,30	-675 000		Investissements nets		628 099,45		
		213	CYCLE D'ORIENTATION				
95 802,90	95 000		Dépenses	96 016,50		1 017	1,07
-95 802,90	-95 000		Investissements nets		96 016,50		
		2130	CO OCTODURE				
95 802,90	95 000		Dépenses	96 016,50		1 017	1,07
-95 802,90	-95 000		Investissements nets		96 016,50		
	95 000	5620.000	Investissement CO d'Octodure	96 016,50		1 017	1,07
95 802,90		5640.000	Investissement CO d'Octodure				
		217	BATIMENTS SCOLAIRES				
4 990 753,40	690 000		Dépenses	532 082,95		-157 917	-22,89
840 000,00	110 000		Recettes			-110 000	
-4 150 753,40	-580 000		Investissements nets		532 082,95		
		2170	BATIMENTS SCOLAIRES				
4 990 753,40	690 000		Dépenses	532 082,95		-157 917	-22,89
840 000,00	110 000		Recettes			-110 000	
-4 150 753,40	-580 000		Investissements nets		532 082,95		
182 461,40		5040.036	Ecole de ville "A"	46 714,25		46 714	
4 777 631,40		5040.041	Salle de gymnastique de l'Ecole du Bourg	236 526,15		236 526	
30 660,60	200 000	5040.043	Nouveau complexe scolaire	59 890,50		-140 110	-70,05
	390 000	5040.049	Ecole de ville "B"	111 604,10		-278 396	-71,38
	100 000	5040.053	Ecole de ville "C"	77 347,95		-22 652	-22,65
45 000,00		6310.008	Ecole de Ville "A"				
795 000,00		6310.009	Subvention Salle de gymnastique de l'Ecole du Bourg				
	110 000	6310.023	Subvention Ecole de Ville "B"			-110 000	
		28	RECHERCHE				
	85 000		Recettes		85 000,00		
	85 000		Excédent de recettes	85 000,00			
		281	RECHERCHE				
	85 000		Recettes		85 000,00		
	85 000		Excédent de recettes	85 000,00			
		2810	INSTITUTS DE RECHERCHES				

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023	Budget 2024			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
	Fr.	Fr.		Dépenses	Recettes	Fr.	%
		85 000	Recettes		85 000,00		
		85 000	Excédent de recettes	85 000,00			
	85 000	6440.000	Entreprises publiques		85 000,00		

Culture, sports et loisirs, église

CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISES

Affaires culturelles

La Ville de Martigny est reconnue loin à la ronde grâce à ses trésors culturels. Avec ses grands musées et son riche passé historique, Martigny se positionne comme « Ville d'art et de culture ».

Martigny peut compter sur un terreau fertile de 17 sociétés et de 25 institutions qui proposent un panel large d'activités et plus de 1'000 événements culturels proposés à la population et au public de la région.

Avec ses 20'000 habitants, la Ville accueille chaque année plus de 450'000 visites culturelles et environ 6'000 visites scolaires. Celles-ci contribuent au développement des autres secteurs de l'économie locale, à l'attractivité de la commune et à l'offre touristique. Pour accueillir les 800 artistes valaisans, suisses et étrangers qui contribuent à l'excellence de l'offre, près de 200 personnes travaillent au sein des institutions ou pour accompagner les sociétés locales. Ensemble, elles comptabilisent 300 membres de comité, 550 membres actifs et 75 membres en formation.

Afin d'accompagner ce dynamisme, la Municipalité peut compter sur son Service de la culture et les dispositifs de soutien à disposition des institutions, des sociétés locales et des projets ponctuels, ainsi que sur ses institutions propres, le Manoir de la Ville, la bibliothèque municipale et la Maison de la Musique.

Le Service de la culture de la Ville de Martigny veille à l'équilibre des projets, à la diversité de l'offre et à une bonne utilisation des moyens financiers. Il accompagne les acteurs et les actrices culturelles dans leurs missions. Il sert de lien entre le milieu culturel et artistique local et les acteurs institutionnels. Il coordonne, gère et apporte son soutien dans différentes manifestations culturelles de la Ville de Martigny. Il inscrit les actions culturelles de la Ville dans le contexte culturel cantonal et national en accord avec les différents cadres légaux et les réflexions actuelles en matière de politique culturelle.

Collaborations

Dans ses activités, le Service culturel collabore régulièrement avec l'Office du tourisme, l'Epicentre et les autres services municipaux. Au niveau régional, il échange avec le Service culturel de l'Etat du Valais et ses sections ou offices. De plus, il est en contact régulier avec les autres services municipaux liés aux affaires culturelles du Valais, mais également de villes romandes. Les liens sont forts avec l'ensemble des institutions de la ville et avec les sociétés locales, notamment grâce à la présence du service lors des événements culturels de la ville et grâce à la tenue de réunions régulières avec les différents acteurs et actrices.

Evénements en 2024

- Tournages
 - o LOG OUT (série RTS et TF1) - septembre à décembre 2024
 - o ENJOY YOUR STAY (film suisse) - novembre 2024 à janvier 2025
- Grange à Emile
 - o Plonk et Replonk - 1er décembre 2023 au 4 février 2024
 - o Marché des artisans du Bourg - 12 au 14 avril 2024
 - o Pro Senectute Valais - 19 avril au 12 mai 2024
 - o Isaline Vouilloz Paulou - 28 septembre au 13 octobre 2024
 - o Fleuristes Kanouche - 22 au 24 novembre 2024
 - o Patrick Dolt - 27 novembre au 2 décembre
 - o Grange des vins - 6 et 7 décembre 2024

- Printemps des musées - 23 mars 2024
- Espace Saint-Michel
 - o Anne-Laure Gausseron - 19 octobre au 10 novembre 2024
 - o 10 ans de l'UniPop Martigny & Fully - 30 novembre au 2 décembre 2024
- Journée culture - Foire du Valais - 1er octobre 2024
- Séance Réseau culture - 5 novembre 2024
- Foire au Lard - 1 et 2 décembre 2024
- Rue Léonard Gianadda - 3 décembre 2024

Actions particulières en 2024

- Prix culturel
 - o Réflexion autour du règlement avec la Commission culturelle du Conseil général
 - o Approbation d'une nouvelle directive pour le Prix culturel de la Ville avec deux prix distincts : prix d'encouragement et prix honorifique
- Printemps des Musées : création et coordination du projet dans 5 lieux à Martigny
- Œuvre la Main verte : gestion du démantèlement avec l'artiste et les Services techniques
- Œuvre Le Vampire : gestion des demandes relatives à l'élément de la queue démontée
- Cinéma : accueil et coordination des productions à la Halle 110 et durant les tournages en ville

Sports

Sociétés sportives

La Commune de Martigny compte actuellement 67 sociétés sportives. La plupart d'entre elles bénéficient de la mise à disposition gratuite de leurs locaux d'entraînements (salle de gym, patinoire, etc.) et touchent une subvention communale. Elles ont également la possibilité de réserver gratuitement un des six minibus de la Commune pour les déplacements (en Suisse) avec leurs groupes du mouvement jeunesse. Nos sociétés sont très actives et organisent de nombreuses manifestations sportives.

Manifestations sportives

Le Service des Sports soutient de nombreuses manifestations de niveau international, national ou régional organisées par les sociétés locales ou régionales. Il s'agit notamment de la Corrida d'Octodure (CABV Martigny), du Rallye International du Valais, de la Swiss Dao Cup (Kung Fu Fédération), de l'Open d'échecs (Cercle de l'échiquier MNY), de l'UBS Kids-Cup (CABV), du Mémorial Michaël Sarrasin (Club de lutte), etc.

La Commune collabore également avec les sociétés organisatrices des manifestations sportives qu'elle accueille sur son territoire : Marathon des Terroirs du Valais (Association R&D Cycling), Race'n Play, Mémorial Jorge Martins (Kickboxing), Meeting international de natation MISO (Club de natation), Le dernier survivant (course trail), etc.

Activités et projets sportifs

Midnight Martigny

Le Midnight Martigny a entamé sa deuxième année avec autant de succès que la première. Le projet pour les adolescent-e-s de 13 à 17 ans en collaboration avec la Fondation IdéeSport, a lieu tous les samedis soir en hiver (sauf vacances scolaires) de 19 h 00 à 22 h 00 dans la salle de sport du CO d'Octodure. Les participants s'y défoulent avec leurs amis en jouant, faisant du sport et en se divertissant. Midnight Martigny offre aux jeunes un lieu de rencontre où ils peuvent relâcher la pression grâce au jeu, au sport et autres activités de loisir. Les

adolescents sont pris en charge par une équipe d'adultes (seniorcoachs) et de jeunes coachs (juniorcoachs) de la région qui ont suivi une formation spécifique pour accompagner ce projet. Les activités sont choisies par les jeunes pour les jeunes et les juniorcoachs élaborent le programme en fonction de leurs envies. L'accent porte sur le partage d'expériences et non sur la performance. La moyenne de participation à ces soirées entre novembre et décembre s'élève à 32 garçons et 14 filles, soit 46 jeunes au total.

Urban training

Ces cours hebdomadaires ouverts à tous permettent de pratiquer une activité physique et de découvrir la Ville en marchant/courant en groupe sous l'égide d'un coach professionnel. Cette activité a lieu de mai à septembre, les lundis de 18h30 à 19h30. En 2024, 249 participants (12.5 en moyenne par séance) ont profité de cette offre.

Gym poussette

Les cours de gym poussette se déroulant tous les dimanche matin de 10h00 à 11h00 d'août à octobre ont connu un grand succès avec une moyenne de 15 participants. L'association gym poussette, créée en 2018, offre des cours de remise en forme et de fitness aux jeunes parents. Les coachs proposent des exercices simples pouvant être réalisés avec la poussette ou en portant l'enfant. L'objectif principal est de bouger ensemble, de permettre aux jeunes parents de se remettre en forme et de faire du sport avec leurs enfants. Grâce aux échanges et aux rencontres entre les nouveaux parents, la cohésion sociale s'en trouve renforcée.

Prix des « sportifs méritants » et du « mérite sportif » de la Ville de Martigny

La remise des prix des « Sportifs méritants » et du « Sportif de l'année » s'est déroulée le 22 mars 2024. 49 prix ont été attribués pour récompenser les performances obtenues en 2023. 46 athlètes et 3 équipes ont reçu le prix du « Sportif méritant », tandis que 7 jeunes athlètes se sont vu décerner le diplôme du « Jeune sportif talentueux ».

Pour la deuxième fois en 2024, le prix du « Sportif de l'année » a été décerné. Theres LEBOEUF (CABV) a décroché la médaille de bronze aux Championnats du monde de trail court et le titre de vice-championne du monde par équipe. Elle a également brillé sur la scène internationale avec une 3e place aux Golden Trail Series, notamment à Zegama (Espagne), une 4e place au Marathon du Mont-Blanc (France) et une victoire éclatante au Jungfrau-Marathon en Suisse.

Animations sportives sur la Place Centrale

Comme à l'accoutumée, la Place Centrale s'est muée en terrain de jeux en plein air du mardi 25 juin au dimanche 18 août. De nombreux jeux (ping-pong, badminton, mini-tennis, streetrack, streethockey, slackline, pédalos, monocycles, toboggan, château suspendu, jeux d'échecs et autre petit matériel) ont été mis à la disposition gratuitement des citoyens et des gens de passage afin de leur permettre de faire du sport dans un esprit ludique et de détente.

En 2024, un terrain de basketball 3x3 a été installé sur la place Centrale durant le mois d'août. Il a été animé par le club de basket de Martigny qui a organisé un tournoi populaire.

Le 27 juillet 2024, la Place Centrale a vibré au rythme d'un concours international de saut à la perche, organisé pour la deuxième fois par le CABV Martigny. De nombreux athlètes se sont défiés lors d'une compétition intense, tandis que la soirée d'exhibition et les cours d'initiation ont rencontré un succès retentissant.

Tous les samedis matin, des initiations sportives de yoga et de zumba, dispensées par des professionnels, ont mis en mouvement une dizaine de personnes venues spontanément et sans inscription préalable.

Installations sportives

- En avril 2024, la Commune de Martigny a enrichi son espace sportif en inaugurant de nouvelles infrastructures de street workout, répondant ainsi à une demande de la jeunesse locale relayée par la Commission des sports du Conseil général. Dans cette même dynamique, un box de matériel a été mis à disposition des utilisateurs du Forum, facilitant l'accès au sport et à l'activité physique libre. Cet équipement, comprenant un ballon de football, un ballon de beach-volley ainsi que des gants et une balle de baseball, est accessible gratuitement via une application mobile. Avec sa nouvelle piscine en cours de rénovation, sa patinoire, son terrain de football, ses terrains de beach-volley et désormais son espace de street workout, le Forum s'affirme comme un véritable pôle dédié au sport et au bien-être en plein cœur de Martigny.
- Un système de déshumidification a été installé à la patinoire. Le 2^e compresseur servant à fabriquer la glace a été remplacé et des travaux d'assainissement de la structure de l'édifice ont été effectués afin d'améliorer le confort des usagers et de prolonger sa durée de vie le temps de la planification d'une nouvelle patinoire.
- La rénovation des façades et le remplacement des fenêtres de la salle de boxe St-Michel à Martigny Bourg ont été menés à bien grâce à la Fondation Léonard Gianadda Mécénat.

Jeunesse

En cette année anniversaire, l'équipe professionnelle et le comité du CLCM ont entamé une réflexion pour trouver un nouveau nom et rafraîchir l'identité visuelle de l'institution. Le CLCM devient ainsi épicerie, ce lieu central d'où proviennent les vibrations sociales qui font vivre la Villa des Vorziers et qui se propagent au travers de nombreuses répliques dans les différents quartiers de Martigny.

Tout comme en 2023, les différentes interventions pour le premier semestre de l'année 2024 ont été exclusivement centrées sur des actions hors-murs étant la poursuite des travaux de rénovation de la Villa des Vorziers.

L'équipe d'animation a organisé des espaces d'accueil et de rencontres sur les lieux fréquentés par les jeunes. De manière itinérante avec le Spot - vélo cargo - aménagé en buvette mobile ou dans des lieux fixes comme les accueils à la salle de gym du CO d'Octodure ainsi que la salle de chant des écoles primaires du Bourg, les jeunes ont pu accéder à des espaces exclusifs et privilégiés adaptés à leurs besoins.

En 2024, le projet d'action communautaire Anime ton quartier s'est matérialisé au printemps sur un seul site : le parc du Forum derrière la patinoire.

Après 28 mois passé dans les locaux provisoires à la rue des Vorziers 1 (les anciens locaux IDEARK), l'équipe de l'épicentre emménage à nouveau, en juin 2024, dans la Villa des Vorziers qui termine sa rénovation. L'utilisation de la maison est effective dès son inauguration à la fin août.

Le 31 août et le 1er septembre 2024, l'Association Jeunes – Loisirs – Rencontre (JLR) qui régit le centre de loisirs octodurien fête ses 40 ans. Un week-end anniversaire avec un programme représentatif de l'ADN de l'association est proposé à toutes les générations : concerts, spectacle tout public, brunch, apéro braisé, scènes découvertes, DJ set, visite de la maison et expo, vide-dressing ou encore jam session sur le skatepark et la pumptrack. Ce week-end est aussi l'occasion d'inaugurer la Villa des Vorziers, fraîchement rénovée, ainsi que son parc arborisé et dévolu aux sports de glisse.

L'accueil ados a repris ses droits au sein de l'épicentre. Entre septembre et décembre, 66 ouvertures ont eu lieu. La fréquentation moyenne sur la période du 4 septembre 2024 au 5 janvier 2025 est de 18 jeunes par accueil avec un âge moyen de 14 ans. Au total, l'équipe a dénombré 1'128 passages.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2024 Fr.	Budget 2024 Fr.	Ecart Fr.	%
Charges	13 098 548.04	12 346 060.00	509 788.04	4.05%
Crédits supplémentaires		242 700.00		
Revenus	1 704 287.90	1 582 100.00	122 187.90	7.72%
Excédent de charges	11 394 260.14	11 006 660.00	387 600.14	-3.52%

Crédits supplémentaires

3412.3144.00	Frais d'entretien du stade d'Octodure Travaux d'entretien sur les bâtiments, les infrastructures et équipements extérieurs.	153'700
3413.3144.00	Frais d'entretien de la piscine Remplacement du matériel de cuisine du restaurant de la piscine et travaux sur les canalisations de l'infrastructure.	26'100
3414.3144.00	Frais d'entretien du bassin Réfection des sols et acquisition d'un portique pour l'entrée du bassin.	18'500
3425.3111.05	Subvention aux sociétés locales Soutien pour les besoins d'infrastructures spécifique du HCV Martigny.	44'400

Commentaires sur les écarts

3410.3010.00	Traitements Le départ de la Cheffe du Service des sports durant l'année écoulée a été compensé par une réorganisation interne.	- 49'233
3413.3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques Ecart lié à la tarification ainsi qu'à la consommation des différents agents énergétiques pour les bâtiments du patrimoine administratif. Le prochain budget sera adapté en conséquence.	+ 87'060

- 3424.3120.10 **Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques** + 20'140
Ecart lié à la tarification ainsi qu'à la consommation des différents agents énergétiques pour les bâtiments du patrimoine administratif. Le prochain budget sera adapté en conséquence.
- 3425.3111.05 **Végétaux et autres fournitures** + 21'310
Remise en état et l'arborisation de la Place des manifestations à Charrat.

Compte d'investissements

	Comptes 2024 Fr.	Budget 2024 Fr.	Ecart	
			Fr.	%
Dépenses	3 404 101.52	1 000 000.00	2 204 101.52	183.68%
Crédits supplémentaires		200 000.00		
Recettes	2 488 249.55	119 000.00	2 369 249.55	1990.97%
Investissements nets	915 851.97	1 081 000.00	-165 148.03	15.28%

Crédits supplémentaires

- 3424.5040.011 **Prêt au Tennis club Martigny** 200'000
La Commune de Martigny a octroyé un prêt au TC Martigny pour le financement de l'aménagement de courts de padel.

Commentaires sur les écarts

- 3412.6310.000 **Subventions cantonales** + 186'336
Subventions perçues de la part du Fonds cantonal du sport pour les travaux de rénovation du stade d'Octodure et d'athlétisme.
- 3413.5040.051 **Piscine municipale** - 1'316'961
- 3413.6320.001 **Prélèvement provision pour développement zones touristiques et économiques** + 2'183'000
Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans cette rubrique dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée du projet estimée.
Le tableau des engagements figurant en page 48 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2024.
Le prélèvement dans la provision pour développement des zones touristiques et économiques a été effectué sur la base des frais effectifs.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		3	CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE				
12 389 481,11	12 346 060		Charges	13 098 548,04		509 788	4,05
	242 700	S	Crédit supplémentaire				
1 627 574,00	1 582 100		Revenus		1 704 287,90	122 188	7,72
-10 761 907,11	-11 006 660		Excédent de charges		11 394 260,14		
		31	AFFAIRES CULTURELLES				
1 774 977,35	1 931 010		Charges	1 950 213,00		19 203	0,99
23 039,00	20 000		Revenus		20 000,00		
-1 751 938,35	-1 911 010		Excédent de charges		1 930 213,00		
		310	AFFAIRES CULTURELLES				
740 389,90	776 450		Charges	770 386,35		-6 064	-0,78
23 039,00	20 000		Revenus		20 000,00		
-717 350,90	-756 450		Excédent de charges		750 386,35		
		3100	AFFAIRES CULTURELLES				
608 769,90	629 950		Charges	630 483,60		534	0,08
23 039,00	20 000		Revenus		20 000,00		
-585 730,90	-609 950		Excédent de charges		610 483,60		
358 299,85	376 200	3010.00	Traitements	379 986,55		3 787	1,01
2 460,00	2 500	3040.00	Allocations pour enfants	2 460,00		-40	-1,60
4 140,00	4 100	3045.00	Allocations de ménage	4 140,00		40	0,98
5 796,00	5 800	3046.00	Allocations caisses-maladie	5 796,00		-4	-0,07
23 461,35	24 600	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	25 071,65		472	1,92
36 403,20	37 800	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	38 044,30		244	0,65
845,30	2 100	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	1 106,90		-993	-47,29
6 314,65	6 700	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	5 752,75		-947	-14,14
9 953,95	10 600	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	10 571,45		-29	-0,27
4 585,10	4 900	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	4 867,40		-33	-0,67
6 100,00		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel				
5 656,00	5 000	3100.00	Matériel de bureau	8 277,50		3 278	65,55
1 438,15	650	3130.01	Frais de téléphones	1 161,75		512	78,73
37 733,65	50 000	3132.11	Mandats spécifiques	36 919,75		-13 080	-26,16
6 582,70		3170.01	Frais divers	7 327,60		7 328	
25 000,00	25 000	3636.17	Subvention "journée Cinq continents"	25 000,00			
45 000,00	45 000	3636.18	Subvention "programmation Cinq continents"	45 000,00			
18 000,00	18 000	3636.19	Subvention infrastructures "Cinq continents"	18 000,00			
11 000,00	11 000	3636.22	Subvention gestion caravane culturelle "Cinq continents"	11 000,00			
23 039,00	20 000	4260.00	Remboursement de traitement		20 000,00		
		3101	ACTIVITES CULTURELLES				
131 620,00	146 500		Charges	139 902,75		-6 597	-4,50
-131 620,00	-146 500		Excédent de charges		139 902,75		
131 620,00	146 500	3636.10	Subventions diverses	139 902,75		-6 597	-4,50

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
1 034 587,45	1 154 560	311	MUSEES - FONDATIONS				
-1 034 587,45	-1 154 560		Charges	1 179 826,65		25 267	2,19
			Excédent de charges		1 179 826,65		
		3110	MANOIR				
103 881,15	229 300		Charges	233 583,90		4 284	1,87
-103 881,15	-229 300		Excédent de charges		233 583,90		
1 665,15	1 700	3100.00	Matériel de bureau	5 930,85		4 231	248,87
2 216,00	2 200	3134.00	Primes d'assurances de choses	2 253,05		53	2,41
100 000,00	100 000	3636.00	Subvention	100 000,00			
	115 400	3636.05	Subvention pour loyers	115 400,00			
	10 000	3636.06	Subvention complémentaire	10 000,00			
		3111	FONDATION PIERRE GIANADDA				
635 889,10	632 760		Charges	669 575,80		36 816	5,82
-635 889,10	-632 760		Excédent de charges		669 575,80		
8 565,35	6 200	3120.07	Achat de combustibles	8 364,70		2 165	34,91
3 568,25	3 500	3134.00	Primes d'assurances de choses	3 602,15		102	2,92
12 635,50	14 000	3170.01	Frais divers	26 718,95		12 719	90,85
190 000,00	190 000	3636.00	Subvention	190 000,00			
168 660,00	168 660	3636.05	Subvention pour loyers	168 660,00			
140 000,00	140 000	3636.09	Subvention à l'animation	140 000,00			
30 000,00	30 000	3636.29	Subvention saison musicale	30 000,00			
82 460,00	80 400	3910.00	Imputations internes frais de personnel	102 230,00		21 830	27,15
		3112	MUSEE ET CHIENS DU ST-BERNARD				
203 317,20	201 000		Charges	185 166,95		-15 833	-7,88
-203 317,20	-201 000		Excédent de charges		185 166,95		
77 529,00	75 300	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	59 252,35		-16 048	-21,31
2 288,20	2 200	3134.00	Primes d'assurances de choses	2 414,60		215	9,75
123 500,00	123 500	3636.05	Subvention pour loyers	123 500,00			
		3113	FONDATION GUEX-JORIS				
23 500,00	23 500		Charges	23 500,00			
-23 500,00	-23 500		Excédent de charges		23 500,00		
23 500,00	23 500	3636.00	Subvention	23 500,00			
		3114	FONDATION LOUIS MORET				
40 000,00	40 000		Charges	40 000,00			
-40 000,00	-40 000		Excédent de charges		40 000,00		
10 000,00	10 000	3636.27	Subvention saison musicale	10 000,00			
30 000,00	30 000	3636.32	Subventions expositions	30 000,00			
		3115	FONDATION BERNARD ET SUZANNE TISSIERES				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
28 000,00	28 000			28 000,00			
-28 000,00	-28 000				28 000,00		
28 000,00	28 000	3636.00	Subvention	28 000,00			
		32	CULTURE, AUTRES				
2 067 865,11	2 232 250		Charges	2 204 952,60		-27 297	-1,22
115 055,75	98 500		Revenus		97 479,60	-1 020	-1,04
-1 952 809,36	-2 133 750		Excédent de charges		2 107 473,00		
		321	BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE				
1 051 583,21	1 004 850		Charges	992 915,55		-11 934	-1,19
112 998,95	95 000		Revenus		95 317,90	318	0,33
-938 584,26	-909 850		Excédent de charges		897 597,65		
		3210	BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE				
1 051 583,21	1 004 850		Charges	992 915,55		-11 934	-1,19
112 998,95	95 000		Revenus		95 317,90	318	0,33
-938 584,26	-909 850		Excédent de charges		897 597,65		
438 488,45	439 500	3010.00	Traitements	424 532,50		-14 968	-3,41
18 160,90	18 500	3030.00	Travailleurs temporaires	19 726,80		1 227	6,63
1 450,00	1 200	3040.00	Allocations pour enfants	1 800,00		600	50,00
5 235,00	4 900	3045.00	Allocations de ménage	6 076,05		1 176	24,00
9 086,00	9 200	3046.00	Allocations caisses-maladie	9 115,00		-85	-0,92
28 745,90	28 800	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	28 426,95		-373	-1,30
42 720,20	44 900	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	44 055,65		-844	-1,88
642,05	800	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	147,40		-653	-81,58
7 349,45	7 800	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	6 533,80		-1 266	-16,23
11 582,05	12 300	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	12 004,35		-296	-2,40
5 334,85	5 600	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	5 527,25		-73	-1,30
152,00		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	280,00		280	
113 874,61	110 000	3103.00	Achat de livres	114 994,05		4 994	4,54
71 808,20	74 400	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	72 469,10		-1 931	-2,60
704,55	700	3134.00	Primes d'assurances de choses	720,95		21	2,99
49 999,00		3320.00	Amortissements immobilisations incorporelles				
236 250,00	236 250	3631.03	Subventions cantonales pour mise à disposition de locaux	236 250,00			
10 000,00	10 000	3634.01	Subvention exposition médiathèque	10 255,70		256	2,56
12 724,35		4260.00	Remboursement de traitement				
7 614,60	5 000	4260.04	Participation de tiers		7 339,90	2 340	46,80
92 660,00	90 000	4631.00	Subventions cantonales		87 978,00	-2 022	-2,25
		322	MUSIQUE ET THEATRE				
482 569,85	682 800		Charges	676 800,00		-6 000	-0,88
-482 569,85	-682 800		Excédent de charges		676 800,00		
		3220	ACTIVITES CULTURELLES				
233 000,00	249 000		Charges	243 000,00		-6 000	-2,41

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
-233 000,00	-249 000		Excédent de charges		243 000,00		
196 000,00	201 000	3636.04	Subvention aux sociétés locales	196 000,00		-5 000	-2,49
37 000,00	48 000	3636.08	Subvention à des institutions locales	47 000,00		-1 000	-2,08
		3221	ECOLE DE THEATRE				
179 569,85	326 800		Charges	326 800,00			
-179 569,85	-326 800		Excédent de charges		326 800,00		
	166 800	3636.05	Subvention pour loyers	166 800,00			
70 000,00	70 000	3636.25	Subvention Ecole de Théâtre	70 000,00			
109 569,85	90 000	3636.26	Subvention Théâtre les Alambics	90 000,00			
		3222	CAVES DU MANOIR				
70 000,00	107 000		Charges	107 000,00			
-70 000,00	-107 000		Excédent de charges		107 000,00		
70 000,00	70 000	3636.00	Subvention	70 000,00			
	37 000	3636.05	Subvention pour loyers	37 000,00			
		323	ECOLES DE MUSIQUE				
533 712,05	544 600		Charges	535 237,05		-9 363	-1,72
2 056,80	3 500		Revenus		2 161,70	-1 338	-38,24
-531 655,25	-541 100		Excédent de charges		533 075,35		
		3230	MAISON DE LA MUSIQUE				
448 712,05	459 600		Charges	450 237,05		-9 363	-2,04
2 056,80	3 500		Revenus		2 161,70	-1 338	-38,24
-446 655,25	-456 100		Excédent de charges		448 075,35		
52 034,60	65 200	3010.00	Traitements	51 044,60		-14 155	-21,71
7 238,80	3 900	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	7 035,20		3 135	80,39
	2 900	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe			-2 900	
1 170,60	2 000	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	1 170,60		-829	-41,47
411,60	1 600	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	352,80		-1 247	-77,95
648,60	1 700	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	649,20		-1 051	-61,81
298,80	800	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	298,80		-501	-62,65
135,80	1 000	3100.00	Matériel de bureau	3 358,35		2 358	235,84
1 791,95	2 000	3130.01	Frais de téléphones	2 457,40		457	22,87
7 481,30	1 000	3170.01	Frais divers	6 370,10		5 370	537,01
377 500,00	377 500	3636.05	Subvention pour loyers	377 500,00			
1 456,80	2 500	4240.11	Travaux pour tiers		1 261,70	-1 238	-49,53
600,00	1 000	4470.00	Locations		900,00	-100	-10,00
		3231	ECOLES DE MUSIQUE				
85 000,00	85 000		Charges	85 000,00			
-85 000,00	-85 000		Excédent de charges		85 000,00		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.					Charges	Revenus	Fr.	%
85 000,00	85 000	3632.03	Subvention aux écoles de musique			85 000,00			
		34	SPORTS ET LOISIRS						
7 732 957,65	7 376 800		Charges			8 123 342,44		503 842	6,61
	242 700	S	Crédit supplémentaire						
1 489 479,25	1 463 600		Revenus				1 586 808,30	123 208	8,42
-6 243 478,40	-6 155 900		Excédent de charges				6 536 534,14		
		341	SPORTS						
4 785 238,15	4 419 200		Charges			5 039 403,71		377 504	8,10
	242 700	S	Crédit supplémentaire						
1 488 238,25	1 463 600		Revenus				1 585 208,30	121 608	8,31
-3 296 999,90	-3 198 300		Excédent de charges				3 454 195,41		
		3410	SERVICE DES SPORTS						
1 270 656,80	1 333 600		Charges			1 281 441,80		-52 158	-3,91
1 111 256,75	1 096 100		Revenus				1 137 446,20	41 346	3,77
-159 400,05	-237 500		Excédent de charges				143 995,60		
975 259,25	1 034 900	3010.00	Traitements			985 667,00		-49 233	-4,76
4 724,40	4 700	3040.00	Allocations pour enfants			4 675,00		-25	-0,53
12 553,40	12 600	3045.00	Allocations de ménage			11 925,00		-675	-5,36
17 341,80	19 700	3046.00	Allocations caisses-maladie			16 716,00		-2 984	-15,15
67 310,90	59 900	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs			65 593,80		5 694	9,51
97 325,35	92 500	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe			93 293,40		793	0,86
	1 800	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires			293,50		-1 507	-83,69
29 996,15	29 500	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents			26 847,45		-2 653	-8,99
23 621,05	25 600	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales			23 487,50		-2 113	-8,25
10 880,80	11 700	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie			10 813,90		-886	-7,57
1 842,00		3090.00	Formation et perfectionnement du personnel			443,75		444	
664,95	700	3100.00	Matériel de bureau			579,00		-121	-17,29
648,00	500	3130.01	Frais de téléphones			1 719,30		1 219	243,86
1 277,60	4 000	3144.00	Frais d'entretien			1 187,20		-2 813	-70,32
27 211,15	35 500	3635.02	Actions et projets sportifs			38 200,00		2 700	7,61
456,75		4260.00	Remboursement de traitement				4 246,20	4 246	
3 500,00		4631.00	Subventions cantonales				3 500,00	3 500	
1 107 300,00	1 096 100	4910.00	Imputations internes frais de personnel				1 129 700,00	33 600	3,07
		3411	SALLES DE SPORTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS						
64 925,25	45 900		Charges			39 398,60		-6 501	-14,16
12 775,00	10 000		Revenus				15 125,00	5 125	51,25
-52 150,25	-35 900		Excédent de charges				24 273,60		
55 415,25	35 000	3111.00	Machine, appareils, outils			25 078,60		-9 921	-28,35
9 510,00	10 900	3910.00	Imputations internes frais de personnel			14 320,00		3 420	31,38
12 775,00	10 000	4470.00	Locations				15 125,00	5 125	51,25
		3412	STADES OCTODURE, FORUM, LONGERAIES						

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.					Charges	Revenus	Fr.	%
1 101 487,85	816 700				Charges	1 168 398,80		197 999	20,40
	153 700	S			Crédit supplémentaire				
16 506,00	6 000				Revenus		19 738,35	13 738	228,97
-1 084 981,85	-964 400				Excédent de charges		1 148 660,45		
101 800,95	94 900		3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	99 103,70			4 204	4,43
3 622,60	3 600		3134.00	Primes d'assurances de choses	3 698,25			98	2,73
131 659,50	99 200		3144.00	Frais d'entretien	263 219,60			10 320	4,08
	153 700	S							
578 371,50	299 000		3300.40	Amortissements des bâtiments	519 775,35			220 775	73,84
7 393,30	8 000		3900.00	Imputations internes matériel	6 841,90			-1 158	-14,48
263 640,00	297 000		3910.00	Imputations internes frais de personnel	260 760,00			-36 240	-12,20
15 000,00	15 000		3930.01	Imputations internes centre de ramassage des déchets	15 000,00				
			4260.01	Dédommagement des assurances			11 633,35	11 633	
16 506,00	6 000		4470.00	Locations			8 105,00	2 105	35,08
			3413	PISCINE EXTERIEURE					
798 057,63	689 100			Charges	837 311,37			122 111	17,07
	26 100	S		Crédit supplémentaire					
206 528,40	209 000			Revenus			234 436,20	25 436	12,17
-591 529,23	-506 200			Excédent de charges			602 875,17		
164 842,00	134 300		3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	221 359,60			87 060	64,82
627,75	600		3134.00	Primes d'assurances de choses	636,35			36	6,06
6 475,28	7 000		3137.03	TVA due, taux forfaitaire	7 877,90			878	12,54
163 264,05	105 000		3144.00	Frais d'entretien	132 727,05			1 627	1,24
	26 100	S							
14 626,05			3300.40	Amortissements des bâtiments	14 039,07			14 039	
			3300.60	Amortissements des biens mobiliers	55 075,70			55 076	
2 772,50	3 000		3900.00	Imputations internes matériel	2 565,70			-434	-14,48
440 450,00	434 200		3910.00	Imputations internes frais de personnel	398 030,00			-36 170	-8,33
5 000,00	5 000		3930.01	Imputations internes centre de ramassage des déchets	5 000,00				
185 008,40	187 500		4240.15	Finances d'entrées			212 916,20	25 416	13,56
21 520,00	21 500		4470.00	Locations			21 520,00	20	0,09
			3414	BASSIN DE NATATION COUVERT					
475 132,77	430 700			Charges	510 703,69			61 504	13,69
	18 500	S		Crédit supplémentaire					
109 061,95	102 500			Revenus			147 743,25	45 243	44,14
-366 070,82	-346 700			Excédent de charges			362 960,44		
47 906,35	50 100		3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	58 533,05			8 433	16,83
4 689,50	4 700		3134.00	Primes d'assurances de choses	4 809,15			109	2,32
3 817,17	3 900		3137.03	TVA due, taux forfaitaire	5 466,50			1 567	40,17
69 873,90	55 000		3144.00	Frais d'entretien	80 318,79			6 819	9,28
	18 500	S							
44 125,05			3300.40	Amortissements des bâtiments					
4 620,80	5 000		3900.00	Imputations internes matériel	4 276,20			-724	-14,48
300 100,00	312 000		3910.00	Imputations internes frais de personnel	357 300,00			45 300	14,52
109 061,95	102 500		4240.15	Finances d'entrées			147 743,25	45 243	44,14

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
671 251,70	688 200	3415	PATINOIRE	772 522,85		84 323	12,25
20 450,00	20 000		Charges		20 050,00	50	0,25
-650 801,70	-668 200		Revenus		752 472,85		
			Excédent de charges				
219 906,35	273 200	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	290 564,80		17 365	6,36
12 848,45		3132.02	Honoraires frais d'études	11 620,75		11 621	
4 671,90	4 700	3134.00	Primes d'assurances de choses	4 749,15		49	1,05
113 711,15	90 000	3144.00	Frais d'entretien	71 367,90		-18 632	-20,70
28 221,35	60 000	3300.40	Amortissements des bâtiments	100 874,55		40 875	68,12
2 772,50	3 000	3900.00	Imputations internes matériel	2 565,70		-434	-14,48
289 120,00	257 300	3910.00	Imputations internes frais de personnel	290 780,00		33 480	13,01
20 450,00	20 000	4470.00	Locations		20 050,00	50	0,25
		3416	STAND DE TIR	119 237,90		-19 662	-14,16
118 472,75	138 900		Charges		10 669,30	-9 331	-46,65
11 660,15	20 000		Revenus		108 568,60		
-106 812,60	-118 900		Excédent de charges				
10 358,75	14 400	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	11 068,65		-3 331	-23,13
1 124,80	1 100	3134.00	Primes d'assurances de choses	1 130,95		31	2,81
13 329,20	35 000	3144.00	Frais d'entretien	24 438,30		-10 562	-30,18
84 000,00	78 000	3300.40	Amortissements des bâtiments	78 000,00			
9 660,00	10 400	3910.00	Imputations internes frais de personnel	4 600,00		-5 800	-55,77
11 660,15	20 000	4632.02	Participation des Communes		10 669,30	-9 331	-46,65
		3417	AMENAGEMENTS SPORTIFS EXTERIEURS	32 321,80		-4 378	-11,93
63 398,00	36 700		Charges		32 321,80		
-63 398,00	-36 700		Excédent de charges				
8 541,00	5 000	3144.00	Frais d'entretien	10 321,80		5 322	106,44
54 857,00	19 000	3300.60	Amortissements des biens mobiliers	22 000,00		3 000	15,79
	12 700	3910.00	Imputations internes frais de personnel			-12 700	
		3418	SOCIETES SPORTIVES LOCALES	278 066,90		-5 733	-2,02
221 855,40	239 400		Charges		278 066,90		
	44 400	S	Crédit supplémentaire				
-221 855,40	-283 800		Excédent de charges				
166 370,00	168 000	3636.04	Subvention aux sociétés locales	205 644,00		-6 756	-3,18
	44 400	S					
47 485,40	63 400	3636.10	Subventions diverses	64 422,90		1 023	1,61
8 000,00	8 000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI	8 000,00			
		342	LOISIRS ET EQUIPEMENT D'AGREMENTS	3 083 938,73		126 339	4,27
2 947 719,50	2 957 600		Charges		1 600,00	1 600	
1 241,00			Revenus		3 082 338,73		
-2 946 478,50	-2 957 600		Excédent de charges				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
662 533,80	886 300	3420	CENTRE DE LOISIRS				
-662 533,80	-886 300		Charges	747 246,95		-139 053	-15,69
			Excédent de charges		747 246,95		
9 546,05	5 800	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	1 961,35		-3 839	-66,18
1 853,70	1 100	3134.00	Primes d'assurances de choses	1 942,95		843	76,63
	130 000	3300.40	Amortissements des bâtiments			-130 000	
642 000,00	642 000	3636.00	Subvention	642 000,00			
	92 400	3636.05	Subvention pour loyers	92 400,00			
9 134,05	15 000	3636.10	Subventions diverses	8 942,65		-6 057	-40,38
		3421	ACTIVITES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE				
38 010,10	40 500		Charges	33 399,98		-7 100	-17,53
-38 010,10	-40 500		Excédent de charges		33 399,98		
10 884,65	12 000	3130.17	Promotion civique	9 553,80		-2 446	-20,39
9 716,15	12 500	3130.18	Campagne promotion jeunesse	8 600,00		-3 900	-31,20
8 000,00	8 000	3170.01	Frais divers	8 000,00			
9 409,30	8 000	3636.01	Passeport vacances	7 246,18		-754	-9,42
		3422	LUDOTHEQUE				
30 000,00	30 000		Charges	30 000,00			
-30 000,00	-30 000		Excédent de charges		30 000,00		
30 000,00	30 000	3636.00	Subvention	30 000,00			
		3423	COLONIE DE VACANCES				
64 475,00	115 000		Charges	82 775,00		-32 225	-28,02
-64 475,00	-115 000		Excédent de charges		82 775,00		
64 475,00	115 000	3636.00	Subvention	82 775,00		-32 225	-28,02
		3424	SERRE, PRODUCTION DE PLANTES				
299 566,15	279 400		Charges	302 824,35		23 424	8,38
-299 566,15	-279 400		Excédent de charges		302 824,35		
62 311,60	60 000	3111.03	Autres fournitures et marchandises	59 821,35		-179	-0,30
24 043,65	6 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	26 140,15		20 140	335,67
1 150,90	400	3134.00	Primes d'assurances de choses	1 182,35		782	195,59
		3144.00	Frais d'entretien	790,50		791	
65 000,00	60 000	3300.40	Amortissements des bâtiments	60 000,00			
147 060,00	153 000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	154 890,00		1 890	1,24
		3425	JARDINS PUBLICS, SQUARES, AVENUES				
1 862 198,05	1 566 400		Charges	1 858 393,35		291 993	18,64
400,00			Revenus		1 600,00	1 600	
-1 861 798,05	-1 566 400		Excédent de charges		1 856 793,35		
18 236,70	15 000	3111.00	Machine, appareils, outils	19 474,95		4 475	29,83
22 597,05	20 000	3111.02	Fourniture pour jardins d'enfants	9 968,15		-10 032	-50,16

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
132 174,30	100 000	3111.05	Végétaux et autres fournitures	121 310,25		21 310	21,31
6 000,00	5 000	3300.40	Amortissements des bâtiments	5 000,00			
400,00		3510.01	Attribution au fonds pour places de jeux	1 600,00		1 600	
1 552 790,00	1 296 400	3910.00	Imputations internes frais de personnel	1 571 040,00		274 640	21,18
50 000,00	50 000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI	50 000,00			
80 000,00	80 000	3930.01	Imputations internes centre de ramassage des déchets	80 000,00			
400,00		4200.02	Contribution de remplacement places de jeux		1 600,00	1 600	
		3426	MOBILIER URBAIN				
9 063,60	40 000		Charges	29 299,10		-10 701	-26,75
841,00			Revenus				
9 904,60	-40 000		Excédent de charges		29 299,10		
			Excédent de revenus				
9 063,60	40 000	3111.03	Autres fournitures et marchandises	29 299,10		-10 701	-26,75
841,00		4260.01	Dédommagement des assurances				
		35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES				
813 681,00	806 000		Charges	820 040,00		14 040	1,74
-813 681,00	-806 000		Excédent de charges		820 040,00		
		350	EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE				
679 500,00	670 000		Charges	685 100,00		15 100	2,25
-679 500,00	-670 000		Excédent de charges		685 100,00		
		3500	ADMINISTRATION MIXTE MARTIGNY - MARTIGNY-COMBE				
679 500,00	670 000		Charges	685 100,00		15 100	2,25
-679 500,00	-670 000		Excédent de charges		685 100,00		
679 500,00	670 000	3632.00	Subvention communale	685 100,00		15 100	2,25
		351	EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE				
134 181,00	136 000		Charges	134 940,00		-1 060	-0,78
-134 181,00	-136 000		Excédent de charges		134 940,00		
		3510	PAROISSE REFORMEE				
134 181,00	136 000		Charges	134 940,00		-1 060	-0,78
-134 181,00	-136 000		Excédent de charges		134 940,00		
134 181,00	136 000	3632.00	Subvention communale	134 940,00		-1 060	-0,78

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023 Fr.	Budget 2024 Fr.			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
				Dépenses	Recettes	Fr.	%
		3	CULTURE, SPORT, LOISIRS, EGLISE				
4 150 646,95	1 000 000		Dépenses	3 404 101,52		2 204 102	183,68
	200 000 S		Crédit supplémentaire				
	119 000		Recettes		2 488 249,55	2 369 250	1 990,97
-4 150 646,95	-1 081 000		Investissements nets		915 851,97		
		31	AFFAIRES CULTURELLES				
		311	MUSEES - FONDATIONS				
		3112	MUSEE ET CHIENS DU ST-BERNARD				
1 000 000,00		5660.000	Subvention construction Barryland				
1 000 000,00		5660.001	Prélèvement provision pour développement zones touristiques et économiques				
		34	SPORTS ET LOISIRS				
3 523 533,25	1 000 000		Dépenses	3 404 101,52		2 204 102	183,68
	200 000 S		Crédit supplémentaire				
			Recettes		2 369 335,85	2 369 336	
-3 523 533,25	-1 200 000		Investissements nets		1 034 765,67		
		341	SPORTS				
3 876 197,95	1 000 000		Dépenses	3 404 101,52		2 204 102	183,68
	200 000 S		Crédit supplémentaire				
			Recettes		2 369 335,85	2 369 336	
-3 876 197,95	-1 200 000		Investissements nets		1 034 765,67		
		3412	STADES OCTODURE, FORUM, LONGERAIES				
3 163 371,50			Dépenses	31 111,20		31 111	
			Recettes		186 335,85	186 336	
-3 163 371,50			Investissements nets				
			Excédent de recettes	155 224,65			
1 138 011,50		5040.012	Stade d'Octodure - piste d'athlétisme	31 111,20		31 111	
2 025 360,00		5040.048	Stade d'Octodure - terrain de football				
		6310.000	Subventions cantonales		186 335,85	186 336	
		3413	PISCINE EXTERIEURE				
192 625,05			Dépenses	2 245 115,77		2 245 116	
			Recettes		2 183 000,00	2 183 000	
-192 625,05			Investissements nets		62 115,77		
192 625,05	3 500 000	5040.051	Piscine municipale	2 183 039,07		-1 316 961	-37,63
	3 500 000	5040.052	Prélèvement provision développement zones touristique et économique			3 500 000	
		5060.010	Appareils cartes d'entrée	62 076,70		62 077	
		6320.001	Prélèvement provision pour développement zones touristiques et économiques		2 183 000,00	2 183 000	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023 Fr.	Budget 2024 Fr.			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
				Dépenses	Recettes	Fr.	%
		3414	BASSIN DE NATATION COUVERT				
73 124,05			Dépenses				
-73 124,05			Investissements nets				
73 124,05		5060.010	Appareils cartes d'entrée				
		3415	PATINOIRE				
356 220,35	1 000 000		Dépenses	927 874,55		-72 125	-7,21
-356 220,35	-1 000 000		Investissements nets		927 874,55		
356 220,35	1 000 000	5040.042	Patinoire municipale	927 874,55		-72 125	-7,21
		3417	AMENAGEMENTS SPORTIFS EXTERIEURS				
90 857,00			Dépenses	200 000,00			
-90 857,00	200 000 S		Crédit supplémentaire				
	-200 000		Investissements nets		200 000,00		
90 857,00		5060.006	Street work out				
		5450.000	Prêt TC Martigny	200 000,00			
	200 000 S		Crédit supplémentaire				
		342	LOISIRS ET EQUIPEMENT D'AGREMENTS				
352 664,70			Dépenses				
352 664,70			Excédent de recettes				
		3420	CENTRE DE LOISIRS				
352 664,70			Dépenses				
352 664,70			Excédent de recettes				
352 664,70		5040.019	Aménagement d'une place pour la jeunesse				
		35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES				
627 113,70			Dépenses				
	119 000		Recettes		118 913,70	-86	-0,07
-627 113,70			Investissements nets				
	119 000		Excédent de recettes	118 913,70			
		350	EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE				
627 113,70			Dépenses				
	119 000		Recettes		118 913,70	-86	-0,07
-627 113,70			Investissements nets				
	119 000		Excédent de recettes	118 913,70			
		3500	ADMINISTRATION MIXTE MARTIGNY - MARTIGNY-COMBE				
627 113,70			Dépenses				
	119 000		Recettes		118 913,70	-86	-0,07
-627 113,70			Investissements nets				
	119 000		Excédent de recettes	118 913,70			

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.	Fr.		Dépenses	Recettes	Fr.	%
627 113,70		5420.000	Communes et associations intercommunales				
	119 000	6420.000	Communes et associations intercommunales		118 913,70	-86	-0,07

Santé

SANTÉ

Compte de fonctionnement

	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	5 304 215.30	4 651 400.00	652 815.30	14.03%
Crédits supplémentaires				
Revenus	0.00	0.00	0.00	
Excédent de charges	5 304 215.30	4 651 400.00	652 815.30	-14.03%

Commentaires sur les écarts

4120.3634.02 **Participation au financement des EMS** **+ 478'219**

Les Communes participent au financement des EMS en fonction du degré des soins prodigués ainsi que de la fortune des pensionnaires ayant leur domicile sur leur territoire. La politique cantonale des soins de longue durée encourage le maintien à domicile et contribue à une arrivée de plus en plus tardive des seniors en EMS. Le degré d'impotence et de médicalisation augmente ainsi significativement. Les coûts résiduels des Communes ont augmenté par décision du Canton de compenser les salaires du personnel de soin durant l'année écoulée.

4330.3637.08 **Participation aux soins dentaires** **+ 170'784**

Conformément à la loi sur l'organisation des secours sanitaires, les communes participent au financement à hauteur de 30%. L'OCVS est chargé de mettre en œuvre la planification des secours adoptée par le Conseil d'Etat.

Compte d'investissements

	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Dépenses	2 803 369.00	3 260 000.00	-456 631.00	-14.01%
Crédits supplémentaires				
Recettes	0.00	460 000.00	-460 000.00	-100.00%
Investissements nets	2 803 369.00	2 800 000.00	3 369.00	-0.12%

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
4 268 708,60	4 651 400	4	SANTE				
-4 268 708,60	-4 651 400		Charges	5 304 215,30		652 815	14,03
			Excédent de charges		5 304 215,30		
1 457 584,10	1 657 800	41	HOMES MEDICALISES ET MAISON POUR PERSONNES AGEES				
-1 457 584,10	-1 657 800		Charges	2 136 987,45		479 187	28,91
			Excédent de charges		2 136 987,45		
1 457 584,10	1 657 800	412	HOMES MEDICALISES ET MAISON POUR PERSONNES AGEES				
-1 457 584,10	-1 657 800		Charges	2 136 987,45		479 187	28,91
			Excédent de charges		2 136 987,45		
1 457 584,10	1 657 800	4120	ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX (EMS)				
-1 457 584,10	-1 657 800		Charges	2 136 987,45		479 187	28,91
			Excédent de charges		2 136 987,45		
1 276 096,10	1 200 000	3634.02	Participation au financement des EMS	1 678 219,45		478 219	39,85
181 488,00	177 800	3634.03	Participation à la Fondation les Adonis EMS	178 768,00		968	0,54
	280 000	3660.40	Amortissement subventions d'investissements nouveau Castel	280 000,00			
2 016 790,25	2 243 600	42	SOINS AMBULATOIRES				
-2 016 790,25	-2 243 600		Charges	2 283 036,60		39 437	1,76
			Excédent de charges		2 283 036,60		
2 016 790,25	2 243 600	421	CMS ET FOYERS DE JOUR				
-2 016 790,25	-2 243 600		Charges	2 283 036,60		39 437	1,76
			Excédent de charges		2 283 036,60		
2 016 790,25	2 243 600	4210	CENTRE MEDICO-SOCIAL				
-2 016 790,25	-2 243 600		Charges	2 283 036,60		39 437	1,76
			Excédent de charges		2 283 036,60		
2 006 790,25	2 243 600	3632.01	Subvention au CMS	2 283 036,60		39 437	1,76
10 000,00		3632.02	Subvention tâches spécifiques CMS				
556 896,15	447 000	43	PREVENTION				
-556 896,15	-447 000		Charges	618 857,60		171 858	38,45
			Excédent de charges		618 857,60		
555 896,15	446 000	433	SANTE SCOLAIRE				
-555 896,15	-446 000		Charges	617 857,60		171 858	38,53
			Excédent de charges		617 857,60		
555 896,15	446 000	4330	SANTE SCOLAIRE				
-555 896,15	-446 000		Charges	617 857,60		171 858	38,53
			Excédent de charges		617 857,60		
23 713,20	26 000	3631.04	Financement de la santé scolaire	27 073,95		1 074	4,13
532 182,95	420 000	3637.08	Participation aux soins dentaires	590 783,65		170 784	40,66

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Charges	Revenus	Fr.	%
1 000,00	1 000	434	CONTRÔLE DES DENREES ALIMENTAIRES				
-1 000,00	-1 000		Charges	1 000,00			
			Excédent de charges		1 000,00		
1 000,00	1 000	4340	CONTRÔLE DES DENREES ALIMENTAIRES				
-1 000,00	-1 000		Charges	1 000,00			
			Excédent de charges		1 000,00		
1 000,00	1 000	3636.02	Frais de contrôle, mycologues	1 000,00			
237 438,10	303 000	49	SANTE PUBLIQUE				
-237 438,10	-303 000		Charges	265 333,65		-37 666	-12,43
			Excédent de charges		265 333,65		
237 438,10	303 000	490	SANTE PUBLIQUE				
-237 438,10	-303 000		Charges	265 333,65		-37 666	-12,43
			Excédent de charges		265 333,65		
237 438,10	303 000	4900	SANTE PUBLIQUE				
-237 438,10	-303 000		Charges	265 333,65		-37 666	-12,43
			Excédent de charges		265 333,65		
237 438,10	297 000	3631.05	Financement dispositif pré-hospitalier	265 333,65		-31 666	-10,66
	6 000	3632.06	Participation aux Communes			-6 000	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023 Fr.	Budget 2024			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024		
	Fr.	Fr.		Dépenses	Recettes	Fr.	%	
			4	SANTE				
	3 260 000			Dépenses	2 803 369,00		-456 631	-14,01
	460 000			Recettes		2 803 369,00	-460 000	
	-2 800 000			Investissements nets				
			41	HOMES MEDICALISES ET MAISON POUR PERSONNES AGEES				
	3 260 000			Dépenses	2 803 369,00		-456 631	-14,01
	460 000			Recettes		2 803 369,00	-460 000	
	-2 800 000			Investissements nets				
			412	HOMES MEDICALISES ET MAISON POUR PERSONNES AGEES				
	3 260 000			Dépenses	2 803 369,00		-456 631	-14,01
	460 000			Recettes		2 803 369,00	-460 000	
	-2 800 000			Investissements nets				
			4120	ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX (EMS)				
	3 260 000			Dépenses	2 803 369,00		-456 631	-14,01
	460 000			Recettes		2 803 369,00	-460 000	
	-2 800 000			Investissements nets				
	3 260 000	5640.001		Subvention construction du nouveau Castel	2 803 369,00		-456 631	-14,01
	460 000	6320.000		Participations communales			-460 000	

Prévoyance sociale

PREVOYANCE SOCIALE

Petite enfance

L'association de la petite enfance de Martigny (APEM) compte 142 collaborateurs au 31 décembre 2024. Le personnel éducatif représente 66% des effectifs ; le personnel en formation 21% (stagiaires et apprentis) ; le personnel en intendance 10% ; le personnel administratif et de direction 3%.

Sur l'ensemble de l'année 2024, les 11 structures de l'APEM ont accueilli 983 enfants, soit une légère baisse de 1.9% par rapport à l'année 2023. Si nous regardons à plus long terme, l'évolution depuis 2018 est de +32.3%, passant de 743 à 983 enfant accueillis en l'espace de 6 ans.

Construction de la nouvelle UAPE La Tribu

L'année 2024 a été marquée par un chantier d'envergure, celui de la rénovation du 1^{er} étage du bâtiment de la Migros Manoir. Ce local, propriété de la Ville de Martigny, a été choisi pour accueillir les enfants de l'UAPE la Tribu dès le mois de mars 2025. Cette nouvelle structure comptera 140 places, contre 86 pour la structure actuelle.

Nomination d'un nouveau Directeur

En date du 1^e juin 2024, Yannick Morand a succédé à Raphaël Bidaud à la tête de l'APEM. Monsieur Morand est titulaire d'un Master en Management de l'Université de Lausanne et possède une riche expérience acquise autant dans de grandes multinationales que dans les milieux associatifs.

Association Le Coucou

Le réseau d'accueil de jour Le Coucou est actif depuis 2001. Anciennement appelées "mamans de jour", les parents d'accueil de jour font partie de l'offre mise à disposition de la population pour que les parents puissent trouver un moyen de garde de qualité adapté à leur situation professionnelle. Le Coucou fait partie de la Fédération Valaisanne de l'Accueil Familial de Jour mandaté par le Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ). L'accroissement des demandes constaté chaque année est dû aux changements sociétaux. L'association Le Coucou collabore avec l'Association de la petite enfance de Martigny (APEM) afin de proposer un accueil adapté aux besoins de chaque famille.

Trois formations complémentaires ont pu avoir lieu au sein de l'Association concernant les enfants TSA accueillis chez les parents d'accueil de jour. Elles ont permis aux parents d'accueil une meilleure prise en charge de ces enfants aux besoins particuliers.

L'Association Le Coucou a accueilli 516 enfants et compte 53 parents d'accueil en 2024.

Service intercommunal de la curatelle (SIC)

Le Service intercommunal a pour mission de mettre en œuvre les mesures de protection ordonnées par l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA). Les dispositions du nouveau droit de protection de l'adulte favorisent la mise en place d'une curatelle sur mesure. Le curateur nommé se voit attribuer un cercle de tâches définies par l'APEA, tout en conservant autant que possible l'autonomie de la personne concernée.

Le service compte 18,3 équivalent plein temps (EPT), dont 10.7 EPT curateurs/curatrices et 7.6 EPT assistants administratifs. Il y a eu, en 2024, 478 suivis de personnes majeures et 25 mineures. L'âge moyen des bénéficiaires est de 45 ans, la plus jeune personne accompagnée a 2 ans et la plus âgée 99 ans.

Environ 10% des bénéficiaires adultes perçoivent l'aide sociale, 15 % ont un revenu de leur travail, 25 % bénéficient d'une rente AVS et 40 % d'une rente AI complète ou partielle. D'autres personnes bénéficient de mesures de reclassement ou d'accompagnement.

Le Service intercommunal de la curatelle traite plus de 1'000 factures par mois et gère des biens immobiliers, participe à des successions et accompagne les bénéficiaires sur tous les plans administratifs.

L'accompagnement social est également très présent avec la mise en place de réseaux médicaux, professionnels, sociaux permettant aux personnes concernées de maintenir leur place dans la société.

Aide sociale

L'aide sociale est l'ultime filet du système de sécurité sociale. Elle a pour but d'assurer le minimum vital et de promouvoir l'indépendance économique et personnelle ainsi que l'intégration des personnes dans le besoin, ne pouvant pas être entretenues par leur famille ni faire valoir d'autres prestations légales. Elle intervient selon le principe de subsidiarité lorsque les ressources personnelles et familiales ainsi que les prestations légales de tiers et les assurances sociales ne suffisent plus à garantir la subsistance.

La Commission des affaires sociales s'est réunie à 22 reprises. Le nombre de dossiers traités par le service social en 2024 s'élève à 741 (financiers, administratifs et placements), ce qui représente une baisse de 29 dossiers par rapport à 2023 (-3.76%). Malgré la légère baisse enregistrée sur l'ensemble des dossiers, il est à noter que les suivis financiers ont connu une augmentation de 19 dossiers (+5.33%).

Intégration

Le délégué à l'intégration met en œuvre la politique de la Ville en matière d'intégration des étrangers. Il assure l'accueil des personnes migrantes et développe à leur intention une information adéquate. Il relaye les préoccupations de la population étrangère au niveau de l'Administration municipale et veille à l'élimination de toute forme de discrimination à son égard.

Les prestations sont réalisées dans plusieurs domaines d'encouragement tels que la primo information et le conseil, la protection contre les discriminations, la langue et la formation, la petite enfance, l'employabilité, la cohabitation et le vivre-ensemble.

Dans le domaine de la primo information, 1'299 courriers ont été envoyés touchant 79 nationalités, 162 Pass bienvenue distribués, et le bureau a également accueilli 1'922 personnes dont 414 sur rendez-vous durant l'année 2024.

Au total près d'une trentaine de projets d'intégration sont proposés à la population martigneraise afin de promouvoir le vivre ensemble et de renforcer la cohésion sociale.

En 2024, de nouveaux projets tels que l'atelier Français immersion, BlaBla peinture, atelier d'expression théâtrale de la Médiathèque et Noël pour tous avec les soupes du Monde, ont contribué à améliorer et à renforcer l'intégration sociale des personnes à besoins spécifiques.

Naturalisation

La Commission de naturalisation, après étude de 40 dossiers, a auditionné 63 personnes en 2024 et 18 dossiers de naturalisation facilitée ont été traités par le délégué.

Les critères ci-dessous sont examinés pour l'octroi de droit de cité communal :

- avoir des connaissances suffisantes en français
- être intégré dans la communauté martigneraise et valaisanne
- apporter des preuves suffisantes de bonne conduite
- s'être accoutumé au mode de vie et aux usages du pays
- accepter et respecter les principes constitutionnels et l'ordre juridique de la Suisse
- être familiarisé avec les conditions de vie en Suisse (connaissances de géographie, d'histoire, du système politique, de la société, etc.)

Cinq cours de naturalisation et plusieurs permanences info-natu sont proposés aux candidats, 102 participants aux cours préparatoires pour les auditions d'octroi de droit de cité. Au total, 81 personnes ont réussi le droit de cité de Martigny et il n'y a eu aucun échec en 2024.

Un atelier citoyenneté « Enfin je vote », atelier de formation des droits civiques a été organisé en 2024 pour les nouveaux naturalisés et pour les jeunes ayant atteint la majorité civique. Nous avons enregistré 35 participants dont 11 jeunes.

Affaires sociales

Le Service Prévoyance Sociale et Santé a connu un changement de déléguée : au 1^{er} septembre 2024, Mme Daniella Saudan Frachebourg a succédé à Mme Céline Roduit Arlettaz, active durant 7 ans à ce poste.

Dans cette année de transition, le maintien de la cohésion sociale et du développement des prestations pour toutes les générations a été poursuivi. Dans ce contexte, la déléguée et coordinatrice aux affaires sociales a continué les missions qui lui sont dévolues.

Au sujet du Label « Commune amie des enfants » de l'UNICEF, 2024 est une année d'évaluation des projets pour la jeunesse qui ont été initiés en 2021 lors de la première certification. Un nouveau plan d'action est en réflexion pour la suite.

Pour la 2^{ème} fois, la fête des Promotions civiques a été proposée dans le cadre d'une collaboration avec les 3 jeunesses de Martigny (Bordillonne, de Charrat et de Martigny) qui, après la partie officielle, ont organisé un concert de rap et le bal des 3 jeunesses.

Cette année, la Ville de Martigny a organisé le premier Prix de l'apprenti méritant qui a récompensé 3 lauréats diplômés en 2024. La cérémonie de remise des prix a eu lieu durant le Salon des métiers Your Challenge le 6 février 2025.

Du côté des seniors, la 2^e soirée citoyenne « Préparation à la retraite » a été organisée en partenariat avec Pro Senectute et les différentes institutions locales et cantonales. Pour cette édition, elle a accueilli environ 200 futurs retraités à la salle de théâtre Les Alambics. Cette initiative devient un rendez-vous annuel.

Le plan canicule communal a été à nouveau déployé à plusieurs reprises durant l'été 2024. 86 personnes inscrites ont pu bénéficier de cette offre en partenariat avec le Centre médico-social de Martigny pour un suivi global de 280 heures d'appels téléphoniques.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2024 Fr.	Budget 2024 Fr.	Ecart	
			Fr.	%
Charges	19 092 441.22	19 554 000.00	-487 558.78	-2.49%
Crédits supplémentaires		26 000.00		
Revenus	5 375 194.45	5 187 200.00	187 994.45	3.62%
Excédent de charges	13 717 246.77	14 392 800.00	-675 553.23	4.69%

Crédits supplémentaires

5790.3101.05	Mesures d'accompagnement	26'000
	Renouvellement du stock de sacs poubelles offerts aux nouveaux ainsi qu'aux personnes souffrant d'incontinence.	

Commentaires sur les écarts

5230.3631.00	Subventions cantonales institutions spécialisées	+ 330'204
5320.3631.00	Subventions cantonales – prestations complémentaires	+ 152'721
5430.3637.00	Participation aux pensions alimentaires	- 12'248
5722.3631.09	Participation à l'aide sociale cantonale	- 68'791
5740.3631.00	Subventions cantonales – fonds cantonal pour l'emploi	+ 10'886
	Les rubriques ci-dessus font partie intégrante de la participation aux coûts de l'aide sociale. Elles sont définies par l'Etat du Valais au travers de la loi sur l'harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion professionnelle. Il s'agit de dépenses liées régies par les dispositions cantonales.	
5440.3631.00	Subventions cantonales – mesures éducatives	+ 28'500
5440.4260.02	Prestations aux parents – mesures éducatives	- 1'985
5440.4260.02	Participation des parents – mesures éducatives	- 4'750
	La participation communale aux frais de gestion des mesures de curatelles éducatives est instaurée par l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) sur la base de l'article 308 du code civil suisse. Ces frais d'assistance éducative sont facturés, directement aux communes, par l'office cantonal pour la protection de l'enfant. Elles concernent les enfants domiciliés sur notre territoire dont les mesures ne sont pas refacturables aux parents des enfants concernés.	
5451.3636.07	Subvention pour garantie de déficit	- 483'838
	Subventions versées aux Associations de la Petite Enfance dépendantes du résultat des différentes structures et étroitement liées à la rubrique No 5451.3636.24. L'ouverture ajournée de la nouvelle UAPE de la Migros a influencé de manière positive cette rubrique.	

5451.3636.24	Subvention aux associations	- 57'667
	Les subventions versées aux Associations de la Petite Enfance, dépendantes du niveau de revenus des parents plaçant, ont été bien plus importantes que prévues. Cette rubrique est étroitement liée à la rubrique N° 5451.3636.07« Subvention pour garantie déficit PE ».	
5452.3010.00	Traitements	- 241'070
5452.3059.00	Charges sociales	- 69'245
	Les engagements d'un curateur et d'un ½ administratif supplémentaire n'ont pas été effectués. D'autre part, le départ à la retraite d'une collaboratrice n'a pas été entièrement compensé.	
5452.3637.01	Prestations aux personnes concernées	+ 133'180
5452.3637.02	Prestations aux personnes concernées – curatelles privées	+ 22'943
5452.4210.09	Recettes Service intercommunal de la curatelle	+ 311'417
	Les trois rubriques sont étroitement liées. Elles concernent les frais de curatelle du SOC ou de curateurs privés, mis à charge de la commune pour les personnes concernées ne bénéficiant pas de ressources suffisantes (selon les dispositions légales). Elles dépendent du nombre de dossiers confiés au service officiel de la curatelle par l'APEA.	
5452.4632.02	Participation des Communes	- 122'520
	La charge nette du Service intercommunal de la curatelle est répartie entre quatre Communes. Les recettes supplémentaires enregistrées durant l'année ont influé de manière significative cette rubrique.	
5722.3637.00	Aides individuelles	- 177'338
5722.4631.00	Subventions cantonales	- 85'330
5722.4631.04	Subventions cantonales mesures de réinsertion	- 16'021
	L'aide sociale est gérée par le CMS pour le compte des communes. Ces rubriques doivent être traitées ensemble selon le décompte des aides annuelles transmis par le CMS. La participation aux coûts de l'aide sociale sont définies par l'Etat du Valais.	
5791.3010.07	Traitements cours d'alphabétisations	+ 20'680
5791.4260.04	Participation de tiers	+ 58'164
	Les cours de français dispensés pour le bureau cantonal des réfugiés et de l'Asile ont engendré des recettes supérieures aux prévisions.	

Compte d'investissements

	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Dépenses	101 759.00	120 000.00	-18 241.00	-15.20%
Crédits supplémentaires				
Recettes	0.00	0.00	0.00	
Investissements nets	101 759.00	120 000.00	-18 241.00	15.20%

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
				5	PREVOYANCE SOCIALE				
17 705 267,42		19 554 000			Charges	19 092 441,22		-487 559	-2,49
		26 000	S		Crédit supplémentaire				
4 843 686,73		5 187 200			Revenus		5 375 194,45	187 994	3,62
-12 861 580,69		-14 392 800			Excédent de charges		13 717 246,77		
				52	INSTITUTIONS SPECIALISEES				
3 095 015,56		3 329 100			Charges	3 623 963,10		294 863	8,86
-3 095 015,56		-3 329 100			Excédent de charges		3 623 963,10		
				523	INSTITUTIONS SPECIALISEES				
3 095 015,56		3 329 100			Charges	3 623 963,10		294 863	8,86
-3 095 015,56		-3 329 100			Excédent de charges		3 623 963,10		
				5230	INSTITUTIONS SPECIALISEES				
3 095 015,56		3 329 100			Charges	3 623 963,10		294 863	8,86
-3 095 015,56		-3 329 100			Excédent de charges		3 623 963,10		
2 983 598,41		3 209 100		3631.00	Subventions cantonales	3 539 304,10		330 204	10,29
111 417,15		120 000		3660.10	Amortissements subventions d'investissements Canton	84 659,00		-35 341	-29,45
				53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS				
1 668 349,21		1 653 100			Charges	1 806 475,55		153 376	9,28
52 670,70		52 000			Revenus		52 000,00		
-1 615 678,51		-1 601 100			Excédent de charges		1 754 475,55		
				531	AGENCE COMMUNALE AVS				
71 600,20		70 900			Charges	71 554,85		655	0,92
52 670,70		52 000			Revenus		52 000,00		
-18 929,50		-18 900			Excédent de charges		19 554,85		
				5310	AGENCE COMMUNALE AVS				
71 600,20		70 900			Charges	71 554,85		655	0,92
52 670,70		52 000			Revenus		52 000,00		
-18 929,50		-18 900			Excédent de charges		19 554,85		
53 484,60		55 400		3010.00	Traitements	54 857,40		-543	-0,98
360,00		400		3040.00	Allocations pour enfants	360,00		-40	-10,00
1 080,00		1 100		3045.00	Allocations de ménage	1 080,00		-20	-1,82
1 008,00		1 000		3046.00	Allocations caisses-maladie	1 008,00		8	0,80
3 569,70		3 600		3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	3 642,35		42	1,18
5 806,20		6 100		3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	5 985,00		-115	-1,89
960,60		1 000		3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	845,05		-155	-15,50
1 514,25		1 600		3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	1 553,10		-47	-2,93
697,70		700		3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	715,20		15	2,17
937,00				3100.00	Matériel de bureau	372,00		372	
1 517,40				3130.01	Frais de téléphones	470,65		471	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
664,75		3170.01	Frais divers	666,10		666	
52 670,70	52 000	4260.00	Remboursement de traitement		52 000,00		
		532	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES A L'AVS/AI				
1 596 749,01	1 582 200		Charges	1 734 920,70		152 721	9,65
-1 596 749,01	-1 582 200		Excédent de charges		1 734 920,70		
		5320	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES A L'AVS/AI				
1 596 749,01	1 582 200		Charges	1 734 920,70		152 721	9,65
-1 596 749,01	-1 582 200		Excédent de charges		1 734 920,70		
1 596 749,01	1 582 200	3631.00	Subventions cantonales	1 734 920,70		152 721	9,65
		54	FAMILLES ET JEUNESSE				
6 642 691,64	7 682 400		Charges	6 977 743,74		-704 656	-9,17
817 318,33	813 200		Revenus		1 024 532,80	211 333	25,99
-5 825 373,31	-6 869 200		Excédent de charges		5 953 210,94		
		543	AVANCE ET RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES				
60 227,58	75 200		Charges	62 952,15		-12 248	-16,29
-60 227,58	-75 200		Excédent de charges		62 952,15		
		5430	AVANCE ET RECOUVREMENT DES PENSIONS ALIMENTAIRES				
60 227,58	75 200		Charges	62 952,15		-12 248	-16,29
-60 227,58	-75 200		Excédent de charges		62 952,15		
60 227,58	75 200	3637.10	Participation aux pensions alimentaires	62 952,15		-12 248	-16,29
		544	PROTECTION DE LA JEUNESSE				
217 352,00	216 300		Charges	242 815,00		26 515	12,26
2 950,00	5 000		Revenus		250,00	-4 750	-95,00
-220 302,00	-211 300		Excédent de charges		242 565,00		
		5440	PROTECTION DE LA JEUNESSE				
217 352,00	216 300		Charges	242 815,00		26 515	12,26
2 950,00	5 000		Revenus		250,00	-4 750	-95,00
-220 302,00	-211 300		Excédent de charges		242 565,00		
212 700,00	210 300	3631.00	Subventions cantonales	238 800,00		28 500	13,55
4 652,00	6 000	3637.09	Prestations aux parents	4 015,00		-1 985	-33,08
2 950,00	5 000	4260.02	Participation des parents		250,00	-4 750	-95,00
		545	PRESTATIONS AUX FAMILLES				
6 365 112,06	7 390 900		Charges	6 671 976,59		-718 923	-9,73
820 268,33	808 200		Revenus		1 024 282,80	216 083	26,74
-5 544 843,73	-6 582 700		Excédent de charges		5 647 693,79		
		5450	COORDINATION DE LA PETITE ENFANCE				
99 810,05	94 200		Charges	109 305,10		15 105	16,04
-99 810,05	-94 200		Excédent de charges		109 305,10		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
78 881,70		72 900	3010.00	Traitements		85 204,05		12 304	16,88
420,00		400	3040.00	Allocations pour enfants		480,00		80	20,00
1 260,00		1 300	3045.00	Allocations de ménage		1 440,00		140	10,77
1 176,00		1 200	3046.00	Allocations caisses-maladie		1 344,00		144	12,00
5 243,65		4 800	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs		5 643,05		843	17,56
7 757,40		8 100	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe		9 258,60		1 159	14,30
1 411,40		1 300	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz		1 309,20		9	0,71
2 225,05		2 000	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales		2 405,85		406	20,29
1 024,85		900	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie		1 107,95		208	23,11
158,00			3090.00	Formation et perfectionnement du personnel		823,40		823	
		500	3100.00	Matériel de bureau				-500	
252,00		300	3130.01	Frais de téléphones		288,00		-12	-4,00
		500	3170.01	Frais divers		1,00		-499	-99,80
			5451	STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE					
3 887 958,41		4 441 000		Charges		3 877 397,49		-563 603	-12,69
-3 887 958,41		-4 441 000		Excédent de charges			3 877 397,49		
1 947 104,31		2 259 000	3636.07	Subvention pour garantie de déficit		1 775 161,77		-483 838	-21,42
197 936,42		300 000	3636.20	Subvention "Le Coucou"		303 519,40		3 519	1,17
1 528 669,50		1 782 000	3636.24	Subvention aux associations		1 724 332,70		-57 667	-3,24
214 248,18		100 000	3636.31	Subvention pour garantie de déficit "Le Coucou"		74 383,62		-25 616	-25,62
			5452	SERVICE INTERCOMMUNAL DE LA CURATELLE					
2 377 343,60		2 855 700		Charges		2 685 274,00		-170 426	-5,97
820 268,33		808 200		Revenus			1 024 282,80	216 083	26,74
-1 557 075,27		-2 047 500		Excédent de charges			1 660 991,20		
1 551 669,30		1 880 300	3010.00	Traitements		1 639 229,95		-241 070	-12,82
8 475,00		11 600	3040.00	Allocations pour enfants		8 870,00		-2 730	-23,53
15 105,00		18 300	3045.00	Allocations de ménage		16 455,00		-1 845	-10,08
29 582,00		34 900	3046.00	Allocations caisses-maladie		30 674,00		-4 226	-12,11
102 892,85		123 200	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs		107 201,70		-15 998	-12,99
167 983,10		202 800	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe		176 634,25		-26 166	-12,90
27 692,65		33 100	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz		24 734,90		-8 365	-25,27
43 654,60		52 600	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales		45 709,60		-6 890	-13,10
20 107,65		24 100	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie		20 927,25		-3 173	-13,16
17 953,10		25 000	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel		19 277,25		-5 723	-22,89
13 656,50		15 000	3100.00	Matériel de bureau		15 141,65		142	0,94
4 270,30		10 000	3110.00	Meubles et appareils de bureau		8 670,80		-1 329	-13,29
38 948,20		38 000	3113.00	Matériel informatique		33 761,70		-4 238	-11,15
11 962,40		13 000	3130.01	Frais de téléphones		10 656,65		-2 343	-18,03
11 230,70		15 000	3130.02	Frais d'affranchissements et taxes		14 108,50		-892	-5,94
969,30		1 000	3132.01	Honoraires organes de révision		1 000,00			
52 800,00		52 800	3160.00	Loyers et charges		52 800,00			

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
18 896,65		20 000		3170.00	Frais de déplacement et autres frais	18 298,00		-1 702	-8,51
180 211,00		220 000		3637.01	Prestations aux personnes concernées	353 179,95		133 180	60,54
59 283,30		65 000		3637.02	Prestations aux personnes concernées - curatelles privées	87 942,85		22 943	35,30
506 174,68		400 000		4210.09	Recettes Service intercommunal de la curatelle		711 417,30	311 417	77,85
10 384,65				4260.00	Remboursement de traitement		27 185,50	27 186	
303 709,00		408 200		4632.02	Participation des Communes		285 680,00	-122 520	-30,01
				57	AIDE SOCIALE ET INTEGRATION				
6 299 211,01		6 889 400			Charges	6 684 258,83		-231 141	-3,34
		26 000	S		Crédit supplémentaire				
3 973 697,70		4 322 000			Revenus		4 298 661,65	-23 338	-0,54
-2 325 513,31		-2 593 400			Excédent de charges		2 385 597,18		
				572	AIDE SOCIALE				
5 381 733,46		5 955 500			Charges	5 710 235,00		-245 265	-4,12
3 509 459,25		3 970 000			Revenus		3 883 404,50	-86 596	-2,18
-1 872 274,21		-1 985 500			Excédent de charges		1 826 830,50		
				5722	AIDE SOCIALE COMMUNALE				
5 381 733,46		5 955 500			Charges	5 710 235,00		-245 265	-4,12
3 509 459,25		3 970 000			Revenus		3 883 404,50	-86 596	-2,18
-1 872 274,21		-1 985 500			Excédent de charges		1 826 830,50		
1 799 757,95		1 835 500		3631.09	Participation à l'aide sociale cantonale	1 776 708,85		-58 791	-3,20
3 580 000,01		4 100 000		3637.00	Aides individuelles	3 922 662,40		-177 338	-4,33
1 975,50		20 000		3637.12	Participation frais d'hospitalisation et frais d'ensevelissement	10 863,75		-9 136	-45,68
6 307,35				4260.07	Remboursement de particuliers		14 755,55	14 756	
3 243 254,10		3 650 000		4631.00	Subventions cantonales		3 564 670,20	-85 330	-2,34
259 897,80		320 000		4631.04	Subventions cantonales mesures de réinsertion		303 978,75	-16 021	-5,01
				574	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI				
210 844,45		183 600			Charges	194 486,25		10 886	5,93
-210 844,45		-183 600			Excédent de charges		194 486,25		
				5740	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI				
210 844,45		183 600			Charges	194 486,25		10 886	5,93
-210 844,45		-183 600			Excédent de charges		194 486,25		
210 844,45		183 600		3631.00	Subventions cantonales	194 486,25		10 886	5,93
				579	AUTRES TACHES				
706 633,10		750 300			Charges	779 537,58		3 238	0,42
		26 000	S		Crédit supplémentaire				
464 238,45		352 000			Revenus		415 257,15	63 257	17,97
-242 394,65		-424 300			Excédent de charges		364 280,43		
				5790	DELEGUEE ET AFFAIRES SOCIALES				
234 347,40		291 100			Charges	274 672,20		-42 428	-13,38
		26 000	S		Crédit supplémentaire				
					Revenus		4 851,00	4 851	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
-234 347,40	-317 100		Excédent de charges		269 821,20		
76 206,00	106 900	3010.00	Traitements	88 087,20		-18 813	-17,60
1 080,00	1 400	3040.00	Allocations pour enfants	945,00		-455	-32,50
1 080,00	2 200	3045.00	Allocations de ménage	1 395,00		-805	-36,59
1 008,00	1 500	3046.00	Allocations caisses-maladie	1 302,00		-198	-13,20
5 057,35	7 000	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	5 828,75		-1 171	-16,73
8 760,00	12 200	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	9 359,00		-2 841	-23,29
1 361,50	1 900	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	1 352,40		-548	-28,82
2 145,90	3 000	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	2 484,95		-515	-17,17
988,25	1 400	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	1 143,80		-256	-18,30
199,20	1 000	3100.00	Matériel de bureau	789,85		-210	-21,02
32 723,55	42 000	3101.05	Mesures d'accompagnement	68 000,50		1	
	26 000	S					
660,20	1 000	3170.01	Frais divers	543,50		-457	-45,65
44 312,45	49 600	3636.03	Soutien à des actions sociales	28 113,25		-21 487	-43,32
		3636.05	Subvention pour loyers	9 600,00		9 600	
58 765,00	60 000	3636.11	Participation à des œuvres de bienfaisance	55 727,00		-4 273	-7,12
		4260.00	Remboursement de traitement		4 056,00	4 056	
		4260.04	Participation de tiers		795,00	795	
		5791	INTEGRATION ENFANTS-FAMILLE				
472 285,70	459 200		Charges	504 865,38		45 665	9,94
464 238,45	352 000		Revenus		410 406,15	58 406	16,59
-8 047,25	-107 200		Excédent de charges		94 459,23		
1 290,00	1 000	3001.00	Indemnités et frais des commissions	600,00		-400	-40,00
258 497,30	258 300	3010.00	Traitements	264 616,40		6 316	2,45
72 870,00	60 000	3010.07	Traitements cours d'alphabétisations	80 680,00		20 680	34,47
3 000,00	3 000	3040.00	Allocations pour enfants	3 240,00		240	8,00
3 120,00	3 200	3045.00	Allocations de ménage	3 240,00		40	1,25
3 752,00	3 900	3046.00	Allocations caisses-maladie	3 864,00		-36	-0,92
21 328,80	20 600	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	21 289,90		690	3,35
24 017,40	25 300	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	24 939,00		-361	-1,43
1 583,65		3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	2 604,50		2 605	
5 273,30	5 600	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	5 282,50		-318	-5,67
9 048,50	8 800	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	9 076,75		277	3,14
4 267,80	4 000	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	4 468,40		468	11,71
8 952,10	10 000	3100.00	Matériel de bureau	13 721,95		3 722	37,22
2 800,85	3 500	3130.01	Frais de téléphones	2 905,65		-594	-16,98
27 873,95	25 000	3130.19	Cours de français	26 159,93		1 160	4,64
	2 000	3130.20	Projets PIME			-2 000	
16 591,80	15 000	3130.21	Autres projets dans le cadre de l'intégration	30 559,45		15 559	103,73
8 018,25	10 000	3170.01	Frais divers	7 616,95		-2 383	-23,83
2 950,00		4260.00	Remboursement de traitement				
121 221,50	40 000	4260.04	Participation de tiers		98 163,75	58 164	145,41

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
267 428,95	240 000	4631.00	Subventions cantonales		258 575,80	18 576	7,74
72 638,00	72 000	4632.02	Participation des Communes		53 666,60	-18 333	-25,46

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Dépenses	Recettes	Fr.	%
97 317,15	120 000	5	PREVOYANCE SOCIALE	101 759,00		-18 241	-15,20
-97 317,15	-120 000		Dépenses		101 759,00		
			Investissements nets				
97 317,15	120 000	52	INSTITUTIONS SPECIALISEES	101 759,00		-18 241	-15,20
-97 317,15	-120 000		Dépenses		101 759,00		
			Investissements nets				
97 317,15	120 000	523	INSTITUTIONS SPECIALISEES	101 759,00		-18 241	-15,20
-97 317,15	-120 000		Dépenses		101 759,00		
			Investissements nets				
97 317,15	120 000	5230	INSTITUTIONS SPECIALISEES	101 759,00		-18 241	-15,20
-97 317,15	-120 000		Dépenses		101 759,00		
			Investissements nets				
97 317,15	120 000	5610.001	Institutions handicapés/sociales	101 759,00		-18 241	-15,20

Mobilité et voies de communication

MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS

Circulation routière

Inaugurations et fins de chantiers principaux ayant eu lieu en 2024 :

- Avec les travaux d'agrandissement de Barryland, la Foire du Valais avait besoin de place pour l'espace gourmand. Elle a négocié avec le club de tennis et la Ville pour utiliser les courts 5 et 6 durant de temps de la foire. Des travaux ont eu lieu au printemps 2024 pour aménager les lieux, modifier les revêtements, déplacer le mur de frappe et installer des clôtures et filets amovibles.
- La place du Vison a été aménagée à Charrat comprenant une zone détente et une zone de jeux. Tout proche, des places de parc ont été supprimées afin d'améliorer la sécurité et d'aménager une place arborisée avec des WC publics adaptés aux personnes à mobilité réduite. L'inauguration a eu lieu le 7 juin.

Travaux principaux

- Grand Verger : Prolongation de la rue du Grand Verger – Cèdres
- Mise à jour de l'ensemble de la Signalisation générale
- Passage inférieur des Neuvilles : Suite des travaux pour la réalisation du passage inférieur des Neuvilles
- Dangers naturels : Construction de deux digues de protection au Mont d'Ottan pour la protection de la rte cantonale et de l'usine Emosson
- Dangers naturels : Déplacement de la route cantonale de Salvan pour la construction de la troisième digue de protection
- Dranse : Suite des travaux de sécurisation et des aménagements secteur aval pont CFF étape 2
- Des places arrêts minutes ont été créées vers la BCVs dans le cadre de la réfection de la rue du Grand-Verger
- Des places arrêts minutes ont été créés dans le cadre de la réfection de la rue de la Poste côté Avenuede la Gare
- Des places de stationnement ont été transférées de la rue du Grand-Verger à la rue du Rhône
- Un secteur dédié à la mobilité douce a été créé sur la rue du Rhône entre la rue Marc Morand et la rue de la Poste
- Le secteur Finettes-Simplon sur la rue des Neuvilles a été réaménagé et mis en service
- Des places de recharge pour les véhicules électriques a été conçues sur le parking des Neuvilles
- Le parking de Malindze a été aménagé derrière l'ancienne école de Charrat
- Routes agricoles : Suite travaux réfection route agricole avec OAS
- Mobilité : Mise en place d'arceaux à vélo
- Diverses études : Visant l'amélioration du trafic, du stationnement et de la sécurisation de tous les types d'usagers sur le domaine public
- Analyses sectorielles Permettant le développement des réseaux de mobilité douce
- Dossiers de mise à l'enquête (MAE) Afin d'obtenir des homologations auprès du Conseil d'Etat ou de la Commission Cantonale de Signalisation Routière

Actions liées à un investissement

- La route de Salvan a été déplacée afin de pouvoir créer les deux digues de protection contre les chutes de pierres prévues dans le cadre du projet Mont d'Ottan II. La troisième digue de protection dans la zone du Gottreux a également été construite.
- Les travaux de sécurisation de la Dranse concernant l'étape 2 (aval pont CFF), sont terminés. Les aménagements paysagers seront mis en place en 2025.

- La construction des murs est en cours au passage inférieur des Neuilles. La mise en place du pont TMR a eu lieu en juillet 2024.
- La mise en place du téléjalonnement pour le stationnement de véhicules afin de diminuer la circulation en ville se poursuit.
- Les travaux de remise en état de la route des Escoteaux ont été réalisés.

Exploitation

Quelques chiffres-clés

- Entretien des bâtiments publics, locatifs, administratifs, scolaires, etc. : 2'436 h
- Entretien jardins publics, serre communale, stades: 35'415 h
- Entretien et prestations diverses pour la Fondation Gianadda : 1'522 h
- Entretien des cours d'eau : Rhône, Dranse, Trient, Tzené, canaux, meunières : 7'088 h
- Rues et places, signalisation, égouts, déneigement, parkings souterrains : 8'381 h
- Voirie, nettoyage de la Ville : 21'859 h
- Déchetterie et déchets carnés : 6'434 h
- Chemins vicinaux, sentiers pédestres, routes forestières, cimetière : 2'792 h
- Atelier-dépôt et atelier mécanique (véhicules) et divers : 11'472 h
- Manifestations et décorations : 7'270 h
- Formation : 1'265 h
- Gazon entretenu (ville, stades, piscine et synthétique) : 162'430 m2

Faits marquants

Après plusieurs mois de travail entre le Canton, le Conseil mixte ainsi que les Services concernés, le nouveau règlement intercommunal du Cimetière de Martigny est entré en vigueur à la fin 2024.

Qui plus est, la section des parcs et jardins a effectué plusieurs travaux de création comme :

- Réaménagement de l'arrêt de bus « Place Saint-Michel » à Martigny-Bourg
- Démontage de la main verte sur la Place du Manoir
- Divers aménagements au Centre des Loisirs et Culture de Martigny
- Réaménagement de l'espace vert de la garderie Pamplémousse

Compte de fonctionnement

	Comptes 2024 Fr.	Budget 2024 Fr.	Ecart Fr.	%
Charges	20 599 540.67	20 574 800.00	-315 259.33	-1.51%
Crédits supplémentaires		340 000.00		
Revenus	8 330 261.25	8 204 100.00	126 161.25	1.54%
Excédent de charges	12 269 279.42	12 710 700.00	-441 420.58	3.47%

Crédits supplémentaires

6160.3130.00 **Frais d'entretien rues et places** **340'000**
Travaux d'entretien importants suite à l'affaissement de la route des Escoteaux.

Commentaires sur les écarts

6150.3010.00	Traitements L'engagement d'un collaborateur technique pour le secteur de l'environnement n'a pas été effectué. D'autre part, le traitement d'une collaboratrice, budgété dans le secteur des constructions N° 0223.3010.00 a été enregistré dans cette rubrique.	- 51'403
6152.4260.00	Remboursement de traitements Indemnités perçues des assurances sociales pour les incapacités de travail liées aux accidents et aux maladies.	- 118'715
6154.3132.02	Honoraires frais d'études Les études pour les rues et places, selon les opportunités qui se sont présentées durant l'année écoulée, ont été inférieures aux prévisions.	- 69'284
6154.4470.00	Locations Cette rubrique enregistre les permis de fouilles délivrés durant l'année pour des travaux effectués par des tiers.	+ 63'686
6155.3141.03	Entretien chemins vicinaux	+ 94'299
6155.4631.00	Subventions cantonales Les travaux de remise en état des routes de campagne sur le territoire municipal ont fait l'objet de subventions cantonales.	+ 70'000
6157.3130.07	Frais d'élimination des déchets La rubrique a été impacté par l'augmentation du volume traité par notre service de voirie ainsi que par le prix du tonnage pour le transport d'élimination des déchets à la Satom.	+ 32'483
6160.4240.00	Taxe de parcage soumis à la TVA	+ 140'124
6160.4240.01	Taxe de parcage non soumis à la TVA	- 209'170
6160.4240.02	Taxe de parcage HISA	- 20 303
6160.4240.03	Vignettes de stationnement soumis à la TVA	+ 16'281
6160.4240.04	Vignettes de stationnement non soumis à la TVA Ces différentes rubriques doivent être lues ensemble. Les taxes de parcage sont liées aux différents horodateurs situés sur le territoire communal ainsi qu'aux différents parkings souterrains. Les vignettes de stationnement sont gérées par une société externe par le biais d'une plateforme sur internet.	+ 45'204
6220.3631.00	Subventions cantonales Participation versée à l'Etat du Valais pour les frais d'exploitation du réseau des transports publics à l'intérieur du Canton.	- 45'318

Compte d'investissements

	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Dépenses	7 337 962.80	14 168 800.00	-6 830 837.20	-48.21%
Crédits supplémentaires				
Recettes	4 679 610.50	7 028 800.00	-2 349 189.50	-33.42%
Investissements nets	2 658 352.30	7 140 000.00	-4 481 647.70	62.77%

Commentaires sur les écarts

6154.5010.011 **Passage inférieur des Neuilles** - 4'293'116

6154.6340.000 **Passage inférieur des Neuilles – participation TMR** - 1'000'000

Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les différentes rubriques d'investissement dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée des travaux estimée.

Le tableau des engagements figurant en page 48 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2024.

6154.5010.036 **Route de Chenevière + parcelle Coop** - 931'365

6154.6320.001 **Prélèvement provision pour développement zones touristiques et économiques** + 268'000

Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans cette rubrique, dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée du projet estimée.

Le tableau des engagements figurant en page 48 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2024.

Le prélèvement dans la provision pour développement des zones touristiques et économiques a été effectué sur la base des frais effectifs.

6154.5010.032 **Prolongement rue du Grand Verger** + 558'238

6154.5010.038 **Gare CFF Nord – dépose minute** - 211'632

6154.5010.040 **Rue des Neuilles** - 820'862

Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans les différentes rubriques d'investissement dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée des travaux estimée.

Le tableau des engagements figurant en page 48 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2024.

6159	Agglomération coude du Rhône Seules les études liées à l'interface du HUB de Martigny-Croix (mesures 4.3.) ont été engagées. Les autres mesures du PA4 n'ont pas activées durant l'exercice écoulé.	- 665'142
6160.5010.045	Aménagement Place du CERM (Zone Tennis)	- 136'578
6154.6320.001	Prélèvement provision pour développement zones touristiques et économiques Les travaux d'aménagement de la Place du CERM ont été inférieurs aux prévisions Ils ont été financés par le prélèvement dans la provision pour développement des zones touristiques et économiques.	+ 363'000
6160.5040.047	Parking du Semblanet Solde des travaux en lien avec les installations de ventilation.	+ 86'013

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
				6	MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS				
20 323 702,36		20 574 800			Charges	20 599 540,67		-315 259	-1,51
		340 000	S		Crédit supplémentaire				
8 303 030,25		8 204 100			Revenus		8 330 261,25	126 161	1,54
-12 020 672,11		-12 710 700			Excédent de charges		12 269 279,42		
				61	CIRCULATION ROUTIERE				
18 960 210,15		19 092 800			Charges	19 175 511,89		-257 288	-1,32
		340 000	S		Crédit supplémentaire				
8 303 030,25		8 204 100			Revenus		8 330 261,25	126 161	1,54
-10 657 179,90		-11 228 700			Excédent de charges		10 845 250,64		
				613	ROUTES CANTONALES				
1 835 671,65		1 730 000			Charges	1 644 085,65		-85 914	-4,97
-1 835 671,65		-1 730 000			Excédent de charges		1 644 085,65		
				6130	ROUTES CANTONALES				
1 835 671,65		1 730 000			Charges	1 644 085,65		-85 914	-4,97
-1 835 671,65		-1 730 000			Excédent de charges		1 644 085,65		
1 501 884,15		1 330 000	3631.00		Subventions cantonales	1 293 117,15		-36 883	-2,77
333 787,50		400 000	3660.10		Amortissements subventions d'investissements Canton	350 968,50		-49 032	-12,26
				615	ROUTES COMMUNALES				
14 955 602,05		15 600 500			Charges	15 691 665,33		-248 835	-1,56
		340 000	S		Crédit supplémentaire				
6 261 175,15		6 029 100			Revenus		6 151 471,35	122 371	2,03
-8 694 426,90		-9 911 400			Excédent de charges		9 540 193,98		
				6150	BUREAU ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE				
903 036,50		1 004 800			Charges	940 962,30		-63 838	-6,35
39 807,20					Revenus				
-863 229,30		-1 004 800			Excédent de charges		940 962,30		
669 630,40		758 500	3010.00		Traitements	707 096,65		-51 403	-6,78
2 050,00		2 400	3040.00		Allocations pour enfants	1 450,00		-950	-39,58
4 350,00		5 400	3045.00		Allocations de ménage	3 525,00		-1 875	-34,72
10 726,75		11 700	3046.00		Allocations caisses-maladie	10 598,00		-1 102	-9,42
41 416,15		49 700	3050.00		Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	47 319,70		-2 380	-4,79
74 566,05		85 300	3052.00		Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	76 891,30		-8 409	-9,86
6 656,85		14 900	3053.00		Cotisations patronales aux assurances-accidents	6 943,30		-7 957	-53,40
17 625,85		21 200	3054.00		Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	18 707,65		-2 492	-11,76
8 117,85		9 700	3055.00		Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	8 613,60		-1 086	-11,20
17 367,15		10 000	3090.00		Formation et perfectionnement du personnel	10 387,00		387	3,87
20 259,10		17 500	3100.00		Matériel de bureau	18 956,60		1 457	8,32
1 940,25			3110.00		Meubles et appareils de bureau	10 219,25		10 219	
4 585,95		4 000	3130.01		Frais de téléphones	4 493,35		493	12,33

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
9 225,20	7 000	3130.02	Frais d'affranchissements et taxes	8 127,00		1 127	16,10
14 518,95	7 500	3170.00	Frais de déplacement et autres frais	7 633,90		134	1,79
39 807,20		4260.00	Remboursement de traitement				
705 083,75	787 400	6151	ATELIER, DEPOT	730 603,80		-56 796	-7,21
122 976,85	130 000		Charges		110 641,00	-19 359	-14,89
-582 106,90	-657 400		Revenus		619 962,80		
			Excédent de charges				
122 976,85	120 000	3101.01	Fourniture de conciergerie	110 641,00		-9 359	-7,80
98 449,20	115 000	3111.00	Machine, appareils, outils	112 818,70		-2 181	-1,90
3 829,40	3 800	3134.00	Primes d'assurances de choses	3 883,60		84	2,20
1 848,30	2 000	3900.00	Imputations internes matériel	1 710,50		-290	-14,48
477 980,00	546 600	3910.00	Imputations internes frais de personnel	501 550,00		-45 050	-8,24
13 925,85	18 000	4260.04	Participation de tiers		14 854,35	-3 146	-17,48
109 051,00	112 000	4900.00	Imputations internes frais de matériel		95 786,65	-16 213	-14,48
5 781 765,85	5 763 500	6152	SERVICE D'EXPLOITATION	5 799 172,90		35 673	0,62
5 822 160,20	5 766 100		Charges		5 782 976,30	16 876	0,29
			Revenus		16 196,60		
40 394,35	2 600		Excédent de charges				
			Excédent de revenus				
4 486 498,00	4 467 700	3010.00	Traitements	4 455 241,20		-12 459	-0,28
17 770,00	18 600	3040.00	Allocations pour enfants	17 900,00		-700	-3,76
57 360,00	54 900	3045.00	Allocations de ménage	60 540,00		5 640	10,27
87 556,00	89 000	3046.00	Allocations caisses-maladie	89 264,00		264	0,30
301 211,45	292 600	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	294 994,85		2 395	0,82
420 059,55	430 600	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	441 245,75		10 646	2,47
	15 400	3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires			-15 400	
148 134,00	144 100	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	140 747,25		-3 353	-2,33
116 511,75	125 000	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	121 282,10		-3 718	-2,97
53 665,85	57 200	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	55 841,00		-1 359	-2,38
18 062,65	15 000	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	19 864,15		4 864	32,43
13 986,00	15 000	3130.01	Frais de téléphones	13 377,00		-1 623	-10,82
4 923,15	2 000	3137.03	TVA due, taux forfaitaire	2 717,60		718	35,88
838,50	3 000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais	4 688,00		1 688	56,27
55 188,95	33 400	3910.00	Imputations internes frais de personnel	81 470,00		48 070	143,92
62 702,70	50 000	4240.11	Travaux pour tiers		54 867,00	4 867	9,73
51 789,75	3 000	4250.00	Ventes et recettes diverses		5 524,45	2 524	84,15
111 878,80	220 000	4260.00	Remboursement de traitement		101 284,85	-118 715	-53,96
5 595 788,95	5 493 100	4910.00	Imputations internes frais de personnel		5 621 300,00	128 200	2,33
893 260,10	931 600	6153	PARC DE VEHICULES ET MACHINES	956 537,42		24 937	2,68
-893 260,10	-931 600		Charges		956 537,42		
			Excédent de charges				
167 377,55	150 000	3101.02	Achat de carburant	155 096,50		5 097	3,40

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
37 495,70	34 100	3134.00	Primes d'assurances de choses	39 725,70		5 626	16,50
156 434,55	150 000	3151.01	Entretien de machines et véhicules	156 531,97		6 532	4,35
403 072,30	487 000	3300.60	Amortissements des biens mobiliers	463 183,25		-23 817	-4,89
128 880,00	110 500	3910.00	Imputations internes frais de personnel	142 000,00		31 500	28,51
		6154	RUES ET PLACES				
4 565 740,30	4 977 900		Charges	5 205 546,26		-112 354	-2,11
	340 000	S	Crédit supplémentaire				
167 559,90	75 000		Revenus		121 687,75	46 688	62,25
-4 398 180,40	-5 242 900		Excédent de charges		5 083 858,51		
520 476,65	604 600	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	622 934,90		18 335	3,03
108 024,60	95 000	3130.34	Honoraires et prestations de services	113 098,70		18 099	19,05
165 148,70	180 000	3132.02	Honoraires frais d'études	110 715,85		-69 284	-38,49
701 499,80	940 000	3141.00	Frais d'entretien	1 334 445,26		54 445	4,25
	340 000	S					
592 915,55	600 000	3141.02	Frais d'entretien éclairage public	633 208,45		33 208	5,53
1 749 930,85	1 869 000	3300.10	Amortissements routes et ouvrages d'art	1 736 568,40		-132 432	-7,09
	25 000	3300.30	Amortissements ouvrages de génie civil			-25 000	
219 335,30	227 000	3300.40	Amortissements des bâtiments	201 000,00		-26 000	-11,45
121 768,85	62 000	3300.60	Amortissements des biens mobiliers	78 604,70		16 605	26,78
351 640,00	340 300	3910.00	Imputations internes frais de personnel	339 970,00		-330	-0,10
35 000,00	35 000	3930.00	Imputations internes enlèvement OCI	35 000,00			
500,00	10 000	4240.11	Travaux pour tiers			-10 000	
18 470,05	30 000	4260.04	Participation de tiers		23 002,25	-6 998	-23,33
67 466,75	35 000	4470.00	Locations		98 685,50	63 686	181,96
81 123,10		4631.00	Subventions cantonales				
		6155	CHEMINS VICINAUX				
281 698,20	275 700		Charges	343 334,55		67 635	24,53
97 638,00	30 000		Revenus		100 000,00	70 000	233,33
-184 060,20	-245 700		Excédent de charges		243 334,55		
148 823,75	125 000	3141.03	Entretien chemins vicinaux	219 298,60		94 299	75,44
18 099,30	40 000	3141.04	Entretien chemins de montagnes	30 194,30		-9 806	-24,51
11 961,40	15 000	3141.05	Entretien chemins pédestres	6 351,65		-8 648	-57,66
7 343,75	10 000	3143.10	Plantations, rideaux abris			-10 000	
95 470,00	85 700	3910.00	Imputations internes frais de personnel	87 490,00		1 790	2,09
97 638,00	30 000	4631.00	Subventions cantonales		100 000,00	70 000	233,33
		6156	SIGNALISATION				
107 020,20	174 900		Charges	134 072,05		-40 828	-23,34
-107 020,20	-174 900		Excédent de charges		134 072,05		
8 812,00	10 000	3132.02	Honoraires frais d'études	214,20		-9 786	-97,86
72 902,20	120 000	3141.00	Frais d'entretien	78 737,85		-41 262	-34,39
42 930,00	44 900	3910.00	Imputations internes frais de personnel	55 120,00		10 220	22,76
		6157	BALAYAGE DES RUES ET DES PLACES				
1 411 208,20	1 423 400		Charges	1 431 410,80		8 011	0,56

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
-1 411 208,20	-1 423 400		Excédent de charges		1 431 410,80		
27 435,00	25 000	3111.03	Autres fournitures et marchandises	26 071,55		1 072	4,29
90 085,80	70 000	3130.07	Frais d'élimination des déchets	102 483,10		32 483	46,40
53 426,20	40 000	3151.01	Entretien de machines et véhicules	57 791,85		17 792	44,48
6 931,20	7 500	3900.00	Imputations internes matériel	6 414,30		-1 086	-14,48
1 233 330,00	1 280 900	3910.00	Imputations internes frais de personnel	1 238 650,00		-42 250	-3,30
		6158	DENEIGEMENT				
306 788,95	145 300		Charges	144 166,75		-1 133	-0,78
11 033,00	28 000		Revenus		36 166,30	8 166	29,17
-295 755,95	-117 300		Excédent de charges		108 000,45		
120 388,95	62 000	3141.01	Frais de déneigement	66 476,75		4 477	7,22
186 400,00	83 300	3910.00	Imputations internes frais de personnel	77 690,00		-5 610	-6,73
	3 000	4250.00	Ventes et recettes diverses			-3 000	
11 033,00	25 000	4631.00	Subventions cantonales		36 166,30	11 166	44,67
		6159	AGGLOMERATION COUDE DU RHÔNE				
	116 000		Charges	5 858,50		-110 142	-94,95
	-116 000		Excédent de charges		5 858,50		
	30 000	3300.10	Amortissements routes et ouvrages d'art	5 858,50		-24 142	-80,47
	86 000	3300.60	Amortissements des biens mobiliers			-86 000	
		616	PARKINGS				
2 168 936,45	1 762 300		Charges	1 839 760,91		77 461	4,40
2 041 855,10	2 175 000		Revenus		2 178 789,90	3 790	0,17
-127 081,35			Excédent de charges				
	412 700		Excédent de revenus	339 028,99			
		6160	PARKINGS				
2 168 936,45	1 762 300		Charges	1 839 760,91		77 461	4,40
2 041 855,10	2 175 000		Revenus		2 178 789,90	3 790	0,17
-127 081,35			Excédent de charges				
	412 700		Excédent de revenus	339 028,99			
66 284,15	54 000	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	80 304,60		26 305	48,71
155 709,05	80 000	3130.00	Prestation de services de tiers	93 136,71		13 137	16,42
6 472,80		3132.02	Honoraires frais d'études				
7 410,95	7 400	3134.00	Primes d'assurances de choses	7 597,60		198	2,67
22 683,20	12 000	3137.03	TVA due, taux forfaitaire	26 136,95		14 137	117,81
172 997,90	160 000	3144.00	Frais d'entretien	184 271,05		24 271	15,17
195 331,05	160 000	3151.00	Entretien appareils	127 969,05		-32 031	-20,02
113 040,00		3160.00	Loyers et charges	8 640,00		8 640	
56 886,35	117 000	3300.10	Amortissements routes et ouvrages d'art	58 202,10		-58 798	-50,25
1 249 852,80	1 075 000	3300.40	Amortissements des bâtiments	1 155 962,85		80 963	7,53
68 948,20	46 000	3300.60	Amortissements des biens mobiliers	28 000,00		-18 000	-39,13
5 000,00		3510.04	Attribution fonds places de parc	28 000,00		28 000	
48 320,00	50 900	3910.00	Imputations internes frais de personnel	41 540,00		-9 360	-18,39

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
5 000,00		4200.01	Contribution de remplacement		28 000,00	28 000	
220 284,20	150 000	4240.00	Taxes de parcage soumis à la TVA		290 124,30	140 124	93,42
1 049 062,05	1 300 000	4240.01	Taxe de parcage non-soumis à la TVA		1 090 830,05	-209 170	-16,09
30 000,00	25 000	4240.02	Taxe de parcage HISA		4 696,90	-20 303	-81,21
403 904,50	400 000	4240.03	Vignettes de stationnement soumis à la TVA		416 280,85	16 281	4,07
332 956,00	300 000	4240.04	Vignettes de stationnement non soumis à la TVA		345 203,65	45 204	15,07
		4250.00	Ventes et recettes diverses		1 298,95	1 299	
648,35		4260.01	Dédommagement des assurances		2 355,20	2 355	
		62	TRANSPORTS PUBLICS				
1 363 492,21	1 482 000		Charges	1 424 028,78		-57 971	-3,91
-1 363 492,21	-1 482 000		Excédent de charges		1 424 028,78		
		622	TRAFIC REGIONAL				
832 148,70	732 000		Charges	690 453,50		-41 547	-5,68
-832 148,70	-732 000		Excédent de charges		690 453,50		
		6220	PARTICIPATION AU RESEAU REGIONAL				
832 148,70	732 000		Charges	690 453,50		-41 547	-5,68
-832 148,70	-732 000		Excédent de charges		690 453,50		
791 796,40	692 000	3631.00	Subventions cantonales	646 682,30		-45 318	-6,55
40 352,30	40 000	3634.07	Bus de nuit - Lunabus	43 771,20		3 771	9,43
		629	TRANSPORTS PUBLICS				
531 343,51	750 000		Charges	733 575,28		-16 425	-2,19
-531 343,51	-750 000		Excédent de charges		733 575,28		
		6290	BUS INTERURBAIN ET PERIPHERIQUE				
531 343,51	750 000		Charges	733 575,28		-16 425	-2,19
-531 343,51	-750 000		Excédent de charges		733 575,28		
9 154,50		3132.02	Honoraires frais d'études	11 891,00		11 891	
334 343,45	500 000	3634.06	Participation au bus interurbain de Martigny	443 305,26		-56 695	-11,34
187 845,56	250 000	3634.08	Bus urbain périphérique	278 379,02		28 379	11,35

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Dépenses	Recettes	Fr.	%
		6					
8 399 247,85	14 168 800		MOBILITE ET VOIES DE COMMUNICATIONS				
3 000 000,00	7 028 800		Dépenses	7 337 962,80		-6 830 837	-48,21
-5 399 247,85	-7 140 000		Recettes		4 679 610,50	-2 349 190	-33,42
			Investissements nets		2 658 352,30		
		61					
			CIRCULATION ROUTIERE				
8 399 247,85	14 168 800		Dépenses	7 337 962,80		-6 830 837	-48,21
3 000 000,00	7 028 800		Recettes		4 679 610,50	-2 349 190	-33,42
-5 399 247,85	-7 140 000		Investissements nets		2 658 352,30		
		613					
			ROUTES CANTONALES				
333 787,50	400 000		Dépenses	350 968,50		-49 032	-12,26
-333 787,50	-400 000		Investissements nets		350 968,50		
		6130					
			ROUTES CANTONALES				
333 787,50	400 000		Dépenses	350 968,50		-49 032	-12,26
-333 787,50	-400 000		Investissements nets		350 968,50		
333 787,50	400 000	5610.000	Subventions cantonales	350 968,50		-49 032	-12,26
		615					
			ROUTES COMMUNALES				
6 812 773,00	13 468 800		Dépenses	6 508 216,85		-6 960 583	-51,68
3 000 000,00	7 028 800		Recettes		4 268 000,00	-2 760 800	-39,28
-3 812 773,00	-6 440 000		Investissements nets		2 240 216,85		
		6153					
			PARC DE VEHICULES ET MACHINES				
408 072,30	580 000		Dépenses	559 183,25		-20 817	-3,59
-408 072,30	-580 000		Investissements nets		559 183,25		
408 072,30	580 000	5060.000	Achat de véhicules	559 183,25		-20 817	-3,59
		6154					
			RUES ET PLACES				
6 404 700,70	10 120 000		Dépenses	5 874 175,10		-4 245 825	-41,95
3 000 000,00	5 000 000		Recettes		4 268 000,00	-732 000	-14,64
-3 404 700,70	-5 120 000		Investissements nets		1 606 175,10		
1 553 152,05		5010.007	Avenue de la Gare	280 171,70		280 172	
3 057 241,25	8 000 000	5010.011	Passage inférieur rue des Neuilles	3 706 883,55		-4 293 116	-53,66
242 980,70		5010.015	Charrat - signalisation zones 30 km/h				
95 129,50		5010.018	Chemin des Ronques (Chemin-dessous)				
231 952,70	250 000	5010.020	Aménagement mobilité douce	181 076,35		-68 924	-27,57
71 834,60		5010.027	Place de Vison Charrat	91 060,10		91 060	
24 691,05		5010.031	Rue des Avouillons				
415 654,15		5010.032	Prolongement rue du Grand Verger	558 237,80		558 238	
	1 200 000	5010.036	Route de Chenevière + parcelle COOP	268 635,35		-931 365	-77,61
	1 200 000	5010.037	Prélèvement provision pour développement zones touristiques et économiques			1 200 000	
	250 000	5010.038	Gare CFF Nord - dépose minute	38 367,95		-211 632	-84,65
	1 500 000	5010.040	Rue des Neuilles	679 137,60		-820 862	-54,72

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Dépenses	Recettes	Fr.	%
703 677,95		5010.052	Place Rue du Rhône				
57 768,85	120 000	5060.002	Signalisation	70 604,70		-49 395	-41,16
		6320.001	Prélèvement provision pour développement zones touristiques et économiques		268 000,00	268 000	
3 000 000,00	5 000 000	6340.000	Passage inférieur des Neuilles - participation TMR		4 000 000,00	-1 000 000	-20,00
		6159	AGGLOMERATION COUDE DU RHÔNE				
	2 768 800		Dépenses	74 858,50		-2 693 942	-97,30
	2 028 800		Recettes			-2 028 800	
	-740 000		Investissements nets		74 858,50		
	80 800	5010.041	Agglo - Concept stationnement vélo à l'échelle de l'agglomération PMD 4.1.3			-80 800	
	1 710 400	5010.042	Agglo - Requalification de l'axe du Gd-St-Bernard - P VSR 4.1.2			-1 710 400	
	546 800	5010.043	Agglo - Interface du HUB de Martigny-Croix - PM 4.3	74 858,50		-471 942	-86,31
	430 800	5060.011	Agglo - Stratégie de développement des bornes de recharges sur domaine public ME 4.1			-430 800	
	240 800	6310.025	Agglo - Subvention stratégie de développement des bornes de recharges			-240 800	
	50 800	6310.026	Agglo - Subvention concept stationnement vélo à l'échelle de l'agglomération - PMD 4.1.3			-50 800	
	1 490 400	6310.027	Agglo - Subvention requalification de l'axe du Gd-St-Bernard -P VSR 4.1.2			-1 490 400	
	246 800	6310.028	Agglo - Subvention interface du hub de Martigny-Croix PM 4.3			-246 800	
		616	PARKINGS				
1 252 687,35	300 000		Dépenses	478 777,45		178 777	59,59
-1 252 687,35	-300 000		Recettes		411 610,50	411 611	
			Investissements nets		67 166,95		
		6160	PARKINGS				
1 252 687,35	300 000		Dépenses	478 777,45		178 777	59,59
-1 252 687,35	-300 000		Recettes		411 610,50	411 611	
			Investissements nets		67 166,95		
108 886,35		5010.012	Parking rue de la Tannerie				
	300 000	5010.044	Parking Place du Midi	3 782,25		-296 218	-98,74
	500 000	5010.045	Aménagement Place du CERM (Zone Tennis)	363 421,85		-136 578	-27,32
	500 000	5010.046	Prélèvement provision pour développement zones touristiques et économiques			500 000	
979 940,00		5040.044	Parking souterrain du Manoir	25 560,60		25 561	
48 912,80		5040.047	Parking du Semblanet	86 012,75		86 013	
114 948,20		5060.016	Parkings souterrains - signalisation				
		6320.001	Prélèvement provision pour développement zones touristiques et économiques		363 000,00	363 000	
		6370.001	Participation de tiers		48 610,50	48 611	

Environnement et aménagement du territoire

ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Campagne, forêts et paysages

Quelques chiffres-clés

- 1169 ha : Aire forestière totale territoire Martigny
- 1'867 ha : Zone agricole
- 1'286 ha : Zone de protection de la nature et du paysage
- 43 jardins : Terrains dédiés à la culture potagère
- 16 ha : Semis de prairies effectués par le réseau écologique depuis 2015
- 542 arbres haute-tige: Plantation par le réseau écologique depuis 2015
- 126 pierriers à hermines : Construits depuis 2019 par le réseau écologique
- 24.4 ha : Surface de vignoble traitée dans le cadre de la lutte pour la flavescence dorée
- 1'167 m² : 79 dégâts annoncés dans le cadre du syndicat maintien du vignoble en terrasses Martigny et Martigny-Combe (réparation de murs en pierres sèches)

Actions liées à un investissement

- Les travaux liés au projet régional de compensation de la décharge des Geais, débutés en 2014, ont été finalisés.
- Des mesures de protection contre les chutes de pierres pour les immeubles des Glariers ont été réalisées à l'aide de la pose de filets et ancrage de blocs.

Faits marquants

- Deux mobilisations de l'état-major en cas de catastrophe en raison des crues du Rhône et de la Dranse.
- Réalisation de 76 m² de murs en pierres sèches dans le vignoble Martignerain, en collaboration avec la Fondation Action Environnement et 11 civilistes

Evénements avec la population

- La 22^e édition de Martigny Ville propre s'est déroulée le 4 mai
- Les enfants des écoles de Martigny ont participé à la plantation de 400 arbres et arbustes. Trois demi-journées de cours ont été organisées avec les élèves dans le cadre des projets d'aménagement des surfaces de promotion de la biodiversité.
- En collaboration avec les Ecoles de Martigny, de Charrat et de Vernayaz, la STEP a organisé des visites pour toutes les classes de 8H. Environ 250 enfants répartis sur 12 dates ont profité de ce moment de découverte pour poser des questions sur les eaux usées mais aussi, de façon plus globale, sur le cycle de l'eau.
- Des cours pédagogiques ont eu lieu avec les écoles au rucher communal afin de leur expliquer le processus de production de miel.

Environnement et traitement des eaux

Quelques chiffres-clés

<u>Déchetterie du Verney</u>	2023	2024
Déchets organiques verts	1'818 to	2'021 to
Vieux bois	821 to	808 to
Encombrants	952 to	928 to
Appareils électriques/électroniques	101 to	118 to

<u>Ramassage et transport des ordures</u>	2023	2024
Ordures ménagères	4'383 to	4'561 to
Verres	663 to	649 to
Papiers cartons	1'560 to	1'533 to

<u>STEP</u>	2023	2024
Volume d'eaux traitées [millions de m ³]	5.99	6.7
Quantité de boues déshydratées incinérées [tonnes]	2'424	2'807
Volume de gaz consommé [Nm ³]	50'934	43'136
Volume de biogaz produit [Nm ³]	181'585	181'671
Production électrique photovoltaïque [kWh]	0	142'480

Actions liées à un investissement

- Le projet d'augmentation de la capacité et d'optimisation énergétique de la STEP (STEP 2050) est entré en 2024 dans la phase de préconsultation auprès des Services de l'Etat et dans la phase organisationnelle du projet d'ouvrage.
- Avec la nouvelle installation photovoltaïque en entrée de la STEP, le site produit en 2024 environ 1.5 MWh autoconsommés par les installations de traitement.
- A la suite de la vidange planifiée du digesteur 3 de la STEP, l'état des parois intérieures et du brasseur a imposé un assainissement complet et le changement du brasseur par une nouvelle pièce. Cet investissement est réalisé dans l'optique du projet de la STEP 2050.

Faits marquants

- Le transfert du personnel de la STEP a été réalisé le 1^{er} janvier 2024 des Services techniques à la société Sinergy dans le cadre du mandat d'exploitation de la STEP et des ouvrages spéciaux.
- Les Communes du bassin versant collaborent afin d'établir une nouvelle gouvernance de la STEP, capable de faire face aux enjeux à venir.

Activités liées au développement durable

La politique de développement durable de la Ville a notamment pour objectif de coordonner des actions liées à la labellisation Cité de l'énergie ainsi que de suivre et mettre en place des mesures définies dans le Plan directeur des énergies. Le volet « adaptation aux changements climatiques » du Plan Climat a été rédigé en collaboration avec les différents services et un inventaire des mesures et des projets réalisés par la commune a été réalisé. À la suite de cela, un plan d'action a été défini et des fiches de projets sont en cours de rédaction.

Les collaborations avec différents acteurs ont été renforcées, notamment avec MYénergie, projet à l'échelle du district en faveur de l'autonomie énergétique de la région, Sinergy ou les écoles primaires. En collaboration avec la déléguée aux affaires sociales et Valais Solidaire (faïtière des ONG valaisannes actives dans la coopération au développement), un projet d'atelier a été développé afin de sensibiliser les jeunes au développement durable et à ses enjeux. Dans ce cadre, un premier atelier « Nord-Sud » a pu être mené auprès d'une classe de 4H, afin de présenter l'Agenda 2030 et les 17 objectifs de développement durable, suivi d'une rencontre avec une ONG martigneraise.

Enfin, la déléguée au développement durable a été invitée à intégrer le groupe de pilotage pour la relabellisation « Commune amie des enfants », un des axes du Plan d'action concernant la thématique « Œuvrer au développement durable et agir pour le climat ».

0.1 Constructions

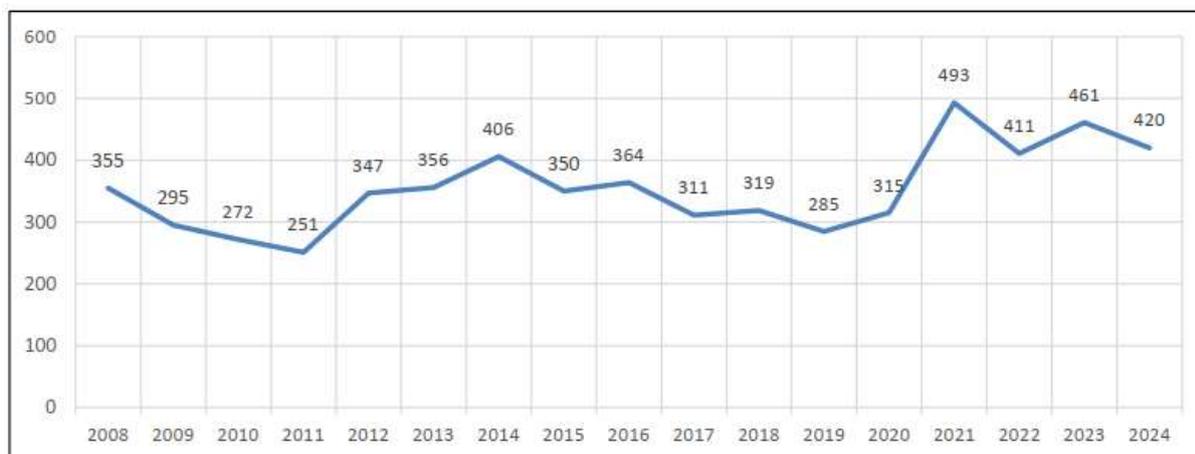
Dossiers traités et chiffres-clés

En 2024 la Commission des constructions s'est réunie à 21 reprises et a traité 420 demandes, soit une moyenne de 20 dossiers par séance, répartis selon le tableau ci-dessous. Pour rappel les installations solaires (hors périmètre patrimoine ou installations particulières) ne sont pas soumises à autorisation et nécessitent uniquement un préavis.

autorisation de construire		2023
- construction, reconstruction, modification, agrandissement, installation	131	156
- Publicités	18	18
- PQ-PAD	1	0
- Modification de projet	5	10
	155	184
Autres procédures		
- Police	24	28
- Patrimoine	54	38
- Préavis	48	74
- Dérogation	7	6
- Début anticipé	9	5
- Coloration	34	37
- Reconsidération	13	14
- Recours	15	16
- Permis d'habiter	42	23
- Informations	17	26
- Divers	2	10
	265	277
Total des dossiers traités	420	461

Pour information, voici l'évolution du nombre de dossiers traités par les Constructions sur les 16 dernières années :

Année	Commission	Dossiers	Dossiers/séance
2008	21	355	17
2009	21	295	14
2010	24	272	11
2011	22	251	11
2012	23	347	15
2013	22	356	16
2014	23	406	18
2015	22	350	16
2016	22	364	17
2017	23	311	14
2018	24	319	13
2019	23	285	12
2020	22	315	14
2021	23	493	21
2022	22	411	19
2023	23	456	20
2024	21	420	20



Projets terminés ou en cours

- Inventaire du patrimoine bâti

À la suite de la validation du périmètre d'inventaire par le Service immobilier et patrimoine du Canton (SIP) fin 2023, l'analyse du patrimoine par les architectes mandatés est en cours de finalisation. Plusieurs ateliers avec le Conseil Municipal et le coordinateur mandaté M. Olivier Galletti ont eu lieu au cours de l'année. Une première prise de position sur les différentes fiches et notes a été faite en fin d'année par le Conseil Municipal. La prochaine étape sera l'envoi des fiches pour préavis au SIP.

- Directives installations solaires
Des prescriptions concernant les installations solaires pour les constructions à l'intérieur du périmètre patrimoine ont été élaborés et ont été communiqués au requérant ainsi que sur le site internet. L'élaboration complète de Directives comprenant également les bâtiments classés doit encore être finalisée.

Aménagement du territoire

Projets terminés ou en cours

- Révision globale du RCCZ PAZ : Des ateliers ont eu lieu avec le Conseil municipal ainsi que des coordinations avec les différents Services communaux, cantonaux et des experts. Ont fait l'objet de ces coordinations, notamment la révision des articles du règlement des constructions, le règlement de police, l'utilisation du domaine public, les places de parc privées, le développement durable mais aussi les articles en lien avec l'énergie, la biodiversité et la campagne. Les réflexions sur les zones nous ont amenés à requestionner le plan de zone en vigueur (zone agricole, zone de protection du bâti et de la nature, densité, ...) mais aussi à rencontrer les communes voisines quant aux caractéristiques des secteurs limitrophes de la Commune. Le tableau des zones a été minutieusement étudié afin de s'adapter aux exigences supérieures.
- Zones réservées des Vorziers, Pré Roua & La Moya : La stratégie de développement ainsi que des études exploratoires de chacun des secteurs ont été établis afin de définir le cahier des charges à ajouter dans le plan d'aménagement des zones (PAZ).
- PA4 : Différents dossiers ont été montés afin d'obtenir un co-financement. Les travaux concernant la mesure des Neuvelles ont été anticipés.
- PA5 : Des études ainsi que des ateliers Cotech/Copil ont été mis en place par l'ARVr (Antenne Région Valais romand) pour affiner la stratégie globale ainsi que la rédaction des mesures par les mandataires. Des séances de coordination du Copil et du Cotech ont lieu régulièrement.
- PAD « Parc éolien des Courtis Neurfs » : Le dossier de mise à l'enquête par RhônEole est en cours d'élaboration.
- Plan de quartier (PQ) Place de Rome : La réflexion sur le développement du PQ a été poursuivie, un mandat a été donné au bureau HRS pour nous conseiller sur les aspects financiers et fonciers du projet.
- Projet de décharge de type A au Lihombert : Le site du Lihombert se situe à l'arrière de l'usine électrique d'Emosson. Une décharge de type A est destinée recevoir des matériaux terreux et d'excavation ou de percement non pollués et non valorisables. Afin de planifier cette décharge, la classification en « coordination réglée » doit être inscrite dans la fiche E.9 du Plan Directeur cantonal. A cette fin, le Conseil d'Etat a transmis le dossier à la Confédération. Dès sa validation, le processus de modification de zone pourra débuter.

Compte de fonctionnement

	Comptes	Budget	Ecart	
	2024	2024	Fr.	%
	Fr.	Fr.		
Charges	10 451 933.40	10 540 100.00	-386 666.60	-3.57%
Crédits supplémentaires		298 500.00		
Revenus	8 847 124.17	8 625 800.00	221 324.17	2.57%
Excédent de charges	1 604 809.23	2 212 800.00	-607 990.77	27.48%

Crédits supplémentaires

7200.3143.02	Station de pompage Travaux sur la STAP de Charrat.	137'000
7301.3143.00	Frais d'entretien Acquisition de deux bennes compactrices et augmentation du volume de déchets verts traités par Valcompost.	130'000
7900.3634.13	Participation antenne régionale Contribution extraordinaire au projet Agglo Coude du Rhône.	31'500

Commentaires sur les écarts

7200.3010.00	Traitements	- 331'611
7200.3132.15	Mandat gestion STEP Les collaborateurs de la STEP ont été transférés à la société Sinergy au 1er janvier 2024. La gestion de la STEP est désormais effectuée sous forme de mandat. Le responsable de la STEP a conservé un pourcentage pour ses activités en lien avec le secteur communal de l'environnement.	+ 581'671
7200.3130.35	Frais de transports Les frais liés au transport des boues de la Step de Martigny à celle du Val de Bagnes ont été largement inférieurs aux prévisions.	- 54'730
7200.3132.08	Frais d'études PGEE Le renouvellement du PGEE a pris plus de temps que prévu et la finalisation prévue en 2024 s'est faite en 2025. Le dossier a été présenté en début d'année 2025. Un montant a été inscrit au budget 2025.	- 90'000
7200.3143.50	Entretien des bâtiments de la Step Changement des plaques de protection autour des vis des boues déshydratées et remplacement de pièces pour l'automation et l'électromécanique de la centrifugeuse.	+ 49'038
7200.3143.51	Digesteurs Les travaux d'entretien n'ont pas été réalisés dans leur totalité.	- 45'491

7200.4240.09	Taxe de base pour l'épuration	- 162'704
7200.4240.10	Taxe de consommation pour l'épuration Suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur le traitement des eaux usées au 1er janvier 2024 avec sa nouvelle méthode de calculer les taxes, nous devons constater que les premières projections établies par notre mandataire ont été trop optimistes, principalement pour la taxe de base. Il en sera tenu compte lors de l'élaboration du prochain budget.	- 72'274
7200.4510.00	Prélèvement sur les financements spéciaux Le centre de charges N° 7200 Step et égouts est déficitaire. Etant donné qu'il n'existe aucun fonds constitué, le déficit est pris en charge par une avance des fonds propres de la Ville. Le nouveau règlement sur la gestion des eaux usées approuvé en date du 6 mars 2024 par le Conseil d'Etat permettra de modifier le système de perception des taxes ainsi que l'adaptation de celles-ci afin de couvrir les coûts de ce service autofinancé.	+ 215'673
7300.3130.03	Collecte des ordures ménagères et commerciales Augmentation de la collecte pour les ordures ménagères, en 2024 il y a eu 180 tonnes en plus qu'en 2023. Par contre, stabilisation du verre et du papier constatée.	+ 166'081
7300.4240.08	Taxes consommation ordures commerciales Recettes identiques à l'année précédente et largement supérieures aux prévisions. Le prochain budget de la rubrique sera adapté en conséquence.	+ 106'874
7413.3142.00	Frais d'entretien Les travaux effectués ont été inférieurs aux prévisions.	- 71'824
7414.4260.04	Participation de tiers Participation de la société DransEnergie à la suite des problèmes liés au barrage des Toules.	+ 63'435
7690.3132.00	Honoraires conseillers externes, experts Projet d'assainissement du mercure sur les deux rives de la Dranse.	+ 22'387
7900.3132.02	Honoraires et frais d'études Les frais en lien avec le suivi et le déploiement des mesures du PA4 et PA5 n'ont pas été réalisés comme prévu dans le budget de l'année écoulée.	- 64'016

Compte d'investissements

	Comptes	Budget	Ecart	
	2024	2024	Fr.	%
	Fr.	Fr.	Fr.	
Dépenses	7 232 363.36	8 886 000.00	-1 653 636.64	-18.61%
Crédits supplémentaires				
Recettes	6 897 818.84	6 226 000.00	671 818.84	10.79%
Investissements nets	334 544.52	2 660 000.00	-2 325 455.48	87.42%

Commentaires sur les écarts

7100.6030.000	Transfert du réseau d'eau potable de Charrat dans le Patrimoine financier	+ 1'201'739.75
	Le réseau d'eau potable du secteur de Charrat a été transféré au 1 ^{er} janvier 2024 à la société Sinergy Infrastructures SA. Ce transfert fait suite à la mise en place d'un nouveau règlement sur l'eau potable, qui a remplacé et abrogé le règlement sur l'eau potable de l'ancienne Commune de Charrat.	
7200.5032.007	Investissements selon PGEE	- 152'015
	Les travaux planifiés n'ont pas été réalisés dans leur totalité.	
7200.5032.017	Collecteur – rue des Follaterres/Battoir	- 100'000
	Les travaux planifiés n'ont pas été réalisés.	
7200.6320.000	Participations communales	- 506'819
	Subventions cantonales perçue en fonction de l'avancement des coûts effectifs des travaux.	
7200.5032.018	Collecteur – Chemin du Vivier	+ 59'538
7200.6320.001	Prélèvement provision pour développement zones touristiques et économiques	+ 59'000
	Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans cette rubrique, dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée du projet estimée. Le tableau des engagements figurant en page 48 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2024. Le prélèvement dans la provision pour développement des zones touristiques et économiques a été effectué sur la base des frais effectifs.	
7200.6370.000	Taxes de raccordement	- 102'434
	Dépend des taxations des nouvelles constructions sur le territoire municipal.	

7301.5010.047	Réaménagement Route de Féronde	- 400'000
7301.5010.048	Prélèvement provision réaménagement Route de Féronde	- 180'000
7301.6310.030	Subvention réaménagement Route de Féronde	- 200'000
	Les investissements planifiés n'ont pas été réalisés.	
7411.5020.001	Sécurisation de la Dranse	+ 279'003
7411.6310.001	Digues de la Dranse	+ 370'510
	Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans cette rubrique, dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée du projet estimée. Le tableau des engagements figurant en page 48 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2024.	
7412.5020.003	Reconstruction digues du Trient	- 800'000
7412.6310.000	Subventions cantonales	- 700'000
	Les investissements planifiés n'ont pas été réalisés.	
7420.5030.002	Sécurisation Route de Salvan	+ 455'809
7420.6310.006	Subvention cantonale Route de Salvan	+ 585'646
	Les frais d'avancement des travaux effectifs sont comptabilisés dans cette rubrique, dont les montants sont inscrits au budget en fonction de la durée du projet estimée. Le tableau des engagements figurant en page 48 de la brochure des comptes renseigne sur les crédits d'engagements en cours ainsi que le solde disponible au 31 décembre 2024.	
7500.5030.014	Phytoprotecteur Charrat	- 400'000
7500.6310.000	Subventions cantonales	200'000
	Les investissements planifiés n'ont pas été réalisés.	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023	Budget 2024			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024		
				Charges	Revenus	Fr.	%	
			7	ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
11 027 237,61	10 540 100			Charges	10 451 933,40		-386 667	-3,57
	298 500	S		Crédit supplémentaire				
9 060 586,41	8 625 800			Revenus	8 847 124,17		221 324	2,57
-1 966 651,20	-2 212 800			Excédent de charges	1 604 809,23			
			71	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
242 992,00				Charges				
242 992,00				Revenus				
			710	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
242 992,00				Charges				
242 992,00				Revenus				
			7100	RESEAU EAU POTABLE				
242 992,00				Charges				
242 992,00				Revenus				
97 448,55			3120.00	Achat d'eau				
70 497,55			3130.34	Honoraires et prestations de services				
75 045,90			3300.31	Amortissements réseau eau potable				
81 954,00			4240.21	Taxe de base eau potable				
161 038,00			4240.22	Taxe de consommation eau potable				
			72	TRAITEMENT DES EAUX USEES				
3 774 953,88	3 799 000			Charges	3 746 353,28		-189 647	-4,82
	137 000	S		Crédit supplémentaire				
3 774 953,88	3 799 000			Revenus	3 746 353,28		-52 647	-1,39
	-137 000			Excédent de charges				
			720	TRAITEMENT DES EAUX USEES				
3 774 953,88	3 799 000			Charges	3 746 353,28		-189 647	-4,82
	137 000	S		Crédit supplémentaire				
3 774 953,88	3 799 000			Revenus	3 746 353,28		-52 647	-1,39
	-137 000			Excédent de charges				
			7200	STEP ET EGOUTS				
3 774 953,88	3 799 000			Charges	3 746 353,28		-189 647	-4,82
	137 000	S		Crédit supplémentaire				
3 774 953,88	3 799 000			Revenus	3 746 353,28		-52 647	-1,39
	-137 000			Excédent de charges				
481 000,35	467 400		3010.00	Traitements	135 789,35		-331 611	-70,95
5 610,00	6 500		3040.00	Allocations pour enfants	900,00		-5 600	-86,15
8 910,00	8 300		3045.00	Allocations de ménage	900,00		-7 400	-89,16
8 736,00	8 300		3046.00	Allocations caisses-maladie	2 520,00		-5 780	-69,64
32 076,90	29 900		3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	9 018,05		-20 882	-69,84
50 429,45	49 900		3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	14 786,40		-35 114	-70,37
17 303,90	14 700		3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	4 462,20		-10 238	-69,64

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.					Charges	Revenus	Fr.	%
13 609,85	12 800	3054.00		Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales		3 844,95		-8 955	-69,96
6 268,60	5 800	3055.00		Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie		1 770,10		-4 030	-69,48
9 100,76	10 000	3090.00		Formation et perfectionnement du personnel		10 534,76		535	5,35
281 205,23	270 000	3101.50		Consommable biologie		255 300,62		-14 699	-5,44
164 650,13	115 000	3101.51		Consommable boues		149 599,06		34 599	30,09
16 155,32	30 000	3101.52		Autres produits consommables		18 111,42		-11 889	-39,63
13 460,22	12 000	3111.00		Machine, appareils, outils		11 650,13		-350	-2,92
707 405,63	700 000	3120.10		Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques		696 873,45		-3 127	-0,45
322,89	500	3130.01		Frais de téléphones				-500	
8 804,25	15 000	3130.26		Traitements des eaux usées par des tiers		8 748,14		-6 252	-41,68
40 083,06	53 500	3130.31		Laboratoires et analyses		56 808,39		3 308	6,18
461 679,51	420 000	3130.32		Incinération des boues		435 502,17		15 502	3,69
68 094,00	70 000	3130.35		Frais de transports		15 269,98		-54 730	-78,19
60 205,65	25 000	3132.02		Honoraires frais d'études		25 804,45		804	3,22
69 258,83	90 000	3132.08		Frais d'études PGEE				-90 000	
		3132.15		Mandat gestion STEP		581 671,20		581 671	
38 924,85	40 600	3134.00		Primes d'assurances de choses		40 102,50		-498	-1,23
356 139,00	360 000	3137.01		Taxe fédérale financement micropolluants		360 981,00		981	0,27
150 711,25	250 000	3143.01		Frais d'entretien des collecteurs		185 391,96		-64 608	-25,84
223 657,20	42 000	3143.02		Frais d'entretien stations de pompage		191 184,94		12 185	6,81
	137 000		S						
41 401,11	27 000	3143.50		Entretien des bâtiments de la Step		76 038,16		49 038	181,62
15 337,38	70 000	3143.51		Digesteurs		24 508,76		-45 491	-64,99
38 121,95	15 000	3143.52		Ouvrage d'entrées, tamisage		21 588,34		6 588	43,92
35 765,54	141 000	3143.53		Décanteurs, biologie I		112 793,20		-28 207	-20,00
121 522,00	36 000	3143.54		Biofiltre		21 383,58		-14 616	-40,60
2 151,40	20 000	3143.55		Flottateur, gazomètre, torchère		20 120,72		121	0,60
37 956,71	33 000	3143.56		Divers bâtiments et électromécanique		30 804,98		-2 195	-6,65
12 533,02	10 000	3143.57		Sécurité des bâtiments		7 462,77		-2 537	-25,37
1 187,30		3170.00		Frais de déplacement et autres frais		407,05		407	
111 975,05	330 000	3300.30		Amortissements ouvrages de génie civil		207 120,50		-122 880	-37,24
49 139,59		3300.40		Amortissements des bâtiments					
14 060,00	9 800	3910.00		Imputations internes frais de personnel		6 600,00		-3 200	-32,65
696 063,95	920 000	4240.09		Taxe de base pour l'épuration			757 296,10	-162 704	-17,69
703 996,60	1 314 000	4240.10		Taxe de consommation pour l'épuration			1 241 726,35	-72 274	-5,50
26 445,00	30 000	4240.19		Traitement pour distilleries (STEP)			24 518,00	-5 482	-18,27
3 080,00	3 500	4240.20		Traitement pour tiers (STEP)			1 800,00	-1 700	-48,57
51 196,55	40 000	4250.02		Ventes d'énergies			61 601,90	21 602	54,00
		4260.00		Remboursement de traitement			5 069,60	5 070	
		4260.01		Dédommagement des assurances			18 094,40	18 094	
989 284,51	132 200	4510.00		Prélèvement sur les financements spéciaux			347 872,53	215 673	163,14
1 304 887,27	1 359 300	4632.02		Participation des Communes			1 288 374,40	-70 926	-5,22
		73		GESTION DES DECHETS URBAINS					
4 201 040,93	4 123 800			Charges		4 322 799,49		68 999	1,62
	130 000		S	Crédit supplémentaire					
4 201 040,93	4 123 800			Revenus			4 322 799,49	198 999	4,83
	-130 000			Excédent de charges					

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		730					
4 201 040,93	4 123 800		GESTION DES DECHETS URBAINS				
	130 000	S	Charges	4 322 799,49		68 999	1,62
4 201 040,93	4 123 800		Crédit supplémentaire		4 322 799,49	198 999	4,83
	-130 000		Revenus				
			Excédent de charges				
		7300					
3 143 092,13	2 955 000		ORDURES MENAGERES ET COMMERCIALES				
3 143 092,13	2 955 000		Charges	3 106 148,93		151 149	5,12
			Revenus		3 106 148,93	151 149	5,12
2 769,45	3 500	3102.00	Imprimés, annonces, publications	2 930,02		-570	-16,29
1 084 378,22	880 000	3130.03	Collecte des ordures ménagères et commerciales	1 046 080,86		166 081	18,87
274 272,63	300 000	3130.04	Transport des ordures ménagères et commerciales	279 753,91		-20 246	-6,75
8 100,00		3132.02	Honoraires frais d'études				
189 355,96		3143.00	Frais d'entretien	38 722,49		38 722	
		3143.12	Attribution provision décharge des Geais	8 091,44		8 091	
1 019 269,62	1 169 500	3510.00	Attribution au financement spécial	1 151 749,02		-17 751	-1,52
562 946,25	600 000	3612.00	Usine incinération	576 821,19		-23 179	-3,86
2 000,00	2 000	3910.00	Imputations internes frais de personnel	2 000,00			
1 009 983,30	1 015 000	4240.05	Taxes ordures ménagères		1 030 843,05	15 843	1,56
241 715,05	230 000	4240.06	Taxe de base entreprises		248 884,55	18 885	8,21
934 533,58	1 000 000	4240.07	Taxe sur la vente de sacs		996 500,73	-3 499	-0,35
555 211,20	450 000	4240.08	Taxes consommation ordures commerciales		556 873,60	106 874	23,75
200 249,00	60 000	4260.04	Participation de tiers		73 047,00	13 047	21,75
1 400,00		4270.02	Produit des amendes				
200 000,00	200 000	4930.00	Imputations internes enlèvement OCI		200 000,00		
		7301					
1 057 948,80	1 168 800		CENTRE RAMASSAGE DES DECHETS				
	130 000	S	Charges	1 216 650,56		-82 149	-6,33
1 057 948,80	1 168 800		Crédit supplémentaire		1 216 650,56	47 851	4,09
	-130 000		Revenus				
			Excédent de charges				
249 422,10	257 700	3010.00	Traitements	262 529,40		4 829	1,87
2 360,00	2 400	3040.00	Allocations pour enfants	2 400,00			
5 280,00	5 400	3045.00	Allocations de ménage	5 400,00			
5 747,60	5 900	3046.00	Allocations caisses-maladie	5 859,60		-40	-0,68
16 713,50	16 900	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	17 160,10		260	1,54
25 601,00	26 800	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	26 824,80		25	0,09
9 015,85	4 500	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	8 491,25		3 991	88,69
7 091,45	7 200	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	7 317,30		117	1,63
3 266,00	3 300	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	3 369,05		69	2,09
21 695,40	18 400	3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	14 839,05		-3 561	-19,35
203 850,14	220 000	3130.06	Déchetterie mobile	206 185,14		-13 815	-6,28
11 147,59	10 000	3132.02	Honoraires frais d'études			-10 000	
992,85	1 000	3134.00	Primes d'assurances de choses	1 017,70		18	1,77

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.					Charges	Revenus	Fr.	%
421 610,27	400 000	3143.00	Frais d'entretien	534 611,00		4 611	0,87		
	130 000								
36 313,40	36 000	3160.00	Loyers et charges	36 922,80		923	2,56		
		3300.30	Amortissements ouvrages de génie civil	18 150,52		18 151			
3 565,40	118 000	3300.40	Amortissements des bâtiments			-118 000			
1 386,25	1 500	3900.00	Imputations internes matériel	1 282,85		-217	-14,48		
32 890,00	33 800	3910.00	Imputations internes frais de personnel	64 290,00		30 490	90,21		
		4260.00	Remboursement de traitement		8 181,70	8 182			
69 836,37	60 000	4260.04	Participation de tiers		65 539,37	5 539	9,23		
21 500,00	21 500	4470.00	Locations		21 500,00				
803 347,43	946 600	4510.00	Prélèvement sur les financements spéciaux		954 194,59	7 595	0,80		
117,60		4630.00	Subventions fédérales						
22 447,40		4631.00	Subventions cantonales		26 534,90	26 535			
40 700,00	40 700	4632.02	Participation des Communes		40 700,00				
100 000,00	100 000	4930.01	Imputations internes centre de ramassage des déchets		100 000,00				
		74	AMENAGEMENTS ET COURS D'EAU						
1 187 285,35	1 288 000		Charges	1 152 788,75		-135 211	-10,50		
317 517,30	313 000		Revenus		382 046,90	69 047	22,06		
-869 768,05	-975 000		Excédent de charges		770 741,85				
		741	COURS D'EAU						
1 176 687,00	1 283 000		Charges	1 150 625,90		-132 374	-10,32		
317 517,30	313 000		Revenus		382 046,90	69 047	22,06		
-859 169,70	-970 000		Excédent de charges		768 579,00				
		7410	RHONE						
183 832,20	183 500		Charges	183 433,95		-66	-0,04		
169 541,75	177 000		Revenus		175 480,10	-1 520	-0,86		
-14 290,45	-6 500		Excédent de charges		7 953,85				
21 609,35	20 000	3142.00	Frais d'entretien	20 391,10		391	1,96		
161 282,85	160 000	3660.10	Amortissements subventions d'investissements Canton	161 282,85		1 283	0,80		
940,00	3 500	3910.00	Imputations internes frais de personnel	1 760,00		-1 740	-49,71		
161 282,85	160 000	4390.00	Prélèvement provision projet Rhône 3		161 282,85	1 283	0,80		
8 258,90	17 000	4631.00	Subventions cantonales		14 197,25	-2 803	-16,49		
		7411	DRANSE						
261 953,30	296 800		Charges	240 660,65		-56 139	-18,91		
7 305,85	8 000		Revenus		26 585,85	18 586	232,32		
-254 647,45	-288 800		Excédent de charges		214 074,80				
5 371,75	15 000	3142.00	Frais d'entretien	5 899,50		-9 101	-60,67		
245 311,55	272 000	3300.20	Amortissements cours d'eau	220 171,15		-51 829	-19,05		
11 270,00	9 800	3910.00	Imputations internes frais de personnel	14 590,00		4 790	48,88		
		4240.11	Travaux pour tiers		12 357,15	12 357			
7 305,85	8 000	4631.00	Subventions cantonales		14 228,70	6 229	77,86		
		7412	TRIENT						
6 832,15	26 200		Charges	16 960,00		-9 240	-35,27		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
4 680,55	8 000				41,65	-7 958	-99,48
-2 151,60	-18 200				16 918,35		
	10 000	3132.02	Honoraires frais d'études	16 900,00		6 900	69,00
6 212,15	11 000	3142.00	Frais d'entretien			-11 000	
620,00	5 200	3910.00	Imputations internes frais de personnel	60,00		-5 140	-98,85
4 680,55	8 000	4631.00	Subventions cantonales		41,65	-7 958	-99,48
		7413	CANAUX				
180 411,85	185 300		Charges	98 797,70		-86 502	-46,68
122 184,10	120 000		Revenus		116 504,50	-3 496	-2,91
-58 227,75	-65 300		Excédent de charges				
			Excédent de revenus	17 706,80			
80 948,35	100 000	3142.00	Frais d'entretien	28 176,30		-71 824	-71,82
78 913,50	60 000	3142.01	Entretien du Canal du Syndicat	53 811,40		-6 189	-10,31
20 550,00	25 300	3910.00	Imputations internes frais de personnel	16 810,00		-8 490	-33,56
47 314,40	40 000	4240.11	Travaux pour tiers		47 895,65	7 896	19,74
74 869,70	80 000	4631.00	Subventions cantonales		68 608,85	-11 391	-14,24
		7414	MEUNIERES				
501 542,25	557 900		Charges	575 115,20		17 215	3,09
			Revenus		63 434,80	63 435	
-501 542,25	-557 900		Excédent de charges		511 680,40		
152 802,25	200 000	3142.00	Frais d'entretien	206 665,20		6 665	3,33
348 740,00	357 900	3910.00	Imputations internes frais de personnel	368 450,00		10 550	2,95
		4260.04	Participation de tiers		63 434,80	63 435	
		7415	PONTS ET OUVRAGES D'ART				
42 115,25	33 300		Charges	35 658,40		2 358	7,08
13 805,05			Revenus				
-28 310,20	-33 300		Excédent de charges		35 658,40		
20 032,80	3 000	3142.00	Frais d'entretien	7 428,10		4 428	147,60
21 852,45	24 000	3300.10	Amortissements routes et ouvrages d'art	28 230,30		4 230	17,63
230,00	6 300	3910.00	Imputations internes frais de personnel			-6 300	
13 805,05		4631.00	Subventions cantonales				
		742	OUVRAGES DE PROTECTION				
10 598,35	5 000		Charges	2 162,85		-2 837	-56,74
-10 598,35	-5 000		Excédent de charges		2 162,85		
		7420	OUVRAGES DE PROTECTION				
10 598,35	5 000		Charges	2 162,85		-2 837	-56,74
-10 598,35	-5 000		Excédent de charges		2 162,85		
456,55		3143.00	Frais d'entretien				
10 141,80	5 000	3300.30	Amortissements ouvrages de génie civil	2 162,85		-2 837	-56,74

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
		75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE				
304 657,65	274 800		Charges	261 183,88		-13 616	-4,95
32 343,25			Revenus				
-272 314,40	-274 800		Excédent de charges		261 183,88		
		750	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE				
304 657,65	274 800		Charges	261 183,88		-13 616	-4,95
32 343,25			Revenus				
-272 314,40	-274 800		Excédent de charges		261 183,88		
		7500	NATURE ET PAYSAGE				
304 657,65	274 800		Charges	261 183,88		-13 616	-4,95
32 343,25			Revenus				
-272 314,40	-274 800		Excédent de charges		261 183,88		
136 324,50	142 100	3010.00	Traitements	141 596,00		-504	-0,35
600,00	600	3040.00	Allocations pour enfants	600,00			
2 700,00	2 700	3045.00	Allocations de ménage	2 700,00			
2 520,00	2 500	3046.00	Allocations caisses-maladie	2 520,00		20	0,80
9 094,10	9 300	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	9 396,95		97	1,04
14 855,40	15 600	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	15 541,20		-59	-0,38
3 403,55	4 600	3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3 268,10		-1 332	-28,95
3 858,45	4 000	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	4 006,60		7	0,17
1 777,60	1 800	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	1 844,60		45	2,48
180,00		3130.01	Frais de téléphones	180,00		180	
99 373,30	20 000	3132.02	Honoraires frais d'études	26 458,08		6 458	32,29
29 550,75	20 000	3143.11	Frais d'entretien aménagements écologiques	20 808,25		808	4,04
	20 000	3300.30	Amortissements ouvrages de génie civil	32 264,10		12 264	61,32
420,00	31 600	3910.00	Imputations internes frais de personnel			-31 600	
32 343,25		4631.00	Subventions cantonales				
		76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT				
117 678,00	40 000		Charges	62 386,55		22 387	55,97
			Revenus		8 239,00	8 239	
-117 678,00	-40 000		Excédent de charges		54 147,55		
		769	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT				
117 678,00	40 000		Charges	62 386,55		22 387	55,97
			Revenus		8 239,00	8 239	
-117 678,00	-40 000		Excédent de charges		54 147,55		
		7690	ASSAINISSEMENT DE SITES POLLUES				
117 678,00	40 000		Charges	62 386,55		22 387	55,97
			Revenus		8 239,00	8 239	
-117 678,00	-40 000		Excédent de charges		54 147,55		
97 988,05	40 000	3132.00	Honoraires conseillers externes, experts	62 386,55		22 387	55,97
19 689,95		3140.01	Frais d'assainissement				

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.		Fr.				Charges	Revenus	Fr.	%
			4631.00		Subventions cantonales		8 239,00	8 239	
			77		PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES				
286 932,95		292 000			Charges	258 607,55		-33 392	-11,44
180 352,05		150 000			Revenus		122 773,50	-27 227	-18,15
-106 580,90		-142 000			Excédent de charges		135 834,05		
			771		CIMETIERE				
286 932,95		292 000			Charges	258 607,55		-33 392	-11,44
180 352,05		150 000			Revenus		122 773,50	-27 227	-18,15
-106 580,90		-142 000			Excédent de charges		135 834,05		
			7710		CIMETIERE				
286 932,95		292 000			Charges	258 607,55		-33 392	-11,44
180 352,05		150 000			Revenus		122 773,50	-27 227	-18,15
-106 580,90		-142 000			Excédent de charges		135 834,05		
7 755,15	6 500		3137.03		TVA due, taux forfaitaire	5 524,80		-975	-15,00
190 427,80	190 000		3632.00		Subvention communale	182 362,75		-7 637	-4,02
88 750,00	95 500		3910.00		Imputations internes frais de personnel	70 720,00		-24 780	-25,95
180 352,05	150 000		4260.04		Participation de tiers		122 773,50	-27 227	-18,15
			79		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
911 696,85	722 500				Charges	647 813,90		-106 186	-14,08
	31 500	S			Crédit supplémentaire				
311 387,00	240 000				Revenus		264 912,00	24 912	10,38
-600 309,85	-514 000				Excédent de charges		382 901,90		
			790		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
911 696,85	722 500				Charges	647 813,90		-106 186	-14,08
	31 500	S			Crédit supplémentaire				
311 387,00	240 000				Revenus		264 912,00	24 912	10,38
-600 309,85	-514 000				Excédent de charges		382 901,90		
			7900		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
911 696,85	722 500				Charges	647 813,90		-106 186	-14,08
	31 500	S			Crédit supplémentaire				
311 387,00	240 000				Revenus		264 912,00	24 912	10,38
-600 309,85	-514 000				Excédent de charges		382 901,90		
437 419,15	155 000		3132.02		Honoraires frais d'études	90 984,30		-64 016	-41,30
44 141,80	120 000		3132.04		Honoraires frais d'études aménagement local	119 899,80		-100	-0,08
186 732,55	190 000		3132.07		Permis de bâtir, honoraires experts	176 454,75		-13 545	-7,13
181 888,35	130 000		3132.10		Abornement et conservation de plans	103 170,05		-26 830	-20,64
61 515,00	127 500		3634.13		Participation Antenne régionale	157 305,00		-1 695	-1,07
	31 500	S							
240 387,00	200 000		4210.06		Emoluments permis de bâtir		226 812,00	26 812	13,41
17 500,00	40 000		4240.11		Travaux pour tiers		38 100,00	-1 900	-4,75
53 500,00			4631.00		Subventions cantonales				

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Dépenses	Recettes	Fr.	%
		7	ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
6 801 364,99	8 886 000		Dépenses	7 232 363,36		-1 653 637	-18,61
6 176 970,05	6 226 000		Recettes		6 897 818,84	671 819	10,79
-624 394,94	-2 660 000		Investissements nets		334 544,52		
		71	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
116 283,40			Dépenses				
28 000,00			Recettes		1 201 739,75	1 201 740	
-88 283,40			Investissements nets				
			Excédent de recettes	1 201 739,75			
		710	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
116 283,40			Dépenses				
28 000,00			Recettes		1 201 739,75	1 201 740	
-88 283,40			Investissements nets				
			Excédent de recettes	1 201 739,75			
		7100	RESEAU EAU POTABLE				
116 283,40			Dépenses				
28 000,00			Recettes		1 201 739,75	1 201 740	
-88 283,40			Investissements nets				
			Excédent de recettes	1 201 739,75			
116 283,40		5030.012	Réseau eau potable Charrat				
		6030.000	Transfert du réseau d'eau potable de Charrat dans le patrimoine financier		1 201 739,75	1 201 740	
28 000,00		6370.000	Taxes de raccordement				
		72	TRAITEMENT DES EAUX USEES				
755 281,44	2 700 000		Dépenses	1 741 551,60		-958 448	-35,50
1 022 323,95	1 450 000		Recettes		977 431,10	-472 569	-32,59
	-1 250 000		Investissements nets		764 120,50		
267 042,51			Excédent de recettes				
		720	TRAITEMENT DES EAUX USEES				
755 281,44	2 700 000		Dépenses	1 741 551,60		-958 448	-35,50
1 022 323,95	1 450 000		Recettes		977 431,10	-472 569	-32,59
	-1 250 000		Investissements nets		764 120,50		
267 042,51			Excédent de recettes				
		7200	STEP ET EGOUTS				
755 281,44	2 700 000		Dépenses	1 741 551,60		-958 448	-35,50
1 022 323,95	1 450 000		Recettes		977 431,10	-472 569	-32,59
	-1 250 000		Investissements nets		764 120,50		
267 042,51			Excédent de recettes				
710 613,89	2 200 000	5030.008	Bâtiment de la Step	1 084 153,52		-1 115 846	-50,72
217 486,28		5032.001	Collecteur - Avenue de la Gare	15 263,12		15 263	
728 890,30		5032.005	PGEE - Les Chantons	137 674,94		137 675	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024				Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Dépenses	Recettes	Fr.	%		
4 857 046,00	5 260 000		Dépenses	4 635 194,70		-624 805	-11,88		
4 077 598,15	4 300 000		Recettes		3 970 510,40	-329 490	-7,66		
-779 447,85	-960 000		Investissements nets		664 684,30				
		7410	RHONE						
161 282,85	160 000		Dépenses	161 282,85		1 283	0,80		
-161 282,85	-160 000		Investissements nets		161 282,85				
161 282,85	160 000	5610.002	Participation au projet Rhône 3	161 282,85		1 283	0,80		
		7411	DRANSE						
4 492 110,70	4 200 000		Dépenses	4 363 681,55		163 682	3,90		
4 077 598,15	3 600 000		Recettes		3 970 510,40	370 510	10,29		
-414 512,55	-600 000		Investissements nets		393 171,15				
4 189 756,45	4 000 000	5020.001	Sécurisation de la Dranse	4 279 002,65		279 003	6,98		
302 354,25	200 000	5020.002	Aménagements paysagers de la Dranse	84 678,90		-115 321	-57,66		
4 077 598,15	3 600 000	6310.001	Digues de la Dranse		3 970 510,40	370 510	10,29		
		7412	TRIENT						
39 800,00	800 000		Dépenses			-800 000			
	700 000		Recettes			-700 000			
-39 800,00	-100 000		Investissements nets						
39 800,00	800 000	5020.003	Reconstruction digues du Trient			-800 000			
	700 000	6310.000	Subventions cantonales			-700 000			
		7415	PONTS ET OUVRAGES D'ART						
163 852,45	100 000		Dépenses	110 230,30		10 230	10,23		
-163 852,45	-100 000		Investissements nets		110 230,30				
163 852,45	100 000	5010.051	Réfection ouvrages d'art	110 230,30		10 230	10,23		
		742	OUVRAGES DE PROTECTION						
1 019 189,75	150 000		Dépenses	488 074,55		338 075	225,38		
1 049 047,95			Recettes		585 645,60	585 646			
	-150 000		Investissements nets						
29 858,20			Excédent de recettes	97 571,05					
		7420	OUVRAGES DE PROTECTION						
1 019 189,75	150 000		Dépenses	488 074,55		338 075	225,38		
1 049 047,95			Recettes		585 645,60	585 646			
	-150 000		Investissements nets						
29 858,20			Excédent de recettes	97 571,05					
1 019 189,75		5030.002	Sécurisation Route de Salvan	455 809,45		455 809			
	50 000	5030.007	Protection rideaux abris et meunières	23 946,25		-26 054	-52,11		
	100 000	5030.016	Protection quartier du Guercet	8 318,85		-91 681	-91,68		
1 049 047,95		6310.006	Subvention cantonale Route de Salvan		585 645,60	585 646			

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023 Fr.	Budget 2024			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
	Fr.	Fr.		Dépenses	Recettes	Fr.	%
		75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE				
	400 000		Dépenses			-400 000	
	200 000		Recettes			-200 000	
	-200 000		Investissements nets				
		750	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE				
	400 000		Dépenses			-400 000	
	200 000		Recettes			-200 000	
	-200 000		Investissements nets				
		7500	NATURE ET PAYSAGE				
	400 000		Dépenses			-400 000	
	200 000		Recettes			-200 000	
	-200 000		Investissements nets				
	400 000	5030.014	Phytosanitaire Charrat			-400 000	
	200 000	6310.000	Subventions cantonales			-200 000	

Services économiques

SERVICES ECONOMIQUES

Tourisme

Hébergement

Deux hébergements étaient en construction en 2024 et seront inaugurés au printemps 2025 : la nouvelle auberge de jeunesse à Martigny-Bourg et l'Hôtel Lo Dzé, sur les anciennes caves Orsat au centre-ville.

28 chambres d'hôte sont annoncées pour l'année 2024.

La carte d'hôte « MY Privilège » a proposé 66 prestataires pour un tirage de 20'000 exemplaires. Elle a vécu sa dernière année avant d'évoluer sous forme électronique en 2025.

Les nuitées totales font de l'année 2024 la 5e meilleure année sur 10 ans.

Avec quelques décomptes manquants pour décembre, Martigny totalise provisoirement 114'600 nuitées (contre 116'430 en 2023) avec la répartition suivante : 99'251 en hôtellerie (- 2,28 %), 11'662 au camping (+ 6,46 %) et 3'655 pour les chambres d'hôte (soit une baisse de 6,35% en comparaison de l'année précédente). Il en résulte une baisse globale de 1'830 nuitées ou 1.57%

- 5 mois en hausse pour l'hôtellerie : janvier, février, mai, octobre et novembre
- Des records de fréquentation en février et mai dans les hôtels sur 10 ans
- Le camping est le seul secteur en hausse avec 11'662 nuitées contre 10'954 en 2023.
- Les chambres d'hôte atteignent 3'655 nuitées, elles sont en hausse de juillet à décembre. Novembre et décembre sont les meilleurs sur 10 ans.
-

Promotion économique

Au niveau de l'économie martigneraise, de nouvelles entreprises se sont créées sur le territoire communal (cf. statistiques ci-après). Ce sont en effet plus de 3'000 sociétés et 14'000 emplois tous secteurs confondus qui sont recensés à Martigny, s'affichant toujours clairement comme un centre économique régional.

En 2024 :

- 288 entreprises ouvertes
- 194 entreprises fermées
- Un total de 3'208 entreprises en activité au 31.12.2024

Nombre d'entreprises en activité au 31.12.	2024	2023	2022	2021
Cat. 1 - Entreprises de services	1838	1824	1782	1770
Cat. 2 - Etablissements publics	710	679	688	669
Cat. 3 - Artisanat, industrie, autres	660	637	632	612
	3208	3140	3102	3051
dont :				
SA	1083	1054	1023	991
Sàrl	980	932	904	870
Indépendant	767	781	808	823
Holding	62	54	50	51
Association	163	167	166	166
Fondation	71	74	73	73
Société coopérative	23	24	25	25
Autres	59	54	53	52
	3208	3140	3102	3051

Afin d'accompagner l'économie locale, la mission de la promotion économique est non seulement d'apporter un soutien aux entreprises existantes mais aussi d'assurer un rôle de facilitateur pour l'implémentation de nouvelles sociétés en soutenant cette diversité économique essentielle à une région.

Cela se traduit par différents moyens d'actions tels que la mise à disposition de terrains communaux par la voie de droits distincts et permanents de superficie (DDP). La gestion des 35 parcelles communales pour une surface de plus de 104'000 m² génère des revenus réguliers pour la Ville sur le long terme. Des pourparlers et négociations ont régulièrement lieu pour mettre à disposition des parcelles à de nouvelles entreprises qui souhaitent s'implanter et se développer sur le territoire de la Ville. La priorité est donnée aux activités amenant une plus-value pour le tissu économique local. Selon la situation, un lien peut être fait avec le secteur privé pour les entreprises en recherche de terrains ou locaux lorsque la Commune ne peut pas proposer un site idéal.

Enfin, la 3ème édition du stage dating octodurien s'est déroulé le 5 novembre 2024. Cette matinée vise à favoriser les liens entre les étudiants de l'Ecole de commerce et de culture générale avec les entreprises formatrices martigneraines.

Compte de fonctionnement

	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart	
	Fr.	Fr.	Fr.	%
Charges	6 309 801.05	3 273 500.00	3 036 301.05	92.75%
Crédits supplémentaires				
Revenus	6 345 603.78	2 430 000.00	3 915 603.78	161.14%
Excédent de charges	-35 802.73	843 500.00	-879 302.73	104.24%

Commentaires sur les écarts

8500.3010.00	Traitements Un poste vacant n'a pas été immédiatement remis au concours.	- 30'918
8710.3120.11	Energie de restitution FMM SA	+ 374'100
9500.4100.00	Energie gratuite Dès le 1 ^{er} janvier 2023, l'énergie gratuite des Forces Motrices de Mauvoisin SA est comptabilisée dans le compte N° 8710.3120.11 Energie de restitution FMM SA en charges dans le département Services économiques et elle est neutralisée par le compte N° 9500.4100.00 Energie gratuite dans le département des Finances et Impôts. Cette méthode de comptabilisation permet la récupération de la TVA dans les usines de turbinages. L'énergie gratuite provient de la perte de turbinage des Forces Motrices de Martigny-Bourg SA sur la retenue d'eau par les Forces Motrices de Mauvoisin SA.	+ 374'100
8710.3143.09	Frais d'entretien et d'exploitation usine FMMB La Ville participe aux frais d'exploitation annuels de l'usine à hauteur de 17.22 %.	+ 96'777
8710.4250.06	Vente énergies usines FMMB Suite à travaux de réfection intervenus durant l'année écoulée, la société FMMB a été contrainte d'arrêter temporairement sa production annuelle.	- 152'280
8710.4260.01	Dédommagement des assurances Indemnités reçues suite à une sinistre datant de l'année 2020 survenu sur notre usine de turbinage du Pont-Neuf.	+ 472'275
8730.3660.40	Amortissement subvention d'investissements	
	Sinergy Infrastructure	+ 3'000'000
8730.4511.01	Prélèvement fonds pour autonomie énergétique Prélèvement du fonds pour autonomie énergétique pour le financement d'une nouvelle chaudière à bois ainsi que du déploiement du chauffage à distance par la Société Sinergy Infrastructure SA suite à l'approbation du Conseil général en date du 19 septembre 2023.	+ 3'000'000
8790.3132.12	Mandats d'études projets photovoltaïques	+ 53'400
8792.3132.12	Mandats d'études projets photovoltaïques Les charges de la rubrique No 8792.3132.12 ont été transférées sous le compte No 8790.3132.12.	- 60'000
8790.4511.01	Prélèvement fonds pour autonomie énergétique Prélèvement du fonds pour autonomie énergétique pour le financement de l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos différents bâtiment communaux, suite à l'approbation du Conseil général en date du 19 septembre 2023.	+ 496'074

Compte d'investissements

	Comptes	Budget	Ecart	
	2024	2024	Fr.	%
	Fr.	Fr.		
Dépenses	3 802 591.22	1 595 000.00	2 157 591.22	131.16%
Crédits supplémentaires		50 000.00		
Recettes	1 375 000.00	1 375 000.00	0.00	
Investissements nets	2 427 591.22	270 000.00	2 157 591.22	-799.11%

Crédits supplémentaires

8500.5450.000 **Prêt à l'UCOM** **+ 50'000**
Prêt accordé à l'UCOM.

Commentaires sur les écarts

8730.5640.001 **Subvention CAD Sinergy Infrastructure SA** **+ 3'000'000**
Financement d'une nouvelle chaudière à bois ainsi que du déploiement du chauffage à distance par la société Sinergy infrastructure SA suite à l'approbation du Conseil général en date du 19 septembre 2023.

8790.5060.013 **Installations photovoltaïques UAPE Totem**
+ bassin du Manoir **- 280'742**

8790.5060.014 **Installations photovoltaïques Salle Versillia** **- 82'819**

8790.5060.015 **Installations photovoltaïques CO d'Octodure Bâtiment B** **- 321'440**
Les travaux d'installation des panneaux photovoltaïques ont été largement inférieurs aux prévisions.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023	Budget 2024			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024		
				Charges	Revenus	Fr.	%	
			8	SERVICES ECONOMIQUES				
3 922 763,90	3 273 500			Charges	6 309 801,05		3 036 301	92,75
2 848 411,22	2 430 000			Revenus		6 345 603,78	3 915 604	161,14
-1 074 352,68	-843 500			Excédent de charges				
				Excédent de revenus	35 802,73			
			81	AGRICULTURE				
187 415,20	98 000			Charges	78 047,65		-19 952	-20,36
34 625,90	35 000			Revenus		27 059,05	-7 941	-22,69
-152 789,30	-63 000			Excédent de charges		50 988,60		
			812	AMELIORATIONS STRUCTURELLES				
				Charges	9 620,00		9 620	
				Excédent de charges		9 620,00		
			8121	AGRICULTURE				
				Charges	9 620,00		9 620	
				Excédent de charges		9 620,00		
		3636.23		Subvention à des tiers	9 620,00		9 620	
			813	AMELIORATION DE L'ELEVAGE				
6 144,80	5 000			Charges	5 817,00		817	16,34
-6 144,80	-5 000			Excédent de charges		5 817,00		
			8130	ELEVAGE				
6 144,80	5 000			Charges	5 817,00		817	16,34
-6 144,80	-5 000			Excédent de charges		5 817,00		
6 144,80	5 000	3636.00		Subvention	5 817,00		817	16,34
			819	IRRIGATION				
181 270,40	93 000			Charges	62 610,65		-30 389	-32,68
34 625,90	35 000			Revenus		27 059,05	-7 941	-22,69
-146 644,50	-58 000			Excédent de charges		35 551,60		
			8190	IRRIGATION CHARRAT				
181 270,40	93 000			Charges	62 610,65		-30 389	-32,68
34 625,90	35 000			Revenus		27 059,05	-7 941	-22,69
-146 644,50	-58 000			Excédent de charges		35 551,60		
34 968,35	30 000	3120.10		Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	32 432,25		2 432	8,11
29 951,40		3132.02		Honoraires frais d'études				
116 350,65	50 000	3142.00		Frais d'entretien	23 660,90		-26 339	-52,68
	13 000	3300.30		Amortissements ouvrages de génie civil	6 517,50		-6 483	-49,87
34 625,90	35 000	4240.14		Taxe pour l'irrigation		27 059,05	-7 941	-22,69
			84	TOURISME				
714 565,76	754 500			Charges	766 114,71		11 615	1,54

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
-714 565,76	-754 500		Excédent de charges		766 114,71		
		840	TOURISME				
714 565,76	754 500		Charges	766 114,71		11 615	1,54
-714 565,76	-754 500		Excédent de charges		766 114,71		
		8400	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT				
327 000,00	327 000		Charges	327 000,00			
-327 000,00	-327 000		Excédent de charges		327 000,00		
100 000,00	100 000	3634.14	Cotisation Société de développement	100 000,00			
72 000,00	72 000	3634.15	Cotisation Office du tourisme	72 000,00			
80 000,00	80 000	3636.00	Subvention	80 000,00			
75 000,00	75 000	3636.05	Subvention pour loyers	75 000,00			
		8401	ANIMATION TOURISTIQUE				
387 565,76	427 500		Charges	439 114,71		11 615	2,72
-387 565,76	-427 500		Excédent de charges		439 114,71		
3 152,41	14 000	3151.02	Entretien du Baladeur	23 608,96		9 609	68,64
	30 000	3634.16	Subvention animation 1er août	30 000,00			
40 000,00	40 000	3634.17	Subvention Promotion touristique	40 000,00			
162 500,00	172 500	3636.09	Subvention à l'animation	162 500,00		-10 000	-5,80
39 913,35	33 000	3636.10	Subventions diverses	46 005,75		13 006	39,41
120 000,00	120 000	3636.16	Subvention au Château de la Bâtiaz	120 000,00			
22 000,00	18 000	3636.30	Subvention aux associations de quartier	17 000,00		-1 000	-5,56
		85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE				
344 518,00	333 800		Charges	270 817,35		-62 983	-18,87
			Revenus		32 235,30	32 235	
-344 518,00	-333 800		Excédent de charges		238 582,05		
		850	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE				
344 518,00	333 800		Charges	270 817,35		-62 983	-18,87
			Revenus		32 235,30	32 235	
-344 518,00	-333 800		Excédent de charges		238 582,05		
		8500	PROMOTION ECONOMIQUE ET POLICE DU COMMERCE				
344 518,00	333 800		Charges	270 817,35		-62 983	-18,87
			Revenus		32 235,30	32 235	
-344 518,00	-333 800		Excédent de charges		238 582,05		
154 294,60	177 600	3010.00	Traitements	146 682,20		-30 918	-17,41
1 560,00	2 300	3040.00	Allocations pour enfants	700,00		-1 600	-69,57
2 160,00	2 900	3045.00	Allocations de ménage	1 050,00		-1 850	-63,79
2 268,00	2 700	3046.00	Allocations caisses-maladie	1 988,00		-712	-26,37
10 265,45	11 600	3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	7 591,45		-4 009	-34,56
17 252,65	20 000	3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension personnel fixe	13 155,00		-6 845	-34,23
2 762,75	3 100	3053.01	Cotisations patronales assurance-accidents Allianz	1 761,90		-1 338	-43,16

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023	Budget 2024			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
	Fr.	Fr.		Charges	Revenus	Fr.	%
4 355,40	5 000	3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	3 236,85		-1 763	-35,26
2 006,00	2 300	3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	1 490,50		-810	-35,20
	2 000	3090.00	Formation et perfectionnement du personnel			-2 000	
1 273,90	500	3100.00	Matériel de bureau	794,30		294	58,86
887,60	1 000	3170.00	Frais de déplacement et autres frais			-1 000	
104,00	2 800	3170.01	Frais divers	1 620,00		-1 180	-42,14
130 024,20	100 000	3635.00	Soutiens divers et frais de prospections	90 747,15		-9 253	-9,25
15 303,45		3635.01	Mise sur pied d'actions économiques				
		4260.00	Remboursement de traitement		32 235,30	32 235	
		87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE				
2 676 264,94	2 087 200		Charges	5 194 821,34		3 107 621	148,89
2 813 785,32	2 395 000		Revenus		6 286 309,43	3 891 309	162,48
137 520,38	307 800		Excédent de revenus	1 091 488,09			
		871	ELECTRICITE				
2 314 358,79	1 023 200		Charges	1 508 605,00		485 405	47,44
2 514 221,62	2 115 000		Revenus		2 475 876,19	360 876	17,06
199 862,83	1 091 800		Excédent de revenus	967 271,19			
		8710	USINES DE TURBINAGES				
2 314 358,79	1 023 200		Charges	1 508 605,00		485 405	47,44
2 514 221,62	2 115 000		Revenus		2 475 876,19	360 876	17,06
199 862,83	1 091 800		Excédent de revenus	967 271,19			
1 292 211,47		3120.11	Energie de restitution FMM SA	374 099,97		374 100	
		3137.02	Redip TVA	1 455,33		1 455	
200 571,50	123 200	3143.08	Frais d'entretien et d'exploitation usines de turbinage	136 273,10		13 073	10,61
821 575,82	900 000	3143.09	Frais d'entretien et d'exploitation usine FMMB	996 776,60		96 777	10,75
995 573,62	975 000	4250.05	Ventes énergies usines de turbinage		1 015 881,06	40 881	4,19
1 518 648,00	1 140 000	4250.06	Ventes énergies usines FMMB		987 720,03	-152 280	-13,36
		4260.01	Dédommagement des assurances		472 275,10	472 275	
		873	ENERGIE NON ELECTRIQUE				
			Charges	3 000 000,00		3 000 000	
			Revenus		3 000 000,00	3 000 000	
		8730	ENERGIE NON ELECTRIQUE				
			Charges	3 000 000,00		3 000 000	
			Revenus		3 000 000,00	3 000 000	
		3660.40	Amortissement subvention d'investissements Sinergy Infrastructure SA	3 000 000,00		3 000 000	
		4511.01	Prélèvement fonds pour autonomie énergétique		3 000 000,00	3 000 000	
		879	AUTRES SOURCES D'ENERGIE				
			Charges	686 216,34		-377 784	-35,51
			Revenus		810 433,24	530 433	189,44

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
-62 342,45	-784 000						
				124 216,90			
		8790	AUTRES SOURCES D'ENERGIE				
236 073,55	804 000		Charges	545 572,94		-258 427	-32,14
278 163,70	280 000		Revenus		804 261,24	524 261	187,24
	-524 000		Excédent de charges				
42 090,15			Excédent de revenus	258 688,30			
4 308,00		3132.12	Mandats d'études projets photovoltaïques	53 400,00		53 400	
		3137.02	Redip TVA	-4 500,78		-4 501	
		3151.00	Entretien appareils	600,00		600	
231 765,55	804 000	3300.60	Amortissements des biens mobiliers	496 073,72		-307 926	-38,30
138 066,15	120 000	4250.03	Ventes énergie solaire/thermique		170 407,92	50 408	42,01
140 097,55	160 000	4250.04	Ventes énergies éolienne		137 779,60	-22 220	-13,89
		4511.01	Prélèvement fonds pour autonomie énergétique		496 073,72	496 074	
		8792	SOUTIENS SPECIFIQUES - CITE DE L'ENERGIE				
125 832,60	260 000		Charges	140 643,40		-119 357	-45,91
21 400,00			Revenus		6 172,00	6 172	
-104 432,60	-260 000		Excédent de charges		134 471,40		
125 832,60	200 000	3132.09	Soutiens spécifiques à la transition énergétique	140 643,40		-59 357	-29,68
	60 000	3132.12	Mandats d'études projets photovoltaïques			-60 000	
21 400,00		4630.00	Subventions fédérales		6 172,00	6 172	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023	Budget 2024			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
				Dépenses	Recettes	Fr.	%
386 765,55	1 595 000	8	SERVICES ECONOMIQUES	3 802 591,22		2 157 591	131,16
	50 000 S		Dépenses				
	1 375 000		Crédit supplémentaire		1 375 000,00		
-386 765,55	-270 000		Recettes		2 427 591,22		
			Investissements nets				
		81	AGRICULTURE				
	250 000		Dépenses	80 517,50		-169 483	-67,79
	-250 000		Investissements nets		80 517,50		
		819	IRRIGATION				
	250 000		Dépenses	80 517,50		-169 483	-67,79
	-250 000		Investissements nets		80 517,50		
		8190	IRRIGATION CHARRAT				
	250 000		Dépenses	80 517,50		-169 483	-67,79
	-250 000		Investissements nets		80 517,50		
	250 000	5030.015	Source des Barnettes Charrat	80 517,50		-169 483	-67,79
		85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE				
	50 000 S		Dépenses	50 000,00			
	-50 000		Crédit supplémentaire		50 000,00		
			Investissements nets				
		850	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE				
	50 000 S		Dépenses	50 000,00			
	-50 000		Crédit supplémentaire		50 000,00		
			Investissements nets				
		8500	PROMOTION ECONOMIQUE ET POLICE DU COMMERCE				
	50 000 S		Dépenses	50 000,00			
	-50 000		Crédit supplémentaire		50 000,00		
			Investissements nets				
	50 000 S	5450.000	Prêt à l'UCOM	50 000,00			
			Crédit supplémentaire				
386 765,55	1 345 000	87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE	3 672 073,72		2 327 074	173,02
	1 375 000		Dépenses				
			Recettes		1 375 000,00		
-386 765,55			Investissements nets		2 297 073,72		
	30 000		Excédent de recettes				
		871	ELECTRICITE				
	1 375 000		Recettes		1 375 000,00		
	1 375 000		Excédent de recettes	1 375 000,00			
		8711	SOCIETES SINERGY				

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023 Fr.	Budget 2024 Fr.			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
				Dépenses	Recettes	Fr.	%
	1 375 000		Recettes		1 375 000,00		
	1 375 000		Excédent de recettes	1 375 000,00			
	1 375 000	6440.000	Entreprises publiques		1 375 000,00		
		873	ENERGIE NON ELECTRIQUE				
			Dépenses	3 000 000,00		3 000 000	
			Investissements nets		3 000 000,00		
		8730	ENERGIE NON ELECTRIQUE				
			Dépenses	3 000 000,00		3 000 000	
			Investissements nets		3 000 000,00		
		5640.001	Subvention CAD Sinergy Infrastructure SA	3 000 000,00		3 000 000	
		879	AUTRES SOURCES D'ENERGIE				
386 765,55	1 345 000		Dépenses	672 073,72		-672 926	-50,03
-386 765,55	-1 345 000		Investissements nets		672 073,72		
		8790	AUTRES SOURCES D'ENERGIE				
386 765,55	1 345 000		Dépenses	672 073,72		-672 926	-50,03
-386 765,55	-1 345 000		Investissements nets		672 073,72		
386 765,55		5040.030	Installations photovoltaïques local du feu	12 074,88		12 075	
	400 000	5060.013	Installations photovoltaïques UAPE Totem + bassin du Manoir	119 258,35		-280 742	-70,19
	185 000	5060.014	Installations photovoltaïques Salle Versillia	102 180,52		-82 819	-44,77
	760 000	5060.015	Installations photovoltaïques CO d'Octodure Bâtiment B	438 559,97		-321 440	-42,29

Finances et impôts

FINANCES ET IMPOTS

Impôts

Le compte "impôts" boucle l'exercice 2024 avec un excédent de recettes de 3.3 mios de francs par rapport au budget établi.

Cet écart positif est dû principalement aux éléments suivants :

Pour les personnes physiques : + Fr. 3'626'926

Impôt sur le revenu des personnes physiques : + Fr. 2'129'205.10

Le solde de la taxation 2022 par rapport à celle de l'année 2021 a été supérieur aux projections établies lors du bouclage de l'exercice comptable 2023. En effet, les notifications survenues durant cet exercice ont augmenté de 4.2 % contre 2.7 % provisionnées.

Cette progression réjouissante a un double effet puisqu'elle impacte de manière positive l'imposition fiscale 2023 ainsi que celle projetée pour l'année 2024 au moment du bouclage des comptes.

L'imposition des prestations en capital a généré des recettes supplémentaires de près de Fr. 700'000 par rapport au budget.

Il a également été tenu compte de l'augmentation du coefficient au 1er janvier 2023 de 160% à 163% ainsi que des modifications liées aux déductions des participations aux caisses-maladies.

Impôt sur la fortune des personnes physiques : - Fr. 120'913

Le solde de la taxation 2022 par rapport à celle de l'année 2021 a été inférieur aux projections établies lors du bouclage de l'exercice comptable 2023. En effet, les notifications survenues durant cet exercice ont diminué de 1.01% alors que les prévisions projetaient une stabilité.

Comme pour l'impôt sur le bénéfice, cette diminution a un double effet puisqu'elle impacte de manière négative l'imposition fiscale 2023 ainsi que celle projetée pour l'année 2024 au moment du bouclage des comptes.

Impôt à la source : + Fr. 760'388

Le décompte final établi par le Service cantonal des contributions pour l'imposition des taxations 2022 a généré des recettes supplémentaires. Pour rappel, l'imposition à la source est gérée par le Canton du Valais qui rétrocède aux Communes le montant encaissé pour chacune d'entre elles.

Impôt sur les gains immobiliers : + Fr. 159'396

Impôt sur les droits de mutations : + Fr. 475'260

Les recettes liées à ces deux rubriques ont été largement supérieures aux prévisions.

Ces recettes, qui dépendent des transactions immobilières effectuées durant l'année, sont difficilement estimables tandis que le budget s'établit sur la moyenne des années antérieures.

Impôt sur les successions et donations : + Fr. 369'378

L'exercice 2024 a enregistré des recettes importantes en lien avec les différentes successions et donations intervenues durant l'année.

Ces recettes sont difficilement estimables tandis que le budget s'établit sur la moyenne des années antérieures.

Pour les personnes morales : - Fr. 331'572.41

Impôt sur le bénéfice des personnes morales : + Fr. 33'335.10

Les recettes liées à l'imposition du bénéfice des sociétés ont été conformes aux prévisions budgétaires. L'exercice 2024 n'a enregistré aucun élément particulier ayant une incidence financière significative.

Impôt minimum : - Fr. 82'121

Cet impôt perçu en lieu et place de l'impôt sur le bénéfice et le capital pour des sociétés essentiellement actives dans le commerce de détails a été inférieur aux prévisions. Les fluctuations de ce poste sont difficilement prévisibles.

Impôt sur le capital des personnes morales : - Fr. 225'294

Les pertes comptables conséquentes d'un contribuable subies en 2022 ont impacté directement les fonds propres de celui-ci, engendrant une diminution importante de l'imposition 2023, qui n'avait pas pu être intégrée lors de l'établissement du budget 2024.

Fortune et dette

Remboursement des emprunts

Trois emprunts ont été remboursés durant l'année 2024 :

- Fr. 1'128'750.--, au taux de 1.90%, contracté auprès de UBS SA a été remboursé le 1er février 2024.
- Fr. 5'000'000.--, au taux de 0.33 %, contracté auprès de la Caisse de pension de la Poste a été remboursé le 5 février 2024.
- Fr. 10'000'000.--, au taux de 1.49%, contracté auprès de Postfinance SA a été remboursé le 8 février 2024.

Nouveaux emprunts

Deux nouveaux emprunts ont été souscrits durant l'année 2024 :

- Fr. 10'000'000.--, au taux de 1.45 %, le 10 janvier 2024 auprès de la Fondation institution supplétive LPP pour une durée de 10 ans.
- Fr. 10'000'000.--, au taux de 1.36 %, le 10 septembre 2024 auprès de la Banque Cantonale du Valais pour une durée de 8 ans.

Situation des emprunts au 31 décembre 2024

Bailleurs de fonds	Montant	Début	Échéance	Durée	Taux	Int. Annuels
POSTFINANCE	10 000 000	2012	2025	13	1.920%	43 200
SUVA (Charrat)	1 500 000	2013	2025	12	1.800%	13 275
POSTFINANCE	10 000 000	2011	2025	14	1.910%	148 556
POSTFINANCE	10 000 000	2012	2026	14	1.980%	198 000
SUVA	5 000 000	2015	2027	12	0.650%	32 500
CAISSE PENSION POSTE	10 000 000	2011	2027	16	1.980%	198 000
POSTFINANCE	10 000 000	2023	2028	5	1.950%	195 000
LA BALOISE	6 000 000	2012	2028	16	1.600%	96 000
POSTFINANCE	10 000 000	2023	2029	6	1.980%	198 000
CAISSE PENSION POSTE	10 000 000	2015	2030	15	0.860%	86 000
POSTFINANCE	6 000 000	2023	2031	8	2.070%	124 200
BCVs	10 000 000	2024	2032	8	1.360%	136 000
BVG CAISSE SUPPLEMENTIVE	10 000 000	2024	2034	10	1.450%	145 000
POSTFINANCE	10 000 000	2021	2035	14	0.360%	36 000
UBS	5 000 000	2016	2036	20	1.250%	62 500
POSTFINANCE	10 000 000	2022	2037	15	1.040%	104 000
POSTFINANCE	10 000 000	2022	2039	17	1.110%	111 000
UBS	10 000 000	2020	2040	20	0.670%	67 000
AXA WINTERTHUR	10 000 000	2021	2041	20	0.500%	50 000
AXA WINTERTHUR	10 000 000	2022	2042	20	1.000%	100 000
	173 500 000					2 144 231 1.24%

Compte de fonctionnement

	Comptes 2024 Fr.	Budget 2024 Fr.	Ecart Fr.	%
Charges	15 345 532.10	13 657 000.00	302 532.10	2.01%
Crédits supplémentaires		1 386 000.00		
Revenus	89 497 314.24	84 900 510.00	4 596 804.24	5.41%
Excédent de revenus	74 151 782.14	69 857 510.00	4 294 272.14	6.15%

Crédits supplémentaires

9910.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire Attribution à la réserve budgétaire de l'excédent de résultats.	1'300'000
9610.3130.08	Frais bancaires et postaux Frais de courtage sur le renouvellement des emprunts.	20'000
9631.3439.02	Loyers et charges Participation à la station transformatrice aux Près Beudin	50'400
9631.3439.02	Loyers et charges Droit de mutations sur les prolongations de Droits distincts et permanents.	15'600

Commentaires sur les écarts

9100.4000.00	Impôt sur le revenu	+ 2'129'205
	Le solde de la taxation 2022 par rapport à celle de l'année 2021 a été supérieur aux projections établies lors du boucllement de l'exercice comptable 2023. En effet, les notifications survenues durant cet exercice ont augmenté de 4.2 % contre 2.7 % provisionnées. L'imposition des prestations en capital a généré des recettes supplémentaires de près de Fr. 700'000 par rapport au budget.	
9100.4001.00	Impôt sur la fortune	- 120'913
	Le solde de la taxation 2022 par rapport à celle de l'année 2021 a été inférieur aux projections établies lors du boucllement de l'exercice comptable 2023. En effet, les notifications survenues durant cet exercice ont diminué de 1.01% alors que les prévisions projetaient une stabilité.	
9100.4002.00	Impôt à la source	+ 760'388
	Le décompte final établi par le Service cantonal des contributions pour l'imposition des taxations 2022 a généré des recettes supplémentaires. Pour rappel, l'imposition à la source est gérée par le Canton du Valais qui rétrocède aux Communes les montant encaissés pour chacune d'entre elles.	
9100.4022.01	Impôt sur les gains immobiliers	+ 159'396
	Les recettes liées aux gains immobiliers ont été largement supérieures aux prévisions. Ces recettes, qui dépendent des transactions immobilières effectuées durant l'année, sont difficilement estimables tandis que le budget s'établit sur la moyenne des années antérieures.	
9100.4023.00	Impôt sur les droits de mutations	+ 475'260
	Les recettes liées aux gains immobiliers ont été largement supérieures aux prévisions. Ces recettes, qui dépendent des transactions immobilières effectuées durant l'année, sont difficilement estimables tandis que le budget s'établit sur la moyenne des années antérieures.	
9100.4024.00	Impôt sur les successions et les donations	+ 369'378
	L'exercice 2024 a enregistré des recettes importantes en lien avec les différentes successions et donations intervenues durant l'année. Ces recettes sont difficilement estimables tandis que le budget s'établit sur la moyenne des années antérieures.	
9110.3180.00	Variation de la provision pour pertes sur débiteurs	- 600'000
9110.3181.01	Pertes sur débiteurs impôts	+ 543'260
	Une provision spécifique avait été constituée il y a quelques années suite à la faillite d'une importante société. La procédure de faillite s'est terminée cette année par la réception d'un acte de défaut bien, entraînant ainsi la dissolution de la provision.	

9110.4010.01	Impôt minimum Impôt perçu en lieu et place de l'impôt sur le bénéficiaire et le capital pour des sociétés essentiellement actives dans le commerce de détails. Les fluctuations de ce poste sont difficilement prévisibles.	- 82'121
9110.4011.00	Impôt sur le capital Les pertes comptables conséquentes d'un contribuable subies en 2022 ont impacté directement les fonds propres de celui-ci, engendrant une diminution importante de l'imposition 2023, qui n'avait pas pu être intégrée lors de l'établissement du budget 2024.	- 225'294
9500.3510.03	Attribution fonds pour autonomie énergétique Le montant d'acompte reçu sur le retour des concessions de Barberine a été attribué au fonds pour autonomie énergétique.	+ 78'500
9500.4100.00	Energie gratuite	+ 374'100
8710.3120.11	Energie de restitution FMM SA Dès le 1 ^{er} janvier 2023, l'énergie gratuite des Forces Motrices de Mauvoisin SA est comptabilisée dans le compte N° 8710.3120.11 Energie de restitution FMM SA en charges dans le département Services économiques et elle est neutralisée par le compte N° 9500.4100.00 Energie gratuite dans le département des Finances et Impôts. Cette méthode de comptabilisation permet la récupération de la TVA dans les usines de turbinages. L'énergie gratuite provient de la perte de turbinage des Forces Motrices de Martigny-Bourg SA sur la retenue d'eau par les Forces Motrices de Mauvoisin SA.	+ 374'100
9500.4120.03	Redevances hydrauliques Cette rubrique a enregistré un montant en lien avec les retours de concessions des CFF pour Barberine. D'autre part, les redevances hydrauliques encaissées ont été plus importantes que planifiées.	+ 203'609
9610.3406.00	Intérêts passifs engagement financiers à long terme Le renouvellement des emprunts à long terme de l'année 2024 a pu se réaliser avec des taux d'intérêt plus favorables que ceux planifiés.	- 70'093
9610.3409.00	Intérêts rémunérateurs taxations fiscales Intérêts liés principalement aux taxations fiscales établies durant l'année qui dépendent du taux d'avancement de taxations fiscales 2023.	+ 74'889
9611.4400.00	Intérêts des liquidités La Ville a pu placer ses excédents de liquidités auprès d'établissements financiers.	+ 57'243
9611.4401.00	Intérêts des créances Intérêts liés principalement aux taxations fiscales établies durant l'année qui dépendent du taux d'avancement de taxations fiscales 2023.	+ 60'204

9611.4450.01	Prêts sociétés Sinergy SA Les sociétés Sinergy Commerce SA et Sinergy Infrastructure SA ont davantage sollicité les comptes courants de la Ville de Martigny pour financer leurs investissements annuels.	+ 60'190
9630.3431.00	Frais d'entretien Les travaux d'entretien réalisés durant l'année pour les bâtiments appartenant au patrimoine financier ont été largement inférieurs aux prévisions.	- 127'639
9630.3940.00	Imputation internes, intérêts Cet écart conséquent est dû principalement à l'acquisition de l'ancien Hôtel du Forum et d'une maison attenante au site de construction du nouveau Castel.	+ 315'164
9631.3411.00	Pertes réalisées sur les immobilisations corporelles PF La démolition des bâtiments sur le site de construction du nouveau castel a engendré des pertes sur la valeur résiduelle comptable des ceux-ci.	+ 162'337
9631.3940.00	Imputation internes, intérêts L'imputation des intérêts dépend des acquisition et ventes de terrains du patrimoine financiers effectués durant les années 2023 et 2024.	- 269'374
9631.4411.00	Gains des ventes d'immobilisations corporelles PF Gains comptables réalisés sur la vente de terrains du patrimoine financier ainsi que sur la vente du réseau d'eau potable du secteur de Charrat à la société Sinergy Infrastructures SA.	+ 91'289

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023	Budget 2024			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
	Fr.	Fr.		Charges	Revenus	Fr.	%
			9	FINANCES ET IMPOTS			
18 566 579,12	13 657 000			Charges	15 345 532,10	302 532	2,01
	1 386 000	S		Crédit supplémentaire			
90 309 265,17	84 900 510			Revenus	89 497 314,24	4 596 804	5,41
71 742 686,05	69 857 510			Excédent de revenus	74 151 782,14		
			91	IMPOTS			
1 531 986,23	1 265 000			Charges	1 339 783,59	74 784	5,91
71 829 542,03	70 785 000			Revenus	74 212 136,91	3 427 137	4,84
70 297 555,80	69 520 000			Excédent de revenus	72 872 353,32		
			910	IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES			
1 452 226,07	1 165 000			Charges	1 296 523,23	131 523	11,29
57 251 610,18	55 765 000			Revenus	59 580 448,96	3 815 449	6,84
55 799 384,11	54 600 000			Excédent de revenus	58 283 925,73		
			9100	IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES			
1 452 226,07	1 165 000			Charges	1 296 523,23	131 523	11,29
57 251 610,18	55 765 000			Revenus	59 580 448,96	3 815 449	6,84
55 799 384,11	54 600 000			Excédent de revenus	58 283 925,73		
13 970,35	50 000	3181.00		Remises d'impôts	17 713,45	-32 287	-64,57
1 037 385,77	650 000	3181.01		Pertes sur débiteurs impôts	814 859,53	164 860	25,36
400 869,95	465 000	3602.00		Répartition intercommunale sur immeubles bâtis	463 950,25	-1 050	-0,23
40 036 273,00	40 000 000	4000.00		Impôt sur le revenu	42 129 205,10	2 129 205	5,32
7 652 220,80	7 300 000	4001.00		Impôt sur la fortune	7 179 087,05	-120 913	-1,66
3 124 848,13	3 000 000	4002.00		Impôt à la source	3 760 387,76	760 388	25,35
118 462,50	155 000	4008.00		Impôt personnel	193 123,95	38 124	24,60
372 884,40	350 000	4009.00		Impôt global	272 327,10	-77 673	-22,19
1 571 542,10	1 550 000	4021.00		Impôt foncier	1 557 404,80	7 405	0,48
1 190 364,45	850 000	4022.01		Impôt sur les gains immobiliers	1 009 395,60	159 396	18,75
1 334 576,75	1 300 000	4023.00		Impôt sur les droits de mutations	1 775 260,40	475 260	36,56
1 167 773,45	650 000	4024.00		Impôts sur les successions et les donations	1 019 378,25	369 378	56,83
152 575,80	150 000	4033.00		Impôt sur les chiens	161 627,00	11 627	7,75
42 900,00		4270.00		Amendes fiscales	33 500,00	33 500	
487 188,80	460 000	4602.00		Participation impôt sur immeubles bâtis	489 751,95	29 752	6,47
			911	IMPOTS PERSONNES MORALES			
79 760,16	100 000			Charges	43 260,36	-56 740	-56,74
14 577 931,85	15 020 000			Revenus	14 631 687,95	-388 312	-2,59
14 498 171,69	14 920 000			Excédent de revenus	14 588 427,59		
			9110	IMPOTS PERSONNES MORALES			
79 760,16	100 000			Charges	43 260,36	-56 740	-56,74
14 577 931,85	15 020 000			Revenus	14 631 687,95	-388 312	-2,59
14 498 171,69	14 920 000			Excédent de revenus	14 588 427,59		
		3180.00		Variation de la provision pour pertes sur débiteurs	-600 000,00	-600 000	
201 79 760,16	100 000	3181.01		Pertes sur débiteurs impôts	643 260,36	543 260	543,26

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
7 656 472,15	7 000 000	4010.00	Impôt sur le bénéfice		7 033 335,10	33 335	0,48
151 851,20	250 000	4010.01	Impôt minimum		167 878,80	-82 121	-32,85
4 736 216,90	5 700 000	4011.00	Impôt sur le capital		5 474 706,35	-225 294	-3,95
1 983 310,60	2 070 000	4021.00	Impôt foncier		1 955 767,70	-114 232	-5,52
50 081,00		4270.00	Amendes fiscales				
		93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES				
27,00	4 400		Revenus		3 055,00	-1 345	-30,57
27,00	4 400		Excédent de revenus	3 055,00			
		930	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES				
27,00	4 400		Revenus		3 055,00	-1 345	-30,57
27,00	4 400		Excédent de revenus	3 055,00			
		9300	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES				
27,00	4 400		Revenus		3 055,00	-1 345	-30,57
27,00	4 400		Excédent de revenus	3 055,00			
27,00	4 400	4621.00	Péréquation financière intercommunale		3 055,00	-1 345	-30,57
		95	PARTS AUX RECETTES, AUTRES				
			Charges	78 499,88		78 500	
1 955 336,91	616 000		Revenus		1 215 734,02	599 734	97,36
1 955 336,91	616 000		Excédent de revenus	1 137 234,14			
		950	PARTS AUX RECETTES, AUTRES				
			Charges	78 499,88		78 500	
1 955 336,91	616 000		Revenus		1 215 734,02	599 734	97,36
1 955 336,91	616 000		Excédent de revenus	1 137 234,14			
		9500	PARTS AUX RECETTES, AUTRES				
			Charges	78 499,88		78 500	
1 955 336,91	616 000		Revenus		1 215 734,02	599 734	97,36
1 955 336,91	616 000		Excédent de revenus	1 137 234,14			
		3510.03	Attribution fonds pour autonomie énergétique	78 499,88		78 500	
1 292 211,47		4100.00	Energie gratuite		374 099,97	374 100	
624 947,25	580 000	4120.03	Redevances hydrauliques		783 608,83	203 609	35,10
22 225,69	20 000	4601.00	Patentes débits de boissons		35 315,22	15 315	76,58
15 952,50	16 000	4601.01	Appareils automatiques		22 710,00	6 710	41,94
		96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE				
14 534 592,89	12 392 000		Charges	12 627 248,63		149 249	1,20
	86 000	S	Crédit supplémentaire				
16 510 767,58	13 495 110		Revenus		14 051 166,31	556 056	4,12
1 976 174,69	1 017 110		Excédent de revenus	1 423 917,68			

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023	Budget 2024			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024		
	Fr.	Fr.		Charges	Revenus	Fr.	%	
			961	INTERETS				
2 595 769,69	2 912 600			Charges	2 947 349,18		14 749	0,50
	20 000	S		Crédit supplémentaire				
9 011 950,96	9 184 700			Revenus	9 452 299,56		267 600	2,91
6 416 181,27	6 252 100			Excédent de revenus	6 504 950,38			
			9610	INTERETS ET CHARGES DU PASSIF				
2 595 769,69	2 912 600			Charges	2 947 349,18		14 749	0,50
	20 000	S		Crédit supplémentaire				
-2 595 769,69	-2 932 600			Excédent de charges	2 947 349,18			
26 067,83	12 000		3130.08	Frais bancaires et postaux	41 456,39		9 456	29,55
	20 000	S						
5 467,25			3400.00	Intérêts passifs engagements courants	-1 048,31		-1 048	
30 374,61	11 000		3401.00	Intérêts passifs engagements financiers à court terme	12 545,35		1 545	14,05
1 992 549,85	2 339 600		3406.00	Intérêts passifs engagements financiers à long terme	2 269 506,90		-70 093	-3,00
552 244,65	550 000		3409.00	Intérêts rémunérateurs taxations fiscales	624 888,85		74 889	13,62
			9611	INTERETS ET PRODUITS DE L'ACTIF				
9 011 950,96	9 184 700			Revenus	9 452 299,56		267 600	2,91
9 011 950,96	9 184 700			Excédent de revenus	9 452 299,56			
13 994,63			4400.00	Intérêts des liquidités	57 242,80		57 243	
870 523,25	856 000		4401.00	Intérêts des créances	923 765,91		67 766	7,92
270 420,43	160 000		4450.01	Prêts sociétés Sinergy SA	220 189,80		60 190	37,62
483 312,65	467 900		4451.00	Dividendes des titres du patrimoine administratif	504 511,05		36 611	7,82
7 373 700,00	7 700 800		4940.00	Imputations internes, intérêts	7 746 590,00		45 790	0,59
			963	IMMEUBLES ET TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER				
11 938 823,20	9 479 400			Charges	9 679 899,45		134 499	1,41
	66 000	S		Crédit supplémentaire				
7 498 816,62	4 310 410			Revenus	4 598 866,75		288 457	6,69
-4 440 006,58	-5 234 990			Excédent de charges	5 081 032,70			
			9630	BATIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER				
5 818 301,00	5 457 100			Charges	5 650 608,00		193 508	3,55
3 907 019,42	3 561 750			Revenus	3 710 928,40		149 178	4,19
-1 911 281,58	-1 895 350			Excédent de charges	1 939 679,60			
151 196,15	197 700		3010.00	Traitements	153 953,00		-43 747	-22,13
9 612,00	11 300		3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	9 912,00		-1 388	-12,28
8 761,00	10 300		3052.01	Cotisation patronales aux caisses de pension personnel auxiliaires	9 035,00		-1 265	-12,28
4 932,20	5 600		3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5 015,20		-585	-10,44
4 083,00	4 800		3054.00	Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	4 211,00		-589	-12,27
1 932,20	2 200		3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnités journalières en cas de maladie	1 970,80		-229	-10,42
329 874,90	293 900		3120.10	Eau, électricité, chauffage et autres agents énergétiques	316 717,60		22 818	7,76
65 724,30	56 500		3134.00	Primes d'assurances de choses	67 508,05		11 008	19,48
497 508,25	400 000		3137.00	Impôts communaux et cantonaux	426 400,00		26 400	6,60

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.	Fr.			Charges	Revenus	Fr.	%
467 898,35	525 000	3431.00		397 361,05		-127 639	-24,31
65 384,45	67 000	3439.02		65 710,90		-1 289	-1,92
51 024,20	40 000	3439.05		44 359,40		4 359	10,90
23 770,00	30 500	3910.00		20 990,00		-9 510	-31,18
4 136 600,00	3 812 300	3940.00		4 127 464,00		315 164	8,27
6 777,85		4260.01			4 627,85	4 628	
3 331 293,07	3 012 000	4430.00			3 154 239,15	142 239	4,72
204 228,50	190 000	4430.02			192 311,40	2 311	1,22
359 750,00	359 750	4432.00			359 750,00		
4 970,00		4631.00					
		9631					
6 120 518,20	4 022 300			4 027 391,45		-60 909	-1,49
	66 000						
	S						
3 591 797,20	748 660				887 938,35	139 278	18,60
-2 528 721,00	-3 339 640				3 139 453,10		
2 730 842,00		3411.00		162 337,00		162 337	
152 576,20	133 800	3439.02		245 928,45		46 128	23,09
	66 000						
	S						
3 237 100,00	3 888 500	3940.00		3 619 126,00		-269 374	-6,93
2 740 249,75		4411.00			91 289,25	91 289	
682 887,45	580 000	4430.01			627 989,10	47 989	8,27
168 660,00	168 660	4432.01			168 660,00		
		9632					
4,00				1 900,00		1 900	
-4,00					1 900,00		
4,00		3650.41		1 900,00		1 900	
		97					
13 591,65					15 222,00	15 222	
13 591,65					15 222,00		
		971					
13 591,65					15 222,00	15 222	
13 591,65					15 222,00		
		9710					
13 591,65					15 222,00	15 222	
13 591,65					15 222,00		
13 591,65		4699.00			15 222,00	15 222	
		99					
2 500 000,00				1 300 000,00			
	1 300 000						
	S						
-2 500 000,00	-1 300 000				1 300 000,00		

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Commune de Martigny

Comptes 2023 Fr.	Budget 2024 Fr.			Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
				Charges	Revenus	Fr.	%
2 500 000,00		991	TRANSFERT PROVISION A RESERVE BUDGETAIRE MCH2	1 300 000,00			
	1 300 000 S		Charges				
-2 500 000,00	-1 300 000		Crédit supplémentaire		1 300 000,00		
			Excédent de charges				
2 500 000,00		9910	TRANSFERT PROVISION A RESERVE BUDGETAIRE MCH2	1 300 000,00			
	1 300 000 S		Charges				
-2 500 000,00	-1 300 000		Crédit supplémentaire		1 300 000,00		
			Excédent de charges				
2 500 000,00		3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	1 300 000,00			
	1 300 000 S						

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Commune de Martigny

Comptes 2023		Budget 2024		Comptes 2024		Ec. C 2024 - B 2024	
Fr.		Fr.		Dépenses	Recettes	Fr.	%
	9		FINANCES ET IMPOTS				
1 575 600,00			Recettes				
1 575 600,00			Excédent de recettes				
	96		ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE				
1 575 600,00			Recettes				
1 575 600,00			Excédent de recettes				
	961		INTERETS				
1 575 600,00			Recettes				
1 575 600,00			Excédent de recettes				
	9611		INTERETS ET PRODUITS DE L'ACTIF				
1 575 600,00			Recettes				
1 575 600,00			Excédent de recettes				
115 600,00	6420.000		Communes et associations intercommunales				
1 460 000,00	6440.000		Entreprises publiques				

Bilan détaillé

1	Actif	281 587 104.43	280 482 413.67
PATRIMOINE FINANCIER		199 059 570.98	195 940 461.67
100	Disponibilités et placements à court terme	13 056 008.98	6 163 081.87
1000	Caisse	35 595.55	39 657.30
1001	Comptes postaux	8 553 322.79	4 590 558.15
1002	Banques	1 496 961.84	1 529 902.42
1003	Placements à court terme	3 000 000.00	-
1004	Cartes de débit et de crédit	-29 871.20	2 964.00
101	Créances	34 022 057.88	29 304 083.22
1010	Créances résultant de livraisons et de prestations	3 693 498.99	3 611 008.39
1011	Comptes courants avec des tiers	11 482 212.50	6 812 085.17
1012	Créances fiscales	18 306 203.56	18 306 524.67
1013	Acomptes à des tiers		
1014	Créances sur transferts	440 000.00	508 468.00
1015	Comptes courants internes	-392.95	-216.35
1019	Autres créances	100 535.78	66 213.34
102	Placements financiers à court terme		150 000.00
1020	Prêt à court terme		150 000.00
104	Actifs de régularisation	9 058 598.97	11 835 391.78
1041	Comptes de résultats	7 996 215.42	7 291 831.38
1046	Comptes des investissements	1 062 383.55	4 543 560.40
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	101 155.25	101 155.25
1068	Avances et acomptes versés	101 155.25	101 155.25
107	Placements financiers	887 000.00	832 640.00
1071	Prêts	887 000.00	832 640.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	141 934 749.90	147 554 109.55
1080	Terrains du patrimoine financier	68 402 668.30	68 935 741.05
1084	Bâtiments du patrimoine financier	73 532 081.60	78 618 368.50

1	Actif	281 587 104.43	280 482 413.67
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		82 527 533.45	84 541 952.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	73 048 895.75	73 716 759.00
1400	Terrains non bâtis	3 861 174.00	3 847 674.00
1401	Routes et voies de communication	23 789 008.00	23 685 012.00
1402	Aménagements des eaux	2 724 002.00	2 897 002.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	3 531 745.75	3 014 008.00
1404	Terrains bâtis	38 411 959.00	39 448 056.00
1406	Biens mobiliers	731 006.00	825 006.00
1409	Autres immobilisations corporelles	1.00	1.00
142	Immobilisations incorporelles		135 000.00
1420	Logiciels		135 000.00
144	Prêts	8 432 713.70	7 103 800.00
1442	Prêts aux communes et associations de communes	711 713.70	592 800.00
1444	Prêts à des entreprises publiques	7 721 000.00	6 261 000.00
1445	Prêts à des entreprises privées		50 000.00
1446	Prêts aux organisations privées à but non lucratif		200 000.00
145	Participations, capital social	900 023.00	900 023.00
1454	Participations aux entreprises publiques	900 023.00	900 023.00
146	Subventions d'investissement	145 901.00	2 686 370.00
1461	Subventions d'investissement au Canton	50 900.00	68 000.00
1462	Subventions d'investissement aux Communes	95 000.00	95 000.00
1464	Subventions d'investissement aux entreprises publiques		2 523 369.00
1467	Subventions d'investissement aux ménages	1.00	1.00

2	Passif	281 587 104.43	280 482 413.67
CAPITAUX DE TIERS		216 817 012.90	217 610 862.15
200	Engagements courants	10 392 361.40	11 007 668.79
2000	Engagements courants provisoires	9 969 918.90	10 494 472.80
2002	Impôts	91 073.15	157 976.64
2005	Comptes courants internes	256 350.00	275 900.00
2006	Dépôts et Cautions	75 019.35	79 319.35
201	Engagements financiers à court terme	16 128 750.00	21 500 000.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	16 128 750.00	21 500 000.00
204	Passifs de régularisation	10 474 697.81	10 631 363.45
2041	Comptes de résultats	6 803 349.20	7 560 137.55
2044	Charges financières	1 281 506.00	1 273 851.00
2046	Comptes des investissements	2 389 842.61	1 797 374.90
205	Provisions à court terme	187 314.63	193 208.25
2055	Comptes de résultats	187 314.63	193 208.25
2058	Comptes des investissements	-	-
206	Engagements financiers à long terme	154 150 000.00	152 650 000.00
2064	Prêts et reconnaissances de dettes	154 150 000.00	152 650 000.00
2069	Autres engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	22 209 584.15	18 420 900.75
2083	Provisions pour les dommages non assurés	6 363 799.30	6 363 799.30
2085	Provisions pour d'autres activités d'exploitation	334 400.55	180 000.00
2087	Provisions à long terme pour charges financières	2 460 950.00	2 460 950.00
2088	Provisions du compte des investissements	9 820 434.30	6 786 151.45
2089	Autres provisions à long terme	3 230 000.00	2 630 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	3 274 304.91	3 207 720.91
2090	Engagements envers les financements spéciaux	3 274 304.91	3 207 720.91
CAPITAL PROPRE		64 770 091.53	62 871 551.52
290	Financements spéciaux	-1 187 457.63	-1 337 775.73
2900	Financements spéciaux du capital propre	-1 187 457.63	-1 337 775.73
291	Fonds enregistrés sous capital propre	16 254 844.28	12 819 701.24
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	16 254 844.28	12 819 701.24
294	Réserve de politique budgétaire	5 215 000.00	6 515 000.00
2940	Réserve de politique budgétaire	5 215 000.00	6 515 000.00
299	Excédent du bilan	44 487 704.88	44 874 626.01
2999	Résultats cumulés des années précédentes	44 487 704.88	44 874 626.01

Conclusions

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous sollicitons de votre Conseil la décision suivante :

"La gestion et les comptes 2024 de la Commune sont approuvés tels que présentés de même que les crédits supplémentaires qu'ils impliquent."

Compte de résultat		
Total des charges (amortissements inclus)	- CHF	131 253 232.08
Total des revenus	+ CHF	<u>131 640 153.21</u>
Excédent de revenus	= CHF	<u>386 921.13</u>

Compte des investissements		
Dépenses	+ CHF	28 710 909.90
Recettes	- CHF	<u>15 607 646.89</u>
Investissements nets	= CHF	<u>13 103 263.01</u>

Marge d'autofinancement		
Charges financières	- CHF	117 604 538.72
Revenus financiers	+ CHF	<u>126 728 259.17</u>
Marge d'autofinancement	= CHF	<u>9 123 720.45</u>

Financement		
Marge d'autofinancement	+ CHF	9 123 720.45
Investissements nets	- CHF	<u>13 103 263.01</u>
Insuffisance de financement	= CHF	<u>3 979 542.56</u>

Variation du capital		
Report de l'insuffisance de financement	- CHF	3 979 542.56
Report des dépenses d'investissement au bilan	+ CHF	28 710 909.90
Report des recettes d'investissement au bilan	- CHF	15 607 646.89
Report des amortissements du patrimoine administratif	- CHF	11 088 844.46
Report prélèvements sur les fonds de tiers	+ CHF	<u>66 584.00</u>
Diminution du capital propre	= CHF	<u>-1 898 540.01</u>

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire ad-intérim

Thierry PETOUD

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

La Présidente

Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ

La convocation avec l'ordre du jour du Plénum du 27 mai 2025 se trouve sur le site internet de la Ville. (www.martigny.ch) ainsi qu'au pilier public.

Rapport succinct de l'organe de révision

Rapport de l'auditeur indépendant sur les comptes annuels 2024 au conseil général de la Municipalité de Martigny

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Municipalité de Martigny, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, les comptes de résultat, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Commune conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil municipal relatives aux comptes annuels

Le conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions, aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la LCo, à l'OGFCo et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Commune.
- évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil communal, notamment, l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la Municipalité est considéré comme faible et que, durant l'exercice, il a augmenté par rapport à l'année précédente ;
- l'équilibre financier 2025 paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la Municipalité est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le conseil communal a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA


Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Joël Sarrasin
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 3 avril 2025

Annexe aux comptes

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la commune de Martigny

1. Base légale

L'établissement du compte de la commune de Martigny se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La commune de Martigny se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 0.--.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 50'000.--.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 50'000.-- par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 14 Tableau des flux de trésorerie

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 18 Indicateurs financiers

- Les indicateurs de 1ère et 2ème priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr.0.--.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction. Les subventions, aides, dons en lien avec les immobilisations corporelles du patrimoine financier sont comptabilisés en diminution des investissements concernés. Pour l'année 2024, la Ville a perçu Fr. 1'000'000.-- d'apports. (Fr. 1'000'000.-- perçu pour 2023).

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 50'000.-- par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 7% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 7% (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 7% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)

Biens meubles : 60% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Les valeurs résiduelles inférieures à Fr. 50'000.-- sont entièrement amorties.

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement appliqué se monte au minimum à 10%. Un taux de 100% peut être retenu en fonction de la nature d'investissement. Les subventions d'investissements provisionnées au bouclage des comptes ne sont pas amorties.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr 0.--.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 50'000.--.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 50'000.--. L'utilisation du solde résiduel des provisions d'investissement est comptabilisée en recette d'investissement (Fr. 2'873'000.--).

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	64 770 092	1 914 076	3 812 616	62 871 552
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-1 187 458	197 554	347 873	-1 337 776
291	Fonds classés dans le capital propre	16 254 844	29 600	3 464 743	12 819 701
294	Réserve de politique budgétaire	5 215 000	1 300 000		6 515 000
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-			-
299	Excédent/découvert du bilan	44 487 705	386 921		44 874 626

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
2055.000	Provision pour chèques familles non-utilisés	187 315	5 894		193 208
2058.000	Provision pour travaux en cours	-			-
		-			-
		-			-
		-			-
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
2083.001	Provision pour assainissement terrains et sites pollués	6 000 000			6 000 000
2083.002	Provision pour assainissement terrains (terrains GGR)	363 799			363 799
2085.000	Provision pour site de la Féronde SA	180 000			180 000
2085.001	Provision pour la décharge des Geais (Charrat)	154 401		154 401	-
2087.000	Provision pour terrains Les Longes Rayes	2 460 950			2 460 950
2088.000	Provision pour projet R3 (correction du Rhône)	820 434		161 283	659 151
2088.002	Provision pour développement zones économiques	9 000 000		2 873 000	6 127 000
2089.000	Provision pour débiteurs douteux	2 810 000		600 000	2 210 000
2089.998	Provision pour engagements hors bilan	420 000			420 000

Total provisions à court terme		187 315	5 894	-	193 208
Total provisions à long terme		22 209 584	-	3 788 683	18 420 901
Total des provisions		22 396 899	5 894	3 788 683	18 614 109

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
TMR SA	10 382	1.53%	103 820		1	1
Tunnel du Gd-St-Bernard SA	440	1.80%	220 000	17 600	1	1
F.M.V. SA	19 273	0.96%	963 650	32 122	1	1
S.A.T.O.M. SA Monthey	671	6.71%	67 100		1	1
Ideark SA	8 000	80.00%	80 000		1	1
Centre de cautionnement et de financement SA	620	0.25%	31 000		1	1
FMMB SA	5 166	17.22%	516 600	82 139	1	1
Sté promotion restoroutes valaisans SA	40	11.43%	40 000	2 000	1	1
Radio-Rhône SA	300	4.17%	75 000		1	1
Techno-pôle SA					1	-
Télémarécottes SA	150	0.38%	22 400		1	1
Parc d'attractions du Chatelard SA	40	1.08%	40 000		1	1
Sinergy Infrastructure SA	980 000	98%	9 800 000	98 000	1	1
Sinergy Commerce SA	100 000	100%	1 000 000	261 000	1	1
Cridec SA	10	0.15%	10 000	400	1	1
Télé Vichères-Liddes SA	10	0.89%	5 000		1	1
Espace Super Saint-Bernard SA en liquidation	10	2.00%	5 000		1	-
Télélafouly-Chapex lac SA	10	0.26%	5 000		1	1
RhônEole SA	2 250	20%	225 000	11 250	1	1
ValEole SA	360	18%	360 000		1	1
Aménagements touristiques et sportifs Trient SA en liquidation	5		500		1	-
Sociétés coopératives						
C.E.R.M.	1 227	36.63%	1 227 000		1	1
Divers						
Fondation IDIAP					1	1
Fondation LES ADONIS EMS Charrat (Charrat)					1	1
Fondation RERO +					50 000	1
VALVER		72.12%		156 599	900 000	900 000
Top Relais Sàrl	100	50%	10 000		1	1

14 807 070

661 110

950 025

900 023

Tableau des garanties

Cautionnements			
en francs suisses	Solde au 31.12.2023	Solde au 31.12.2024	Ecart
<u>CERM +</u> Cautionnement solidaire de Fr. 975'000.-- envers l'Etat du Valais pour un prêt LIM (décision du Conseil municipal du 10.02.10)	195 000	130 000	65 000
<u>IDEARK SA</u> Cautionnement solidaire de Fr. 1'000'000.-- envers l'Etat du Valais pour un prêt LIM (décision du Conseil municipal du 23.05.2017)	888 000	860 000	28 000

Engagements conditionnels

Il existe actuellement des sites pollués sur le territoire municipal, pour lesquels la Ville de Martigny pourrait être appelée à une contribution financière. Cet état de fait pourrait constituer un risque financier significatif pour la Ville de Martigny, non pas du fait de sa responsabilité directe mais en qualité de commune de situation appelée à prendre en charge une partie de l'assainissement des sites en cas de défauts de la partie responsable. Il demeure des incertitudes importantes sur les engagements éventuels de la Commune de Martigny et les risques de réalisation. Une provision figure au bilan pour Fr. 6'000'000.—au 31 décembre 2024.

Tableau des immobilisations

Compte N° Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Taux d'amortissements
Comptes ordinaires							
1400 Terrains	3 861 174		13 500	3 847 674		3 847 674	0%
1401 Routes / voies de communication	23 789 008	6 355 863	4 631 000	25 513 871	1 828 859	23 685 012	7%
1402 Aménagement des cours d'eau du PA	2 724 002	4 363 682	3 970 510	3 117 173	220 171	2 897 002	7%
1403 Autres ouvrages de génie civil	3 531 746	2 675 786	2 927 308	3 280 223	266 215	3 014 008	7%
1404 Bâtiments du PA	38 411 959	6 988 972	2 486 414	42 914 516	3 437 461	39 477 055	8%
1405 Forêts PA	-			-		-	0%
1406 Biens meubles du PA	731 006	1 561 311		2 292 317	1 361 310	931 007	60%
1409 Autres immobilisations corporelles	1			1		1	50%
1420 Logiciel du PA	-			-		-	50%
1421 Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA	-			-		-	50%
1429 Autres immobilisations incorporelles	-			-		-	50%
144X Prêts	8 432 714	250 000	1 578 914	7 103 800		7 103 800	Selon risque
145X Participation capital social	900 023	1 900		901 923	1 900	900 023	Selon risque
146X Subventions d'investissement	145 901	6 513 396		6 659 297	3 972 927	2 686 370	10-100%
Total comptes ordinaires	82 527 533	28 710 910	15 607 647	95 630 796	11 088 844	84 541 952	
Total immobilisations du PA	82 527 533	28 710 910	15 607 647	95 630 796	11 088 844	84 541 952	11.60%